LE MONDE INITIATIVES

■ La mécanique des plans sociaux
■ Emploi : 18 pages d'annonces classées



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16605 – 7,50 F - 1,13 EURO

MERCREDI 17 JUIN 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Selon des experts, l'alcool est une drogue aussi dangereuse que la cocaïne et l'héroïne

Remis au gouvernement, leur rapport juge le cannabis moins nocif que le tabac

UN RAPPORT consacré aux *« problèmes posés par la dangerosité des "drogues" »*, rédigé par un groupe d'experts français et étrangers présidé par le professeur Bernard-Pierre Roques, directeur de l'unité de pharmacologie moléculaire de l'Inserm, vient d'être remis au secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner. Ses conclusions devraient relancer fortement le débat sur la dépénalisation de la consommation des drogues douces.

Scientifiques parmi les plus renommés dans leur domaine, les auteurs définissent en effet une nouvelle échelle de dangerosité des drogues, battant en brèche la distinction entre drogues licites et illicites.

Ils classent les substances en trois groupes : le premier, celui des plus dangereuses, associe l'héroïne, la cocaïne et l'alcool ; le second regroupe les psychostimulants, les hallucinogènes et le tabac ainsi que les benzodiazépines ; dans le troisième groupe, on trouve enfin, mais *« en retrait »* soulignent les auteurs, le cannabis. Le rapport précise *« qu'aucune de toutes ces substances n'est complètement dépourvue de danger »*.

« On peut considérer que l'héroïne, à cause des risques divers liés à ses pratiques de consommation (seringue, infections multiples, overdose), est le produit conduisant au risque de décès le plus grand dans les conditions de consommation "de la rue" actuelles, écrivent les auteurs de ce rapport dont *Le Monde* révèle le contenu. *Il précède l'alcool et le tabac, pour lesquels la dangerosité, en termes de cancer, maladie cardiovasculaire, hépatite, est très élevée. »*

Ces informations devraient alimenter le débat sur la politique de réduction des risques et sur la toxicomanie prévu le même jour au Sénat. Elles surviennent après les prises de position exprimées par Jacques Chirac et Lionel Jospin contre la dépénalisation de la consommation des drogues douces.

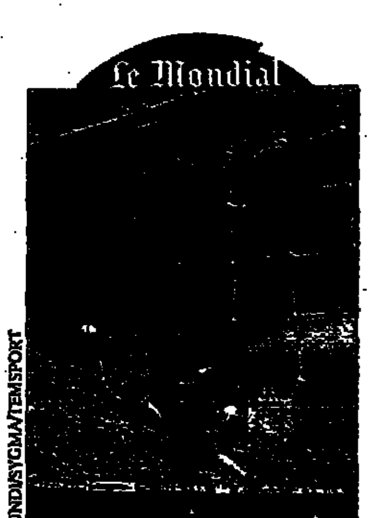


Lire page 7

Edouard Balladur met l'immigration au centre du clivage gauche-droite

EDOUARD BALLADUR, en lançant le débat sur la « préférence nationale » et en proposant de créer sur ce sujet une commission comprenant des membres du Front national, a rompu avec la stratégie de confinement, défendue tant par le RPR que par le président de la République. L'ancien premier ministre est approuvé par certains parlementaires de droite, mais critiqué vigoureusement par François Bayrou, président de Force démocrate, et, à mots couverts, par les dirigeants du RPR. Loin d'être une improvisation ni une maladresse, la proposition de M. Balladur, qui a pris le soin de consulter des députés et des juristes, repose sur la conviction que la nationalité et l'immigration sont à la base du clivage gauche-droite. En 1986 et en 1990, il avait déjà repris le même thème.

Lire page 5



IUNDI/SYGMA/TEMSPORT

■ **La sécurité vue de Marseille : un dispositif défaillant**

■ **Un docteur au chevet des Bleus**

■ **Tous les matches en infographies**

Lire notre cahier Le Mondial

Sunbeam remercie « Al la tronçonneuse », champion du dégraissage

NEW YORK
de notre correspondante

C'était ce que l'on appelle un patron de choc. Avant de prendre la tête de Sunbeam, le fabricant américain d'appareils électroménagers, Albert Dunlap avait acquis ses lettres de noblesse dans le renflouement d'entreprises en difficulté, qu'il remettait généralement à flot au prix de dégraissages radicaux. Il y gagna le surnom d'« Al la tronçonneuse » qui ne devait plus le quitter. Lundi 15 juin, à soixante ans, Al Dunlap a pu se mettre dans la peau des milliers de salariés qui ont payé de leur emploi ses fameuses restructurations : confronté à de piètres résultats financiers, le conseil d'administration de Sunbeam a retiré sa confiance à son PDG et lui a signifié son congé.

Admiratif de son goût du risque, Sir Jimmy Goldsmith, l'un de ses compères dans les grandes batailles des acquisitions des années 80, avait qualifié Al Dunlap de *« Rambo en costume trois-pièces »*, un autre surnom qui devait lui rester. Volontiers mordant et un brin fanfaron, Al Dunlap n'a jamais rien renié de cette réputation. Cet ancien parachutiste, formé à l'académie militaire de West Point – *« la meilleure école de commerce du monde »*, affirme-t-il –, aime à rappeler le parcours méritoire qui a fait de lui, fils d'un ouvrier de chantier naval de Hoboken (la ville natale de Frank Sinatra), dans le New Jersey, l'un des patrons les plus redoutés.

En 1994, à Scott Paper, son coup le plus célèbre, il a réduit d'un tiers, à peine arrivé, la main-d'œuvre du fabricant de papier, en supprimant 11 200 emplois. L'année suivante, il revendait la compagnie assainie à sa grande rivale Kimberly-Clark, empochant 100 millions de dollars (environ 600 millions de francs) au passage, essentiellement en actions, et offrant aux actionnaires un bénéfice de 2 milliards. Interrogé par le réseau de télévision ABC sur la moralité de cette opération, il rétorqua : *« On n'est pas dans le business pour faire de l'expérimentation sociale. On y est pour faire gagner de l'argent aux actionnaires. »*

Auparavant, il avait restructuré le groupe Australian National Industries en licenciant la quasi-totalité des cadres supérieurs, après s'être débarrassé de quinze usines. Certes, Al Dunlap n'était pas l'homme le plus populaire des Etats-Unis. Mais après tout, écrit-il dans son autobiographie parue en 1996, *« on n'est pas dans les affaires pour être aimé. On y est pour réussir. Si vous avez besoin d'un ami, achetez un chien. Moi, j'ai compris : j'en ai deux »*. Chez Sunbeam, il commença par supprimer 6 000 emplois, soit la moitié du personnel. Mais après avoir fait table rase, il eut du mal à rebâtir : des acquisitions, puis l'annonce de 5 000 nouveaux licenciements en mai, ne réussirent pas à freiner la dégringolade des actions de la société.

Al Dunlap va enfin pouvoir profiter de ses chiens, avec des indemnités de 2 millions de dollars (environ 12 millions de francs) par an jusqu'en 2001 et de confortables *stock options*. Mais le champion du dégraissage ne devrait pas rester longtemps demandeur d'emploi : en ces temps de grand dynamisme économique, il reste encore aux Etats-Unis beaucoup d'entreprises à *« dunlapper »*, comme il dit.

Sylvie Kauffmann

■ **Paris : enquête sur le tribunal de commerce**

Les députés continuent d'engranger des témoignages sur le fonctionnement des tribunaux de commerce et notamment celui de Paris. Certains font état de corruption. p. 8

■ **Réformer l'Europe**

Réunis à Cardiff, les Quinze ont décidé, mardi, de se donner du temps pour aborder la réforme des institutions. p. 2 et notre éditorial p. 16

■ **France : la mue du capitalisme**

Les grands groupes peinent à se défaire des noyaux durs nés avec les privatisations. p. 18

■ **Kosovo : la médiation russe**

Boris Eltsine a reçu, mardi à Moscou, Slobodan Milosevic pour le convaincre de retirer ses troupes du Kosovo. p. 3 et notre enquête p. 14

■ **Le temple du septième art**

Le ministère de la culture devrait annoncer avant la fin du mois le lieu où sera implanté le Palais du cinéma. p. 27

■ **Georges Buis est mort**

Ce général, compagnon de la Libération, écrivain et collaborateur du *Nouvel Observateur*, est décédé dans sa 87e année. Jules Roy lui rend hommage. p. 12

Combattre l'algue « tueuse »

CAULERPA TAXIFOLIA, apparue en 1984 au large de Monaco, poursuit sa colonisation de la Méditerranée. En France, cette algue « tueuse », qui menace la flore et la faune marines, a conquis 4 000 à 5 000 hectares de fonds marins. Devant l'ampleur du fléau, les scientifiques renoncent à l'idée d'éradiquer totalement cette espèce mais se mobilisent pour enrayer sa progression. Tous les moyens sont bons : de l'arrachage dont les résultats sont cependant limités, à l'introduction, non encore autorisée, de limaces des Antilles et de Floride, prédateurs naturels de la plante, en passant par la pose sur le fond de la mer d'immenses bâches chargées en cuivre, un poison pour la caulerpe.

Lire page 24

Les deux programmes du SPD allemand

SI LE SOCIAL-DÉMOCRATE (SPD) Gerhard Schröder bat Helmut Kohl aux élections de septembre, le véritable patron de l'Allemagne pourrait bien être... Oskar Lafontaine, président du SPD. Contrairement à Tony Blair et à Lionel Jospin, M. Schröder n'est pas le leader incontesté d'une gauche plus ou moins rénovée. Il n'en est que la figure de proue, appréciée des médias et des Allemands, le vrai capitaine du navire étant le chef du SPD, Oskar Lafontaine. Après des années de rivalité, les deux hommes ont passé un contrat pour conquérir le pouvoir à Bonn, formant un couple qui n'est pas sans rappeler Willy Brandt et Helmut Schmidt à la fin des années 70, le premier régnant sur le parti, le second, plus conservateur, étant plus estimé de la population. Ils devront cohabiter et diriger ensemble l'Allemagne. Cela ne sera pas sans conséquence sur la politique économique qui sera menée, après le 27 septembre, en Allemagne.

M. Lafontaine occupe une place de choix dans l'équipe de campagne de M. Schröder : il a été nommé responsable des finances et de l'Europe. Il n'est pas certain qu'il récupère ces attributions dans un éventuel gouvernement Schröder : il pourrait préférer prendre la tête du groupe SPD au Bundestag, lieu réel du pouvoir, surtout lorsque les majorités sont faibles. Mais quel que soit le choix de M. Lafontaine, il aura une voix importante sur l'Europe et les finances – et donc sur l'économie.

Le candidat à la chancellerie, Gerhard Schröder, est estimé des milieux économiques pour ses prises de position pragmatiques en faveur des entreprises de la région de Basse-Saxe (Hanovre) qu'il dirige depuis huit ans. Partisan d'une politique de l'offre, il veut rendre les entreprises compétitives. Il chante un hymne à la croissance et à l'innovation, qui tranche avec les conceptions écologistes et la « croissance zéro » du Parti soical-démocrate des années 80. Mais s'il pouvait exercer ses talents dans son fief, M. Schröder en aura moins le loisir au niveau fédéral, Bonn ayant transféré l'essentiel de ses pouvoirs concrets aux Länder (en vertu du principe de subsidiarité) et à Bruxelles.

Arnaud Leparmentier

Lire la suite page 16

Le défi de France 2



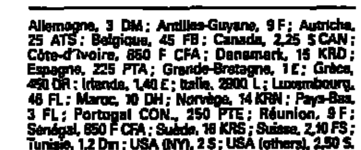
PIERRE-HENRI ARNSTAM

APRÈS DIX JOURS de réflexion et de consultation, le président de France Télévision a finalement choisi l'un de ses conseillers pour succéder à Albert du Roy à la direction de la rédaction de France 2. Pierre-Henri Arnstam devra user de sa connaissance du service public, où il est entré en 1965, pour redonner confiance à une rédaction divisée.

Lire page 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 617 - 7,50 F



EUROPE Les quinze chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, réunis en sommet lundi 15 et mardi 16 juin à Cardiff (pays de Galles), ont décidé de se donner du temps pour aborder la réforme des institutions européennes et améliorer la capacité d'action de l'Union. Ils ont décidé de se retrouver à l'occasion d'un sommet informel, en octobre prochain à Vienne (Autriche), pour préciser leurs intentions. ● LES MINISTRES DES FINANCES de l'Union européenne, exceptionnellement convoqués à ce sommet, ont manifesté leur inquiétude à propos de la situation économique au Japon. Les Quinze ont également reporté à décembre prochain l'examen du dossier de l'« Agenda 2000 », portant sur le financement de l'Union à partir de l'an 2000. ● LA COHABITATION française n'a subi aucune anicroche. *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

Les Quinze font une pause après l'adoption de l'euro

Après avoir tout fait pour mettre en œuvre la monnaie unique, les Européens, réunis à Cardiff lundi 15 et mardi 16 juin, se donnent le temps de la réflexion pour aborder les sujets qui les divisent : la réforme des institutions et le financement de l'Union

CARDIFF (Pays de Galles)
de nos envoyés spéciaux

C'est par une décision de procédure que les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont amorcé, lundi 15 juin à Cardiff, le débat politico-institutionnel sur « l'avenir de l'Europe ». Ils se sont fixé un nouveau rendez-vous informel en octobre à Vienne pour ordonner leurs travaux futurs. Ces réflexions porteront sur la manière de clarifier les divers niveaux de compétences au sein de l'Union lorsque le traité prête à ambiguïté et sur la manière pratique d'améliorer le fonctionnement des institutions.

A ce stade, les Quinze se gardent d'évoquer la réforme des institutions, même s'ils la savent absolument nécessaire dans la perspective de l'élargissement. L'absolue priorité est, pour le moment, l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam. Trois pays seulement ont ratifié le traité – l'Allemagne, la Suède et la Grande-Bretagne – et, du côté français, on espère clore le processus d'ici à la fin janvier 1999. Les discussions sur les aménagements institutionnels qui n'avaient pas abouti lors de la conclusion du traité d'Amsterdam, en juin 1997, pourraient reprendre ensuite.

Les Allemands ont maintenant rejoint la position des Belges, des Français et des Italiens, selon laquelle il ne peut pas y avoir d'élargissement sans une réforme préalable des institutions, ce qui implique en particulier une extension du champ des décisions prises à la majorité qualifiée. Ce changement d'attitude de Bonn est apparu dans la lettre que Helmut Kohl et Jacques Chirac ont adressée à leurs collègues avant le sommet de Cardiff qui marquait la fin de la présidence britannique de l'Union, l'Autriche prenant le relais à partir du 1er juillet.



COURTOISIE OBLIGE

Les discussions entre les Quinze sur ce thème se sont déroulées d'une manière plus consensuelle que la teneur de la missive franco-allemande le laissait présager. Les observateurs y avaient vu une critique presque ouverte adressée à la Commission de Bruxelles, à laquelle il était reproché de prendre des décisions superflues et mal comprises par les citoyens. Dans une interview donnée à la *BBC* à la veille du sommet de Cardiff, Jacques Chirac s'exprimait d'ailleurs sans détour dans ce sens.

Courtoisie oblige, à Cardiff, les chefs d'Etat et de gouvernement, y compris le chancelier Kohl, après avoir entendu la défense de Jacques Santer, le président de la Commission européenne, ont reconnu que les Etats étaient eux aussi responsables des dysfonctionnements européens et de la désaffection qui pouvait en résulter dans l'opinion.

En dépit de cette absence de polémique, il est bien clair que les chefs d'Etat et de gouvernement considèrent que la distance croissante entre les citoyens et la construction européenne est une réalité qui doit être traitée. Le chancelier Kohl en a fait un des points forts de sa campagne pour les élections législatives de septembre et son opposition l'a suivi sur ce terrain. Néanmoins, on en est au tout début du processus. Au-delà de la volonté des dirigeants européens de s'impliquer directement dans ce débat, nul ne sait ce qui se passera à Vienne en octobre et quelle méthode de travail sera retenue pour la suite.

Lors d'une récente émission télévisée, Jacques Chirac avait proposé de confier à Jacques Delors la direction d'un « comité de réflexion ». Cette idée est assurément tombée à l'eau : les Quinze ne veulent pas entendre parler de « sages » et préfèrent une préparation plus contrôlée. Dans cette optique, même si aucune décision n'avait été prise à l'issue de la première journée du sommet, la proposition de Jean-Luc Dehaene de confier cette tâche à un groupe de représentants des chefs d'Etat et de gouvernement semblait recueillir une majorité de suffrages.

Mais la crainte de certains était de retomber dans un processus lourd, celui d'une conférence intergouvernementale (CIG) dont la précédente expérience, en amont du traité d'Amsterdam (1996-1997), s'était révélée inopérante. Si la formule d'un groupe de représentants était finalement retenue, il se réunirait après la rencontre informelle de Vienne, avec comme première mission de déblayer le terrain en vue du Conseil européen qui se tiendra en décembre, également dans la capitale autrichienne.

Le débat économique a été, lui aussi, largement consensuel. La conjoncture européenne est satisfaisante, l'arrivée de l'euro prometteuse, la mobilisation en faveur de l'emploi effective. Même si les Quinze ont évoqué les insuffisances de la coordination de leurs politiques économiques, la principale menace vient pour l'instant de l'extérieur : elle trouve son origine en Asie, au Japon, peut-être aussi en Russie.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont longuement délibéré de ces événements extérieurs, ainsi que les ministres des finances (exceptionnellement présents lors de ce sommet) qui ont publié un communiqué à l'issue de leur réunion. Bien que Tony Blair, le premier ministre britannique, ait qualifié de *« risque majeur »* pour l'Europe les conséquences possibles de la crise asiatique, le souci dominant a été de rassurer l'opinion et les marchés. *« Son impact sera modéré parce que la croissance européenne se développe grâce à ses propres ressources, à savoir la demande interne. Même si le yuan* [la monnaie chinoise] *dérapait, les effets macroéconomiques seraient modestes, car le vecteur de propagation est le commerce et l'Europe est sensiblement moins exposée que, par exemple, les Etats-Unis »*, a ainsi commenté Yves-Thibault de Silguy, le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires.

PROJET ÉDULCORÉ

Cette inquiétude à l'égard des événements d'Asie a eu comme effet positif de resserrer les rangs autour de l'euro. Les Quinze, y compris ceux des Etats membres qui ne feront pas partie de la première vague, ont désormais la monnaie unique à défendre. Les Britanniques n'ont pas été les derniers à parler en termes positifs de cette grande entreprise et, dans une interview publiée à la veille du conseil de Cardiff, le ministre des affaires étrangères britannique, Robin Cook, a évoqué la possibilité de rejoindre en 2002 l'Union monétaire.

Sur le plan interne, le bon fonctionnement de l'euro implique une coordination des politiques économiques qui ne soit pas de façade. Lionel Jospin est intervenu dans ce sens, regrettant – de même que le président Santer – le *« caractère trop neutre »* des *« grandes orientations de politiques économiques »* adoptées la semaine passée par les Quinze. Ce document est supposé définir la stratégie macroéconomique à mettre en œuvre par l'Union et par chacun de ses Etats membres. Or les experts du comité monétaire, ainsi que ceux du comité de politique économique (composés de hauts fonctionnaires des Etats membres) avaient considérablement édulcoré le projet présenté par la Commission, lui ôtant tout intérêt opérationnel. Ils avaient notamment gommé les recommandations chiffrées pour chacun des pays, n'ayant comme seul souci que le document puisse être adopté sans difficulté.

Henri de Bresson et Philippe Lemaître

Les hésitations de Tokyo inquiètent les ministres des finances

Les ministres des finances des Quinze ont utilisé, lundi 15 juin à Cardiff, un ton de fermeté inhabituel – *« à la limite de l'ingérence »*, note un haut-fonctionnaire – pour enjoindre les Japonais *« de poursuivre les réformes structurelles et d'appliquer des mesures visant à renforcer le système financier pour rétablir la confiance des entreprises et des consommateurs »*.

A l'évidence, les Quinze, qui ont approuvé au moins formellement les décisions récemment prises à Moscou, s'inquiètent vivement des perpétuelles hésitations de Tokyo. *« Nous sommes inquiets, car, dans le passé, les autorités japonaises ne se sont pas montrées capables de prendre à temps les mesures appropriées, notamment pour restructurer le secteur financier. Nous espérons que, cette fois, ils arrêteront les dispositions nécessaires pour que les établissements financiers se redressent »*, a commenté Philippe Maystadt, le ministre belge des finances.

Aucune anicroche n'a troublé la cohabitation française

CARDIFF
de notre envoyé spécial

Ni allusion à des *« expérimentations hasardeuses »* ni querelle de prééminence : aucune anicroche n'a troublé la cohabitation française lors de la première journée du conseil européen de Cardiff lundi 15 juin. La France a parlé d'une seule voix et, pour la présentation des plans nationaux pour l'emploi, Jacques Chirac s'est bien gardé de planter des banderilles comme il l'avait fait à Luxembourg en novembre 1997 sur le projet de réduction de la durée du travail du gouvernement français. Après avoir fait de très brèves remarques sur les exposés introductifs de Jacques Santer et de Tony Blair, en insistant sur la nécessité pour les politiques économiques de prendre en compte l'emploi, M. Chirac, en tant que chef de la délégation française, a laissé Lionel Jospin présenter ses recommandations sur *« les grandes orientations des politiques économiques »*.

Dans son intervention, M. Jospin, qui avait participé à son arrivée, le 14 juin, à une réunion des chefs de gouvernement sociaux-démocrates, s'en est tenu lui-même à un registre qui ne pouvait que convenir à M. Chirac. Evitant toute allusion aux 35 heures, le premier ministre a plaidé pour la *« croissance la plus forte possible pour l'Europe »* en en faisant *« la première condition pour faire baisser durablement le chômage »*. *« Bien entendu*, a-t-il ajouté, dans un état d'esprit conforme au pacte de stabilité d'Amsterdam, *nous souscrivons totalement à l'objectif de réduction des déficits publics de manière à stabiliser la dette le plus vite possible et également à servir la croissance »*. Cerise sur le gâteau et, pour participer à ce que Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée, a appelé *« l'enthousiasme de toutes les délégations »* quant au rôle important des PME, M. Jospin a jugé que *« promouvoir l'innovation et l'envie d'entreprendre est un impératif si nous voulons élargir le potentiel de croissance de nos économies »*.

M. Jospin s'est félicité des impulsions données par les derniers conseils européens pour *« une réorientation du cours de la construction européenne autour de la croissance et de l'emploi »*.

HARMONISATION FISCALE

Evoquant les *« graves difficultés »* de l'Asie et les *« risques »* de la situation japonaise, le premier ministre y a vu un encouragement à faire de la zone euro *« une zone de croissance durable »* et à progresser *« sur la voie d'une coordination renforcée de nos politiques économiques dans le respect de leur caractère national »*. A cet égard, il a souhaité *« une combinaison harmonieuse »* entre la politique monétaire de la Banque centrale et les politiques économiques nationales. M. Jospin a aussi demandé une *« impulsion plus forte »* sur une harmonisation fiscale en envisageant sur ce point que les décisions puissent être prises à la majorité

Lors de son point de presse commun avec Manuel Valls, porte-parole de Matignon, Mme Colonna s'est réjouie des *« convergences »* entre les délégations sur l'emploi, en observant que *« la méthode de Luxembourg* [sur les plans d'action pour l'emploi] *est la bonne »*. Elle a souhaité que les conclusions de Cardiff soient *« équilibrées »* entre la poursuite d'une *« gestion rigoureuse »*, la réduction des déficits et les préoccupations en matière d'emploi. Rien qui n'ait l'air de chagriner le collaborateur du premier ministre, présent à ses côtés. Dans le débat sur l'avenir de l'Europe, M. Chirac a exercé pleinement ses prérogatives de chef de délégation mais, a précisé l'Elysée, *« tout le monde s'est exprimé »*.

Michel Noblecourt

هكذا من الأصل

Boris Eltsine a reçu Slobodan Milosevic à Moscou pour le convaincre de retirer ses troupes du Kosovo

Une « médiation » destinée à éviter une intervention militaire

Les présidents russe Boris Eltsine et yougoslave Slobodan Milosevic se sont entretenus pendant une heure, mardi 16 juin au Kremlin, lors d'une rencontre cruciale pour le règlement de la crise au Kosovo avant que les Occidentaux ne mettent à exécution leurs menaces contre Belgrade. Cette réunion s'est tenue au lendemain de l'opération aérienne organisée par l'OTAN au-dessus de l'Albanie et de la Macédoine.

LE PRÉSIDENT yougoslave Slobodan Milosevic est arrivé, lundi 15 juin à Moscou, pour une rencontre cruciale avec Boris Eltsine, après avoir été confronté à une démonstration de la puissance militaire occidentale avec un exercice aérien de l'OTAN autour du Kosovo. Lors d'un entretien prévu mardi au Kremlin, *« dernière occasion »* pour M. Milosevic d'éviter une intervention militaire, selon le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, le président russe doit essayer d'obtenir du chef de l'Etat yougoslave un arrêt des combats au Kosovo. Boris Eltsine a en effet promis à ses partenaires occidentaux d'user de son influence sur Belgrade pour mettre fin à l'effusion de sang qui a déjà fait plus de 300 morts dans la province serbe peuplée en majorité d'Albanais.

Le président russe, qui a réaffirmé son opposition à l'usage de la force pour sortir de la crise, devrait demander à son homologue yougoslave de retirer du Kosovo sa police spéciale. Belgrade s'y est refusé jusqu'à présent, rétorquant que cela équivaudrait à céder le pouvoir aux séparatistes albanais. Les autorités de Belgrade, a indiqué la radio officielle yougoslave, espèrent de leur côté que la Russie, alliée traditionnelle de la Serbie, confirmera son rejet du recours à la force dans le règlement de la crise. M. Milosevic mise pour sa part sur le droit de veto de la Russie aux Nations unies, si le Conseil de sécurité devait se prononcer sur le recours à la force.

Dans un appel à la communauté internationale, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a affirmé depuis Rome que *« toute la détermination manifestée pour empêcher une nouvelle Bosnie, tous nos espoirs d'un avenir de paix dans les Balkans seront cruellement déçus si nous permettons que le Kosovo devienne un nouveau terrain de massacre »*.

L'OTAN, qui n'en est pas encore au point de décider d'avoir recours à la force, a cependant organisé lundi le survol de l'Albanie et de la Macédoine par 80 avions de 13 pays, lors de l'opération « Faucon déterminé » destinée à montrer à Belgrade que l'Alliance est prête à d'autres actions plus musclées. Les avions de l'OTAN ont d'abord survolé l'Albanie. Après un premier passage à haute altitude qui permettait à peine de les discerner, ils sont revenus raser Tirana. Ils ont ensuite longé la frontière avec le Kosovo, avant de survoler la Macédoine, cette fois à haute altitude. Les manœuvres de l'OTAN, qualifiées de *« succès »* par M. Solana, ont suscité des protestations de la Russie.

« TRAVAILLER ENSEMBLE »

La violence au Kosovo, où l'armée yougoslave a annoncé lundi avoir *« liquidé »* cinq *« terroristes »* albanais près de la frontière avec l'Albanie, faisait pendant ce temps l'objet de contacts étroits entre Washington et Moscou, et de débats à Cardiff (Grande-Bretagne), où les Quinze étaient réunis en sommet. Dans un entretien téléphonique lundi soir, Boris Eltsine et le président américain Bill Clinton ont souligné l'importance de *« travailler ensemble »* pour tenter de faire fléchir Slobodan Milosevic.

A Cardiff, les Quinze ont mis en garde le président yougoslave contre la poursuite de la violence, dans une déclaration commune qui brandit la menace d'une intervention militaire. Cette déclaration évoque *« une série d'options, y compris celles qui pourraient nécessiter l'autorisation du Conseil de sécurité »*, dans une allusion à une intervention de l'OTAN.

Les Quinze réclament en outre le retrait des forces spéciales de sécurité serbes du Kosovo, l'envoi d'observateurs internationaux, le retour des réfugiés et personnes déplacées et la poursuite du dialogue politique entre dirigeants serbes et kosovars.

A Pristina, l'« Armée de libération du Kosovo » (UCK), organisation clandestine qui lutte pour l'indépendance de la province, s'est déclarée prête à négocier avec les autorités de Belgrade sous certaines conditions, notamment *« une fois que toutes les forces ennemies* [serbes] *seront retirées du Kosovo »*. – *(AFP.)*

Les ONG militent pour une cour internationale indépendante

ROME
de notre envoyée spéciale

Les organisations non gouvernementales (ONG) ont lancé l'offensive, lundi 15 juin, à Rome, dès l'ouverture de la conférence qui doit déboucher, au terme de cinq semaines de négociations, sur la création d'une cour criminelle internationale permanente (CCI). Pour elles, mieux vaudrait que la négociation échoue plutôt qu'elle accouche d'une instance judiciaire qui ne serait pas totalement indépendante du pouvoir politique. *« Nous ne voulons pas que cette négociation se conclue sur le plus petit dénominateur commun »*, a dit l'une des oratrices lors de la conférence de presse que donnaient lundi les ONG.

Pour mener plus efficacement campagne ces dernières années, en faveur de l'avènement d'une justice pénale internationale, ces ONG se sont regroupées en une « coalition » qui compte aujourd'hui 800 organisations et associations issues des quatre coins du monde. C'est grâce à elles, comme l'a rappelé le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, que le projet de doter la communauté internationale d'une cour pénale a pris corps. Ces organisations ont été associées, depuis le début, à la négociation. Elles ont pu assister, comme observateurs, à tous les travaux préparatoires, ont été associées par de nombreux gouvernements (dont celui de la France) à l'élaboration des contributions gouvernementales, et certaines sont représentées dans des délégations nationales.

CONTACT PERSONNALISÉ

Comme l'a dit, lundi, un autre des représentants de la coalition, *« c'est, dans une large mesure, de la mobilisation que dépendra l'issue de la conférence de Rome »*, et c'est en grande partie par les ONG que passe cette mobilisation. Elles ont déployé à Rome la grosse artillerie : représentation massive et contact personnalisé avec la presse. Le Parti radical transnational (auquel appartient Emma Bonino, ardente militante pour la cour et qui a largement contribué à ce que cette ultime négociation se tienne à Rome) a ouvert un site Internet et distribue des transistors qui diffusent tous les débats.

A ce stade, les divergences des ONG avec les gouvernements portent sur deux points essentiels : d'une part, elles récusent tout droit de veto du Conseil de sécurité de l'ONU qui pourrait faire obstacle à l'auto-saisine de la future cour et, d'autre part, elles rejettent l'idée qu'aucun Etat puisse s'opposer à ce que la cour se saisisse d'une affaire et elles ont contre elles, non seulement la France et les Etats-Unis, mais les pays non alignés qui pèsent par le nombre. La France s'est isolée dans les travaux préparatoires par rapport à tous ses partenaires qui font partie des Etats pilotes. Mais on sait qu'elle va évoluer et la vindicte des ONG, lundi, a été essentiellement dirigée contre les Etats-Unis. *« Le tribunal doit être créé, même sans les Etats-Unis »*, a dit l'un des intervenants, faisant allusion à la convention contre les mines antipersonnel qui a récemment été signée sans eux.

Claire Tréan

Chypre est menacée d'une partition définitive

NICOSIE
de notre envoyé spécial

L'éventuel déploiement de missiles russes antiaériens S-300 dans la partie grecque de Chypre contribue à accroître la tension entre Athènes et Ankara. Lundi 15 juin, les douanes turques ont arraisonné un cargo dans le détroit des Dardanelles au bord duquel ils ont trouvé des rampes de lancement dont ils jugeaient possible qu'elles fassent partie d'une batterie russe de missiles antiaériens destinée au gouvernement chypriote grec. Mais le navire a été libéré au bout de huit heures car sa cargaison était, en fait, destinée à l'Egypte.

La question des missiles, la revendication, à l'été 1996, de l'îlot d'Imia, le refus des Quinze de considérer la candidature de la Turquie lors du Conseil de Luxembourg en décembre 1997 et enfin l'ouverture de pourparlers avec les Chypriotes grecs en vue de la future adhésion de l'île à l'Union européenne : les relations entre Athènes et Ankara se sont sensiblement dégradées ces deux dernières années.

Certes, les chypriotes grecs parlent encore de réunification, mais y croient-ils vraiment ? Ne dit-on pas que dans le cadre des « mesures de confiance », ils n'ont pas fait preuve de diligence dans le dossier sur la réouverture de l'aéroport de Nicosie pour ne pas concurrencer celui de Larnaca, créé après l'invasion turque de 1974 ?

Sûrs de tenir le bon bout avec le début des négociations d'adhésion, les milieux gouvernementaux du sud se sont laissés griser par leur victoire diplomatique. Non seulement, ils vont ouvrir une base aérienne à Paphos (ouest de l'île) pour accueillir des chasseurs grecs en cas de conflit avec la Turquie mais ils persistent à défendre le bien-fondé de l'achat des S-300. *« La République de Chypre a le droit de s'armer pour défendre son territoire »*, disent-ils.

DOUBLE HUMILIATION

Iannis Cassoulidès, ministre chypriote grec des affaires étrangères, précise que le contrat avec Moscou relève d'une *« opération purement commerciale »*, balayant la thèse de la solidarité orthodoxe. Pour être sûr d'être entendu, il ajoute que la Russie était le seul pays qui a montré sa *« disponibilité à vendre du matériel du type de celui nécessaire à la défense du pays »*.

Le ministre, affirmant que les livraisons des S-300 se feront au plus tôt en octobre 1998, laisse entendre que son gouvernement pourrait *« revoir sa position »* si les Turcs acceptaient l'ouverture de pourparlers sur la démilitarisation de l'île, qui, avec 35 000 soldats de l'armée turque au nord et des forces de 14 000 hommes au sud, est la zone la plus militarisée au monde. Rauf Denktash, chef de la république turque du nord de Chypre (RTCN, reconnue par Ankara uniquement) ne croit pas à l'installation des missiles : *« Ils ne sont pas assez fous pour les installer. »*

Que semble loin le temps où Gustave Feissel, représentant des Nations unies à Chypre, disait que les *« mesures de confiance »* négociées entre Chypriotes grecs et turcs sous l'égide de son organisation en 1993 allaient permettre de trouver une solution politique à la partition de l'île ! A l'époque où Glafcos Cléridès, président de la République de Chypre, et M. Denktash, chef de la communauté turque, se rencontraient, explique M. Feissel, *« on se demandait où était le problème tant leurs relations semblaient amicales »*. Aujourd'hui, les propos de M. Denktash augurent mal de la perspective d'une solution politique pour l'île. Pour lui, deux conditions préludent à la reprise du dialogue : la reconnaissance de la RTCN et le retrait de la candidature de Chypre à l'UE.

Cette position fait l'unanimité au nord de la ligne de démarcation, à une exception près : celle d'Ali Talat, président du parti républicain turc, qui juge *« irréalistes »* les conditions posées par M. Denktash. Mais ce dernier n'en a cure tant il sait que son influence est grande depuis que Bülent Ecevit – premier ministre au moment de l'invasion du nord de Chypre en 1974 – est devenu vice-premier ministre du gouvernement d'Ankara.

Pour Sukrü Gürel, ministre turc des affaires européennes et de Chypre, proche de M. Ecevit, *« l'Union a perdu toute crédibilité en Turquie après Luxembourg »*. Même les pro-européens ont du mal à retrouver leur souffle après la double humiliation subie : la fin de non-recevoir pour l'adhésion de la Turquie à l'UE et l'accueil de Chypre. En attendant, les positions extrémistes dominent à Chypre. *« Parce que Cléridès et Denktash sont trop vieux et trop orientaux pour trouver une solution »*, affirme un professeur de sociologie de l'université de Nicosie. *« Parce qu'il faut commencer par mettre Cléridès, Denktash et Ecevit dans un sac et le jeter à la mer »*, surenchérit un journaliste d'Ankara.

Marcel Scotto

Poursuite des combats en Guinée-Bissau

BISSAU. Atteinte par un obus, l'ambassade des Etats-Unis à Bissau, dont tout le personnel venait d'être évacué, était en feu, lundi 15 juin. La chancellerie américaine est située non loin du complexe militaire de Bra où les rebelles continuent de tenir tête aux forces sénégalaises venues en aide aux troupes loyalistes bissau-guinéennes. Par mesure de sécurité, la plupart des chancelleries étrangères à Bissau ont décidé de rapatrier leur personnel, à l'exception des ambassades du Portugal et de France, où trois obus sont tombés lundi sans faire de blessés. La résidence de l'Union européenne a été détruite dans la matinée par un obus, mais son représentant se trouvait à l'ambassade de France. Il a été évacué à bord d'un aviso français, transportant 250 personnes. La situation apparaît de plus en plus chaotique dans la capitale bissau-guinéenne, soumise depuis une semaine à d'intenses combats entre les insurgés et les forces loyales au président Nino Vieira. – *(AFP.)*

Violentes émeutes dans trois villes d'Indonésie

DJAKARTA. Des émeutes ont éclaté, lundi 15 juin, dans trois villes de l'île de Java où des commerces, des bureaux et des lieux de culte ont été pillés. Selon la police, des manifestants mécontents que les étudiants refusent de les rejoindre ont pris d'assaut l'université de Tegal, à 300 km à l'est de Djakarta. Des voitures ont été incendiées ; des résidences privées, des banques, des stations d'essence et deux églises endommagées. A Cianjur, à 80 km au sud de Djakarta, 15 000 manifestants ont pris d'assaut le Parlement pour demander la démission du chef du district. Ils ont endommagé cinq magasins, une église et deux véhicules avant que l'armée ne rétablisse le calme. Dans une troisième localité, à Tuban, à 600 km à l'est de Djakarta, une manifestation de plusieurs milliers de personnes demandant la démission du chef du sous-district a dégénéré en attaques contre les biens de la communauté chinoise. Dix maisons ont été endommagées à coups de pierre. Les manifestations demandant la démission de responsables locaux accusés de corruption se multiplient depuis la chute du président Suharto le 21 mai. – *(AFP.)*

Ouverture d'une synagogue à Auschwitz

NEW YORK. Une synagogue et un centre culturel juif doivent ouvrir à Auschwitz d'ici la fin de l'année, ont annoncé, lundi 15 juin, les responsables de la *Auschwitz Jewish Center Foundation* à New York. Il s'agira des premiers signes de présence juive depuis la seconde guerre mondiale dans cette ville symbole de la Shoah. La synagogue a été récupérée par cette fondation en vertu d'une loi polonaise adoptée l'an dernier sur la restitution des anciens biens religieux juifs. Elle avait été nationalisée après la seconde guerre mondiale, puis reprise au début des années 90 par la municipalité, avant d'être restituée en mars. – *(AFP.)*

Le cardinal Etchegaray demande la fin de l'embargo contre l'Irak

VATICAN. Le cardinal Roger Etchegaray, président du Conseil pontifical Justice et Paix, a adressé, lundi 15 juin, un appel en faveur de la levée de l'embargo contre l'Irak, après une visite à Bagdad. *« L'embargo, par ses effets pervers et incontrôlables, est en train de détruire l'âme du peuple irakien qui voit désespérément son patrimoine culturel et moral se dilapider, son tissu social se décomposer. »* Le cardinal français, qui participait la semaine dernière à un congrès chrétien en Irak, s'est également rendu à Ur en Chaldée, *« où le pape Jean Paul II souhaiterait faire lui-même un pèlerinage sur la terre qui a vu naître Abraham »*. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTHIOPIE-ÉRYTHRÉE : malgré la suspension des frappes aériennes**, les armées d'Ethiopie et d'Erythrée ont continué, lundi 15 juin, à renforcer leurs positions. Aucun affrontement n'a été enregistré sur les trois fronts depuis le bombardement de la ville éthiopienne d'Adigrat le 11 juin. Malgré l'accalmie, les positions des deux parties n'ont pas évoluées. L'Ethiopie considère que seul le plan de paix américano-rwandais prévoyant un retrait des forces érythréennes des territoires occupés en Ethiopie est valable. L'Erythrée penche pour des négociations directes en présence d'une tierce partie. Lundi, les autorités éthiopiennes ont expulsé plus de 700 Erythréens *« indésirables sur le territoire éthiopien »*. – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : des pourparlers de paix inter-burundais** se sont ouverts, lundi 15 juin à Arusha, au nord de la Tanzanie, en présence de trois chefs d'Etat de la région des Grands Lacs et du président burundais Pierre Buyoya, pour tenter de mettre fin à une guerre civile qui dure depuis près de cinq ans. Les différentes parties en présence, gouvernement, opposition intérieure, opposition en exil et groupes rebelles armés ont envoyé des représentants pour des négociations qui se déroulent sous la médiation de l'ancien président tanzanien Julius Nyerere. – *(AFP.)*

■ **IRAK : la Maison Blanche a réagi avec prudence**, lundi 15 juin, aux déclarations du chef de la Commission spéciale de l'ONU (Unscom), Richard Butler, se félicitant de la *« coopération »* manifestée par l'Irak en matière de désarmement. *« Ce qui importe »* est de savoir *« quand et si »* les Irakiens démantèleront leurs armes de destruction massive comme l'exigent les Nations unies. *« Et c'est ce que nous allons attendre de voir »*, a déclaré Michael McCurry, le porte-parole présidentiel américain. – *(AFP.)*

■ **NORVÈGE : le gouvernement est intervenu**, lundi 15 juin, pour mettre fin à une grève dans le secteur public, suivie en particulier par les contrôleurs aériens, qui clouaient au sol les avions ainsi que les hélicoptères desservant les plateformes pétrolières de la mer du Nord. Près de six mille autres grévistes des secteurs de la santé et de l'éducation ont également été contraints à interrompre leur mouvement. Ils réclamaient une hausse de salaire. – *(Corresp.)*

Le débat sur l'arabisation provoque de nouveaux remous en Algérie

La loi sur la généralisation de la langue arabe doit entrer en vigueur le 5 juillet

Le débat sur l'arabisation refait surface en Algérie. A quelques semaines de l'application de la loi sur la généralisation de la langue arabe dans la vie publique, partisans et adversaires de cette mesure s'affrontent dans un climat passionnel. Difficile à mettre en œuvre, la réforme, qui doit entrer en vigueur le 5 juillet et qui avait été « gelée » par l'ex-président Boudiaf, touche aux racines de l'identité algérienne.

VOTÉ en 1991, « gelé » l'année suivante, remis au goût du jour le 21 décembre 1996, le nouveau texte sur l'arabisation complète prévoit qu'à compter du 5 juillet 1998, date anniversaire de l'indépendance, *« toutes les déclarations, interventions, conférences* [ainsi que] *toutes* [les] *émissions télévisées doivent être en langue arabe. Elles doivent être traduites en langue arabe lorsqu'elles sont en langues étrangères »* (article 17). Des amendes sont prévues pour *« quiconque signe un document rédigé dans une autre langue que la langue arabe, pendant ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions officielles »* (art. 32). Pour l'enseignement supérieur, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi a été repoussée à l'an 2 000.

Premier à relancer le débat, l'écrivain arabophone Tahar Ouettar a fait sensation en affirmant, voici peu dans les colonnes du *Matin*, que *« seuls les PDG utilisent encore la langue que nous a laissée la puissance coloniale »*. Et d'ajouter : *« Le français est la langue qu'on utilise pour s'adresser aux chiens »*. Puis est entré en scène Benamar Zerhouni, ancien ministre de la communication, chargé du dossier de l'arabisation dans l'actuel gouvernement, qui, fin mai, a attaqué frontalement la presse algérienne francophone. *« Cette presse, a-t-il lancé, n'a rien à voir avec le peuple algérien, sa culture et ses traditions, sauf le fait qu'elle est domiciliée à Alger* [...] *l'existence de cette presse francophone est en nette contradiction avec la Constitution. »*

La riposte n'a pas tardé. Onze journaux (dont trois d'expression arabe) ont transmis une déclaration au premier ministre, Ahmed Ouyahia, lui demandant une *« clarification »* après ces propos *« irresponsables »*.

Le gouvernement a pris ses distances vis-à-vis de M. Zerhouni – discrètement limogé depuis – mais le mal était fait. Tous ceux qui voient dans la date butoir du 5 juillet le début d'un *« maccarthysme linguistique »* sont tentés de dramatiser : *« On a froid dans le dos à la seule évocation du "jour d'après" »*, écrit *Le Matin*. *El Watan* évoque une possible *« chasse aux sorcières »*.

Les partis politiques proches des Kabyles ont saisi l'occasion pour s'en prendre au gouvernement. Un responsable du Front des forces socialistes (FFS) a affirmé qu'il *« s'honorerait à être le premier à violer cette loi scélérate »*. De son côté, Saïd Saadi, le leader du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), explique : *« On a un rituel à trois qui revient. Quand ce n'est pas la langue arabe, c'est l'Islam, sinon la guerre de libération. Voilà le carburant de la démagogie nationale depuis trente ans »*.

FEUILLETON DE L'ÉTÉ

Dans une Algérie où les débats de fond prennent vite une tournure passionnelle, M. Zerhouni fait désormais figure de *« héros de l'arabisation »* victime du *« lobby des francophones »*. Il peut compter sur de multiples soutiens d'un bout à l'autre de l'échiquier politique. Les députés du parti islamiste *« modéré »* Ennahda ont accusé ainsi la presse francophone de *« mener une campagne contre la langue arabe et l'Islam »* tandis que le bureau politique du Front de libération nationale (FLN), l'ancien parti unique, appelait à une stricte application de la loi sur l'arabisation. Même son de cloche du côté du Rassemblement national pour la démocratie (RND), le parti du président, *« Il faut prendre des mesures de contrôle pour veiller au respect de cette loi. Et il n'est pas question de tolérer les velléités de résistance à son application »*, a averti son secrétaire général, Mohamed-Tahar Benbaibèche.

Les organisations populaires proches du régime sont intervenues à leur tour dans ce qui est en train de devenir le feuilleton de l'été. Patron de la puissante fédération des *moudjahidines* (les anciens combattants) et membre de la direction du RND, Mohamed Cherif Abbas s'en est ainsi pris aux *« voix hostiles »*, à ceux qui veulent *« franciser cette nation et la jeter dans le camp de la francophonie »*.

Que va-t-il se passer le 5 juillet ? Les reports successifs de la loi n'ayant pas été mis à profit pour préparer le terrain, pagaille et cafouillage ne sont pas à exclure. *« Arabiser la comptabilité nationale est une gageure »*, a expliqué un expert dans les colonnes d'*El Watan*. Le président de la Chambre de commerce et d'industrie, Ali Habbour, a peut-être trouvé le mot juste : *« A chaque fois qu'on fera une correspondance* [en français], *on glissera dans l'enveloppe un chèque pour payer l'amende »*.

Jean-Pierre Tuquoi

La junte nigériane libère neuf prisonniers politiques

Le général Abdulsalam Abubakar fait un geste symbolique en direction de l'opposition et de la communauté internationale

UNE SEMAINE, jour pour jour, après le décès du président Sani Abacha, son successeur, le général Abdulsalam Abubakar, a fait un geste en direction de l'opposition et de la communauté internationale, très critique envers la dictature exercée par la junte militaire nigériane, en ordonnant, lundi 15 juin, la libération de neuf prisonniers d'opinion. Le général Olusegun Obasanjo est certainement le plus célèbre d'entre eux. Agé de soixante et un ans, il avait été le premier chef d'Etat militaire africain à remettre le pouvoir à un président civil, Shehu Shagari, démocratiquement élu en octobre 1979. Chef d'état-major et numéro deux de l'administration militaire du général Murtala Mohamed, Olusegun Obasanjo avait succédé à ce dernier à la suite de son assassinat lors du coup d'Etat manqué du 13 février 1976.

Après avoir tenu sa promesse et transmis les rênes de l'Etat à M. Shagari, le général Obasanjo avait pris sa retraite de l'armée et s'était retiré des affaires publiques, s'installant dans sa ferme à une soixantaine de kilomètres au nord de Lagos. Au lendemain de l'élection présidentielle du 12 juin 1993 – vraisemblablement remportée par le milliardaire yorouba, Moshood Abiola – annulée par le pouvoir militaire du général Ibrahim Babangida, la ferme d'Olusegun Obasanjo, était devenue un lieu de passage obligé où hommes politiques et chefs militaires venaient en consultation. Le général Obasanjo critiquait alors, de manière virulente, les militaires qui confisquent le pouvoir et s'y accrochent, contre le volonté du peuple, plaidant ouvertement pour l'avènement d'un pouvoir civil au Nigeria.

Le général Obasanjo avait été arrêté en 1995, la junte militaire voulant absolument faire croire qu'il était impliqué dans une tentative de putsch. Il avait été jugé par un tribunal spécial et condamné à la réclusion à vie. Sa peine avait été commuée en quinze années de prison, sous les pressions d'une communauté internationale choquée par sa condamnation. Il était, à l'époque, président du Forum des dirigeants africains, une association créée en 1988 et destinée à œuvrer à l'amélioration des performances des dirigeants en Afrique. Il avait auparavant assuré de multiples missions pour les Nations unies et le Commonwealth.

Christiane Anyanwu, directrice de l'hebdomadaire *The Sunday Magazine*, et le docteur Beko Ransome-Kuti, président de Campagne pour la démocratie, une organisation de défense des droits de l'homme, et jeune frère de feu le chanteur Fela, ont, eux aussi, été libérés. Ils avaient été condamnés à quinze années d'emprisonnement, pour leur implication supposée dans la tentative de putsch de mars 1995.

DÉTENUS SANS CHARGES

Les autres prisonniers élargis sont Alhadji Ibrahim Dasuki, ancien sultan de Sokoto, principale autorité religieuse du Nord, le chef Bola Ige, responsable de la Coalition démocratique nationale (Nadeco), un mouvement d'opposition au pouvoir militaire, le chef Olabiyi Durojayi, un autre dirigeant de la Nadeco, Frank Kokori, responsable du syndicat des employés du pétrole (Nupeng), Milton Dabibi, patron du Syndicat des cadres du secteur pétrolier (Pengassan) et Uwen Udoh, un politicien engagé dans les mouvements prodémocratiques. Ils étaient tous détenus sans charges depuis plusieurs années.

En revanche, la grande figure de l'opposition, Moshood Abiola, incarcéré pour s'être proclamé chef de l'Etat, quelques mois après sa victoire présumée dans l'élection présidentielle du 12 juin 1993, n'a pas été libéré.

Le communiqué de la présidence nigériane annonçant la libération des neuf opposants affirme que celle-ci a été décidée afin de *« faciliter le processus de reconstruction et de réconciliation nationales »* et d'assurer *« la réussite du programme de transition »* vers la démocratie. Ce programme, lancé en octobre 1995 par le général Sani Abacha, doit mener au transfert du pouvoir à un président civil démocratiquement élu au cours d'un scrutin prévu le 1er août. Au lendemain de son investiture le 8 juin, Abdulsalam Abubakar, s'était officiellement engagé à mener à son terme ce processus de démocratisation.

F. F.

Des vaches sud-coréennes pour Pyongyang

TOKYO
de notre correspondant

Pour la première fois depuis la guerre de Corée (1950-53) qui cimenta la partition de la péninsule sur le 38e parallèle, un convoi de cinquante camions a franchi, en direction du nord, mardi 16 juin, la ligne de démarcation à Panmunjon, le village où fut signé l'armistice.

Dernier stigmate de la guerre froide, la frontière entre les deux Corées est l'une des zones les plus militarisées de la planète. Les camions ont franchi la zone dite démilitarisée qui tient à distance les troupes du Nord (un million d'hommes) et du Sud, épaulées pour ces dernières par 38 000 soldats américains, pour se diriger vers l'autoroute en plaques de béton menant vers Pyongyang, désespérément déserte et destinée essentiellement à l'acheminement de troupes.

Pourtant, ce n'était pas une quelconque force d'invasion que transportaient, mardi, ces camions de marque Hyundai flambant neufs. Leurs passagers étaient 500 vaches destinées à quatre régions de Corée du Nord. A la tête du convoi, le patriarche de l'industrie sud-coréenne, Chung Ju-yung, fondateur et président honoraire du premier groupe coréen, Hyundai. Né dans le petit village de Ansan, sur la côte est, à une cinquantaine de kilomètres au nord de la zone démilitarisée, Chung Ju-yung offre ce bétail à ses compatriotes frappés par une pénurie alimentaire qui prend dans certaines régions des dimensions de famine. Son initiative est symbolique de l'ambition d'un homme qui, au soir de sa vie, veut rester au panthéon des héros nationaux non pas seulement comme le fondateur du plus grand conglomérat du pays, mais comme un artisan du processus de réconciliation entre les deux Corées. Elle l'est aussi de la politique de main tendue que mène désormais le Sud vis-à-vis du Nord sous l'impulsion de son président Kim Dae-jung.

De haute stature, le visage taillé à coups de serpe, vert en dépit de son âge (quatre-vingt-trois ans), Chung Ju-yung est la figure emblématique de cette race de patrons qui furent à l'origine de l'expansion de la Corée du Sud. Il fut l'homme des choix stratégiques les plus téméraires : la construction navale, l'acier, l'automobile. Manœuvre arrivé du Nord dans les années 30, livreur de sacs de riz puis garagiste, les mains dans le cambouis à réparer les camions de l'armée américaine après la guerre, il a relevé tous les défis.

Sa visite en Corée du Nord, où il se rendra dans son village natal et reprendra les négociations pour la construction d'un complexe touristique sur le mont Kumkang, est symptomatique du souci d'ouverture de Séoul en direction de Pyongyang. Elle a été autorisée dans le cadre des mesures de promotion de la coopération économique intercoréenne adoptées le 30 avril. Bien que pour l'instant dans l'impasse, le dialogue entre les gouvernements des deux pays a également repris. Récemment en visite à Washington, Kim Dae-jung s'est même fait l'avocat inattendu de Pyongyang auprès des Américains.

Bien que Pyongyang ait donné son accord à la visite de Chung Ju-yung, qui, avec ses camions de bétail, est le premier civil à entrer au Nord par Panmunjon sans escorte militaire, le régime a trop souvent soufflé le chaud et le froid pour que l'on puisse espérer une rapide amélioration des relations entre les deux pays. Du moins, existe-t-il désormais, de la part du Sud, une évidente bonne volonté.

Philippe Pons

En dépit de rébellions actives, l'Ouganda jouit d'une relative stabilité

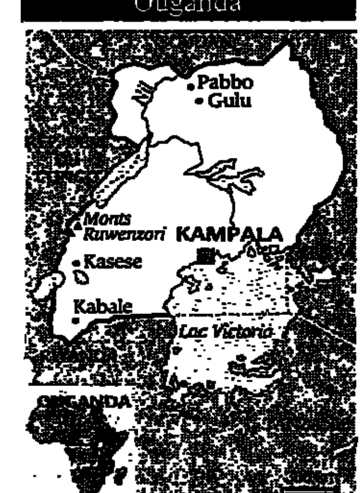
KAMPALA
de notre envoyé spécial

Certes, le pays est encore sous la pression de rébellions actives dans l'Ouest et le Nord. Mais en douze ans de pouvoir, Yoweri Museveni, a conduit l'Ouganda du chaos à une situation enviable, du moins à l'aune africaine. Idi Amin Dada, le dictateur imprévisible et sanguinaire, les deux régimes de Milton Obote et l'éphémère aventure militaire de Tito Okello sont à ranger au rayon des souvenirs. Yoweri Museveni a pris le pouvoir par la force en janvier 1986. Il a partiellement réussi à réconcilier le pays, à stabiliser la scène politique – en interdisant l'activité des partis – et à redresser une économie épuisée par les régimes prédateurs de ses prédécesseurs. Le bilan est globalement positif.

Considéré dès 1988 comme un bon élève par le FMI et la Banque mondiale, grâce à la mise en place d'une réforme audacieuse en 1987, l'Ouganda a renoué avec la croissance dès la fin des années 80, devenant pour certains *« un miracle africain »*. L'adhésion des anciens marxistes à l'économie de marché après la fin de la guerre froide et la progression constante des indicateurs (6,4 % de croissance moyenne au cours de la dernière décennie), ont permis à l'Ouganda d'obtenir, bon an, mal an, quelque 800 millions de dollars de la part des bailleurs de fonds occidentaux.

DES PARTIS DISCRÉDITÉS

Les Ougandais se sont doté d'une Constitution en 1995 prolongeant l'interdiction de l'activité politique et officialisant l'originalité d'un système décrit par le président lui-même comme *« une démocratie sans partis »*. Le texte stipule qu'un référendum sera organisé courant 1999 pour décider de l'introduction du multipartisme ou de la pérennité d'institutions qui privilégient le Mouvement de résistance nationale (NRM) de Yoweri Museveni, bien que cette formation politique n'ait pas le statut de parti unique. Entre-temps, le



chef de l'Etat a affronté le verdict des urnes en mai 1996, gagnant dans cette élection présidentielle – avec candidats, mais sans partis – une certaine légitimité.

Des élections législatives simultanées ont conduit au Parlement des députés sans étiquette, mais avec des convictions et des origines régionales et tribales. Les clivages au Parlement sont sinueux. Les débats sont parfois houleux. S'ils n'ont pas le droit d'agir, les partis politiques existent cependant. Mais ils sont discrédités et déliquescents. Yoweri Museveni jouit donc d'une situation rêvée. La panoplie d'« homme providentiel » n'est pas trop grande pour lui. Ceux qui se complaisent dans ce système personnalisé à l'extrême, qui en tirent avantage, trouvent même que le costume est taillé sur mesures.

Enfant chéri des Américains qui voient en lui le modèle du *« nouveau dirigeant africain »*, Yoweri Museveni – adoubé par Bill Clinton en mars – a acquis une stature régionale. Il a soutenu Paul Kagame dans sa conquête du Rwanda. Il a participé activement à l'éviction de Mobutu Sese Seko au Zaïre, contribuant militairement et matériellement à l'accession au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila. Il a dompté les mauvaises humeurs du président kényan, Daniel arap Moï, qu'il considère comme un dinosaure de la politique africaine. Il entretient, comme ses voisins, les frères ennemis érythréen et éthiopien, avec le soutien des Etats-Unis, un mouvement de guérilla soudanais opposé au pouvoir islamiste de Khartoum.

Tout irait donc pour le mieux en Ouganda si l'usure du système et des hommes en place ne commençait à se faire sentir. L'intégrité du président n'est pas en cause, mais son entourage et ses plus proches compagnons de route se sont outrancièrement enrichis au cours des douze dernières années. Une corruption galopante s'étale au grand jour, à tel point que plusieurs pays donateurs ont adressé une mise en garde à l'Ouganda. Des ministres, des hauts fonctionnaires sont mis en cause, mais aussi des officiers supérieurs qui détournent sans vergogne la solde de leurs soldats.

La réussite économique, pour spectaculaire qu'elle soit, reste relative. Le pays est l'un des plus pauvres du monde et les richesses ne sont pas redistribuées harmonieusement. L'essentiel de la manne va au sud du pays, la région originaire du président Museveni, tandis que le Nord se sent abandonné. Milton Obote, Amin Dada et Tito Okello, étaient originaires du Nord et du Nord-Ouest. Les parlementaires et les populations de ces régions défavorisées réclament un rééquilibrage.

RAIDS MEURTRIERS

Ce clivage régional n'est pas étranger à la présence de rébellions actives dans le Nord. Née sur les cendres d'un mouvement rebelle d'inspiration messianique, l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), de Joseph Kony, opère depuis 1986. Elle est basée dans le Sud du Soudan et soutenue par Khartoum. Au Nord-Ouest, le Front de la rive occidentale du Nil (WNBF) de Juma Oris, un ancien ministre des affaires étrangères de Idi Amin Dada, est en sommeil depuis un an. Ses combattants ont été tués, sont dispersés ou détenus dans les prisons ougandaises. Une partie d'entre eux a rejoint la LRA.

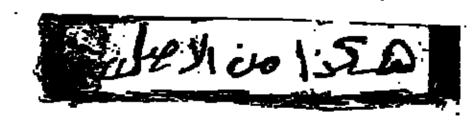
Le Front de salut national ougandais (UNRF) fondé par des fidèles du général Amin dada après son renversement en 1979 s'était assoupi à la fin des années 80 avant de donner naissance, en 1993, au WNBF qui lui même secrétait un diverticule en 1996 : le UNRF-II, toujours actif dans la région de Arua, avec quelques centaines d'hommes armés. L'ouest du pays est également touché par un mouvement de rébellion. L'Alliance des forces démocratiques (ADF) existe depuis plusieurs années. Le mouvement a été ravivé par la destruction des camps de réfugiés rwandais dans l'est du Zaïre en 1996. Des Hutus rwandais, anciens militaires ou miliciens interahamwes, en compagnie d'anciens soldats zaïrois du maréchal Mobutu ont rejoint les rebelles ougandais de l'ADF. Ils se sont repliés dans le massif du Ruwenzori, au Nord de Kasese, d'où ils lancent des raids meurtriers sur les localités avoisinantes.

La tentation de Khartoum d'œuvrer au rapprochement de ces mouvements ne semble pas avoir abouti. Ils ne donnent pas l'impression de coordonner leurs actions. Aucun d'entre eux n'est en mesure de renverser le régime ni de conquérir une frange du territoire ougandais. Mais ils obligent le gouvernement à consacrer plus de 20 % du budget à la défense, au détriment de la santé, de l'éducation et du développement des régions défavorisées.

Frédéric Fritscher

Edouard Balladur





هكذا من الأصل

DROITE En lançant, le 14 juin, l'idée d'un débat sur la « préférence nationale » – la discrimination entre Français et résidents étrangers réclamée par l'extrême droite –, Edouard Balladur a voulu mettre en avant ce qui lui paraît être un thème essentiel d'opposition de la droite vis-à-vis de la gauche. Son initiative suscite l'embarras à droite, mais elle n'y est dénoncée radicalement que par François Bayrou, président de Force démocrate. ● LE LANGAGE de la droite sur le Front national a évolué, depuis dix ans, des « valeurs communes » à la « dédiabolisation », en passant par le refus d'un « piège ». ● DANS LE PATRONAT, la prise de position d'Ambroise Roux en faveur d'une alliance de la droite avec le Front national n'a pas empêché l'ancien PDG de l'ex-Compagnie générale d'électricité d'être confirmé à la présidence de l'Association française des entreprises privées.

Edouard Balladur rompt le « cordon sanitaire » autour du FN

La proposition de l'ancien premier ministre de créer une commission, ouverte à l'extrême droite, pour débattre de la « préférence nationale » va à l'encontre de la ligne officielle de L'Alliance refusant de considérer le parti de Jean-Marie Le Pen comme un partenaire de l'opposition

CE N'ÉTAIT PAS une maladresse, ni une gaffe, ni même un dérapage. En proposant, dimanche 14 juin, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », de créer une commission, ouverte au Front national, afin de débattre de la possibilité ou non de réserver certaines prestations sociales aux seuls nationaux, Edouard Balladur a voulu relancer un sujet dont il connaît parfaitement les implications politiques.

Depuis plusieurs mois, M. Balladur réfléchit, en effet, aux thèmes susceptibles de lui redonner une audience au sein de la droite. Et la « préférence nationale », thème-phare du discours du Front national, est de ceux-là. Aux yeux de l'ancien premier ministre, le sujet n'est pas nouveau. Déjà, avant les législatives de 1986, M. Balladur avait fait inscrire dans le programme de l'opposition que *« les allocations familiales seront réservées aux nationaux »*. En 1990, dans son livre *Douze lettres aux Français trop tranquilles* (Fayard), il avait repris le même thème. S'il le relance aujourd'hui, c'est parce qu'il fait l'analyse que l'électorat de droite est en déshérence et qu'il y a donc quelque chose de plus à jouer.

Avant de lancer son idée, l'ancien premier ministre a consulté quelques députés, des juristes et, surtout, compulsé des sondages. Paradoxalement, le sondage de la Sofres publié par *Le Figaro-Magazine* du 13 juin (*Le Monde* daté 14-15 juin) a achevé de le convaincre que la position sur la nationalité et l'immigration est à la base du clivage gauche-droite. L'enquête montre pourtant qu'une majorité de Français s'oppose à toute discrimination des étrangers en matière d'emploi ou d'attribution de logement. M. Balladur n'y a vu qu'une chose, selon ses proches : *« l'extraordinaire déchirement de l'électorat de droite sur le sujet »*. En somme, il existerait, selon eux, un socle d'un tiers des Français en faveur de la préférence nationale, soit deux fois plus que l'électorat du FN. Autant dire, ajoutent-ils, une part importante de l'électorat de la droite.

M. Balladur a donc lancé son propos comme un ballon d'essai, certain que le débat sur la « préférence nationale » n'est plus un tabou au sein de la droite. Le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, a ainsi plusieurs fois expliqué que, même s'il rejette cette discrimination *« antilibérale »*, celle-ci est du *« domaine de la discussion »*. Et, sur ce point, les réactions d'élus RPR et UDF allaient toutes, lundi, dans ce sens : sur le principe même de la préférence nationale, il est clair que le verrou a sauté à droite. *« Cela me choque d'autant moins que l'on discute tranquillement de la préférence nationale qu'elle existe dans la fonction publique »*, expliquait au *Monde* (du 16 juin) Nicolas Sarkozy.



Seul François Bayrou a eu des mots sévères pour l'ancien premier ministre en déclarant, dans *Libération* de mardi, que ses propositions sont *« suicidaires »*. *« Il n'est jamais bon de débattre sur le terrain de l'adversaire*, a expliqué le président de Force démocrate. *Si le FN choisit le terrain, il gagne. Le seul fait d'ouvrir un débat est une consécration. Cela donne à des thèmes de propagande démagogique le statut de respectabilité qui leur manque. La seule clé d'avenir, pour la droite, c'est notre force morale. »*

UN « PROGRÈS » POUR M. MÉGRET

Si les propos de M. Balladur ont plongé la droite dans l'embarras, ce n'est donc pas sur une divergence éthique ou idéologique, mais bien parce qu'ils viennent contredire la stratégie de résistance au FN mise difficilement en place par les dirigeants du RPR et de l'UDF au moment des régionales. L'entourage de Charles Millon ne s'y est pas trompé, s'engouffrant aussitôt dans la brèche. Déjà, lors d'une convention nationale de son mouvement La Droite, le 6 juin, M. Millon avait déclaré que l'on peut *« calmement »* discuter du sujet.

Devant cette difficulté, le RPR a tenu à rappeler que la position de M. Balladur est *« personnelle »*. Car Philippe Séguin, comme M. Sarkozy, n'a pas apprécié que l'ancien premier ministre ouvre sa *« commission de réflexion »* au Front national, brisant ainsi la stratégie du cordon sanitaire face à l'extrême droite : *« On ne peut pas discuter avec le FN au sein d'une commission alors que nous avons refusé de gouverner avec eux les régions »*, expliquait, lundi, un dirigeant du RPR.

L'entourage de M. Balladur tentait donc, depuis lundi, d'atténuer la *« proposition »* de l'ancien premier ministre en affirmant qu'il était favorable à ce qu'une commission sur la préférence nationale *« entende »* des représentants du FN, et non pas qu'elle *« comprenne »* des membres du parti de Jean-Marie Le Pen. Il n'empêche : M. Balladur a été le seul premier ministre à recevoir à plusieurs reprises M. Le Pen lors de consultations de l'ensemble des formations politiques. Bruno Mégret ne s'y est pas trompé, qualifiant les propos de M. Balladur de *« très grand progrès »* aux yeux du Front national, dont les idées, estime le délégué général, *« avancent à grand pas »*.

Raphaëlle Bacqué

Droite et Front national : le diable est dans les mots

DEPUIS QUINZE ANS, le Front national fait débat à droite. Depuis quinze ans aussi, les termes de ce débat se sont progressivement transformés. Les mots, la problématique ont changé et, inévitablement, les frontières se sont déplacées, jusqu'à permettre aujourd'hui à un ancien premier ministre, ancien candidat à l'élection présidentielle, de proposer la création d'une commission, ouverte aux représentants du Front national, chargée de débattre du thème qui est au coeur de l'idéologie frontiste : la « préférence nationale ».

● **Les valeurs.** Ce fut le premier sujet de polémique, notamment lancé par Charles Pasqua lorsque, en mai 1988, alors ministre de l'intérieur, il avait déclaré que, *« sur l'essentiel, le Front national se réclame des mêmes préoccupations, des mêmes valeurs que la majorité »*. Deux ans plus tard, en mai 1990, Jacques Chirac clôt officiellement cette querelle en affirmant, à propos de Jean-Marie Le Pen : *« Il est grand temps que les Français se rendent compte que cet homme est dangereux pour l'unité nationale, pour les valeurs chrétiennes et humanistes. »*

● **« Front républicain ».** Le débat se concentre ensuite sur la stratégie électorale. Durant des années, la droite hésite sur cette question. L'idée qu'à l'occasion du second tour d'une élection un « front républicain » doit, si nécessaire, se constituer entre la droite et la gauche pour faire échec à un candidat du Front national apparaît à la fin des années 80. En juin 1990, Alain Carignon, alors maire (RPR) de Grenoble, est *« mis en congé »* de son parti après avoir appelé à voter, au second tour, pour le candidat socialiste arrivé en tête devant le Front national dans une cantonale partielle à Villeurbanne, dans le Rhône.

Au front républicain, le RPR préfère la stratégie « ni FN ni PS ». Il se démarque en cela de certains membres de l'UDF qui, comme François Léotard, tout en ne *« souhaitant pas de front républicain »* généralisé, refusent de *« mettre »* électoralement gauche et Front national *« sur le même plan »*. Mais le front républicain perd, au fil des années, de ses adeptes, au motif qu'il entretient les électeurs dans l'idée que plus rien de fondamental ne sépare droite et gauche. Lors de la récente élection législative partielle de Toulon, Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, a affirmé que l'élection d'un député du Front national ou d'un socialiste, *« c'est bonnet blanc et blanc bonnet »*.

● **Piège.** La critique du Front républicain s'accompagne de la dénonciation d'un « piège » tendu à la droite par François Mitterrand et la gauche. C'est cette analyse qui conduit Philippe Séguin, président du RPR, à annoncer, avant les élections régionales, que si, dans un conseil régional, le Front national bénéficiait d'une majorité relative, le RPR ne lui ferait pas barrage : *« Si cela devait malheureusement arriver, les socialistes ne devraient s'en prendre qu'à eux-mêmes. Car, enfin, la manipulation est d'une grossièreté invraisemblable ! »*, avait déclaré M. Séguin (*Le Monde* du 10 décembre 1997). *« Le piège du Front national imaginé par François Mitterrand a parfaitement fonctionné. Il s'est refermé sur l'opposition »*, a, pour sa part, estimé M. Madelin après l'élection des présidents de régions.

● **Diabolisation-dédiabolisation.** C'est Alain Madelin, le premier, qui, depuis au moins deux ans, dénonce les méfaits de la *« stratégie de la diabolisation »* du parti d'extrême droite. *« Les grandes croisades médiatiques, tous unis de la gauche à la droite et contre le FN, cela ne marche pas »*, affirmait M. Madelin en juin 1996. Au nom de la distinction entre les dirigeants et les électeurs du Front national, M. Séguin avait développé ce thème lors des assises qui l'ont élu à la présidence du RPR, en juillet 1997, avant que la ligne du mouvement gaulliste ne soit résumée par le slogan : *« Ni alliance ni diabolisation. » « Nos militants rejettent toute alliance avec le Front national. Pour autant, ils n'acceptent pas la mise à l'index de ses électeurs »*, expliquait-il en décembre 1997. A l'inverse, pour M. Léotard, *« le Front national se diabolise lui-même »*.

● **Le « cercle de l'inacceptable ».** L'expression est de M. Madelin. Le président de Démocratie libérale propose de distinguer, au Front national, ce qui s'inscrit dans le *« cercle de l'inacceptable »* et qui relève *« de l'antisémitisme et du racisme »*, et son corollaire, ce qui peut être *« discuté »*. Comme la préférence nationale, expliquait M. Madelin lors de la convention de son parti, le 16 mai.

Cécile Chambraud

Ambroise Roux confirmé à la présidence de l'AFEP

SANS CONTESTATION ni vague apparente, Ambroise Roux, président du conseil de surveillance du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), a été confirmé récemment à la présidence de l'Association française des entreprises privées (AFEP). C'est ce qu'indique une source interne au groupe Axa, dont le PDG, Claude Bébéar, figure parmi les membres éminents du club de très grands patrons fondé il y a quinze ans par M. Roux.

Ambroise Roux, homme d'influence s'il en est, « papy parrain » des patrons français, ancienne éminence grise de Georges Pompidou, ami d'Edouard Balladur, jadis interlocuteur écouté de François Mitterrand, avait pourtant suscité une vive émotion chez certains membres de l'AFEP, le 3 mars. L'ancien PDG de la Compagnie générale d'électricité (CGE), livrant alors l'une de ses traditionnelles analyses politiques, avait estimé, aux dires de plusieurs participants, que le salut de la droite passe par des accords avec un Front national rendu plus respectable par la montée en puissance de Bruno Mégret (*Le Monde* du 10 mars).

Ainsi avait-il laissé entendre qu'il n'était pas convaincu par les positions des dirigeants nationaux du RPR et de l'UDF qui s'étaient déclarés hostiles à toute alliance avec le parti de Jean-Marie Le Pen. Choqués, plusieurs grands patrons souhaitaient alors, en privé, la démission du président de leur association, même si d'autres n'y voyaient qu'une analyse « objective » de la situation, à laquelle il n'y avait pas grand-chose à redire.

Est-ce parce que le « pape » du capitalisme français a démenti *« de la façon la plus catégorique »*, dans un communiqué adressé à la seule Agence France-Presse, avoir tenu de tels propos ? Est-ce parce que, comme le met en scène Christine Clerc, du *Figaro*, dans le troisième tome de son *Journal intime de Jacques Chirac* (Albin Michel), la conviction qui a prévalu à l'Elysée a été celle d'un complot fomenté pour atteindre, *via* Ambroise Roux, François Pinault, l'homme d'affaires proche de Jacques Chirac et donc, par un ultime jeu de dominos, la présidence de la République ? En tout cas, les milieux d'affaires, qui doivent tant à « Ambroise », sont rentrés dans le rang, et les indignations du moment ont, apparemment, succombé à l'usure du temps.

Caroline Monnot



La médecine de ville ne respecte pas les objectifs de dépenses de santé

Le gouvernement va intervenir dans la gestion de l'assurance-maladie

Les chiffres de l'assurance-maladie pour les quatre premiers mois de l'année, rendus publics lundi 15 juin, confirment qu'avec 3,8 % d'augmentation par rapport à la même période de 1997 pour les honoraires et 3,6 % pour les prescriptions les dépenses de médecine de ville vont dépasser l'objectif de 1,8 % prévu pour 1998.

LE SYSTÈME de maîtrise des *dépenses de santé, mis en place* dans le cadre de la réforme de la Sécurité sociale par Alain Juppé, ne résiste pas au temps, et la branche maladie est repartie de plus belle dans la spirale du déficit. En avril, ses dépenses ont encore enregistré une forte hausse : plus 0,5 % (hors hospitalisation), a annoncé, lundi 15 juin, la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Comparé aux quatre premiers mois de 1997, le compteur des dépenses affiche plus 6 %. *« La conjoncture est marquée par un alourdissement des dépenses maladie »*, constate, laconiquement, la CNAMTS dans un communiqué.

A ce rythme de hausse, il semble improbable que l'objectif du gouvernement – contenir le déficit de la branche à 4,9 milliards de francs en 1998, contre 13,9 milliards de francs en 1997 – soit réalisable. Pour y parvenir, il avait limité l'augmentation à 2,2 %.

La médecine de ville se laisse particulièrement aller : entre les *quatre premiers mois de 1997 et la* même période de 1998, les dépenses des médecins libéraux (généralistes et spécialistes) ont progressé de 3,8 % pour les honoraires et de 3,6 % pour les prescriptions. *Or, la loi de financement* de la Sécurité sociale, votée à l'automne 1997, prévoyait que les dépenses de médecine de ville ne devaient pas croître de plus de 1,8 % en 1998, sous peine de reversement d'honoraires. Cette clause fait partie des deux conventions prévues dans le cadre du plan de réforme de la Sécurité sociale.

Le commissaire du gouvernement du Conseil d'Etat a plaidé, lundi, en faveur de l'annulation de la convention des médecins spécialistes avec les caisses d'assurance-maladie, estimant que son unique signataire, l'Union collégiale des chirurgiens et spécialistes français (UCCSF), n'était pas représentatif de la profession en 1996. Le Conseil d'Etat doit rendre son arrêt sous une dizaine de jours. La convention des généralistes, qui a fait également l'objet de recours, devrait aussi être examinée par le Conseil d'Etat avant la fin du mois de juin.

L'éventuelle annulation de ces deux conventions obligerait la *CNAMTS, le gouvernement et les* syndicats de médecins à remettre sur le métier la maîtrise des dépenses de santé. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, répète, depuis un an, que le système imaginé par la réforme Juppé est *« coercitif »* et que, passés les premiers mois de son application, il se révèle totalement inefficace.

STOPPER LA DÉRIVE

Les mauvais chiffres des dépenses – hausse qualifiée de *« drame »* par la CFTC – et la menace qui pèse sur le devenir des *conventions avec les médecins* interviennent dans un contexte difficile pour la CNAMTS, dont le président, Jean-Marie Spaeth (CFDT), est affaibli après la démission de son directeur, Bertrand Fragonard. M. Spaeth avait profité de cette démission pour réclamer, avec l'appui du représentant du CNPF à la CNAMTS, Georges Jollès, plus d'autonomie dans la gestion la caisse, et que son successeur soit désigné par le conseil d'administration. Cette demande a provoqué le courroux de Mme Aubry : la ministre a sèchement rappelé qu'il revient au conseil des ministres de désigner le directeur de la CNAMTS (*Le Monde* du 11 juin).

La désignation du successeur de M. Fragonard – un haut fonctionnaire qui, selon les souhaits de Mme Aubry, devra pleinement remplir son rôle – devrait intervenir prochainement. Avant la fin juin devraient aussi être rendues publiques les conclusions des groupes de travail pilotés par François Stasse, ancien directeur général de l'Assistance publique de Paris. Il a été chargé par le gouvernement de réfléchir sur de nouveaux modes de rémunération des médecins et de nouveaux outils pour freiner les dépenses médicales. La dérive inquiétante des comptes contraint le gouvernement à intervenir en urgence.

Bruno Caussé

La convention des spécialistes contestée

Les caisses d'assurance-maladie avait signé, en mars 1997, deux conventions médicales, l'une pour les 60 000 généralistes, avec le syndicat MG-France, majoritaire dans ce secteur, et l'autre, pour les 50 000 spécialistes, avec l'Union collégiale des chirurgiens et spécialistes français (UCCSF). Plusieurs syndicats, dont la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), avaient introduit des recours contestant la représentativité de l'UCCSF.

Dans ses conclusions, remises lundi 15 juin, le commissaire du gouvernement du Conseil d'Etat estime que l'UCCSF disposait en 1996, avec 934 cotisants répertoriés, d'*« un nombre d'adhérents trop faible »* pour pouvoir être considérée comme représentative. La décision du gouvernement d'Alain Juppé d'accorder la représentativité à l'UCCSF avait permis aux caisses de conclure une convention pour les spécialistes, face au blocage des négociations avec les autres syndicats concernés.

Jean-Pierre Brard propose d'exposer les œuvres d'art exonérées d'impôt

Le député (apparenté communiste) de Seine-Saint-Denis estime que les propriétaires doivent une compensation au public en contrepartie d'une fiscalité avantageuse

EN RECOMMANDANT d'élargir l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), tout en abaissant les taux d'imposition (*Le Monde* du 16 juin), le Conseil des impôts a relancé une question qui divise la gauche depuis plus d'une *décennie : faut-il, oui ou non,* taxer les entreprises ? Sur-le-champ, le patronat a dit son inquiétude *(lire ci-contre)*, tandis que *L'Humanité*, mardi, fait part de son approbation, réclamant *« une augmentation substantielle de l'ISF »*.

Cette polémique qui commence n'est pourtant pas la seule. Une autre risque de prendre de l'ampleur, qui a trait au statut fiscal des œuvres d'art. Une polémique tout aussi classique ? Pas tout à fait. Député (apparenté communiste) de Seine-Saint-Denis et maire de Montreuil, Jean-Pierre Brard a soufflé au gouvernement une proposition originale, qui renouvelle les termes du débat. Il s'agirait d'intégrer les œuvres d'art dans l'assiette de l'ISF, sauf dans le cas où leur propriétaire accepterait de les exposer au public.

Jusqu'à présent, deux thèses étaient en présence. La première faisait observer qu'une taxation risquerait d'avoir de graves conséquences pour la France, poussant à l'évasion hors de l'Hexagone de nombreuses œuvres d'art. C'est cette crainte, officiellement, qui a conduit les socialistes, d'abord en 1982, lors de la création de l'impôt *sur la fortune, puis en 1988, lors* de son rétablissement, d'exclure les biens culturels du champ de l'impôt. En prévision de la réforme fiscale qui doit intervenir en 1999, le ministère de la culture défend actuellement, en coulisse, cet argument.

« PATRIMOINE COMMUN »

Une seconde thèse veut qu'un tel choix conduit à exonérer quelques très grosses fortunes et qu'il convient donc de réintégrer les œuvres d'art dans l'assiette de l'impôt. C'est, à peu de choses près, la position que défend, à son tour, le Conseil des impôts, en suggérant que ces biens puissent être pris en compte dans le « forfait immobilier », en vigueur pour les meubles « meublants » et qui permet aux contribuables de ne pas évaluer ces biens pour plus de 5 % de la valeur globale de leur patrimoine.

L'idée de M. Brard, elle, s'écarte des sentiers battus. Le député apparenté communiste suggère, en effet, comme il l'a expliqué au *Monde*, que les œuvres d'art soient intégrées dans l'assiette de l'impôt, quand leur valeur dépasse un plafond qui pourrait être fixé à *« un million de francs »*. Mais une exception forte pourrait être prévue : les contribuables qui accepteraient *« d'exposer au public les œuvres qu'ils possèdent, par exemple pendant une période de six semaines par an »*, n'auraient pas à les prendre en compte dans leur déclaration de patrimoine et ne seraient donc pas imposés à ce titre. Pour M. Brard, ceux qui accepteraient ce dispositif seraient ainsi fiscalement récompensés d'avoir compris que, si ces œuvres sont leur *« propriété privée »*, elles n'en font pas moins partie d'un *« patrimoine commun »*.

Avantages de la mesure, selon son promoteur : elle permettrait d'éviter toute fuite vers l'étranger. Par surcroît, *« elle serait lisible pour l'opinion car sa légitimité s'entend rien qu'à l'énoncé »*, condition indispensable pour qu'une réforme fiscale réussisse.

La proposition n'est pas nouvelle. Déjà, lors du second septennat de François Mitterrand, le député avait déposé une proposition de loi en ce sens sur le bureau de l'Assemblée nationale. Il raconte *même qu'un jour le ministre de la* culture de l'époque, Jack Lang, était venu le voir à son banc pour lui confier : *« Je suis d'accord avec vous. »* Avant d'ajouter, sur le ton de la connivence : *« Mais "il" ne veut pas. »* « Il », c'était, évidemment, le chef de l'Etat...

Depuis, pourtant, l'idée semble avoir fait du chemin. M. Brard vient récemment d'exposer sa suggestion à Christian Sautter et, selon lui, le secrétaire d'Etat au budget lui a prêté une oreille attentive. *« Il s'est montré très intéressé »*, assure-t-il.

Laurent Mauduit

« Pire que les 35 heures »

Le CNPF a très mal accueilli le rapport du Conseil des impôts recommandant une intégration des biens professionnels dans l'assiette de l'ISF (*Le Monde* du 16 juin). Son président, Ernest-Antoine Seillière, a affirmé, lundi 15 juin, dans une déclaration à l'AFP, que, si le gouvernement *« donnait suite à cette suggestion, cela créerait auprès des entrepreneurs, notamment auprès des entrepreneurs de terrain petits et moyens, des réactions qui seraient probablement pires que celles provoquées par les 35 heures ». « Nous avons déjà des droits de transmission, des droits sur les plus-values et sur la détention du capital, qui sont en cumulé les plus forts d'Europe. Tout élargissement aurait des conséquences économiques néfastes »*, a-t-il affirmé. M. Seillière critique vivement ce *« rapport exclusivement administratif, émanant de gens qui ignorent tout de l'entreprise et qui, sans avoir consulté quiconque, se permettent de recommander une extension de l'ISF aux instruments de travail »*.

Une incursion de chômeurs dans la chasse aux mauvais payeurs

LES MANIFESTANTS qui ont envahi, le 8 juin, les locaux de Credirec, une société privée se chargeant de recouvrer les impayés de la RATP, d'American Express, de Sofinco (*Le Monde* du 9 juin), ont découvert des fiches internes pour le moins étonnantes. Ces notes, manuscrites, donnent aux employés de la société des conseils pour obtenir des renseignements confidentiels sur les débiteurs. Il s'agit de localiser les mauvais payeurs, mais aussi de cerner au plus près leurs revenus et ceux de leurs conjoints ou concubins.

La priorité étant d'obtenir confirmation de l'adresse du *« client »*, ces notes recommandent d'*« aller au plus simple »*, à savoir l'annuaire et le Minitel. Si ces investigations rudimentaires ne donnent rien, la marche à suivre, telle qu'elle est décrite dans ces documents, stipule qu'il faut *« interroger un organisme »* (caisse d'assurance maladie, caisse d'allocations familiales, EDF, Poste, ANPE, Assedic, centre des impôts), puis *« obtenir confirmation »* d'un second.

Le hic, c'est que ces organismes ne sont pas habilités à fournir de tels renseignements. Les fiches donnent donc des « trucs ». Si l'on doit interroger les Assedic, est-il écrit, *« se faire passer pour les Assedic Lille Centre 49 »*, *« donner le nom, le prénom, la date de naissance »*, *« obtenir l'adresse, ce qu'il perçoit et son numéro de téléphone »*. Et, s'il faut se justifier, *« dire qu'il s'agit d'un problème de trop-perçu »*. Pour la Caisse nationale d'assurance-maladie, il est suggéré de se faire passer pour une caisse d'allocations familiales et d'expliquer que l'assuré *« a fait une demande de RMI et qu'on n'a pas son numéro de Sécurité sociale »*.

« AUCUN DOCUMENT OFFICIEL »

Quand il s'agit d'interroger une caisse d'allocations familiales, il est recommandé de se réclamer *« d'une autre CAF »*, en arguant que la personne invoquée a fait, là aussi, une demande de RMI, mais qu'il *« s'agit de vérifier qu* [elle] *ne fraude pas »*. A la rubrique « banque », on trouve indiqué : *« se faire passer pour Sofinco ou American Express »*, ou, si le débiteur est aux CCP, pour *« un centre d'impôts »*. Là, il s'agit d'obtenir, entre autres, *« si compte joint »*, le *« nom du concubin »*. Puisque rien n'est écarté dans ces investigations, il est également conseillé de téléphoner à l'employeur du débiteur en se faisant passer, là encore, pour un centre des impôts. Sont fournies quelques formules clés en main, rapidement utilisables au téléphone et qui mettent en scène un inusable *« M. Petit »*.

Interrogée, la direction générale de Credirec indique ne pas avoir connaissance de l'existence de telles fiches. *« Il n'y aucun document officiel de ce type »*, affirme-t-elle, suggérant que les notes trouvées *« ont très bien pu être apportées sur place par les manifestants »*.

Caroline Monnot

Trois élections cantonales partielles

ARDENNES
Canton de Mézières-est (premier tour)
I., 9 317 ; V., 2 194 ; A., 76,45 % ; E., 2 151.
Claudine Ledoux, PS,d., 916 (42,58 %) ; Patrick Tassin, PCF, 434 (20,17 %) ; Philippe Fesneau, FN, 393 (18,27 %) ; Else Joseph, UDF, 269 (12,50 %) ; Philippe Gérard, Verts, 75 (3,48 %) ; Michelle Daval, div., 64 (2,97 %)... *BALLOTTAGE.*

[Mme Ledoux (PS), députée, est arrivée nettement en tête dans ce scrutin partiel organisé à la suite du décès de Lucien Bauchart (PS). La secrétaire fédérale du PS pourrait même se retrouver seule candidate au second tour, si le candidat communiste, Patrick Tassin, se désiste en sa faveur. En revanche, le candidat d'extrême droite, Philippe Fesneau, n'a pas franchi la barre de 10 % des inscrits nécessaire pour se maintenir au second tour.

20 mars 1994 : I., 9 279 ; V., 4 788 ; A., 48,40 % ; E., 4 589 ; Lucien Bauchart, PS, 1 657 (36,10 %) ; Pierre Cordier, RPR, 861 (18,76 %) ; Patrick Tassin, PCF, 682 (14,86 %) ; Patricia Dierckens, FN, 658 (14,33 %) ; Christophe Vaucois, UDF-CDS, 381 (8,30 %) ; Elisabeth Bonillo, Verts, 350 (7,62 %).]

SARTHE
canton de Saint-Calais (premier tour)
I., 8 053 ; V., 4 814 ; A., 40,22 % ; E., 4 714.
Michel Letellier, div. g., m. de Saint-Calais, 2 592 (54,98 %)... *ÉLU*
François Marchand, div. d.-sout. UDF, 1 323 (28,06 %) ; Jean-Noël Roisné, div. d.-sout. RPR, 534 (11,32 %) ; Jean-Marie Ravé, PCF, 153 (3,24 %) ; Christophe Lemaitre, FN, 112 (2,37 %).

[Le scrutin du 15 mars avait été annulé à la suite d'une erreur de dépouillement. Michel Letellier (div. g.), se représentait donc pour retrouver le siège qu'il avait ravi, en mars, à Jean Mauclair (div. d.). Malgré la présence de deux candidats de droite, soutenus l'un par le RPR et l'autre par l'UDF, M. Letellier l'a emporté nettement dès le premier tour.

15 mars 1998 : I., 8 075 ; V., 5 510 ; A., 31,76 % ; E., 5 227 ; Michel Letellier, div. g., m., 2 615 (50,02 %) ; Jean Mauclair, div. d., m., 1 718 (32,86 %) ; Jean-Marie Ravé, PCF, 333 (6,37 %) ; Christophe Lemaitre, FN, 319 (6,10 %) ; Gérard Baudry, PT, c. m., 242 (4,63 %).]

GUYANE
canton de Saint-Laurent-du-Maroni (1er tour).
I., 3 067 ; V., 965 ; A., 68,53 % ; E., 939.
Marie-Thérèse Boizan, *div. d., 380 (40,46 %) ;* Julien Kayamaré, PSG, 181 (19,27 %) ; Alain Panelle, div., 136 (14,48 %) ; Robert Viviès, div., 92 (9,79 %) ; Marie-Louise Niord-Emigré, div., 88 (9,37 %) ; Serge Jean-François, div., 50 (5,32 %) ; Gilles Allibrant, div., 8 (0,85 %) ; Marcel Fèvre, div., 4 (0,42 %).... *BALLOTTAGE.*

[Cette élection faisait suite à la démission de Léon Bertrand (RPR), député, conseiller régional et maire de Saint-Laurent-du-Maroni. Marie-Thérèse Boizan (div. d.) est bien placée à l'issue du premier tour. Ancienne conseillère municipale RPR, elle affrontera au second tour Julien Kayamaré (PSG).

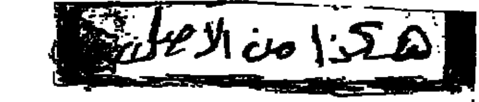
20 mars 1994 : I., 2 755 ; V., 1 659 ; A., 39,78 % ; E., 1 581 ; Léon Bertrand, RPR, 1 123 (71,03 %) ; Marie-Louise Niord-Emigré, PSG, 458 (28,96 %).]

Une municipale partielle

La Celle-Saint-Cloud (Yvelines, premier tour)
I., 14 177 ; V., 5 092 ; A., 64,08 % ; E., 4 974
Liste Delaporte, RPR, 1 904 (38,3 %) ; liste Fourlon, PS, 1 164 (23,4 %) ; liste Pasquier, div. d., 1 113 (22,4 %) ; liste Gardel, RPR, 793 (15,9 %)... *BALLOTTAGE.*

[Cette élection municipale partielle a été provoquée par la démission du maire François Pasquier (div. d.), désavoué par douze élus de sa majorité, dont quatre adjoints. C'est Olivier Delaporte (ex-UDF-FD passé au RPR), proche de l'ancien maire Jean-Louis Gasquet (RPR), qui est arrivé en tête. Christian Gardel, RPR de fraîche date, ancien premier adjoint de François Pasquier, n'a pas réussi à profiter de la désunion à droite et devrait être absent du second tour.

11 juin 1995 : I., 14 942 ; V., 8 109 ; A., 45,73 % ; E., 7 986 ; liste Pasquier, div. d., 2 920 (36,56 %) ; liste Gasquet, RPR, 2 830 (35,43 %) ; liste Fourlon, PS, 1 595 (19,97 %) ; liste Pinchaux, FN, 641, (8,02 %).]



SANTÉ PUBLIQUE Réalisé à la demande du secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, un rapport consacré aux *« problèmes posés par la dangerosité des "drogues" »* établit un classement de ces substances en trois groupes. Jugées les plus dangereuses, l'héroïne, la cocaïne et l'alcool sont dans le premier ; les psychostimulants, les hallucinogènes, le tabac et les benzodiazépines sont dans le deuxième groupe ; enfin, le cannabis figure, seul et *« en retrait »*, dans le groupe jugé le moins dangereux. ● LE GROUPE D'EXPERTS qui a rédigé ce document remis au gouvernement juge que la distinction entre drogues licites et illicites est *« incorrecte »*. ● DES SPÉCIALISTES DE l'Inserm ont pour leur part rendu publique, mardi 16 juin, une *« expertise collective »* sur les dangers de l'ecstasy, qui se conclut sur une mise en garde contre la très forte dangerosité potentielle de cette drogue.

Un rapport officiel rapproche la dangerosité de l'alcool de celle de l'héroïne

Remis à Bernard Kouchner, ce document relativise les risques inhérents à la consommation de cannabis (moins grave que celle de tabac), et relance le débat sur la dépénalisation de la consommation de drogues illicites

C'EST UN RAPPORT à bien des égards dérangeant qui vient d'être remis à Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, et dont nous révélons le contenu. Ce document, intitulé *Problèmes posés par la dangerosité des "drogues"* et rédigé par un groupe de dix experts français et étrangers présidé par le professeur Bernard-Pierre Roques (Inserm-CNRS), propose une nouvelle classification des « drogues », qu'elles soient licites (comme le tabac et l'alcool) ou illicites. Il conclut que l'on peut classer ces substances *« hédoniques susceptibles d'entraîner des effets plus ou moins accentués de dépendance psychique »* en trois groupes en fonction de leur dangerosité. Le premier groupe comprend l'héroïne (et les substances opiacées), la cocaïne et l'alcool ; le deuxième réunit les psychostimulants, les hallucinogènes et le tabac ainsi que les benzodiazépines (médicaments anxiolytiques et hypnotiques). N'arrive qu'ensuite, et *« en retrait »*, le cannabis.

Les différents facteurs de risques des "drogues"

	HÉROÏNE (opoïdes)	COCAÏNE	MDMA "ECSTASY"	PSYCHO-STIMULANTS	ALCOOL	BENZO-DIAZÉPINES	CANABI-NOÏDES	TABAC
DÉPENDANCE PHYSIQUE	très forte	faible	très faible	faible	très forte	moyenne	faible	forte
DÉPENDANCE PSYCHIQUE	très forte	forte mais intermittente	?	moyenne	très forte	forte	faible	très forte
NEUROTOXICITÉ	faible	forte	très forte (?)	forte	forte	0	0	0
TOXICITÉ GÉNÉRALE	forte (a)	forte	éventuellement très forte	forte	forte	très faible	très faible	très forte (cancer)
DANGEROSITÉ SOCIALE	très forte	très forte	faible (?)	faible (exceptions possibles)	forte	faible (B)	faible	0
TRAITEMENTS SUBSTITUTIFS OU AUTRES EXISTANTS	OUI	OUI	NON	NON	OUI	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	OUI

(a) : pas de toxicité pour la méthadone et la morphine en usage thérapeutique ;
(b) : sauf conduite automobile et utilisation dans des recherches de "soumission" où "d'auto-soumission", ou la dangerosité devient alors très forte.

Source : Rapport Roques

De telles conclusions, qui ne manqueront pas de relancer le débat sur la dépénalisation de la consommation des drogues, risquent de placer le gouvernement dans un certain embarras. Le 12 juin, Lionel Jospin s'était déclaré hostile à la dépénalisation de la consommation des drogues douces, estimant que *« l'interdit de consommation de drogue contribue à la prévention comme à la répression »*. Il rejoignait en cela la position exprimée le 6 juin par Jacques Chirac. *« Il ne faut pas libéraliser,* avait déclaré le chef de l'Etat. *Chaque fois que je rencontre des professionnels, cela me conforte dans cette idée, car il n'y a pas de prévention sans pédagogie, mais il n'y a pas non plus de prévention sans interdit. »* Le rapport Roques avait été demandé en janvier par Bernard Kouchner. *« Je souhaite que vous puissiez réaliser,* écrivait alors le secrétaire d'Etat à la santé au professeur Roques, *à partir de vos travaux et de ceux publiés dans la littérature internationale, une analyse scientifique visant à comparer la dangerosité, en particulier sur le cerveau, des différents toxiques et psychotropes, y compris l'alcool et le tabac, souvent associés à la prise d'autres drogues.*

DISTINCTION LICITE-ILLICITE

Des consultants extérieurs français et étrangers ont été associés à ce travail qui établit une comparaison originale et politiquement à très haut risque dans la mesure où elle remet en question, d'un strict point de vue de santé publique, la distinction entre drogues licites et illicites. Une telle remise en question avait été amorcée, en 1994, par le Comité national d'éthique, qui avait estimé que *« la pertinence de la distinction entre drogues licites et illicites est remise en cause tant par les données scientifiques que pratiques »*.

C'est donc sur la base des derniers acquis scientifiques que les auteurs du rapport Roques ont fondé leurs réflexions : *« Les progrès récents dans la connaissance du fonctionnement du système nerveux central (...) ont permis d'éclaircir un certain nombre de questions posées par la consommation de substances psychoactives capables d'engendrer des conduites caractérisées par une utilisation répétée de quantités importantes d'une ou de plusieurs de ces substances, et susceptibles, pour certaines, de générer des phénomènes de dépendance (addiction). »* On trouve, parmi ces substances, des opiacés (comme l'héroïne) et des psychostimulants (comme la cocaïne, l'amphétamine, l'alcool, le tabac, le cannabis, les benzodiazépines).

Certains de ces composés possèdent des propriétés pharmacologiques potentiellement intéressantes, ce qui fait qu'elles sont couramment utilisées en thérapeutique sous forme de médicaments. C'est le cas des opiacés et des benzodiazépines.

D'autres, au contraire, ne sont pas utilisés à des fins thérapeutiques, soit parce que leurs effets toxiques indésirables apparaissent dès les faibles doses (nicotine et cocaïne), soit parce que les éventuels effets bénéfiques n'ont pas encore été clairement démontrés (c'est le cas du cannabis).

Le rapport rappelle que les phénomènes d'addiction peuvent conduire à des actes portant atteinte à autrui (vols, trafics, rixes, accidents, etc.), et que c'est pour se prémunir contre ces risques que les substances pouvant conduire à des consommations abusives ont été placées en deux catégories : les drogues dites dures, à usage et détention illicites (héroïne, cocaïne, cannabis), par opposition à celles licites (alcool, tabac, psychostimulants), dont la consommation était tenue pour moins dangereuse.

« CLASSIFICATION INCORRECTE »

« Cette classification se base essentiellement sur la spécificité des drogues dures à induire un état de dépendance. Nous verrons, à la lumière de travaux récents, que cette classification est incorrecte », indiquent les auteurs.

Le cas du cannabis est, de ce point de vue, exemplaire. Les auteurs du rapport notent que la consommation de cette substance « illicite » n'a fait que s'amplifier chez les adolescents ou chez les adultes jeunes, ces dernières années. Dans le même temps, l'aptitude du cannabis à engendrer une dépendance a été contestée, ses bienfaits thérapeutiques stigmatisés par certains, et les conséquences de la répression de son usage jugées, par d'autres, trop sévères. Ce sont ces contradictions et ces incertitudes qui ont conduit de nombreuses associations de médecins, de psychiatres et d'usagers, ainsi que le Comité national d'éthique, à s'interroger sur l'opportunité qu'il pouvait y avoir à adapter le dispositif législatif en vigueur depuis 1970. Par ailleurs, l'association, de plus en plus fréquente, de substances licites ou illicites (en particulier l'alcool, chez les jeunes) pose le problème de l'amplification possible de leurs effets néfastes en termes de sante publique. C'est dire la nécessité qu'il y avait à faire le point sur les effets à court et à long terme de ces substances, en particulier au niveau du système nerveux central.

Au terme de leur travail, les auteurs fournissent un tableau comparatif actualisé de la dangerosité de la consommation des substances hédoniques : *« Aucune de ces substances n'est complètement dépourvue de danger. Toutes sont hédoniques, le tabac à un degré nettement moins important, toutes activent le système dopaminergique, toutes sont susceptibles d'entraîner des effets plus ou moins accentués de dépendance psychique »*. Etablissant une échelle de dangerosité des drogues licites ou illicites, ils estiment que trois groupes peuvent être clairement distingués : le premier comprend l'héroïne (et les substances opiacées), la cocaïne et l'alcool. Le deuxième réunit les psychostimulants, les hallucinogènes et le tabac ainsi que les benzodiazépines. Dans le troisième figurerait seul le cannabis. Les auteurs estiment enfin que certaines benzodiazépines, *« utilisées à des fins de soumission ou d'autosoumission »*, devraient être placées dans le premier groupe.

Jean-Yves Nau

Une nouvelle échelle de dangerosité

« La dangerosité sociale tient compte des états comportementaux qui peuvent engendrer des conduites très agressives et incontrôlées induites par le produit (cocaïne, alcool, psychostimulants) ou des désordres variés pour se procurer celui-ci, et des risques pour le consommateur ou autrui, par exemple dans le cas de la conduite de véhicules. Cela conduit à placer l'héroïne, la cocaïne et l'alcool dans un groupe de forte dangerosité », peut-on lire dans ce rapport.

« Pour ce qui est de la toxicité générale, il faut tenir compte du nombre de consommateurs. Le tabac et l'alcool sont consommés par une très large fraction de la population, et parmi les drogues classées comme illicites, le cannabis est largement le plus utilisé. De ce fait, on peut considérer que l'héroïne, à cause des risques divers liés à ses pratiques de consommation (seringue, infections multiples, overdose), est le produit conduisant au risque de décès le plus grand dans les conditions de consommation "de la rue" actuelles. Il précède l'alcool et le tabac, pour lesquels la dangerosité, en termes de cancer, maladie cardiovasculaire, hépatite, est très élevée. »

Deux millions de personnes dépendantes de l'alcool

Depuis 1970, la consommation d'alcool diminue en France. Elle est passée de 22 litres d'alcool pur – par adulte de plus de 15 ans – en 1970 à 17 litres en 1989, ce qui plaçait néanmoins la France au premier rang en Europe. On estime à cinq millions le nombre de personnes que leur consommation d'alcool expose à des difficultés d'ordre médical, psychologique et social, et à deux millions les personnes dépendantes de l'alcool. En 1991, la consommation excessive d'alcool a provoqué directement la mort, le plus souvent prématurée, de 11 910 personnes par *« alcoolisme, psychose alcoolique et cirrhose »*. De plus, 10 233 personnes sont décédées de cancers des voies aéro-digestives supérieures liés à l'alcool. On estime que plus d'un tiers des décès par accident de la route est imputable à l'alcool, qui intervient également dans d'autres causes de mort violente (suicides, homicides, accidents de travail, accidents domestiques).

L'Inserm met en garde contre les dangers de l'ecstasy

LE RAPPORT du professeur Bernard-Pierre Roques hésite à conclure quant au classement de la dangerosité de l'ecstasy, cette drogue de synthèse dont l'usage va croissant dans de nombreux pays industrialisés. Il est, de ce point de vue, utilement complété par une « expertise collective » conduite par des spécialistes de l'Inserm dont les conclusions ont été rendues publiques mardi 16 juin. Ses auteurs mettent en garde les soignants et les utilisateurs contre la très forte toxicité potentielle de cette drogue.

Le principe actif de l'ecstasy est une amphétamine (la MDMA) dont le brevet avait été déposé en 1914 par la société pharmaceutique Merck qui imaginait pouvoir le commercialiser comme coupe-faim. En 1985, la MDMA fut interdite par les autorités sanitaires américaines qui décidaient alors de classer cette molécule comme un produit stupéfiant induisant une forte dépendance. Baptisée ecstasy, la MDMA avait, quelques années auparavant, fait son apparition en France où elle était présentée comme un aphrodisiaque. Aux effets recherchés (sensation de plus grande acuité mentale, désinhibition, augmentation de l'estime de soi et meilleure acceptation des autres, etc.) sont associés des effets secondaires désagréables (palpitations, nausées, maux de tête, vertiges, douleurs musculaires, etc.), les consommateurs ne ressentant pas de contact avec la réalité.

Les spécialistes de l'Inserm soulignent les dangers immédiats (syndrome mortel d'hyperthermie) observés notamment lors des « rave parties » où différents facteurs (activité physique intense, déshydratation, consommation associée d'alcool, de *smart drinks*, de médicaments, de cannabis ou de cocaïne) peuvent potentialiser la toxicité de l'ecstasy.

COMPLICATIONS PSYCHOPATHOLOGIQUES

En outre, des complications psychopathologiques peuvent se produire dans les jours ou les mois qui suivent la prise de cette drogue et souvent lorsque cette dernière est associée à d'autres toxiques.

« Les troubles anxieux se manifestent, le plus souvent, sous forme d'une crise aiguë d'angoisse, survenant peu de temps après la prise d'ecstasy, et pouvant revêtir l'aspect d'une véritable attaque de panique avec son cortège de manifestations psychiques et somatiques », soulignent les spécialistes de l'Inserm. Ils insistent également sur la fréquence des réactions dépressives qui suivent la consommation de cette substance dont les effets aphrodisiaques semblent plus porter sur le désir de convivialité que sur l'augmentation de l'appétence sexuelle. En France, où les saisies d'ecstasy sont passées de 13 000 à 349 000 entre 1990 et 1996, le produit semble pour l'heure demeurer une drogue consommée par des jeunes adultes socialement bien intégrés ; en Italie, en Angleterre et aux Pays-Bas, on note une consommation croissante parmi les supporteurs de football.

J.-Y. N.

La commission parlementaire enquête sur le tribunal de commerce de Paris

Un magistrat du parquet de Paris a fait état de soupçons de « corruption »

Le président du tribunal de commerce de Paris, Jean-Pierre Mattei, dénonce le « travail à charge » de commission d'enquête parlementaire. Les députés ont recueilli le témoignage d'un substitut du procureur, la magistrate Eliane Houlette. Celle-ci a fait état de confidences d'un juge consulaire, relatives au versement de « commissions » en marge du redressement du groupe hôtelier Royal-Monceau.

« *TOUS aux postes de combat, puisque vous êtes attaqués !* », lançait, le 8 juin, dans *Le Figaro*, le président de la conférence générale des tribunaux de commerce, Jean-Pierre Mattei, à l'attention des quelque 3 000 juges consulaires. Se déclarant « *choqué* » par les investigations de la commission d'enquête parlementaire sur les tribunaux de commerce, M. Mattei, qui préside la juridiction consulaire de Paris, dénonçait un « *travail à charge* » relevant de la « *manipulation politique* ». Au même moment, le tribunal de commerce de Paris faisait lui-même l'objet d'une série de recherches discrètement menées par la commission, et dont les récents développements pourraient éclairer les causes de ce soudain durcissement de ton.



« *Corruption* » : le mot a été lâché, le 2 juin, devant les députés, à propos d'un dossier jugé par le tribunal de commerce de Paris, et relatif au redressement du groupe hôtelier Royal-Monceau. Ce groupe, qui exploite sept grands palaces en France affichait en 1996 un passif de 2,48 milliards de francs. La juridiction consulaire avait néanmoins ratifié, le 1er août 1997, le plan de continuation proposé par le dirigeant du groupe lui-même, un homme d'affaires libanais, dans des circonstances qui avaient suscité la méfiance du parquet, *mais aussi, apparemment*, de certains juges du tribunal de commerce eux-mêmes. Une magistrate, substitut du procureur de Paris et membre de la section financière du parquet, Eliane Houlette, a livré à la commission d'enquête un témoignage troublant sur les dessous de cette procédure – qui a pourtant, depuis, été validée par la cour d'appel de Paris.

« *Ce dossier a fait l'objet de nombreuses rumeurs de corruption* », a déclaré cette magistrate, estimant que « *cette procédure n* [avait] *pas suivi un cours normal* ». « *Ces rumeurs*, a-t-elle précisé, *reposent sur des confidences, non pas secrètes, mais disons non officielles, faites au représentant du parquet que j'étais.* » A en croire Mme Houlette – qui a déposé deux fois sous serment devant la commission, les 7 mai et 2 juin –, un juge du tribunal de commerce de Paris lui aurait fait part, de manière « *extrêmement craintive* », de ses soupçons quant au versement de « *commissions* » en marge de ce dossier, soupçons qui l'auraient conduit à « *quitter le tribunal* ». Ces sommes étaient-elles destinées à d'autres juges ? « *C'est réellement ce qu'il semblait entendre*, a-t-elle répondu, *sans toutefois me donner le moindre élément me permettant d'aller au-delà. Il me disait même que jamais je ne pourrai faire état de cette conversation...* »

A en croire la représentante du parquet, ces soupçons pourraient se fonder sur le caractère contestable de la décision du tribunal de commerce en faveur du groupe Royal-Monceau. Alors qu'il ne disposait « *d'aucun élément financier sérieux et précis* », le tribunal avait, selon elle, accepté le plan proposé par son dirigeant, en dépit des réserves émises, non seulement par le parquet, mais par l'administrateur provisoire. La décision rendue par le tribunal de commerce, a indiqué par ailleurs Mme Houlette, « *ne comportait aucun motif* » et apparaissait, selon elle, critiquable « *sur le plan économique et sur le plan moral* ». Evoquant la subite conclusion d'un accord entre le groupe hôtelier et ses banquiers, la responsable de la section financière du parquet, Anne-José Fulgeras a estimé, devant les députés, qu'il y avait eu, en marge de cette affaire, « *comme un parfum de menace, de chantage, concernant le règlement du passif* ». Une enquête préliminaire avait d'ailleurs été ouverte par le parquet. Elle est toujours en cours.

Au titre des anomalies ayant entouré le jugement du tribunal de commerce, Mme Houlette, a relevé qu'alors que toutes les audiences, au fil de la procédure collective, s'étaient tenues devant la 14e chambre du tribunal de commerce, c'est une autre formation qui avait rendu la décision finale. Parlant d'« *interrogations légitimes* » sur « *l'impartialité et la sérénité qui doivent normalement présider à toute étape judiciaire* », Mme Houlette a évoqué le malaise que semblait avoir provoqué l'attitude personnelle du président Mattei à propos de ce dossier. « *Quelques magistrats* », a-t-elle déclaré, s'étaient « *émus* » d'apprendre que ce dernier souhaitait présider en personne l'audience finale consacrée au redressement du Royal-Monceau, et lui auraient demandé « *d'intervenir* ».

« UN DOUTE OBJECTIF »

Rien n'interdit, dans les textes, au chef de la juridiction de s'arroger la présidence d'une audience. Mais, selon le substitut, l'inquiétude des juges venait de ce que M. Mattei avait auparavant reçu « *le débiteur* » – c'est-à-dire le dirigeant du Royal Monceau – « *avec son avocat, hors la présence des autres parties* », suscitant ainsi « *un doute objectif sur son impartialité* ». Il fallut alors, a-t-elle affirmé, une intervention du procureur-adjoint, Jean-Claude Marin, pour dissuader le président du tribunal de commerce, qui « *entendait jusqu'au dernier jour* » présider cette audience. « *Il ne l'a pas fait parce que le parquet lui a dit qu'il ne pouvait pas le faire*, a résumé Mme Houlette (...) *La raison en est simple : un juge qui a reçu une partie hors la présence des autres parties, volontairement ou involontairement, ne peut plus être totalement impartial. Il lui a été demandé de ne pas nuire au crédit de la décision qui allait être prise...* »

Interrogé par *Le Monde*, M. Mattei a vivement démenti cette version des faits, qu'il qualifie de « *diffamatoire* » *(lire ci-contre)*. Ce témoignage a toutefois conduit le rapporteur de la commission d'enquête, le député (PS) de Saône-et-Loire, Arnaud Montebourg, à se rendre, les 11 et 15 juin, au tribunal de commerce de Paris, afin d'y examiner plusieurs dossiers. Si elle estimait ces éléments suffisamment crédibles, la commission pourrait être conduite à les transmettre officiellement à la justice.

Hervé Gattegno

M. Mattei : « une atteinte à l'autorité judiciaire »

« *J'ignore ces qu'en-dira-t-on et ces rumeurs* », a déclaré au *Monde*, lundi 15 juin, le président du tribunal de commerce de Paris, Jean-Pierre Mattei. Jugeant « *stupéfiantes* » et « *diffamatoires* » les déclarations du substitut Eliane Houlette, M. Mattei s'est indigné que de telles « *rumeurs* », allant selon lui jusqu'au « *faux témoignage* », aient pu être recueillies par la commission parlementaire.

« *Nous sommes dans la calomnie et les poubelles*, a-t-il lancé. *Cette commission est uniquement animée d'une volonté de nuire et porte atteinte à l'autorité judiciaire.* » Répondant aux soupçons évoqués, M. Mattei reconnaît avoir reçu le dirigeant du Royal-Monceau, « *comme c'est l'usage* » et pour « *parvenir à un règlement amiable* » avec les créanciers. Mais il dément formellement avoir prétendu présider lui-même l'audience. « *Aucun membre du parquet n'est intervenu pour me dire ce que j'ai à faire*, a-t-il déclaré. *Si j'avais voulu présider, rien ne m'en empêchait. De quoi parle-t-on ? La cour d'appel a entièrement confirmé la décision du tribunal de commerce, point final.* »

Le témoignage de sa petite-fille accable le principal accusé du meurtre d'Ibrahim Ali

Elle dénonce le racisme de son grand-père

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Depuis le début de leur procès, le 9 juin devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, Robert Lagier, Mario d'Ambrosio et Pierre Giglio, trois colleurs d'affiches du Front national impliqués dans le meurtre d'Ibrahim Ali, ont adopté un profil bas (*Le Monde* du 13 juin). Chacun s'est efforcé, à sa manière, de démontrer que la mort du lycéen français d'origine comorienne, tué d'une balle dans le dos le 21 février 1995, n'était due qu'à un enchaînement de circonstances malheureuses. Un accident. Chacun a tenu à faire savoir qu'aucun relent raciste ne pouvait expliquer le drame. Interpellé par un avocat des parties civiles, vendredi 12 juin, Robert Lagier, le principal accusé, avait même prévenu qu'il ne répondrait à aucune question « *politique* » sauf si elle était « *posée par l'avocat général ou le président de la cour* ».


PROCÈS

Lundi 15 mai, alors que se poursuivaient les auditions des nombreux témoins et des experts en balistique, la surprise est venue de la déposition d'une adolescente de seize ans, Julie, la petite-fille de Robert Lagier. Dès ses premiers mots on comprend que le témoignage sera à charge.

« *Il y a quelques années, M. Lagier m'a amenée avec lui au stand de tir où il était inscrit, pour m'apprendre à tirer*, explique-t-elle. *Par la suite j'ai su qu'il s'agissait d'apprendre à tirer sur des* "melons". *A plusieurs reprises je lui ai demandé ce qu'il entendait par "melons", il m'a répondu que c'était des Arabes. J'avais huit ou neuf ans à l'époque.* » La déclaration jette un froid dans l'assistance.

Impressionnée, Julie Lagier tremble de tout son corps, mais elle poursuit : « *Il était même très fier de moi car malheureusement je tirais plutôt bien. Pour moi, ça ne signifiait pas grand-chose, il m'aurait amenée à un match de football, c'était pareil.* »

« *L'avez-vous entendu tenir des propos racistes dans la vie courante ?* », interroge le président Bernard Fayolle. La jeune fille répond par une anecdote. « *Un jour que j'étais en vacances en Corse avec mes grands-parents, M. Lagier a voulu en savoir plus sur un garçon que j'avais rencontré. Il se trouve qu'il était arabe mais peu typé. Quand j'ai donné son nom il m'a presque interdit de le fréquenter en me disant :* "Encore un Arabe, c'est pas possible, ça ne se fait pas dans la famille". »

Le président Fayolle veut s'assurer que les propos de Julie Lagier ne sont pas dictés par une rancœur née de la séparation difficile de ses parents. A l'époque, se souvient-elle, son propre grand-père lui avait dit : « *De toute façon il faut que ta mère crève, c'est une salope.* » Des propos durs qui pourraient expliquer un éventuel ressentiment envers l'accusé. Mais le témoin tient bon et confirme ses déclarations. « *Je trouve ça important car ces propos racistes ont été tenus dans la vie personnelle. Ma mère m'apprenait la tolérance, la gentillesse, l'amour, il y avait de quoi être choquée*, insiste-t-elle. *La dernière fois que j'ai vu mon père je lui ai dit que j'avais compris beaucoup de choses quand j'étais petite et que j'étais moins naïve et moins bête qu'eux. Soi-disant, c'est moi qui ne comprenais rien.* »

Le courage de Julie Lagier stupéfie visiblement les jurés, d'autant que c'est elle, comme le rappelle Me Gilbert Collard, avocat des amis d'Ibrahim Ali, qui a demandé de faire ce témoignage. « *C'est important pour moi, pour la famille de la victime, pour sa mémoire.* » La jeune fille a eu « *tellement honte* » qu'elle a envisagé un moment « *de changer de nom* ».

« *Quand j'ai appris la mort d'Ibrahim Ali à la télé, j'ai tout de suite pensé à M. Lagier* », assure-t-elle. Dans le box, Robert Lagier accuse le coup, mais ne pipe mot. Quand Elisabeth Boré, la mère de Julie, s'approche de la barre des témoins, il s'affaisse un peu plus.

« BICOT », « BOUGNOULE », « MELON »

Pour l'essentiel, Mme Boré s'efforce de démontrer que Robert Lagier, présenté comme quelqu'un de « *calme et pondéré* », peut parfois être violent. « *J'ai parfois eu l'impression de voir le docteur Jekill et mister Hyde*, affirme-t-elle. *Il n'a pas supporté que je me sois séparée de son fils. Nous avons vécu sous sa terreur, il nous harcelait, nous espionnait, nous vivions dans la crainte permanente d'une agression.* »

A l'en croire, Robert Lagier serait venu à plusieurs reprises devant son domicile pour surveiller les faits et gestes d'Elisabeth Boré et de Julie. Effrayées, la mère et la fille ont finalement déménagé en Ardèche « *pour s'éloigner de tout ça, reconstruire* [leur] *vie* ».

Excédé, l'accusé prend enfin la parole. « *Jamais vous n'entendrez de pires mensonges que ceux proférés aujourd'hui*, lance-t-il. *Monsieur le président, je suis anéanti, je ne dirai plus rien. J'ai tellement été mis ici sous un éclairage infect que je ne sais plus comment m'en sortir.* »

Mais Elisabeth Boré n'a pas fini sa déposition, elle a aussi des choses à dire sur le comportement raciste de son ex-beau-père. « *Je ne l'ai jamais entendu dire le mot "Arabe". Il ne parlait que de* "bicot", "bougnoule", "melon". *Quand Julie m'a dit qu'elle était convaincue de l'implication de son grand-père dans la mort d'Ibrahim, je ne l'ai pas crue. Je me suis dit qu'elle pétait les plombs. Elle avait cette certitude parce qu'elle gardait sur son cœur cette histoire de stand de tir.* »

Puis, il fallut se rendre à l'évidence, Robert Lagier était bien le meurtrier présumé. « *Ça a été pour elle une douleur et une délivrance aussi. Elle m'a dit :* "Tu vois je ne suis pas folle." *Après c'est un autre cauchemar qui a commencé pour elle. Une énorme honte d'abord, puis la colère, le dégoût, et enfin l'impression d'être coupable.* »

Jusque-là occultée, la dimension politique du procès des trois colleurs d'affiches devait à nouveau être évoquée mardi après-midi, avec l'audition très attendue de Bruno Mégret, délégué général du Front national.

Acacio Pereira

Procès Piat : la défense cherche à rejeter la responsabilité sur la classe politique locale

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

Depuis Carbone et Spirito, figures du milieu marseillais acoquinées dans les années 30 avec l'homme politique Simon Sabiani, les accointances politico-mafieuses sous ciels méditerranéens sont images marseillaises autant que d'Epinal. Me Henry Juramy, qui défend Lucien Ferri – l'homme qui a avoué avoir tué Yann Piat –, puise donc dans ce point d'histoire locale, lundi 15 juin, de quoi attirer l'attention des jurés : dans l'affaire Piat, « *il faut considérer de près les rapports entre les politiques et les voyous qui amènent derrière eux des affairistes véreux pour avoir des marchés publics* ».

Ecartant la thèse de l'accusation, qui fait reposer sur Gérard Finale, patron du bar hyérois Le Macama, l'entière responsabilité du crime, l'avocat au langage imagé lutte contre « *une division trop claire entre gangsters et politiques* ». Il stigmatise « *l'ambiance et les pratiques locales* » et « *l'agitation frénétique des pourris* ». « *C'est vrai*, dit-il, *il n'y a pas de preuves formelles.* » Mais Me Juramy, comme son confrère Bernard Ginez, le premier des conseils de Gérard Finale à s'exprimer, ne veut pas croire en un assassinat qui n'aurait pour seul commanditaire qu'un patron de bar.

Le plaideur s'en tient d'ailleurs habilement aux propos de l'avocat général Pierre Cortès : « *Jean-Louis Fargette* [l'ancien parrain du Var abattu par des inconnus en mars 1993] *avait "fargettisé" le Var.* » Me Ginez rappellera lui aussi l'ambiance pour le moins agitée des campagnes électorales hyéroises : la bastonnade dont fut victime, en 1992, le maire de Hyères, Léopold Ritondale, avant qu'il ne retire sa candidature aux cantonales face à Joseph Sercia ; l'échauffourée de mars 1993, impliquant des colleurs d'affiches du même Sercia inféodés au caïd, lors d'un meeting de Yann Piat.

« CE CHAUDRON DU DIABLE »

Sans compter les édifiantes écoutes téléphoniques entre Jean-Louis Fargette et Daniel Savastano (*Le Monde* du 16 mai) qui, dès le printemps 1993, mettaient au jour d'inquiétantes inimitiés à l'encontre de la députée (UDF-PR), sans que la police ni la justice, d'ailleurs, trouvent à cette époque quoi que ce soit à redire.

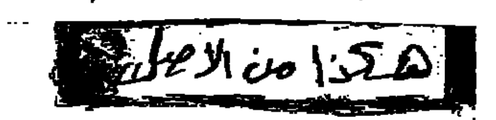
« *Yann Piat*, déclare Me Juramy, *voulait tiédir ce chaudron du diable.* » Le commanditaire, selon lui, ne peut donc se trouver que dans la classe politique locale. Et d'ailleurs, comme sortie d'un chapeau, il ajoute cette précision parfaitement inédite : « *Les commanditaires sont cinq. Trois voyous et deux politiques. Ils sont allés chercher des jeunes écervelés.* »

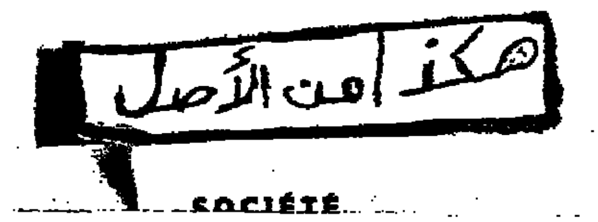
Ainsi, Me Juramy, comme ses confrères, recentre sa plaidoirie sur la jeunesse et l'immaturité des accusés qui comparaissent aux côtés de Gérard Finale. Avant lui, toujours pour la défense de Lucien Ferri, Me Jean-Claude Guidicelli avait déjà demandé aux jurés de faire preuve d'« *humanisme judiciaire* » contre « *le petit Lulu* », vingt-deux ans au moment des faits, « *un pantin, une marionnette désarticulée par la vie* ». Ses avocats rappellent ses aveux passés en garde-à-vue et réitérés, après quatre années de rétractation, à l'audience. Plaidant les circonstances atténuantes, ils tentent à leur client d'éviter la perpétuité. Ils rappellent que deux députés, avant Yann Piat, avaient été assassinés : l'assassin de Jean Jaurès fut acquitté, celui du prince Jean de Broglie, condamné, en 1981, à dix ans de réclusion criminelle.

Puis Me Ginez, au cours d'une plaidoirie de trois heures bien charpentée, vient combattre la « *thèse* » du juge d'instruction Thierry Rolland et le mobile de l'accusation, pure « *construction intellectuelle* », selon lui. Pourquoi, à cinquante ans, Gérard Finale le limonadier aurait-il versé aussi abruptement dans le crime – il est mis en examen dans *trois autres affaires criminelles* – et pourquoi aurait-il commandité l'assassinat d'un député de la République ? Parce qu'il souhaitait reprendre le « monde de la nuit » hyérois ? L'avocat ne veut pas y croire, qui tente de contourner les dépositions des coaccusés ayant, au cours de l'instruction, impliqué Gérard Finale comme seul commanditaire.

Après l'ultime plaidoirie de Me Michel Cardix, également défenseur du patron du Macama, la parole devait être donnée une dernière fois aux accusés, mardi 16 juin, avant que la cour d'assises ne se retire pour délibérer.

Jean-Michel Dumay





e sa petite-fille cipal accusé Ibrahim Ali

de son grand-père

...'il était arabe mais peu typé. ...uand j'ai donné son nom il m'a ...esque interdit de le fréquenter en ...e disant : "Encore un Arabe, ...est pas possible, ça ne se fait pas ...ns la famille". »

Le président Fayolle veut s'assu...r que les propos de Julie Lagier ... sont pas dictés par une ran...cur née de la séparation difficile ... ses parents. A l'époque, se sou...nt-elle, son propre grand-père ... avait dit : « De toute façon il ...t que ta mère crève, c'est une sa...le. » Des propos durs qui pour...ent expliquer un éventuel res...timent envers l'accusé. Mais le ...moin tient bon et confirme ses ...clarations. « Je trouve ça impor... car ces propos racistes ont été ...us dans la vie personnelle. Ma ...re m'apprenait la tolérance, la ...tillesse, l'amour. Il y avait de ...i être choquée, insiste-t-elle. La ...nière fois que j'ai vu mon grand-... ...u dit que j'avais compris beau...p de choses quand j'étais petite ...ue j'étais moins naïve et moins ... qu'eux. Souvent, c'est moi ...ne comprenais ... »

...e courage de Julie Lagier stu...e visiblement les jurés, d'au...que c'est elle, comme le rap...e Mᵉ Gilbert Collard, avocat ...amis d'Ibrahim Ali, qui a dé...idé de faire ce témoignage. ...est important pour moi, pour la ...ille de la victime, pour sa mè...e. » La jeune fille a eu « ...honte » qu'elle a envisagé un ...ent « de changer de nom ». ...Quand ... Ibrahim Ali ... ...pense à M. Lagier ... Dans le box, Robert Lagier ...se le coup, mais ne ... ...nd Elisabeth Bonc, ... s'approche de la barre ... ...nts, il s'affaisse un peu.

...ST « BOUGNOULE » « MELON »

...ur l'essentiel, M. Bonc... ...de démontrer que Robert ..., présenté ... ...de ... ...parfois être ...

...cia Pereira

IC partenaire officiel de l'équipe la plus rapide du monde

Pour tout achat d'un PM G3 Apple vous offre **32 Mo de RAM**

RIVAL 3.0 OFFERT sur toutes les machines

PM 5500/275 Mhz — 9 989,29 TTC — **8283** FHT

PM G3/233 Mhz — 13 012,74 TTC — **10790** FHT — prix sans écran

PM G3 MT/266 Mhz — 18 801,54 TTC — **15590** FHT — prix sans écran

PM 6500/275 Mhz — 8 912,34 TTC — **7390** FHT — prix sans écran

PM G3/266 Mhz — 15 665,94 TTC — **12990** FHT — prix sans écran

PM G3/300 Mhz 128 Mo — 38 097,54 TTC — **31590** FHT — prix sans écran

PM G3/300 Mhz — 26 037,54 TTC — **21590** FHT — prix sans écran

Twentieth Anniversary Macintosh — 20 489,94 TTC — **16990** FHT

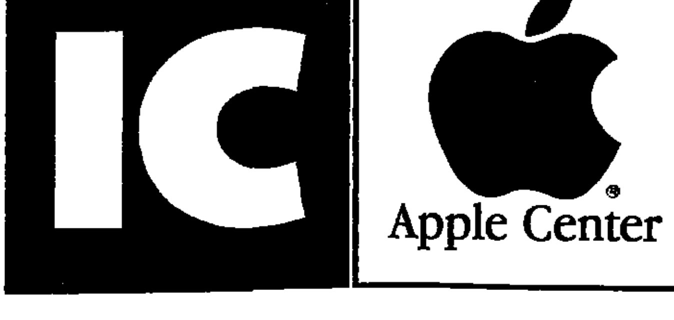
PB G3/233 Mhz XGA — 22 540,14 TTC — **18690** FHT

PB G3/250 Mhz XGA — 29 655,54 TTC — **24590** FHT

PB G3/292 Mhz XGA — 41 956,74 TTC — **34790** FHT

Quantité limitée photos non contractuelles.

La confrontation s'effectuera chez IC tous les jours **jusqu'au 12 Juillet**



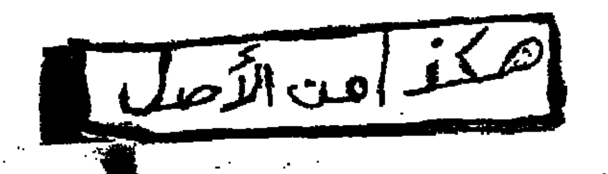
Apple Center

L'informatique au service des professionnels

IC Paris Beaubourg : 75004 Paris - Tél. : 01 44 78 26 26 - **IC Paris 15ème :** 75015 Paris - Tél. : 01 40 58 00 00 **IC Cergy 3 Fontaines :** Tél. : 01 34 35 18 28 - **IC Evry 2 :** Tél. : 01 69 91 08 08 - **IC Neuilly :** Tél. : 01 46 37 17 17 - **IC Saint-Quentin en Yvelines :** Tél. : 01 39 44 72 72 - **IC Avignon :** Tél. : 04 90 82 22 22 - **IC Aix en Provence :** Tél. : 04 42 38 28 08 - **IC Bordeaux :** Tél. : 05 56 48 14 14 - **IC Lyon :** Tél. : 04 78 62 38 38 - Fax : 04 78 62 80 78 - **IC Marseille :** Tél. : 04 91 00 32 32 - **IC Montpellier :** 34000 Montpellier Tél. : 04 67 15 94 94 - **IC Nantes :** Tél. : 02 40 47 08 62 - **IC Rennes :** Tél. : 02 99 67 21 00 - **IC Reims :** Tél. : 03 26 87 80 20 - **IC Toulon :** Tél. : 04 94 18 53 53 - **IC Toulouse :** Tél. : 05 61 25 62 32 - **IC Tours :** Tél. : 02 47 64 41 21.

Photos non contractuelles.

هكذا من الأصل



La guerre des Salons est ouverte entre Paris et les villes allemandes

Leader mondial pour l'organisation des Salons et congrès, la capitale française s'apprête à réagir face à la concurrence des cités d'outre-Rhin. Afin d'améliorer les infrastructures et les voies d'accès aux installations, la Chambre de commerce et d'industrie appelle l'Etat à la rescousse

PARIS est sérieusement menacé de perdre sa première place mondiale pour l'organisation de Salons et congrès, alors que la capitale et sa région accueillent les trois quarts des Salons spécialisés et 90 % des expositions internationales organisés en France. Les atouts touristiques de Paris et de l'Ile-de-France ne semblent plus suffire aujourd'hui face à la puissance commerciale et aux moyens financiers des organisateurs d'expositions à l'étranger, et plus particulièrement en Allemagne.

Cette activité est pourtant essentielle pour l'économie de la région. Selon les éléments présentés, mardi 16 juin, par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), les onze centres de la capitale ont enregistré un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs en 1997. Les retombées de cette activité ne sont pas limitées à ces seuls résultats : les participants se logent, se nourrissent et se détendent pendant les trois jours et demi que durent en moyenne des Salons, qu'il faut à peu près autant de temps pour monter et démonter.

Ainsi les retombées économiques sur la région s'élèvent à près de 16 milliards de francs, soit l'équivalent d'environ 40 000 emplois dans les métiers de la logistique et du tourisme. Enfin, la signature des contrats pendant la durée de l'ensemble des Salons organisés en France représente pour plus de 50 000 entreprises nationales un chiffre d'affaires de l'ordre de 150 milliards de francs par an, qui correspond au maintien de 250 000 emplois.

Les expositions et les Salons sont une activité presque totalement privée. Si la Ville de Paris fournit les terrains et est présente dans le capital de Paris-Expo, qui modernise actuellement le Parc des expositions de la porte de Versailles, le Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, et le Parc de Paris-Nord Villepinte (Seine-Saint-Denis), les deux autres plus grands centres d'exposition de la région, sont gérés par la chambre de commerce, qui représente les 283 000 entreprises de la capitale et des trois départements de la petite couronne.

Au cours de ces trois dernières années, la CCIP a investi 900 millions de francs pour la rénovation et l'extension de ses deux principales structures d'accueil. C'est d'ailleurs autour des efforts engagés pour permettre au Parc de Villepinte d'accueillir des Salons internationaux de grande envergure qu'un débat, jugé *« constructif »* par le gouvernement, s'est engagé entre le patronat et les pouvoirs publics. Après avoir investi 400 millions de francs pour construire 27 000 mètres carrés supplémentaires, ce qui porte la surface d'exposition à 191 000 mètres carrés, la CCIP s'est vu demander de financer certaines infrastructures nécessaires à l'extension du parc de la banlieue nord.

Le site de Villepinte, également desservi par la ligne du RER qui se poursuit jusqu'à l'aérogare de Roissy, se trouve en bordure d'une autoroute passablement saturée, particulièrement entre Paris et le nord de la région. Faute de pouvoir obtenir le doublement de l'A 1 par un souterrain à péage, la CCIP a été sollicitée pour une infrastructure d'accès, qualifiée de *« privée »* par les pouvoirs publics. Ses partenaires dans le protocole d'extension, c'est-à-dire l'Etat, le département de la Seine-Saint-Denis, les communes et Aéroports de Paris, lui ont demandé de financer une charge foncière de 50 millions de francs et de préfinancer les 24 millions de francs de travaux d'une nouvelle rocade entre le parc et l'autoroute A 1. Cette contribution « obligée » suscite l'amertume de Michel Franck, président de la CCIP : *« Non seulement nous payons une taxe professionnelle et des impôts, mais nous devons financer ce qui est naturellement considéré partout ailleurs comme du ressort des pouvoirs publics. »*

> « C'est une gestion à courte vue pour l'ensemble de notre économie que d'estimer, parce que nous continuons à faire des bénéfices, que notre activité n'est pas menacée »

La part des organisateurs français de Salons et d'expositions se réduit régulièrement au profit de ses concurrents situés autour des grandes villes en Allemagne : les Salons internationaux y représentent près de trois fois plus de surfaces louées avec 2,3 fois plus d'exposants et 1,5 fois plus de visiteurs. La politique agressive des villes allemandes sur le marché international est largement soutenue outre-Rhin par les pouvoirs publics. Par l'intermédiaire des villes ou des Länder, ceux-ci contrôlent la gestion et l'organisation des parcs d'exposition. Entre 1995 et 1999, près de 20 milliards de francs auront été ainsi investis dans ces structures. Un nouveau parc vient d'être entièrement financé par l'Etat allemand à Leipzig, dans l'ex-Allemagne de l'Est.

Tout est fait en Allemagne pour faciliter l'organisation des plus grandes manifestations : autoroutes à sens unique vers les lieux d'exposition, gratuité des transports publics pour les visiteurs et les exposants... Disposant de surfaces d'exposition gigantesques, en raison du faible coût des charges foncières, les organisateurs allemands emportent actuellement le marché de la plupart des grands Salons internationaux, pour lesquels ils proposent une souplesse de calendrier que les organisateurs français sont bien en peine d'offrir. Des moyens considérables – entre 600 et 800 millions de francs – sont consacrés chaque année à la promotion des Salons allemands à l'étranger, alors qu'une nouvelle concurrence se développe aussi bien aux Etats-Unis qu'en Asie, mais également en Italie avec Milan, et en Grande-Bretagne avec Birmingham.

Après avoir perdu un certain nombre de grandes manifestations – ainsi, le SISEL des spécialistes du sport a disparu au profit de l'IPSO de Munich –, les responsables de la CCIP interpellent les pouvoirs publics. La réaction de ces militants de l'économie libérale peut cependant surprendre. *« Nous ne pourrons garder les grands Salons internationaux qui nous restent que si l'Etat et les collectivités locales comprennent qu'il faut nous aider,* dit ainsi Marc Granier, directeur général de Paris-Nord Villepinte. *C'est une gestion à courte vue pour l'ensemble de notre économie d'estimer que, parce que nous continuons à faire des bénéfices, notre activité n'est pas menacée. »*

Conscient des *« distorsions que risque de provoquer la concurrence des organisateurs étrangers »*, le secrétariat d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat admet bien volontiers avoir été *« sensibilisé à ce problème par la CCIP »*. Le gouvernement étudie aujourd'hui *« les moyens d'éviter que ne se poursuive l'affaiblissement de la place de Paris dans un secteur essentiel de l'économie »*.

Christophe de Chenay

Un match entre la France et l'Allemagne

● PARIS :
– 1 911 manifestations en 1997 : 350 salons, 382 congrès associatifs, 921 réunions d'entreprises, 56 réunions d'organismes publics, 19 expositions publiques, 48 sessions d'examen, 58 spectacles grand public, 77 événements divers...
– 8,8 millions de visiteurs et 1,4 million de participants aux congrès, spectacles et réunions d'entreprises grâce aux 25 000 sièges disponibles.
– Surface d'exposition pour toute la France : 2,038 millions de mètres carrés

● ALLEMAGNE :
– Surface d'exposition : 6,034 millions de mètres carrés
– Nombre de visiteurs : 2,4 millions à Francfort, 1,7 million à Dusseldorf, 2,4 millions à Hanovre, 1,2 million à Cologne...
– *Cinq fois plus* de Salons de plus de 50 000 mètres carrés en Allemagne qu'en France ; vingt Salons de plus de 100 000 mètres carrés contre seulement deux à Paris.
– L'Allemagne reçoit 43 % d'exposants étrangers contre 30 % en France, et 17 % de visiteurs étrangers contre 7 % en France.

Un « nouveau » Palais des Congrès

Le Palais des congrès de la porte Maillot à Paris change. Les travaux sur la nouvelle façade du bâtiment seront achevés en novembre. Due au crayon de Christian de Portzamparc, l'auteur de la Cité de la musique à la porte de La Vilette, elle va consister en un plan incliné en avancée de 8 mètres au sol et de 30 mètres au niveau le plus élevé, sur 156 mètres de large. Il faudra ensuite près d'un an pour terminer les travaux, qui vont complètement modifier la capacité de ce haut lieu de la vie commerciale et culturelle de Paris. L'allure du bâtiment et les accès vont être complètement redessinés. A l'intérieur, les surfaces d'exposition vont être portées de 8 000 à 19 000 mètres carrés. Trois nouvelles salles, dont une de 670 places, vont être créées. Les galeries commerçantes vont être étendues et réaménagées, la capacité des parkings augmentée. Environ 500 millions de francs vont être dépensés par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris pour la rénovation d'un lieu qui a reçu 850 000 visiteurs l'an dernier.

Un rêve de pierre, de donjon et de mâchicoulis

BOURGES
de notre correspondant

À Guédelon (Yonne), on bâtit un château fort. Un vrai avec quatre tours et un donjon de quarante mètres, le tout à chaux, à pierre et à dos d'homme. Comme au retour de la quatrième croisade. Un vieux rêve d'enfant, une folie de vieil enfant.

L'histoire se passe à égale distance du château de Saint-Fargeau, témoin de l'exil de la Grande Mademoiselle, décor du roman télévisé de Jean d'Ormesson *Au plaisir de Dieu*, et Saint-Sauveur-en-Puisaye, village natal de Colette. Dans ce triangle d'or où l'imaginaire prend facilement racine, un Berruyer, Michel Guyot, a réussi la transplantation de son rêve de pierres.

En 1979, avec son frère Jacques, il achète pour 100 000 F Saint-Fargeau, qui agonise sous ses toitures transformées en passoire. Le village se mobilise pour monter un spectacle son et lumière qui bientôt va attirer, chaque été, plus de cent mille personnes. Les recettes sont investies dans la restauration. Saint-Fargeau sauvé, Michel se laisse alors envahir par son rêve.

Il y a deux ans, un professeur d'histoire, spécialiste d'archéologie médiévale à la faculté de La Rochelle, Nicolas Fauchères, et un historien de l'architecture, Christian Corvisier, passent à Saint-Fargeau à l'occasion d'une thèse sur les fortifications du XVe siècle d'Antoine de Chabannes. Un soir, Michel Guyot leur parle de son projet de château fort. Les deux universitaires sont emballés. Le site existe. Sur la petite commune de Treilly, dix hectares de forêt cernent une carrière de grès ferrugineux exploitée déjà il y a mille ans au lieudit Guédelon. C'est là que l'on construira, sur vingt-cinq ans, le château fort. Mais pas n'importe comment. Avec les moyens de l'époque.

Une association est créée, dont les membres s'engagent sur l'honneur à assurer la pérennité du projet jusqu'à terme, quand bien même faudrait-il puiser dans leurs propres deniers. Mais, pour commencer, il faut réunir quatre millions de francs. La région Bourgogne, le département de l'Yonne, des fonds européens (ce fut l'un des trois projets retenus en 1997 par le programme Leonardo da Vinci) et surtout EDF s'investissent sans hésitation. Le chantier vient d'ouvrir au public. Qui franchit la palissade de bois plonge directement dans le Moyen Age.

COMME AU XIIe SIÈCLE

Ce chantier, soutenu par EDF, est privé d'électricité. Les « œuvriers », en cagoule médiévale, travaillent comme au XIIe siècle, fabriquent la chaux, préparent le charbon de bois, tressent le chanvre des cordes comme au temps de Philippe Auguste. Sur le site, on ne croise que carrioles, fours à bois, « cages d'écureuils » (grues en bois actionnées à la force du mollet). Vingt-cinq compagnons et apprentis y travaillent. *« L'aventure est scientifique puisqu'elle permet aux chercheurs d'étudier sur le terrain les conditions de construction au Moyen Age, pédagogique pour petits et grands qui viennent visiter le chantier, et économique dans la mesure où cette aventure génère des emplois et un afflux touristique »*, explique prosaïquement Michel Guyot, qui entend voir le chantier s'autofinancer dès l'an prochain grâce aux 40 000 visites prévues. Mais qu'il ne surprenne pas une cigarette ou une bouteille thermos sur le chantier ! *« Ici, le passant doit se croire en plein Moyen Age. »* On ne badine pas avec un rêve d'enfant.

Patrick Martinat

Le palmarès des plages propres : le littoral méditerranéen en tête

PLUS DE 160 PAVILLONS BLEUS flotteront cette année sur le bord de mer français. La Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe (FEEE) a distingué 102 communes et 63 ports de plaisance particulièrement respectueux de l'environnement. Comme chaque année, le littoral méditerranéen remporte le plus grand nombre de distinctions (38 communes et 34 ports récompensés). Mais la Côte d'Opale, la côte normande et le Cotentin continuent leur percée : 13 plages figurent désormais au tableau des sites les plus propres du littoral français, dont la plage de Zuydcoote, qui est encore la seule représentante du département du Nord. Une centaine de communes et 9 ports ont été recalés par la Fondation, faute de remplir les critères de sélection : gestion globale de l'eau, traitement des déchets, urbanisme, actions d'éducation à l'environnement... Les célèbres plages de Saint-Tropez, Sainte-Maxime et Ramatuelle ont perdu leur pavillon bleu.

■ **PAYS DE LA LOIRE : les travaux d'effacement du barrage de Maisons-Rouges** (Indre-et-Loire) sur la Vienne vont démarrer. Les modalités d'effacement ont été signées le 10 juin par les préfets d'Indre-et-Loire et de Vienne qui ont indiqué qu'il *« représentait une menace pour la sécurité publique et constituait un obstacle infranchissable pour de nombreuses espèces de poissons migrateurs »*.

■ **AUVERGNE : l'interruption des travaux du centre Vulcania aurait coûté** sept millions de francs, selon Valéry Giscard d'Estaing, président (UDF) du conseil régional d'Auvergne. Le 1er avril, le conseil d'Etat avait annulé une décision de la juridiction lyonnaise et les travaux avaient pu reprendre. Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a rejeté, jeudi 11 juin, les recours sur le fond des opposants.

DISPARITION

Georges Buis

Général, écrivain, compagnon de la Libération

LE GÉNÉRAL Georges Buis, compagnon de la Libération, écrivain, est mort vendredi 12 juin à Paris, dans sa quatre-vingt-septième année.

Ce geste d'enlever ses lunettes pour les essuyer, est-ce pour se découvrir ou pour vous découvrir ? Un artifice ou le signe d'une timidité ? Ce regard teinté d'ironie qu'il plante alors sur vous, est-ce un regard de myope ou celui d'un homme qui vous voit mieux sans verres ? Il ne boit pas. A peine trempe-t-il ses lèvres dans le vin. Il ne fume pas. A peine une ou deux suçotées d'une cigarette aussitôt abandonnée à sa femme. Georges Buis parle d'une voix égale, coupée de raclements de gorge. Pas un mot de trop, ni de moins. Pas de gestes non plus. Assis droit, le front incliné, il écoute. Debout, une raideur le guinde. Et ce pas d'une lenteur calculée. Si la conversation s'anime, s'il emploie le jargon et une certaine trivialité du vocabulaire en usage dans l'armée, les mots passent sur ses lèvres en s'écorchant. Mais faites-le parler des chevaux et des militaires, les yeux pétillent, la voix s'assourdit puis s'établit bizarrement dans la tête, il martèle les phrases, empoigne un crayon féroce de caricaturiste ou le pinceau d'un peintre de bataille, marque une trogne à l'eau-forte ou brosse de grands ciels avec des averses d'or.

Si j'avais à le classer parmi les hommes qu'une vocation altière détourne de l'argent et des ambitions ordinaires, cette caste et ces clans de chevaliers ou de lansquenets, de Lancelot ou de reîtres, je le rangerais dans la lignée de Psichari : *Le Voyage du centurion*, *L'Appel des armes*, un humanisme propre à ces vieilles nations militaires que furent, par tant d'exemples, la France et l'Allemagne, la Grande-Bretagne, par Thomas Edward Lawrence, multiples voies qui mènent, malgré le *« comment peut-on être soldat ? »* des intellectuels, à la recherche d'un ordre terrestre, d'une camaraderie difficile, des servitudes et des grandeurs vers une certaine contemplation désabusée du monde.

PSICHARI ET LAWRENCE

De Psichari, il a la noblesse, la pureté, le regard amoureux des espaces morts, le goût d'accomplir dans le temporel ce qui apparaît jeu de l'esprit, cette façon de guetter par-dessus l'épaule des hommes et des montagnes le vol d'un rapace et le passage de l'éternel. *La Grotte*, *La Barque*, deux livres : une première fondation dans des enrochements souterrains, un esquif de pêcheur qui conduit vers de grands vaisseaux croisant au large, un temple à bâtir au milieu des déserts des *Sept piliers de la sagesse* ou bien des navigations à travers des mers démontées ou, qui sait ?, dans les glaces.

Mais alors, le cheval ? Chez Lawrence, la motocyclette l'avait déjà remplacé. On peut se tuer en course d'obstacles ou dans un virage. Pour Georges Buis, l'hélicoptère, quelle monture ! Elle escalade les massifs, sonde les gorges, tâte le vent, le mesure, s'en sert ou le trompe. Sous son dôme de cristal, il appelle des batteries, des blindés ou des fantassins, dans le langage barbare et mystique des codes, cherche des traces de gibier, des parasites craquent dans les écouteurs, il se demande comment sauter la haie d'une falaise, joue des genoux et des chevilles contre un poitrail, fouille les sables, les crêtes pelées et, d'un style un peu précieux auquel on a du mal à l'arracher, car les lyres du Liban l'ont marqué tout autant que les solitudes et les mirages de Perse, il interroge Dieu par personne interposée.

Sous les cinq galons du képi bleu ciel à fond rouge de ce colonel qui me glaça la première fois que je le vis en 1960, à Bougie, je me demandais justement s'il n'y avait pas une charge de rêve. Il y a des rêves chez Alexandre, chez le premier consul, chez Lyautey, chez de Lattre. César calcule, mais l'Egypte et Cléopâtre ? Derrière l'abord cordial, cette exigence secrète, cette distance d'escrimeur, ces habitudes d'homme de guerre, d'un cérémonial avec claquement d'armes, rites éternels, respect dû aux morts et aux vivants, religion de l'honneur, à côté du néant que le vent balaie. On savait qu'en allant le voir on trouverait un homme, que la justice comptait pour lui, que la patrie débordait de ses frontières pour atteindre les immensités de l'avenir comme le règlement se subordonnait à la règle ; que, dans une armée alors déchirée, il obéissait à de Gaulle parce qu'il reconnaissait en lui le visionnaire des grandes résolutions historiques et s'y tenait une fois pour toutes.

L'obstination qui le caractérise ne s'exprime pas par coups de poing sur la table, mais par une fermeté subtile de dresseur ; un cheval est parfois plus difficile à conduire qu'un homme. Dans ses mains vides, je cherchais le sabre qui lui manquait. Un sabre, pensez donc ! On en était aux chenillettes, aux avions de chasse, aux procédures de radios.

LA GLOIRE DE L'AUBE

Cet homme qui traquait les rebelles dans leurs montagnes leur disait : *« Je ne suis pas venu me battre pour vous imposer ma loi mais pour que vous puissiez vous mettre à marcher vers la vôtre. »* Et il devait ajouter : *« En vertu de quoi, bergers ou pas, je vous tue si vous me résistez. »* Psichari, dans son escadron saharien, allait plus loin encore : il osait dire qu'il devenait, pendant quelques jours, dans une oasis, l'esclave d'une esclave noire. A l'écoute des voix qui crient dans le désert, il célébrait par les sonneries de trompettes la gloire de l'aube peut-être plus encore que celle d'un drapeau.

Que ce lyrisme ait résisté aux amphis de l'Ecole de guerre, au maniement d'une division blindée et à la direction de l'Institut des hautes études de défense nationale et du Centre des hautes études militaires, voilà qui peut laisser croire qu'on n'a pas fini d'élever des temples au métier des armes. Avec l'orgueil tranquille de la foi, cette légion sur laquelle les philosophes n'arrêteront pas de se briser le front a troqué ses chevaux et ses bataillons de troufions contre des radars et des fusées, la terre et ses cheminements contre des sillages dans les étoiles. Elle aura peut-être en Georges Buis son poète.

Jules Roy

[Né le 24 février 1912 à Saïgon (Indochine), ancien élève de Saint-Cyr, le capitaine Georges Buis rallie, en mai 1941, la France libre en Palestine. Chef de cabinet du général Georges Catroux à Beyrouth, il sert à la 2e division blindée du futur maréchal Philippe Leclerc de Hauteclocque, débarque en Normandie et participe aux campagnes de France, puis d'Allemagne. Il sera fait compagnon de la Libération, le 24 mars 1945, comme capitaine au 501e régiment de chars de combat. Il suit Leclerc en Indochine. En 1950, il est directeur de l'information au Maroc, avant d'être attaché militaire en Iran et en Afghanistan. En Algérie, il commande notamment les secteurs de Bougie et de Bordjbou-Arreridj entre 1958 et 1961. C'est là qu'il écrira le roman *La Grotte*, qui lui vaudra un grand succès de librairie. En 1962, le colonel Buis devient chef du cabinet militaire de Christian Fouchet, haut-commissaire français en Algérie, pour y préparer l'indépendance du pays. De retour en France, le général Buis commandera successivement la 3e brigade blindée et la 1re division blindée. En 1969, il dirige l'Institut des hautes études de défense nationale (Ihedn) et, placé dans le cadre de réserve en 1972 avec le rang de général de corps d'armée, il préside jusqu'en 1977 la Fondation pour les études de défense nationale. Outre *La Grotte*, le général Buis est l'auteur de plusieurs romans parmi lesquels *La Barque*, *Les Fanfares perdues* ou *Un amour à la légère*. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la médaille de la Résistance, commandeur des Palmes académiques, le général Buis était grand-croix de la Légion d'honneur.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Fin du voyage intérieur de

Pauline,

qui a rejoint ses parents.

**Fabienne MONTI
et Philippe PAILLER,**

le 12 juin 1998, en Avignon.

– Mme Denise LOTT-CASTAING,
M. et Mme Serge GRYNBAUM
ont la joie d'annoncer la venue de

Yanis,

né le 31 mars 1998, dans le foyer de
Emmanuelle et Luc GRYNBAUM.

38, rue Vaugelas,
75015 Paris.
9, allée des Alouettes,
93140 Bondy.
13, avenue Paul-Vaillant-Couturier,
94800 Villejuif.

Anniversaires de naissance

– Vitry-sur-Seine.

17 juin 1951 - 17 juin 1998.

Joyeux anniversaire,

Amélie EBONGUÉ JONG !

Etienne, Félix, Christian, Julitha, Marie-Emilienne, Agnès et Aimée-Amélie.

Décès

– M. et Mme Maurice Kipfer
et leurs enfants, Jean-Rieul et Diane,
ont la tristesse de faire part du décès de leur frère et oncle,

M. Jean-Claude BOVÉ,
directeur du travail hors classe,
secrétaire général
du Comité de Liaison
des Comités de Bassin d'Emploi,

survenu à Paris, le 9 juin 1998.

Les obsèques ont eu lieu le 12 juin, en la cathédrale Notre-Dame de Senlis.

– M. et Mme Bernard Chatelin,
ses parents,
Frédéric et Sophie Chatelin,
Aurélie Chatelin et Karim Cellier,
ses frères et sœurs,
Mme Marcel Arnaud,
Mme Albert Chatelin,
ses grand-mères,
Mme Michèle Rouchon-Mazérat
et M. Bernard Ponchet,
Mme Claude Lavand
et M. Lucien Combes,
M. et Mme François Arnaud,
Mme Arlette Brossard
et M. Michel Massebonson,
M. et Mme Guy Laurence,
ses oncles et tantes,

Anne, Jérôme, Catherine, Paco, Philippe (†), Frédérique, Sophie, Osman, Caroline, Pierre-Antoine, Guillaume, Mathilde, Véronique, Jean-Michel, Stéphanie,
Christophe, Carole, Carine, Gildas et Magali,
Benjamin, Gabriel, Géraldine, Teoman, Erman, Antoine, Arthur, Ariane,
Esther, Albane et Gwenola,
ses cousins et cousines,

Ses amis et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Arnaud CHATELIN,

survenu à Paris, le 10 juin 1998, à l'âge de vingt-sept ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Ferdinand, 27, rue d'Armaillé, Paris-17e, le mercredi 17 juin, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu à Saint-Julien-de-Crempse (Dordogne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

53, avenue des Ternes,
75017 Paris.

– Sa famille,
Et tous ses amis de la Croumonneau
ont la tristesse de faire part du décès, le 8 juin 1998, de

Pierre MONIQUET.

« La beauté sauvera le monde. »
(Dostoïevski.)

– Lucette Calaque,
son épouse,
Renaud, Isabel et Aurélie,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

François CALAQUE,

survenu le 14 juin 1998.

Un service religieux aura lieu le 22 juin, à 10 h 30, au temple de Courbevoie, 4, rue Kilford.

– Paul Eliet,
Bernard et Jenny Eliet
et leurs enfants, Catherine, Claire et Pierre,
Claude et Jeanne Eliet
et leurs enfants, Véronique et Cédrick d'Arras, Guillaume et Sophie Eliet,
Arlette et Yves Farge
et leurs enfants, Emmanuel et Florence, Benjamin.
Ainsi que Lucas et Tom, Astrid et Sixtine, Louise et Salomé,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Simone ELIET,

leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le dimanche 14 juin 1998, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 juin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, 194, rue Raymond-Losserand, Paris-14e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière d'Orléans (Loiret).

139, rue de l'Ouest,
75014 Paris.

– Richard Jullien,
son époux,
Pierre-Adrien, Florian, Marie-Antonia,
ses enfants,
Yves et Monique Matet,
ses parents,
Jean-Daniel et Catherine Matet,
Patrick et Nicole Matet,
Pierre et Constance Matet,
Christian et Marie-Emmanuelle Matet,
ses frères et belles-sœurs,
Yvette Foucaud et Christiane Magnan,
ses tantes,
Jean-Charles et Caroline Foucaud,
Marie-Laurence Foucaud,
ses cousins,
Ses neveux et nièces,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Pascale JULLIEN,

le 12 juin 1998, à l'âge de quarante-quatre ans.

La cérémonie des obsèques a eu lieu ce mardi 16 juin, à Rouen.

23, rue de Brazza,
76000 Rouen.

– La famille et les nombreux amis de

M. Willi KATZ,
interprète de conférence AIIC,

ont le grand chagrin de faire part de son décès survenu le 13 juin 1998, à Paris, dans sa quatre-vingtième année.

On se réunira le vendredi 19 juin, à 8 h 30 précises, au monument crématoire du Père-Lachaise (entrée porte Gambetta, Paris-20e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

3 *bis*, rue Léon-Jost,
75017 Paris.

– Eguilles.

Mme Annick Poncet,
M. et Mme Bruno Motemps
et leurs enfants,
M. et Mme Nicolas Rodet
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Truc
et leur enfant,
Mme Yolande Buffard,
Les familles Buffard, Santiano, Croze, Poncet et Menard,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Claude PONCET,
ingénieur,
ancien président
de la Chambre de commerce française
en Algérie,
adjoint au maire d'Eguilles
(Bouches-du-Rhône),

survenu brutalement le 14 juin 1998, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu mercredi 17 juin, à 10 heures, après l'hommage qui lui sera rendu à la mairie d'Eguilles.

– Mme Marcel Zabronsky,
sa sœur,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline LEVY,
dite Jacqueline JERANE,
ou Claude LE LIEUR,
membre de la SACEM.

Fille de
**David LEVY
et Julia, née KOUCHNER,**

nous rappelons la mémoire de son neveu,

Jean-Michel ZABRONSKY.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 29 mai 1998.

– Ses neveux et nièces,
Alain et Magdaleine Mathiot
et leurs enfants,
Le docteur Claire Mathiot,
Eric et Dominique Mathiot
et leurs enfants,
Martine et Manuel Sanchez
et leurs enfants,
ont la tristesse d'annoncer la disparition, le 14 juin 1998 de

Ginette MATHIOT,
inspectrice générale honoraire
de l'enseignement manuel, ménager
et professionnel de la Ville de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
officier du Mérite agricole,
lauréate de l'Académie des sciences,

*« C'est l'heure désormais
de vous arracher au sommeil :
le salut est maintenant plus près de nous
qu'au temps où nous avons cru.
La nuit est avancée,
le jour est tout proche. »*
Romains XIII II-12.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 17 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Roch, 24, rue Saint-Roch, Paris-1er.

31, avenue des Gobelins,
75013 Paris.

– Mme André Nouaille,
son épouse,
Françoise et Ezzuldin Chammout,
Martine Nouaille et Gérard Dubus,
Michel Nouaille et Sylvaine Duboz,
Sylvie Nouaille,
ses enfants,
Leïla, Nicolas, Chloé, Pierre, Juliette, Martin, Justine,
ses petits-enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

André NOUAILLE,
inspecteur honoraire
de l'éducation nationale,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,

survenu le 9 juin 1998, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

– Gérard Plon,
son époux,
Michel, Daniel et Isabelle Plon,
ses enfants,
Jérôme, Laurence, Cécilia Plon, Nicolas Benedetti-Plon,
ses petits-enfants,
Monique Plon, Marie-Hélène Rubrice, Jean-Paul Benedetti, Isabelle, Philippe Lerégle
et leurs enfants,
Claude Halmos, Mireille Honnoraty,
Mme Raymond de Pins
et ses enfants,
Françoise Sigier, Isabelle et Pierre Villain,
Ainsi que leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Nelly Geneviève PLON,

survenu le 8 juin 1998, dans sa quatre-vingt-unième année.

Conformément à son désir, elle a été incinérée et ses cendres seront déposées en Provence.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Paulette Ravenet,
son épouse,
Gilles et Dorothée Ravenet,
Jean-Daniel et Bernadette Ferracci,
ses enfants,
Christine et Charlotte,
Stéphane, Laetitia et Alexandra,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre RAVENET,
ingénieur ECP 1936,
officier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire à la SNCF,

survenu à Paris, le 14 juin 1998, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 17 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière de Nanterre (Hauts-de-Seine), dans le caveau de famille.

3, rue Philibert-Delorme,
75017 Paris.

– Le directeur du Centre de biophysique moléculaire du CNRS à Orléans,
Ses collègues chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs

ont la douleur de faire part du décès de

Patrick SODANO,
chercheur au CNRS,

survenu le 10 juin 1998.

Sa discrétion naturelle ne saurait faire oublier ses qualités scientifiques unanimement reconnues.

– Les familles Renucci, Larroutis,
Even et Dumas
ont l'immense chagrin de faire part du décès accidentel de

Camille RENUCCI.

Elle avait dix-sept ans et demi.

– Mme Antoinette Spinetta,
Jean-Cyril et Nicole Spinetta,
Brigitte Donnadieu-Spinetta,
Eric, Isabelle, Cécile et Adrien Spinetta,
ont la tristesse de faire part du décès de

Adrien SPINETTA,
vice-président honoraire
du conseil général
des Ponts et Chaussées,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 12 juin 1998, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Il sera inhumé dans la plus stricte intimité à Bastelica, en Corse.

25, rue Montebello,
78000 Versailles.
7, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

– M. Pierre Mayet, vice-président,
Et les membres du conseil général des Ponts et Chaussées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Adrien SPINETTA,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre national
du Mérite,
directeur honoraire de la construction
(1951-1955),
directeur honoraire du personnel,
de la comptabilité
et de l'administration générale
au ministère des travaux publics
(1956-1963),
président de section honoraire
du conseil général des Ponts et Chaussées
(1963-1977),
vice-président honoraire
du conseil général des Ponts et Chaussées
(1977-1979).

Par son dynamisme et sa compétence, il a profondément marqué les modernisations de l'industrie de la construction et de l'administration de l'équipement.

– Mme Simone Talbot,
son épouse,
Sylvie, Isabelle, Rosine et Nathalie,
ses filles,
Jean-Pierre Brosse, Olivier Meynot, Arnaud Somveille, Bruno Moyon,
ses gendres,
Rémi, Marius, Alain, Juliette, Fabien, Lucas, Mélissa, Clément, Fanny et Lou,
ses petits-enfants,
Mme Boisset,
Mme Normand,
Mme Eyraud,
ses sœurs,
Mme Talbot,
M. Triomphe,
M. Normand,
sa belle-sœur et ses beaux-frères,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès du

docteur Pierre TALBOT,
officier dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite,

survenu le samedi 13 juin 1998, dans sa soixante-huitième année.

Un hommage lui sera rendu le jeudi 18 juin, à 11 h 15, au funérarium d'Antony (Hauts-de-Seine).

Il sera ensuite inhumé au cimetière ancien de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

– Elizabeth Wrightson,
Laurent Tisné,
Martin et Louis,
ont le chagrin de faire part du décès de
**The Hon. Rosemary Lady
WRIGHTSON,**

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année, à Neasham, Yorkshire.

La Roche-Abilen,
49250 Saint-Georges-du-Bois.

Anniversaires de décès

– Il y a un an.

Christian CHARTIER

disparaissait à l'âge de quarante-huit ans, le 17 juin 1997.

Il voulait comprendre le monde et le transformer.
Il nous manque toujours autant.
Fédération SUD-PTT.

Colloques

– Le groupe de recherche Droit du patrimoine culturel et naturel organise un colloque, le jeudi 25 juin 1998, à l'ENS, Paris-5e. **Le rôle de la fondation et du trust dans la gestion du patrimoine culturel et naturel.** Thèmes : les fondations en droit français ; fondation et trust en droit comparé. Inscriptions obligatoires au CNRS : 01-49-60-41-91.

Concours

Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne
Préparation au concours externe d'entrée à l'Ecole nationale d'administration. Admission après examen du dossier et test d'aptitude.
Renseignements et retrait des dossiers à partir du 15 juin 1998. CIPCEA, 12, place du Panthéon, Paris-5e.
Tél. : 01-46-34-99-35.
Inscriptions définitives et début des enseignements octobre 1998.

هكذا من الأصل

Pour que leurs enfants puissent continuer à apprendre leur langue, bannie de la maternelle à l'université par la minorité serbe, les Albanais du Kosovo se soumettent à un impôt volontaire. Les jeunes manifestent de plus en plus d'impatience face à la politique de résistance pacifique prônée par les responsables de leur communauté

Les sociétés parallèles de Pristina



LE corps d'Ali Galica est douloureux. L'homme grimace quand il parle, pose la main à hauteur du coeur lorsqu'il inspire. La radio a diagnostiqué une côte flottante cassée. Son visage ressemble à celui d'un boxeur malmené par les poings de l'adversaire. Les yeux ont doublé de volume, une arcade est ouverte, du sang est collé dans les cheveux. Le combat que vient de livrer Ali Galica fut inégal. Seul contre quatre ou cinq, il ne pouvait offrir aucune résistance. Il s'est roulé en boule, a encaissé les coups. *« J'étais comme un punching-ball »*, dit-il.

Ali Galica a passé quatre heures dans un poste de police. Ali est albanais, les policiers sont des Serbes. A Pristina, comme sur l'ensemble du Kosovo, les agents de police sont tous serbes. Les Albanais affirment qu'un Kosovar adulte sur deux a eu affaire à la police. Ali croit en cette statistique. Il sait aussi que toute « convocation » dans un commissariat s'accompagne au mieux de menaces verbales, au pire d'une bastonnade. *« Un type en civil a posé le canon de son pistolet sur ma tempe et il a dit qu'il allait me faire sauter la cervelle*, raconte Ali. *Et puis il a ri et il a ajouté :* "Je ne vais pas gaspiller cette balle, tu n'es qu'un singe, après tout !" *Et les autres ont commencé à frapper. »*

Ali Galica exerce à Pristina, le chef-lieu de la province du Kosovo, la profession d'agent des impôts. Plus précisément, il collecte de l'argent. Chaque matin, il quitte son appartement et se fond dans la foule. La discrétion est son atout majeur. Il ne porte pas d'attaché-case, mais a cousu à l'intérieur de ses vêtements un nombre impressionnant de poches où échouent, au fil de la journée, un à un, les billets. L'activité d'Ali est illégale puisque son employeur, « la République du Kosovo », n'est pas reconnu.

Depuis la mise en place en 1989 par Belgrade d'un système d'apartheid à l'encontre des Albanais, la stratégie de ces derniers a consisté à construire une société parallèle visant à se substituer au pouvoir serbe de la Fédération yougoslave, qui les a privés de tout droit. La langue albanaise a été bannie, de la maternelle à l'université. Les Albanais ont donc créé leur propre système scolaire. Un impôt volontaire a été mis sur pied en 1992 pour payer le salaire des professeurs, l'achat de matériels (livres, meubles) et la location des locaux où sont donnés les cours (appartements privés, caves, garages).

« Vingt-six mille familles albanaises de Pristina donnent chacune tous les mois 10 deutschemarks (35 francs). *Cinq mille en sont dispensées car elles sont trop pauvres »*, explique Xhavit Dermaku, le vice-président du conseil financier municipal. *« Mais 65 % de l'argent proviennent des entreprises ou commerces qui versent de 100 à 3 000 deutschemarks par mois selon leurs capacités. Les Albanais installés à l'étranger envoient 3 % de leur salaire dans une banque à Tirana* [capitale de l'Albanie]. *97 % de l'argent récupéré assurent le paiement des salaires des professeurs, 3 % sont consacrés aux activités culturelles, sportives et aux voyages des enseignants à l'étranger »*, ajoute Xhavit Dermaku.

Il existe trente et un conseils financiers municipaux au Kosovo (2 millions d'habitants, 90 % d'entre eux sont de souche albanaise). Ali Galica est l'un des quarante agents oeuvrant à Pristina. Ses tournées quotidiennes le conduisent jusqu'à la périphérie de la ville. Il part chaque matin, en feignant de paraître détaché. Il s'attarde dans un café, regarde les devantures de magasins, l'oeil sans cesse aux aguets pour observer s'il est suivi. Il doit être de retour à 15 heures dans les bureaux du conseil financier où les coupures sont aussitôt remises à un directeur d'école.

L'autre jour, sa vigilance n'a pourtant pas suffi. Deux policiers l'attendaient au sixième étage d'une tour. Embarqué dans un véhicule de la Milicja, il a été amené au poste, battu et délesté des 940 deutschemarks et 2 francs suisses qu'il avait collectés. *« Ils m'ont dit que cet argent allait à l'UCK* [Armée clandestine de libération du Kosovo] *et qu'ils achetaient des armes avec. Je leur ai dit que c'était mon argent et que j'avais le droit de le porter sur moi. C'est la première fois que je suis arrêté. En ce moment, ils nous surveillent, à cause des tensions dans le pays »*, déclare-t-il. Ali Galica a été mis au vert pendant quelques semaines, le temps que ses plaies cicatrisent et que la police l'oublie un peu. Puis il reprendra ses tournées. *« Savez-vous*, affirme-t-il, *que le Kosovo est sans doute le seul pays au monde où les contribuables accueillent les fonctionnaires des impôts avec le sourire et une tasse de thé ? »*

AINSI va la vie à Pristina (200 000 habitants), entre violence et indifférence. Albanais et Serbes se côtoient, marchent sur les mêmes trottoirs, achètent les mêmes cigarettes, aiment le football et les terrasses de café. Mais c'est à peu près tout ce que les uns et les autres partagent. On ne se parle pas, on ne vit pas ensemble. Il existe des bars, des cours de récréation, des terrains de jeux, des journaux pour Albanais ; des boîtes de nuit, des écoles, des championnats sportifs, une télévision pour Serbes. Un Serbe baisse la tête lorsqu'il croise le chemin d'un Albanais qui fut naguère un ami, un voisin ou un collègue de travail, et réciproquement. A la nuit tombée, le centre-ville est désert. Les Albanais craignent de tomber, au détour d'une rue, sur une bande de crânes rasés venus de Belgrade. Les Serbes ont peur de croiser un groupe de « terroristes » de l'UCK ayant déserté le maquis l'espace d'une nuit de permission. La peur, à peine palpable la journée, enveloppe Pristina au coucher du soleil.

Tout laisse à croire que les combats qui font rage dans l'arrière-pays risquent d'embraser prochainement le chef-lieu du Kosovo. La jeunesse albanaise, à la discipline exemplaire, qui soutient le discours d'Ibrahim Rugova (chef de la communauté albanaise) prônant la résistance pacifique, montre des signes d'impatience. Des débordements ponctuent aujourd'hui les marches silencieuses organisées quotidiennement dans le centre-ville. Selon un rituel, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), d'Ibrahim Rugova, qui appelle à ces manifestations, permet aux jeunes de scander des slogans pendant cinq minutes avant chaque dispersion. Si l'on entend encore la foule crier fort le nom de Rugova, le sigle *« outchekeu »* (UCK) est repris lui aussi.

« La première fois que j'ai entendu cela, j'ai été surprise, explique Ilire, une étudiante. *J'ai crié moi aussi "outchekeu" avec les autres et ça m'a fait du bien. J'aime toujours Ibrahim Rugova, mais sa politique pacifique est en train d'échouer. Regardez ce qui se passe, les Serbes massacrent des civils albanais, ils brûlent les maisons, chassent les gens, et le monde se tait, parle de négocier, envisage des sanctions économiques ! C'est comme en Bosnie, je crois. Là-bas, ils se sont armés pour résister aux Serbes, c'était de la légitime défense. C'est ce que fait aujourd'hui l'UCK ! Il faut comprendre les jeunes, leurs héros ne sont plus des intellectuels qui publient des livres racontant notre souffrance comme Rugova, mais des hommes armés qui montent des embuscades. »*

« Il y a quelques jours, poursuit Ilire, *des jeunes ont renversé une camionnette à la fin d'un regroupement, ils ont battu le chauffeur, un Serbe, qui voulait forcer le passage. La police n'est pas intervenue. Si elle l'avait fait, la ville aurait basculé dans la violence. On venait d'apprendre par des journalistes étrangers que les Serbes pratiquaient du nettoyage ethnique. On était chauffés à blanc, j'ai crié "UCK" comme jamais je n'avais osé le faire. »*

> « Le Kosovo est, sans doute, le seul pays au monde où les contribuables accueillent les fonctionnaires des impôts avec le sourire et une tasse de thé »

Ilire veut devenir infirmière. Elle étudie dans un sous-sol. Une série de caves suintantes d'humidité ont été transformées en classes. Chaque jour, par rotation, 1 700 élèves et 97 professeurs s'y croisent, s'y bousculent. Ilire avoue qu'elle a honte d'apprendre dans de telles conditions et qu'elle sèche des cours parce que l'environnement lui *« sape le moral »*. Arbene Skenderi, un professeur de physique, lui dit : *« Un jour viendra où nous réintégrerons les universités. On se bat depuis des années pour ça, vous les étudiants, nous les enseignants. »* Ilire n'ose pas demander quand. Une de ses amies lance : *« Les étudiants serbes ont mis à sac la faculté de technologie, les Albanais venaient d'être autorisés à y retourner. Que pensez-vous de cela ? Ils cassent tout parce qu'ils ne veulent rien partager avec nous. »* Le professeur se tait, élude la question. Un silence où s'engouffre le malaise grandissant entre les deux générations.

Les adultes, Albanais et Serbes, ont en commun le serbo-croate, langue étudiée avant l'éclatement de la Yougoslavie. Aujourd'hui, les élèves apprennent l'albanais ou le serbe. Ils ne se comprennent donc pas. A l'école Dardanja, un des rares établissements scolaires où les Albanais sont acceptés, un mur a été érigé dans la cage d'escalier.

D'un côté de la cloison, les petits Albanais étudient l'histoire albanaise et avancent le nom d'Ibrahim Rugova quand on leur demande qui est leur président de la République. De l'autre côté, les petits Serbes apprennent la culture serbe, et Slobodan Milosevic est leur chef d'Etat. Les gamins se croisent à la sortie des cours et en viennent parfois aux mains. Des insultes pleuvent et on lance des *« fuck off »*. Première langue étrangère apprise dans les deux écoles, l'anglais ressemble ici à un curieux dialecte qui présente l'avantage d'être compris par tous.

Les Albanais assurent qu'au lendemain de l'indépendance – échéance qu'ils qualifient d'inéluctable –, les Serbes (150 000 au Kosovo) ne seront pas abaissés au niveau de citoyens de seconde zone. Les Serbes estiment, quant à eux, impossible que la province puisse quitter la République fédérale de Yougoslavie. Et si cela devait arriver, ils doutent que leurs droits soient respectés. *« Nous, les Serbes de Pristina, on vit dans un ghetto*, lâche Anna. *Nous étouffons. Les Albanais disent que nous sommes des racistes comme les leaders blancs en Afrique du Sud pendant l'apartheid, ceux de Belgrade croient que nous sommes des paysans. »*

ELLE rêve de départ vers l'étranger, l'Australie, le Canada, les Etats-Unis... ou, à défaut, vers Belgrade, *« la grande ville où ne vivent que des Serbes et où l'on peut danser jusqu'à l'aube »*. Mais, pour l'heure, les songes d'Anna demeurent des chimères. *« Belgrade nous interdit de quitter le Kosovo*, s'insurge-t-elle. *Si je fais une demande de visa dans une ambassade, les ministères serbes sont mis au courant et ils ne me délivrent pas les documents nécessaires. Si je veux m'inscrire dans une université de Belgrade ou chercher du travail, ils me l'interdisent parce que je suis née au Kosovo. »* Elle jure que Pristina se viderait de la majorité de ses habitants serbes si ces obstructions étaient levées.

La politique de Belgrade vise à fixer cette population pour ne pas céder démographiquement le Kosovo aux Albanais. Dès qu'une opportunité se présente, les autorités serbes tentent d'implanter de nouvelles populations. Lors de l'offensive croate de 1995, dans les Krajina (région ouest entre la Bosnie et la Croatie), 350 000 Serbes ont dû fuir. Belgrade en a réinstallé quelques centaines à Pristina. Ils survivent en se livrant à de petits trafics. Albanais et Serbes originaires du Kosovo les détestent. *« Si l'on m'avait donné le choix, je serais restée en Bosnie, du côté serbe »*, raconte Liljana Stanic, originaire de Knin (Croatie).

Liljana vend des cigarettes américaines dans une rue près d'un hôtel. Elle ne met jamais plus les pieds dans le hall depuis le jour où elle en a été refoulée. *« Ils croyaient que j'étais albanaise*, se souvient-elle. *Je suis serbe, j'ai répondu, une Serbe de Knin. Ils ont dit que c'était pareil. »*

Il y a quelques années, on pouvait lire à l'entrée de l'hôtel en question un écriteau indiquant que l'établissement était interdit *« aux animaux et aux Albanais »*. C'était l'époque où le milicien et mafieux Zeljko Raznijatovic, alias Arkan, était élu au Parlement du Kosovo. Arkan est reparti à Belgrade, et l'écriteau a disparu. Mais l'esprit haineux a survécu à son départ. Scène vécue dans cet hôtel : un Albanais s'invite dans un salon pour suivre la retransmission télévisée d'un match de football. Un serveur lui indique la porte vers la sortie en lui disant : *« Tu es albanais, tu ne parles donc pas notre langue. Comment veux-tu comprendre quelque chose à ce match ? »* L'homme s'en est allé, vaincu par l'argument tout aussi imbécile que blessant.

Christian Lecomte
Dessin : Pascale Hemery

Les paradoxes de la

هكذا من الأصل

ue leurs enfants
sent continuer à
dre leur langue,
bannie
de la maternelle
à l'université
minorité serbe,
anais du Kosovo
soumettent à un
t volontaire. Les
nes manifestent
de plus en plus
npatience face à
la politique de
stance pacifique
prônée par les
responsables
de leur
communauté

Les paradoxes de la liberté de la presse

par Jacques Le Bohec

ADÉQUATES ou malheureuses : telles peuvent être les utilisations de la cartographie. Le planisphère réalisé par l'association Reporters sans frontières à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse fait partie des secondes. On y voit des pays en teinte plus ou moins foncée selon le nombre de journalistes tués et emprisonnés. A cette aune, toute une série de pays sont en blanc, dont la France, où la *situation est qualifiée* de *« correcte »*.

Ce n'est évidemment pas le fait de montrer du doigt les pays où s'exercent des violences à l'encontre des journalistes qui pose problème. C'est l'idée implicite qui passe à travers cette carte, qui suppose que la situation est *« correcte »* dans la mesure où les journalistes ne sont pas assassinés et emprisonnés. Le blanc immaculé laisse croire que les journalistes sont *« libres »*. Dès lors, on est fondé à penser que la liberté des journalistes ne *peut être limitée que* par des actes de violence physique. En réalité, la situation est plus complexe.

La carte élaborée par Reporters sans frontières est trompeuse parce que les entraves à la liberté de la presse ne sont pas uniquement dues à la violence physique. Bien d'autres contraintes, plus subtiles, moins visibles, s'exercent sur les professionnels de l'information. Le principe de liberté suggère en effet qu'aucune contrainte ne doit s'exercer. Mais la définition de cette notion juridique et philosophique fait aussi problème, les définitions étant multiples. Si bien que, quand on dit *« liberté de la presse »*, on ne sait pas vraiment ce qu'on dit. Peut-il s'agir, par exemple, du droit de faire tout ce qui ne nuit pas à la liberté d'autrui ? De la liberté conçue comme dépendant du seul libre arbitre ?

En réalité, les actes de violence physique ne doivent pas cacher la forêt des autres contraintes, tout aussi efficaces, voire plus. On pense immédiatement aux fameuses *« pressions »* extérieures, notamment de la part des sources et des annonceurs. On pense aussi au cadre juridique (lois sur la diffamation, la protection de la vie privée...), à la déontologie professionnelle ou d'entreprise (bien qu'elle ne conditionne pas l'octroi de la qualité de journaliste professionnel). Mais il faut aussi mentionner la contrainte d'audience pour maintenir le journal à flot ainsi que la discipline interne à des rédactions hiérarchisées (du directeur au pigiste).

Moins visible, on doit citer le *risque de se retrouver durablement* au chômage en cas de licenciement (même en faisant valoir la clause de conscience). Plus subtile encore, la règle selon laquelle on place à certains postes-clés les journalistes qui agiront en fonction de ce qu'on souhaite sans les rappeler sans arrêt à l'ordre : c'est la règle *« the right man at the right place »* (l'homme adapté au poste prédéfini). On évoque aussi couramment l'autocensure. Au fil des expériences, le jeune journaliste va apprendre les façons de faire et de dire en vigueur dans sa rédaction. Il va aussi incorporer les diverses autres contraintes venant de l'extérieur ; il va peu à peu se les approprier et les intégrer dans son savoir-faire personnel. Elles agiront ensuite inconsciemment, automatiquement.

Les entraves à la liberté de la presse ne sont pas uniquement dues à la violence physique

Par exemple, un journaliste qui défend une cause politique ou religieuse n'aura pas lui-même le sentiment d'être censuré s'il travaille dans un journal en accord avec ses convictions. De même, les conceptions de ce que doit être le journalisme varient souvent d'un journaliste à l'autre, et des débats insolubles ont lieu au sein de la profession et des rédactions à ce sujet. Ces conceptions dépendent principalement de l'itinéraire de chaque journaliste (origine sociale et familiale, type d'éducation, cursus scolaire, expériences professionnelles).

Quand on parle de *« liberté de la presse »*, il semble donc difficile d'oublier que la définition de ce principe ne va pas de soi, que des contraintes sociales existent bel et bien, que les journalistes eux-mêmes agissent et pensent en fonction de contraintes intérieures résultant de leurs apprentissages (familiaux, scolaires, professionnels). Dès lors, peut-on encore s'exprimer en ces termes malgré l'immense espoir et idéal qu'ils représentent ? La marge de manœuvre concrète qui en résulte est habituellement très ténue, même en l'absence de violences physiques.

C'est pourquoi la carte de Reporters sans frontières produit des effets inattendus et invisibles, opposés aux objectifs de l'association. D'une part, elle intime aux journalistes qui auraient des raisons de se plaindre de leur situation personnelle, de celle de leur rédaction ou de leur profession, de taire leur récriminations et de relativiser leurs revendications. Les choses ne sont-elles pas bien plus graves dans ces pays où l'on réprime violemment les confrères ?

D'autre part, elle réhausse le prestige social d'une profession journalistique alors qu'elle est très critiquée et qu'on la dit discréditée (dans les sondages). Ce qui déplace le débat sur un autre terrain, aussi exotique que justifié. Or, en mettant en avant des confrères martyrisés, Reporters sans frontières redore un peu le blason des journalistes français en ce qu'ils appartiennent à un même groupe social (supposé homogène dans ses conceptions et dans ses pratiques partout dans le monde). Mais, paradoxalement, ce n'est peut-être pas le meilleur service à rendre à la défense de la *« liberté de la presse »* en France.

***Jacques Le Bohec** est maître de conférences à l'IPSé (Institut polytechnique de Sévenans) et enseignant à l'Institut français de presse.*

Il faut défendre les journalistes *par Michel Diard*

LES Français jugent sévèrement les journalistes. Aujourd'hui, le chœur des critiques s'enrichit de voix montant des milieux politiques (elles prennent parfois le ton de la menace et, souvent, esquissent des mesures de rétorsion) sous le prétexte fallacieux de préserver les sans-défense. Mais à qui le fera-t-on croire ? Quelques élus en charge de la chose publique sont sensibles, eux, à la relation des « affaires » touchant à la gestion de l'Etat et de la cité, à leur gestion. Sous prétexte d'atteinte à la présomption d'innocence, ils se livrent à des amalgames indignes de leurs fonctions.

Les journalistes ne sont pas des « chasseurs de têtes » d'hommes politiques. Ils essaient, humblement, d'exercer honnêtement un métier, certes difficile, mais qu'ils ont embrassé avec passion. Cela ne leur interdit cependant pas d'être respectueux du public, des citoyens et d'être irrespectueux envers les notables quand c'est nécessaire. Il est de leur devoir d'informer quand la chose publique est malmenée ou dévoyée.

Que la majorité des citoyens ne connaissent pas les règles du *champ journalistique*, la profession l'admet : c'est la raison pour laquelle elle tend le dos quand on lui adresse des reproches, même véhéments. En revanche, les hommes politiques, qui ont, souvent, une parfaite connaissance des rouages des médias, sont assez mal venus de vouer les journalistes aux gémonies. D'autant qu'ils se chargent assez régulièrement d'affranchir ceux qu'ils côtoient quand cela les arrange ! Certains vocifèrent quand Roland Dumas est mis en examen ; d'autres s'en réjouissent et appellent à sa démission. On prend les mêmes, mais on inverse les rôles quand la presse rend compte des turpitudes de la Mairie de Paris ou des « piges » somptuaires de Mme Tiberi !

Les propriétaires de médias, qui nous *avaient* habitués à plus de discrétion et à une plus grande dextérité, semblent atteints de la même fièvre que les politiques : ils font connaître leur irritation concernant le traitement de l'information. Karl Zéro *« trouve normal qu'un diffuseur ait ses exigences »* et recommande de ne pas enquêter sur trois sujets : le football, le cinéma et l'ancienne CGE. La rédaction de *La Tribune*, elle, s'émeut et réagit quand son directeur revendique *« le droit d'intervenir sur le traitement de l'information concernant LVMH, même au détriment du lecteur »*.

Il serait vain de tenter de défendre l'indéfendable, c'est-à-dire les manquements à l'éthique, les dérapages, les erreurs (le faux charnier de Timisoara), les faux entretiens, les comportements de voyous, etc. Rien de tout cela n'est tolérable. Et la grande majorité des journalistes condamnent ces agissements.

L'information n'est pas une marchandise comme une autre

Non seulement ils les condamnent, mais ils luttent pour éviter que les dérapages ne se reproduisent ; on l'a vu récemment à France 2, où les reporters d'images ont remis en cause des choix dictés *par la recherche du spectaculaire*. Ils récusent les choix entre informer vite ou informer bien, chasser le *scoop* (pour faire vendre et faire de l'Andimat) ou disparaître.

Simplement, les journalistes veulent exercer leur métier chaque jour avec honnêteté et désintéressement pour permettre aux citoyens d'avoir tous les éléments en main, se forger une opinion personnelle et comprendre la marche du monde.

Les intérêts des journalistes sont contradictoires avec ceux des hommes politiques (parfois), de leurs employeurs (souvent) ? A qui la faute si les principes professionnels heurtent la conception libérale de la société et son corollaire, la conception libérale de l'information, ramenée à un simple produit ?

Le métier de journaliste ne peut s'exercer sans règles. Elles sont d'autant plus nécessaires que l'information est davantage contrôlée par de puissants groupes financiers et industriels. Or, à quoi assiste-t-on aujourd'hui ? A la plus formidable tentative de remise en cause des protections que le législateur avait octroyées aux journalistes : leur statut. Ce dernier trouve sa légitimité dans deux textes fondamentaux : le code du travail et le code de la propriété intellectuelle. Nul ne peut réfuter que le journaliste effectue un travail intellectuel et qu'il véhicule des idées. Il a donc la particularité d'être un salarié et un auteur.

En tant qu'auteur, il a des droits patrimoniaux : une juste rémunération pour l'utilisation secondaire de ses œuvres (nullement accessoires, mais peu décisifs en l'espèce) et, surtout, des droits moraux, qui peuvent lui permettre de refuser des coupes intempestives, par exemple. Ce sont d'ailleurs ces droits moraux qui ont amené le législateur à lui accorder une clause de conscience et une indemnité de licenciement « dissuasive ». C'était en 1935.

Aujourd'hui, les éditeurs prennent prétexte des technologies numériques (et de l'apparition de nouveaux supports comme Internet) pour tenter de remettre en cause l'un des socles essentiels du statut du journaliste, le droit d'auteur. Certaines organisations patronales multiplient les opérations de *lobbying* auprès des ministres et des élus du Parlement pour remettre en cause le code de la propriété intellectuelle.

Ils semblent déployer plus d'énergie à « casser » la loi qu'à chercher des solutions pour augmenter la diffusion de leurs titres ou à procurer à leurs journalistes de meilleures conditions de travail, indispensables pour mieux traiter l'information (et le lecteur). Dans le contexte libéral de notre société, ce n'est pas avec moins de garanties matérielles et morales que les journalistes travailleront mieux, mais dans le respect des droits acquis et avec des droits nouveaux.

Les tentatives actuelles de ces éditeurs, si elles étaient couronnées de succès, feraient courir un grave danger à la qualité de l'information et à la démocratie. Les journalistes ont une conscience et des principes professionnels ; ils n'accepteront pas de se laisser déposséder de leurs droits au nom d'un libéralisme ambiant aux effets destructeurs. Car l'information n'est pas une marchandise comme une autre.

***Michel Diard** est secrétaire général du Syndicat national des journalistes CGT (SNJ–CGT).*

AU COURRIER DU « MONDE »

FAMILLE : LA VOIX DES PSYCHOLOGUES

J'ai lu avec intérêt les éléments du rapport d'Irène Théry concernant « Le droit face aux mutations de la famille » (*Le Monde* du 15 mai). Irène Théry est sociologue ; son point de vue est nécessaire, il n'est pas suffisant. On ne saurait considérer la famille uniquement sous l'angle sociologique (transformation des alliances, nouvelles formes de familles, d'engagement et de dégagement, etc.) dans la mesure où cet aspect de la question occulte la prise en compte des individus pris dans ces mouvements. En d'autres termes, la banalisation sociale et juridique du divorce (dont certains médias se font l'écho avec une complaisance qui exclut la lucidité) ne diminue en rien la souffrance de ceux qui la subissent de plein fouet, qu'il s'agisse du conjoint qui subit et, surtout, des enfants (...) Les changements actuels se soldent en réalité par de véritables violences faites aux individus ; *ils bafouent les besoins* affectifs de ceux-ci, les plongent dans le trouble et la tristesse. Compte tenu de l'impact profond qu'une nouvelle législation est susceptible d'avoir, il me paraît hautement souhaitable de ne pas s'en tenir à *l'avis des représentants d'une* seule discipline se réclamant des sciences humaines. Il faut aussi entendre la voix de ceux qui travaillent sur le terrain, des psychiatres, psychologues, psychothérapeutes, éducateurs. Il ne s'agit ni de « psychologiser » *ni de livrer un combat* d'arrière-garde pour des valeurs qui n'ont pas su survivre, mais d'essayer de prévoir ce qui peut résulter des modifications profondes qui nous sont proposées.

Odile Bourguignon
Paris

STATIONNEMENT RÉSERVÉ

Depuis quelques mois, à Paris, le service de la voirie a fait insérer dans l'asphalte nombre de places de stationnement réservées aux « livraisons ». *L'explication officielle* est que ce sont les commerçants qui en font la demande. Dans ma rue (Tournon, 6e arrondissement), rue résidentielle s'il en est, avec peu de boutiques, souvent fermées, et aucun commerce d'alimentation, neuf places de stationnement ont ainsi été réservées pour livraisons. Aucune justification sérieuse ne peut expliquer cette abondance. Inutile de préciser que ces places ne sont jamais laissées libres, et c'est ici qu'apparaît la véritable raison de cette nouvelle disposition : la contravention *pour stationnement illicite sur* ces places coûte 230 F, avec ou sans ticket de stationnement. Lorsque l'on rappelle que le coût normal de la contravention pour stationnement sans ticket n'est que de 75 F, il devient tout de suite évident que la *préfecture a trouvé* là une excellente source de revenus supplémentaires. C'est d'ailleurs ce que reconnaissent sans ambages les contractuelles de bonne foi. L'automobiliste a-t-il vraiment vocation à être taillable à merci et dans le plus complet arbitraire ?

Martine Strick
Paris

Charles Millon et le FN : une histoire lyonnaise

par Claude Burgelin

PAR quels paradoxes expliquer qu'une des régions prospères de France, économiquement en pointe, ait fini par avoir à sa tête un exécutif insensément réactionnaire avec cet alliage du Front national et d'une droite d'ordre moral, crispée sur des références obsolètes, menant croisade pour dénoncer les intellectuels et les médias, s'enfermant dans des logiques paranoïdes ? Une telle représentation politique semble en assez grand décalage avec ses mandants, qui soutiennent d'habitude une droite européenne, modérée, fidèle aux prudentissimes valeurs de feu Antoine Pinay...

Parfois, pourtant, l'histoire bégaie. Ce qui vient de se passer à Lyon ne peut se comprendre qu'en référence avec l'histoire des mœurs et des mentalités de cette cité. Lyon fut, certes, la capitale de la Résistance. Elle fut, aussi, une ville qui adhéra profondément au régime de Vichy, en raison de son catholicisme rigoriste et familialiste, de sa tradition de repli sur les valeurs privées, de son humiliation d'être restée une ville de travail et de négoce qui ne sut jamais bien s'adapter ni au mouvement des idées ni même peut-être aux valeurs de la République. Aucune grande ville française n'a été autant marquée par un catholicisme parfois généreux (le meilleur du christianisme social de ce siècle s'y est forgé pour une bonne part), mais plus souvent étroitement sec et intégriste avant la lettre.

Un enseignement libre qui crut *longtemps à sa mission d'étouf*foir et d'éteignoir a, plus qu'ailleurs, formé les mentalités des cadres de cette bourgeoisie marchande ou médicale qui a fait Lyon. Jean Reverzy, l'auteur du *Passage* et de *Place des angoisses*, a su admirablement évoquer cette ville de traboules, de sacristies chuchotantes et de murailles rigides, aux ruelles naguère encore noirâtres où – il l'a dit en une saisissante formule – *« l'intelligence sanglote »*.

La part la plus opaque de l'élite locale n'a guère changé depuis les années de Vichy ou ces années 30 où d'illustres notabilités lyonnaises (Alexis Carrel, Auguste Lumière) s'adonnaient à l'éloge de l'eugénisme. Oubliant vite les heures de la Résistance, repoussant le gaullisme comme un corps étranger (il a fallu d'exceptionnelles circonstances, déjà dues à la décomposition de la droite locale, pour qu'un hussard du RPR, Michel Noir, s'empare brièvement de la ville avant de la perdre en *raison de ses égarements*), promouvant les médiocres (Louis Pradel vingt ans durant...), détestant de toutes ses fibres ce que représente la gauche (sa tradition de débat, de laïcité, de libre examen), elle n'a cessé de nourrir secrètement l'espoir de la refondation d'une droite néo-vichyste.

A-t-on assez prêté attention à ce que fut la fondation de l'université Lyon-III ? En 1974, une majorité de juristes et une minorité de littéraires firent sécession d'avec l'université Lyon-II pour *instituer, fait unique en France à* ce point, une université fondée sur l'alliance de la droite et de l'extrême droite – celle-là même sur laquelle aujourd'hui entend s'appuyer Charles Millon. L'université Lyon-III (où enseignent Pierre Vial et Bruno Gollnisch) a, à l'évidence, servi de laboratoire pour mettre au point cette alliance politique du néofascisme et d'une démocratie chrétienne déboussolée. Lyon-III a été un lieu d'accueil pour une poignée d'enseignants négationnistes et quel*ques professeurs ou lieux de re*cherche clairement rattachés à la droite la plus extrême.

Frappante est l'extraordinaire tolérance ou complaisance qu'ont eue, à Lyon-III, bon nombre d'enseignants de la droite classique à l'égard de ceux-là mêmes qui compromettaient l'image de leur université. Comme s'il ne s'agissait là que de péchés véniels. Ou plutôt comme si les « excès » de tel ou tel les faisaient jouir secrètement d'une revanche qu'ils ne s'autorisaient pas à prendre publiquement. Revanche contre tout ce qui viendrait battre en brèche un traditionalisme moral (fait d'un curieux alliage d'aigreur, d'hypocrisie et de boyscoutisme) et un conservatisme intellectuel soudés par un certain nombre de rejets implicites et de récusations silencieuses.

La vie politique d'une bonne part de la droite lyonnaise a été ainsi aimantée tour à tour par le maréchalisme, puis par le MRP, avant d'osciller, comme aujourd'hui, entre le giscardisme (affirmation d'une caste bourgeoise sûre de ses normes, de sa légitimité à la détention du pouvoir et pro-européenne) et le néo-maurassisme (la région contre la capitale, le peuple sain contre l'élite déliquescente, la dénonciation des méfaits et perversités du monde moderne...).

Coexistent dans un certain nombre de secteurs de l'establishment lyonnais des réseaux (cabinets d'avocats, associations, clans familiaux) où se côtoient depuis longtemps militants FN ou intégristes, nostalgiques de Vichy et représentants d'une droite apparemment plus aérée. Ce qui cimente leur alliance, au-delà de divergences conjoncturelles, est le refus des forces de contestation, d'innovation intellectuelle et d'analyse critique.

C'est donc autour du combat culturel que s'est scellé le pacte des « millonistes » et du FN : contre la « dictature » des médias, des intellectuels et du conformisme de la culture contemporaine et dans l'affirmation des valeurs de la culture localiste. La bourrée forézienne et les chœurs *de bergers savoyards qu'on oppo*serait aux brassages internationalistes, au théâtre dérangeant, à la pensée insoumise.

Comment ne pas être désespéré devant les dégâts que ne manquera pas de commettre cette conjuration de la médiocrité et de l'obscurantisme vindicatif ?

Une fois de plus, à Lyon, l'intelligence sanglote. L'intelligence politique devant cette politique de Gribouille suicidaire pour la droite (*pourquoi voter Millon si* cela aboutit à voter de fait Vial ou Gollnisch ?). L'intelligence morale devant cette trahison des engagements pris et ce pouvoir offert au parti du refus, de la haine et du délire. Et comment ne pas être désespéré devant les dégâts que ne manquera pas de commettre cette conjuration de la médiocrité et de l'obscurantisme vindicatif ?

L'alliance montpelliéraine d'une part de la droite et du FN relève partiellement d'une autre analyse que la situation rhône-alpine. La *corruption méditerranéenne des* mœurs politiques, un certain cynisme, un populisme fruste donnent à ce qui s'est passé à Montpellier sa couleur. L'idéalisme fanatique, le moralisme dévoyé, l'ancienneté des rancœurs confèrent aux événements de Lyon une autre tonalité, plus inquiétante, plus idéologique, plus lourde de folie.

La balle est aujourd'hui dans le camp de la droite républicaine. Ou elle sait affirmer son attachement aux valeurs de la démocratie, reje*ter ses soldats perdus et désigner* l'extrême droite comme l'ennemi principal et insupportable. Ou elle échoue à le faire et, de même que l'université Lyon-III a été le champ d'expérience pour la prise de pouvoir en Rhône-Alpes, de même l'opération Millon, si mal emmanchée et niaise qu'elle paraisse, pourrait devenir à son tour dangereusement efficace.

***Claude Burgelin** est professeur de littérature française à l'université Lyon-II.*

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Cardiff, petit sommet

LES Quinze s'engagent à pas comptés sur la voie de la réforme des institutions européennes. Réunis à Cardiff, les chefs d'Etat et de gouvernement ont *décidé*... de relancer la discussion en octobre avant d'en reparler en décembre et de remettre sans doute les décisions douloureuses à des jours meilleurs.

Paradoxalement, c'est un progrès si l'on songe qu'au lendemain du conseil européen d'Amsterdam, largement improductif, la France était, avec l'Italie et la Belgique, un des rares pays à voir dans la réforme institutionnelle un préalable au prochain élargissement. L'Allemagne s'est ralliée à cette position. En contrepartie, Jacques Chirac n'a pas eu à se faire violence pour soutenir les philippiques d'Helmut Kohl contre la bureaucratie bruxelloise et en faveur d'une Europe décentralisée, ce qu'on appelle à Paris « l'Europe des nations » et à Bonn, la subsidiarité. L'enthousiasme des Allemands pour l'intégration européenne est en chute libre et le chancelier doit en tenir compte à la veille d'élections difficiles.

Mais, sur le fond, la situation reste bloquée. Les données du problème sont connues : avec vingt ou vingt-cinq membres, l'Union ne peut fonctionner avec des institutions conçues pour six. Les solutions le sont aussi : elles s'appellent réduction du nombre des commissaires, élargissement des votes à la majorité qualifiée, repondération des voix entre les Etats, renforcement du contrôle parlementaire. Les Quinze savent même ce qu'il faut éviter à tout prix : créer un groupe de fonctionnaires se contentant d'égréner la litanie des problèmes connus et des solutions plusieurs fois envisagées.

La question est avant tout politique. Quels sont les pays prêts à renoncer à être représentés à la commission ? Lesquels acceptent de s'en remettre à la majorité sur des sujets mettant en cause leur souveraineté ? Quelles seront les contreparties ? A Amsterdam, les Quinze n'ont pas été en mesure de trancher. Ils ne le seront pas plus à Vienne à la fin de l'année, juste après les élections allemandes. Il y a fort à parier, en fait, que les réformes institutionnelles interviendront seulement *in extremis*, quand il sera évident que l'entrée des candidats est-européens ne pourra plus être retardée. Elles feront partie d'un immense marchandage où l'autre sujet à l'ordre du jour européen, à savoir la réforme du financement communautaire, jouera un rôle essentiel.

On se rassurera en rappelant que, depuis les années 50, l'Europe a toujours avancé ainsi. Mais pourra-t-elle continuer éternellement sur la même voie, vaille que vaille ? Prenant le risque de creuser le fossé entre l'ambition européenne et les opinions nationales, le pragmatisme n'est pas forcément le réalisme. Car, avec la mise en place de l'euro, puis l'arrivée de nouveaux membres, alors que la politique extérieure et de sécurité commune reste dans les limbes, l'Union européenne ne change pas seulement de dimension. Elle change de nature. Au-delà des débats institutionnels, c'est la finalité de l'Europe qui est en cause. Sur ce sujet non plus, les Quinze ne sont pas très loquaces.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le cri d'alarme des soyeux

LA PREMIÈRE partie du Congrès international de la soie – qui fait suite au Congrès séricole d'Alès – vient de se terminer à Lyon. La seconde se déroulera à Paris : présentation de lingerie et de haute couture, réception à Versailles.

Trois cent cinquante techniciens, représentant une trentaine de nations d'Asie, d'Amérique, d'Europe et d'Afrique, participent à ces assises. La vieille capitale des soyeux français a réuni tous ces hommes pour lancer au monde un cri d'alarme. Le goût des étoffes de soie se perd, les mécanismes de distribution de la matière première sont enrayés, les échanges de produits finis se heurtent aux mesures de contrainte administratives et commerciales. Bref le marché de la soie vivote ; il faut le ranimer.

Avant 1939 deux facteurs primordiaux commandaient l'évolution du marché : la production japonaise et la consommation américaine. Aujourd'hui elle dépend d'un seul et même partenaire : les Etats-Unis, qui sont ainsi pratiquement maîtres du marché. Voilà le fait essentiel.

Mais la France ? Elle conserve ses chances. Nous l'avons dit : le marché de la soie vivote. Or, déclarent la majorité des congressistes, pour que l'industrie de la soie renaisse, elle doit d'abord renaître en France, c'est-à-dire à Lyon. Si les Françaises font des diverses fabrications lyonnaises un usage plus courant, le monde entier suivra leur exemple. La prépondérance américaine se nuance par conséquent de l'influence et du prestige restés intacts de notre pays.

René Dabernat
(17 juin 1948.)

La dernière leçon d'Eric *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

LES ANCIENNES barres franches lui vont mieux que les barres à roue. Il arc-boute ses jambes contre le banc de cockpit sous le vent. D'un coup de poignet transmis directement au safran, il arbitre entre la pression du vent sur *les voiles et celle de la vitesse contre la coque.* Il regarde l'étrave casser le clapot, le foc dégouliner d'embruns, la hanche bouillonner d'écume, la voûte arrière tracer le cher sillage, beau de s'effacer en quelques remous, comme les meilleurs moments de la vie.

Que de milliers d'heures Tabarly aura passées à ce spectacle ! Il n'avait plus d'oreille, alors, pour les fanfarons et les raseurs, plus d'yeux que pour la beauté du premier *Pen-Duick*, admirablement gîté au ras de l'eau verte. La nuque soudée par ses deltoïdes d'acrobate, le menton de Popeye émergeant d'un tricot qui gratte, tendu vers une pipe absente : c'est ainsi qu'on aimait croiser et applaudir Eric – étonnant, ces bravos de gratitude qui s'élevaient spontanément des voiliers de rencontre ! C'est ainsi qu'il continue de tailler sa route, dans nos mémoires consternées.

Nous étions bien légers, dans les années 60, de croire Tabarly ennemi de l'esthétique ! Si ses *Pen-Duick II* et *III* avaient pris des airs de locomotives noirâtres, si les libellules géantes des multicoques se sont hérissées de poutrelles et couvertes de réclames, c'était pour tourner les servitudes des jauges et des budgets. C'est grâce à ces prototypes bariolés que la patrie des corsaires et de Jules Verne doit d'avoir détrôné le *yachting* britannique, et renoué avec la vocation maritime que lui traçaient ses six mille kilomètres de côtes su*blimes, ses héros, ses aventuriers, ses rêveurs.* Les Gerbault et les Moitessier cherchaient dans la solitude du large des remèdes à leur mal de vivre ; Eric l'imbattable ouvrait, à lui tout seul, la légende des bricoleurs-gagneurs.

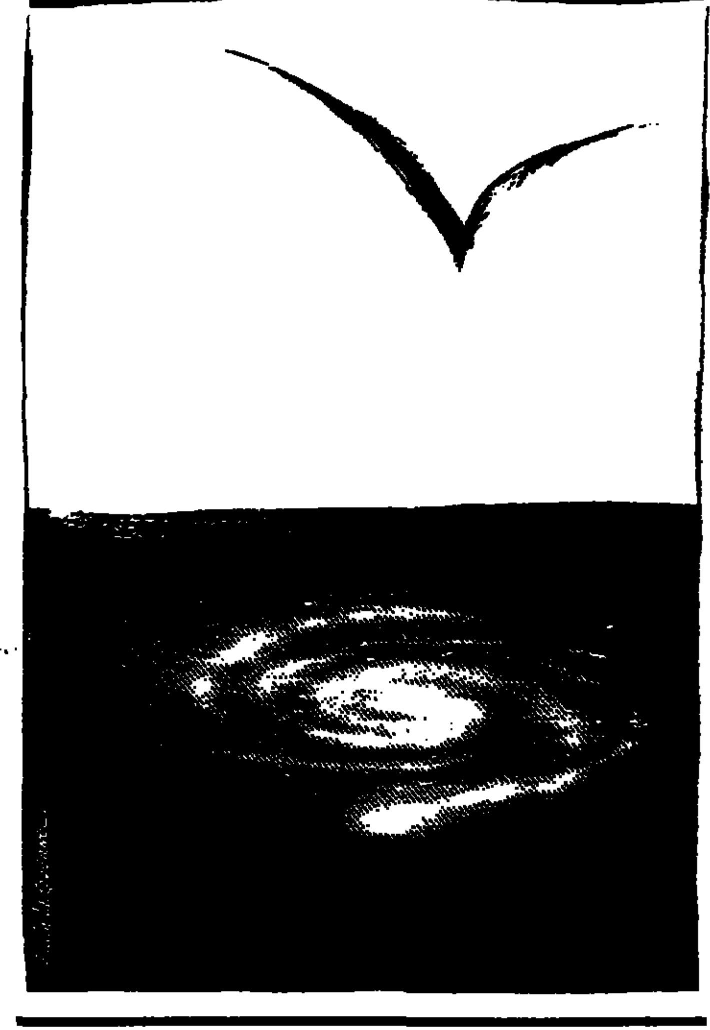
Quand le toupet de cheveux a fini par grisonner, quand le champion muet est devenu le « pépé » énigmatique, on a compris que l'amoureux de la première « mésange à col noir » n'aimait rien tant que les carènes sveltes dont on fait les moulages-souvenirs, les crayons style « requin », aux ponts lattés, aux gréements dignes des photos sépia de Beken, les odeurs de vernis frais et de coaltar. Enfin, cet intuitif, ce sensitif, pouvait naviguer à sa guise, à l'ancienne, à l'estime, au jugé, sans plus de filière que n'en exigent les règlements, sans balcon arrière qui aurait défiguré sa poupe de *racer* centenaire. Pour moteur : juste de quoi manoeuvrer au mouillage, et charger un fond de batterie. C'est grâce aussi à cette rusticité qu'il est devenu le patron des avancées techniques de ce siècle, à cet art de détecter les bruits suspects, du fond de sa couchette, de déduire sa position de la seule couleur des vagues.

Nous ne serions pas là à maudire la mer « cruelle » – ce qu'il ne supporterait pas –, si Eric ne s'était pas tant fié à cette sagesse agile, s'il s'était amarré, s'il avait revêtu une de ces vestes de quart qui ont remplacé le vieux caban des coopératives, équipées de harnais, de gilets gonflables, de *lampe, si* ses équipiers avaient disposé, ou su se servir, de ces GPS de poche qui vous indiquent automatiquement le point de chute d'un homme à la mer, et comment revenir sur lui. Etre jeté à la baille par ce gréement à corne qui faisait la fierté des louvoyages de *Pen-Duick* dans l'Odet, c'est un peu comme d'être mordu par son propre chien ! Devant ce choix de vie devenu fatal, comment ne pas suivre, plus que jamais, ses leçons de silence...

Il n'y a pas plus de morts bêtes que de morts intelligentes, mais l'accident des côtes galloises laisse un enseignement, *a contrario*, contre toutes les témérités. Si Tabarly, même lui, a perdu l'équilibre sur son rouf, quel plaisancier prétendra *déjouer* le même coup de roulis improbable, venu d'on ne sait où ? Chaque fois que nous réduirons nos voiles sous un grain, nous songerons au goût de vivre en mer qui s'est atrocement interrompu, le 12 juin 1998, dans la nuit.

Et nous reverrons Eric assis en silence au plus haut de sa coque lisse et noire, du bonheur plein ses focs.

Fortune de mer *par Alain Lequernec*



RECTIFICATIFS

LA HONGRIE ET LES SLAVES

Dans notre article intitulé « Le miroir aux Ukrainiennes » (*Le Monde* du 27 avril), une formulation malencontreuse nous a conduits à présenter le cas d'une jeune prostituée hongroise comme exemplaire d'une certaine forme de prostitution des *« femmes slaves »*. Or, si les Hongrois sont touchés par ce phénomène au même titre que leurs voisins d'Europe centrale et orientale, ils appartiennent à la famille des peuples finno-ougriens.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Dans l'entretien avec le président colombien, Ernesto Samper, publié dans nos éditions du mardi 9 juin, une faute de frappe a transformé le mot « décertification » en « désertification ». La « décertification » qu'évoquait le chef de l'Etat colombien renvoie à la procédure selon laquelle, au plus tard le 1er mars de chaque année, l'administration américaine évalue le degré de coopération des Etats producteurs dans la lutte contre la drogue. La Colombie a été « décertifiée » en 1996 et 1997 ; en 1998, elle a fait l'objet d'une *« certification conditionnelle »*. Un pays « décertifié » se voit privé de certaines facilités de crédit de la part des Etats-Unis.

LOGEMENT

Contrairement à ce que nous avons écrit dans un article publié dans nos éditions du mardi 9 juin, consacré au prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété, les ménages accédant dans l'immobilier ancien avec travaux peuvent toujours bénéficier du prêt à taux zéro. Depuis le 1er janvier 1997, les conditions d'octroi sont simplement plus restrictives qu'auparavant.

PRESSE DE RUE

Les sommes réclamées par le fisc au mensuel de rue *Macadam-Journal* pour des arriérés de TVA avoisinent les 10 millions de francs et non 10 milliards comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 13 juin.

Les deux programmes du SPD allemand

Suite de la première page

Le ministère de l'économie, navire amiral de la politique allemande jusqu'à la fin des années 70 que M. Schröder veut confier à l'un de ses proches, voire à un grand patron, a perdu de sa superbe avec les privatisations et la dérégulation. La réalité du pouvoir se trouvera plutôt au ministère des finances et à Bruxelles, les deux domaines que s'est réservé le néo-keynésien Oskar Lafontaine.

Conseillé par Heiner Flassbeck, économiste en chef de l'Institut économique de Berlin (DIW), M. Lafontaine, qui passe pour un théoricien, est convaincu que l'Allemagne souffre depuis des années d'un déficit de croissance dû à l'atonie de la consommation intérieure. Alors que tous les monétaristes plaident pour la poursuite de la modération salariale, M. Flassbeck est ainsi partisan d'une progression annuelle des salaires au même rythme que la productivité de l'industrie, entre 4 % et 4,5 %. Les excédents commerciaux records de l'Allemagne montrent que le pays a retrouvé sa compétitivité. Quelles conséquences concrètes le SPD tirera-t-il de ce constat ? M. Flassbeck plaide pour une politique monétaire qui ait pour objectif de favoriser la croissance, à l'image de la Réserve fédérale américaine. Mais il doit reconnaître qu'il sera encore plus difficile d'exercer une influence sur la Banque centrale européenne que sur la Bundesbank.

UN PACTE POUR L'EMPLOI

Il ne faut pas attendre non plus de mesures budgétaires spectaculaires. Le SPD, qui compte respecter le pacte de stabilité et de croissance imposé par l'euro, s'est même drapé dans la vertu budgétaire, proposant, contrairement à Helmut Kohl, une réforme fiscale sans allégement net d'impôts. Le programme du SPD promet, certes, une hausse des allocations familiales et une baisse annuelle de la fiscalité de 2 500 deutschemarks (8 300 francs) pour une famille à revenus moyens avec deux enfants, mais son financement n'est pas explicité. Il ne suffira pas d'augmenter les impôts sur les sociétés, d'autant que l'industrialiste Schröder, qui veut aider les entreprises à investir, s'opposera fermement aux mesures pénalisant la compétitivité des firmes allemandes.

Enfin, le SPD aura peu d'influence sur l'évolution des salaires et du temps de travail, ce domaine étant du ressort quasi exclusif des partenaires sociaux. M. Lafontaine, qui a marginalisé l'aile gauche du parti, est opposé à une réduction autoritaire du temps de travail comparable à celle imposée par Lionel Jospin en France. En revanche, le parti fait campagne sur un pacte pour l'emploi. Contrairement à ceux signés par M. Kohl, celui-ci pourrait créer une dynamique positive dans une Allemagne qui a passé l'année 1997 à broyer du noir. Avec quelques mesures bien ciblées, Gerhard Schröder pourrait s'attirer les bonnes grâces des entrepreneurs déçus par Helmut Kohl et la hausse des impôts. L'arrivée au pouvoir d'une équipe nouvelle pourrait, à elle seule, entraîner un changement de ton comparable à celui qu'a connu la France avec le départ d'Alain Juppé.

Les mesures *« de gauche »* annoncées par le SPD – le remboursement à 100 % des congés maladie au lieu de 80 %, la réintroduction de l'impôt sur la fortune, la mise en place d'une taxe d'apprentissage, le retour en arrière sur la diminution prévue des retraites, la suppression des facilités de licenciement dans les PME – suscitent un tollé dans les milieux libéraux, qui craignent une fuite des investisseurs. Nombre de ces mesures sont pourtant avant tout symboliques. Elles risquent cependant de renforcer le sentiment que l'Allemagne s'arc-boute sur le modèle qui a fait sa fortune après-guerre, un modèle fondé sur des salaires élevés et une protection sociale absolue.

ADMIRATION POUR TONY BLAIR

Comme Lionel Jospin, le SPD espère en fait que la croissance va lui permettre de sortir de la crise *« par le haut »*, en résorbant le chômage et en restaurant l'état des finances publiques, sans avoir à tailler dans le système de protection sociale auquel les Allemands sont viscéralement attachés. C'est sur l'Europe que la position du SPD reste la plus floue en raison des divergences persistantes entre M. Lafontaine et M. Schröder. Le premier, de pensée internationaliste, plaide, comme M. Jospin, pour une lutte coordonnée contre le chômage, notamment des jeunes, au niveau européen. Il souhaite l'instauration de minima sociaux et dénonce le dumping social et fiscal. M. Lafontaine veut faire de l'Europe une grande Allemagne sociale, comme l'Allemagne rêvait naguère de devenir une grande Suisse, au risque de créer la « forteresse Europe » qui inquiétait les Britanniques à la fin des années 80.

Au contraire, M. Schröder, qui s'affirme européen parce qu'il le veut et non parce qu'il le doit, ne défend pas une vision européenne, mais les intérêts de l'Allemagne. Un brin nationaliste, *« provincial »*, disent ses détracteurs, M. Schröder, qui s'est rallié de mauvaise grâce à l'euro, incarne l'Allemagne convaincue de sa supériorité industrielle, permettant de payer des salaires plus élevés que ceux de ses concurrents européens.

L'Allemagne de M. Schröder, c'est la puissance exportatrice qui permet aux Allemands de passer leurs vacances dans *« les pays du Club Med »* et dont il veut défendre les entreprises bec et ongles. Il souhaite remplacer le couple franco-allemand par un triangle germano-franco-britannique. Un peu par admiration de Tony Blair, certainement pour s'affranchir de la « tutelle » de la France et mieux défendre les intérêts de l'Allemagne.

Le SPD se veut rassurant : Oskar Lafontaine veille et M. Schröder, novice en politique étrangère, apprendra vite, chacun rappelant que le « grand européen » Helmut Kohl n'avait à ses débuts pas la moindre expérience en politique étrangère. Mais la politique étrangère est l'un des rares domaines où le chancelier peut s'affranchir de la tutelle de son parti.

Arnaud Leparmentier



هكذا من الأصل

NOYAUX DURS Malgré leurs déclarations d'intentions, les présidents des grands groupes français ont du mal à se défaire des noyaux durs nés avec les privatisations. ● LES ÉVOLUTIONS les plus récentes sont surtout le fait de groupes extérieurs au système comme AXA, le Crédit agricole et Allianz. Ceux-ci ont fait partiellement éclater les deux grands pôles du capitalisme français autour de Paribas et Suez. ● DEUX RÉSEAUX ont résisté pour l'instant, le premier autour de la BNP, le second entre la Société générale, Alcatel et l'ex-Générale des eaux. ● LES RELATIONS D'INFLUENCE demeurent. Avocate d'affaires, Françoise Monod souligne l'effacement des administrateurs. ● JEAN PEYRELEVADE, Plu Crédit lyonnais, dénonce, s une note de la fondation Saimon, la trop grande concentratios pouvoirs entre les mains des plents.

Le capitalisme à la française prend son temps pour se recompose

Les présidents des grands groupes dénouent très lentement les participations croisées, issues des privatisations. Seules, les sociétés extérieures au système bousculent les habitudes. Mais la rupture de ces liens n'entraîne pas celle des réseaux d'influer

« ET, NATURELLEMENT, nous allons continuer à dénouer nos participations croisées »... La formule est devenue rituelle. A chaque assemblée générale, les présidents des grands groupes français se sentent obligés de faire le point sur l'évolution de leurs participations dans des sociétés amies. Pressés par leurs actionnaires, en particulier étrangers, de rompre avec les coûteuses et inefficaces pratiques du capitalisme français, tous disent vouloir s'en défaire. D'autant que la bonne tenue du marché boursier les y incite.

Précédant l'adoption de la loi modifiant les conditions fiscales du rachat par les sociétés de leurs propres actions, plusieurs firmes ont annoncé des décroisements. Le 5 mai, Saint-Gobain et Suez-Lyonnaise des eaux décidaient de rompre leurs liens capitalistiques mutuels. Le 15 mai, Saint-Gobain encore convenait avec l'ex-Générale des eaux, devenue Vivendi, d'engager un décroisement entre leurs deux sociétés.

En dépit de leurs déclarations d'intention, les présidents qui ont participé au capitalisme à la française, avec ses noyaux durs et ses réseaux d'influence, ont du mal à remettre en cause le système. Les évolutions récentes sont surtout dues à l'intervention de groupes extérieurs qui ont moins de scrupules à bousculer les habitudes en place depuis les vagues de privatisations de 1986 et 1993. Leur intervention a contribué à faire éclater, au moins partiellement, les deux grands pôles du capitalisme, qui s'organisaient autour de Société générale, AGF et Paribas, d'une part, BNP, UAP et Suez, d'autre part.

Dans cet éclatement, les groupes mutualistes, regardés pendant longtemps avec dédain, ont joué les premiers rôles. En conquérant l'UAP en novembre 1996, Claude Bébéar, le patron d'AXA, a fait exploser le pôle BNP-UAP-Suez, déjà considérablement fissuré après l'échec, en 1995, de la prise d'assaut de Suez par ses deux « partenaires ». Depuis, le nouveau géant de l'assurance en France décroise en douceur les participations accumulées par l'UAP avec Saint-Gobain, la BNP, Vivendi et plus difficilement avec Paribas, actionnaire à hauteur de 23,7 % de Finaxa, holding de tête d'AXA-UAP.

Le Crédit agricole a parachevé l'œuvre d'AXA. Avec le rachat d'Indosuez, le groupe bancaire permettait à Suez de se redonner un avenir et de lancer, en avril 1997, son projet de fusion avec la Lyonnaise des eaux pour créer un grand groupe de services collectifs. Depuis, le Crédit agricole est devenu un des premiers actionnaires du nouveau groupe, récupérant au passage Sofinco, un des plus beaux actifs financiers français de Suez.

La redéfinition du rôle de Suez, un pivot des noyaux durs, a eu un effet détonant dans le système. Beaucoup de groupes ont été obligés de repenser leur place face à ce nouvel ensemble. Albert Frère, qui, jusqu'alors, entretenait des relations historiques avec Paribas et, plus récemment, avec Vivendi, a choisi de devenir l'actionnaire dominant du nouvel ensemble Suez-Lyonnaise, très présent en Belgique. Tous ses liens avec Paribas et Vivendi ont été dénoués. La vente, annoncée le 5 juin, de la participation de Vivendi dans Electrafina, une des holdings financières d'Albert Frère, marque la séparation à l'amiable entre les deux groupes. De son côté, Suez a rompu toutes les participations croisées avec les autres groupes français, à l'exception d'AXA-UAP, avec qui elle doit conserver ses liens au moins jusqu'en février 1999 pour des raisons fiscales.

La dernière attaque a été portée par Allianz. En acquérant la majorité dans les AGF, le groupe d'assurance allemand a attaqué la deuxième citadelle du capitalisme, constituée autour de la Société générale. Même si des participations croisées subsistent entre les AGF, la banque présidée par Daniel Bouton, et Paribas, les relations ne sont plus les mêmes. A plus ou moins long terme, les liens sont appelés à se défaire.

Mais, au-delà de ces trois grandes opérations, peu de choses ont changé. Malgré les pressions des actionnaires, les autres groupes prennent tout leur temps pour mettre un terme aux participations croisées. Saint-Gobain, qui a immobilisé jusqu'à 13 milliards de francs dans des sociétés amies, ne s'est décidé que cette année à céder une partie ou la totalité de ses actions dans AXA, Suez et Vivendi. Il n'a pas touché à sa participation dans la BNP. Pas plus que ne l'ont fait Elf et AXA-UAP, autres actionnaires de la banque.

Tout semble figé autour de la banque dirigée par Michel Pébereau depuis l'échec de sa tentative de très grande fusion avec l'UAP et Suez. Est-ce par peur de déstabiliser la BNP que ses actionnaires n'osent pas se désengager de ces participations croisées ? Alors que les restructurations :aires s'accélèrent en Eurct aux Etats-Unis, l'immobil de la BNP ne pourra perdu:n cas d'attaque, les petites paations placées dans des gro amis pourraient être de pe poids face à l'offre des advers:

RELATIONS ÉTROITES

De même, la situation évolué autour du pacte Sogénérale-Alcatel-Vivendi. S trois groupes ont allégé leuricipations croisées, ils se som gardés, pour l'instant, de éfaire complètement. Ces tions étroites ont servi l'ex-Gée des eaux, en lui permettant ıettre la main sur Havas. L'ation s'est déroulée en trois teAlcatel, qui avait lié des ac avec Havas dans la presse ε87, a d'abord choisi de se déser du secteur en 1995. En contrie de l'apport de ses actifs, Al est devenu le premier achaire d'Havas. Puis, en février, il a annoncé son intention depa rer d'une partie de cette :ipation. La Générale des es'est portée acquéreuse et a orté, dans le même temps, sa :ipation dans Canal Plus à ls, ce qui lui a permis de prendre du groupe de communicatiormal, le groupe de Jean-Marie ler a complété l'opération, en abant Havas.

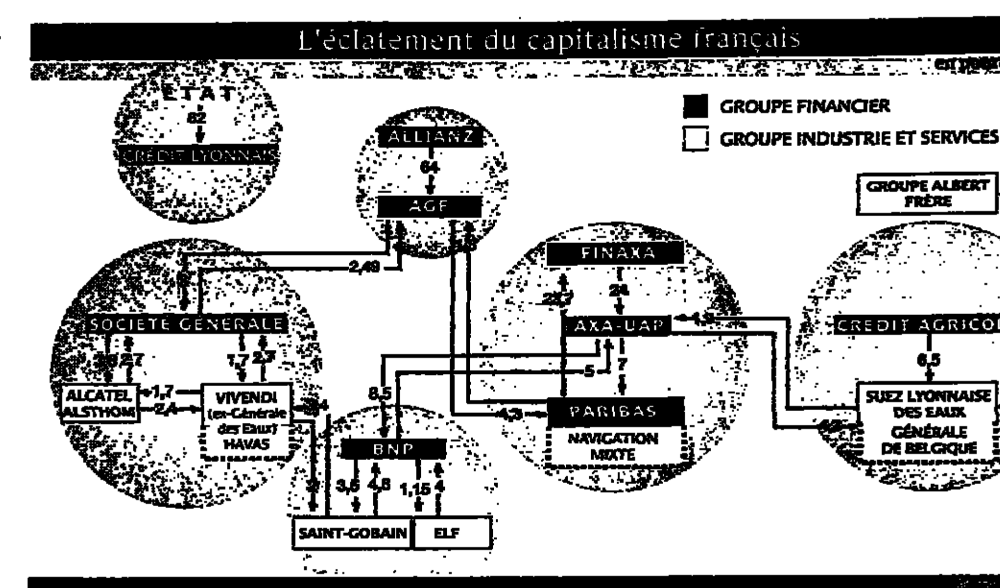
La Société générale, aclaire dans toutes les sociétés ese, a apporté son soutien actiette recomposition, au point dforcer sa position dans Havasdelà de 5 %, alors que le projet sion était connu sur toute la p Les liens entre les trois groupecnt-ils maintenus à l'avenir ?uis l'absorption d'Havas, ils ooins de raison d'être. M. Mes ne cesse de proclamer désornson intention d'en finir avec lesticipations croisées.

Même lorsque les liens calistiques sont dénoués, les aux demeurent : les présidexdes sociétés amies restent adntrateurs. Suez-Lyonnaise deux, une des sociétés qui est allèolus loin dans la remise en causesystème, n'a pas échappé à ce ers. A l'exception de Jean-Louiffa, tous les administrateurs pnts au conseil des deux groupeant leur fusion ont été reconduians les nouvelles structures.

O.

Une trop grande concentration des pouvoirs

« Nous sommes les seuls, absolument les seuls, parmi les pays industrialisés, à confier juridiquement à un seul homme, par la force de loi, l'intégralité des pouvoirs. » **Dans une étude sur la « corporate governance » réalisée dans le cadre de la fondation Saint-Simon, Jean Peyrelevade dénonce le fonctionnement des entreprises françaises. Pour le président du Crédit lyonnais, le mal remonte aux lois de Vichy. Au nom d'un *« Führerprinzip »*, celles-ci ont créé la notion de président-directeur général, permettant à un seul homme de concentrer tous les pouvoirs de l'entreprise. Depuis, rien n'a changé. Le rapport Viénot, supposé marquer l'adhésion aux principes du gouvernement d'entreprise, n'a été qu'une *« reconnaissance minimale qui vise à protéger, sans changement, l'essentiel du pouvoir personnel »*. Pour en finir avec Vichy, M. Peyrelevade propose d'adopter des règles de séparation claire entre les pouvoirs de direction et ceux de surveillance.**



TROIS QUESTIONS À...
FRANÇOISE MONOD

1 En tant qu'avocate d'affaires, vous estimez que les conseils d'administration ne jouent pas suffisamment leur rôle. L'arrivée d'administrateurs indépendants peut-elle changer la situation ?

L'appellation « administrateur indépendant », issue des pratiques anglo-saxonnes, illustre à quel point notre système a dérivé. En droit français, tous les administrateurs de société sont indépendants et représentent tous les actionnaires. Cette notion a été bien oubliée, d'autant que les personnes morales en France, à l'inverse des pays anglo-saxons, peuvent être administrateurs. Leurs représentants peuvent être tentés de faire prévaloir la défense de leur groupe plutôt que l'intérêt de la société qu'ils sont censés administrer.

2 Quelles sont les dérives les plus fréquentes dans les conseils d'administration ?

La loi a prévu un fonctionnement démocratique au sein des sociétés et non une monarchie absolue. Le conseil a été institué pour faire contre-poids au pouvoir du président. C'est rarement le cas. Dans les assemblées générales, les administrateurs sont complétement effacés, parfois même absents. Les actionnaires ne les connaissent pas. Le rapport annuel, supposé être celui du conseil d'administration, est devenu celui de la direction générale. L'assemblée se transforme en un face-à-face entre le président et les actionnaires. Comme cet actionnariat, en particulier des personnes physiques, n'est pas organisé, il reste sans réaction.

3 Ce fonctionnement est-il lié à une conception française du pouvoir ?

Non. Dans les petites sociétés non cotées, il y a un réveil des conseils d'administration depuis cinq ou six ans. Les administrateurs, souvent des investisseurs professionnels, y sont très exigeants. Les conseils sont de vrais forums de discussion, où l'on débat, avec l'assurance d'une totale confidentialité, de tous les projets de la société, où il n'est pas considéré comme anormal d'avoir un point de vue différent de celui de la direction générale. Les très grandes sociétés sont beaucoup plus figées. Elles commencent à mettre en place des comités d'administrateurs. C'est un premier pas. Mais les pesanteurs culturelles sont immenses.

Propos recueillis par Martine Orange

Seagram se sépare du PDG de PolyGram

ALAIN LÉVY quitte PolyGram. Après le rachat, au néerlandais Philips, de la maison de disques par le groupe canadien Seagram (*Le Monde* du 23 mai), le patron français de la première *major* mondiale de l'édition musicale n'a pas réussi à trouver un terrain d'entente avec le président et principal actionnaire de Seagram, Edgar Bronfman Jr. M. Lévy aurait obtenu *quelque* 20 millions de dollars (environ 120 millions de francs) d'indemnités pour son départ. Il sera remplacé par Doug Morris, 59 ans, le PDG d'Universal Music Group, qui coiffera l'ensemble des activités musicales de Seagram, désormais numéro un mondial du disque, avec des labels comme Island, Motown, MCA, Decca, Deutsche Grammophon...

M. Bronfman, qui sera à Paris jeudi 18 juin pour rencontrer Pascal Nègre, directeur de PolyGram Musique, et Alain Robillard, PDG de PolyGram France, entend rapprocher les deux filiales musicales de son groupe pour réduire les coûts de production de 300 millions de dollars par an. Un millier d'emplois seraient menacés dans le nouvel ensemble Universal-PolyGram, qui emploie 16 500 personnes. Même s'il possède, avec Universal Studios, l'un des grands studios d'Hollywood, Seagram, qui s'intéresse en priorité à la musique, envisage toujours de céder la filiale cinéma de PolyGram, PolyGram Filmed Entertainment (PFE).

TOUR DE TABLE ?

PFE fut la principale pierre d'achoppement entre MM. Lévy et Bronfman, le premier ayant tenté de soustraire la filiale qu'il a lui-même créée aux convoitises du second, en s'efforçant de monter un tour de table européen autour de Canal Plus pour racheter PFE. Le prix demandé par Philips, autour de 1 milliard de dollars, avait fait reculer Pierre Lescure, le PDG de Canal Plus, mais son directeur général en charge des filiales, Vincent Grimond, a confirmé au *Monde*, mardi 16 juin, l'intérêt porté à PFE : *« Nous attendons que Goldman Sachs nous transmette le dossier d'acquisition »*.

Le départ d'Alain Lévy va-t-il faciliter des discussions entre le groupe français et Seagram ? Il n'est pas interdit de le penser, tant est forte la personnalité de cet homme de 51 ans, ingénieur des mines et diplômé de l'université américaine de Wharton, baptisé, lors de sa nomination à la tête de PolyGram en 1991, le « Napoléon du show-bizz », dans ce milieu dominé par les Anglo-Saxons. Avec ses confortables indemnités, il pourrait aussi participer à un tour de table pour la reprise de son « bébé », dont il estimait qu'il équilibrerait enfin ses comptes en 1998.

M. Lévy avait imposé cette diversification dans le cinéma, faisant de PFE la seule alternative européenne crédible à la domination américaine. Mais avec un chiffre d'affaires d'un peu plus de 5 milliards de francs et des pertes cumulées de plus de 7 milliards, PFE n'est pas encore une *major*, malgré quelques succès mondiaux comme *Quatre mariages et un enterrement* ou *Fargo*. Son principal actif demeure le catalogue de 1 500 films racheté en janvier au Consortium de réalisation des actifs du Crédit Lyonnais, le CDR.

Pascal Galinier

Les Chantiers du Havre font face à une nouvelle crise

ROUEN
de notre correspondant

Une délégation d'élus de Seine-Maritime devait être reçue mardi matin 16 juin par le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, et le secrétaire d'Etat chargé de l'industrie, Christian Pierret, pour s'informer des conditions d'une poursuite de l'activité des Ateliers et chantiers du Havre (ACH), le second chantier naval français. L'entreprise, qui emploie actuellement 800 personnes et presque autant de salariés en intérim et en sous-traitance, est en grande difficulté depuis la fin 1996. Alors que son plan de charge prévoit la construction de trois navires chimiquiers pour l'armateur norvégien Stolt Nielsen, aucun de ces navires n'a encore été livré. Le chantier devait livrer un premier chimiquier en septembre 1997. Il n'a été lancé qu'en janvier 1998 et est en cours d'armement. Depuis, de nouveaux retards ont été accumulés pour la seconde commande. Le retard initial était imputable à l'incapacité d'un sous-traitant à fournir les pièces inox selon les critères de qualité exigés par l'armateur norvégien. La trésorerie des ACH n'a pas supporté ce contretemps. La commande avait été négociée à des conditions beaucoup trop tendues avec, notamment, l'espoir de gains de productivité qui n'ont pas été obtenus.

Début 1997, le gouvernement d'Alain Juppé avait accepté d'apporter son soutien à concn qu'un plan industriel soit prêt. Ce bol d'air a seulement pende réorganiser la direction maas de régler le problème induel. Depuis, Bruxelles a accepın plan de restructuration ave la clé, la suppression de 200 emis et une diminution de 25 es capacités de production. Lat français avait alors l'autorison de verser 21 millions de franaux ACH, une somme sans comne mesure avec celles qui sontersées chaque mois. Par ailleuen janvier 1998, l'armateur hais Services et transport a signın protocole d'accord poula commande de deux paquebode croisière. Mais celle-ci reste umise à une défiscalisation autsée par le ministère des financ

Trois hypothèses sont aujrd'hui avancées : la mise en œre d'un plan industriel qu'il res à soumettre à l'agrément des pvoirs publics avec l'entrée ın nouvel actionnaire (le nom de rvices et transport est avancé)ın accord de coopération avec:s Chantiers de l'Atlantique à Sat-Nazaire ou, enfin, une fermete définitive du chantier après l'acvement des commandes en cos, une hypothèse bien entendu écuée par les élus locaux.

Etienne Banzt

Les navires Delmas sous pavillon des Kerguelen

La société Delmas (groupe Bolloré), deuxième armement français, prévoit de transférer *« d'ici à la fin de l'année »* au registre TAAF (Kerguelen) ses huit bateaux encore sous pavillon français, a indiqué le PDG, Yves Barraquand. Delmas était le dernier armement français de fret opérant sur des lignes régulières à ne pas avoir fait passer au registre TAAF ses navires battant pavillon français.

Pavillon national bis, le registre TAAF permet aux armateurs d'embarquer jusqu'à 65 % de navigants étrangers et de réaliser des économies significatives sur les charges sociales. Delmas maintiendrait de 50 % à 90 % d'effectifs français sur les navires concernés. Par ailleurs, Delmas prévoit la suppression, *« par départs volontaires »*, de 57 postes embarqués, correspondant à 114 emplois de navigants sur environ 400.

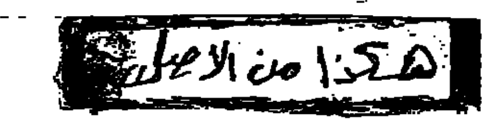
La banque d'affaires
Goldman Sachs
change de statut

l'unisson
livrets



Résultats Gr

3615 LEM



هكذا من الأصل

La banque d'affaires américaine Goldman Sachs change de statut

Elle sera cotée en Bourse cet automne

EN AVOUANT « *plus qu'une touche de tristesse* », John Corzine et Henry Paulson, coprésidents de la banque d'affaires américaine Goldman Sachs, ont annoncé l'entrée en Bourse de leur établissement à l'automne. Les 190 associés-gérants de cette banque, qui contrôlent le capital via une structure de *partnership*, de société en commandite, ont voté « *à l'unanimité* » pour ce changement de statut à l'issue d'une réunion de près de trois jours, du vendredi 12 juin au dimanche 14 juin.

Dans un premier temps, la banque dont la valeur en Bourse pourrait dépasser 30 milliards de dollars (180 milliards de francs), mettra 10 % à 15 % de son capital sur le marché, ce qui lui permettra d'augmenter son capital de 3,5 milliards de dollars. A *fin mai*, il s'élevait à 6 milliards, contre 14 milliards pour sa concurrente Morgan Stanley. Selon le *New York Times*, l'opération permettra aux 190 partenaires de se partager l'équivalent de 20 à 22 milliards de dollars, tandis qu'aux cadres non associés reviendraient 6 à 8 milliards...

L'objectif n'est pas tant de « libérer » le capital des associés-gérants, que de faciliter la croissance externe : la banque pourra, dès la fin de l'année, payer ses acquisitions en actions. Ce nouveau statut permettra également un partage des risques financiers avec le marché et les investisseurs institutionnels, alors qu'aujourd'hui les conséquences des faits et gestes des 11 500 salariés de Goldman Sachs reposent sur les épaules des seuls 190 associés-gérants... Pour MM. Corzine et Paulson, la nouvelle structure permettra notamment de « *partager plus largement entre tous les employés de la société les avantages d'être associé à son capital et les responsabilités attenantes* ».

BÉNÉFICE EN HAUSSE

Les coprésidents ont souligné que leur société « *n'avait jamais été en position aussi forte, que ce soit en termes de relations avec ses clients, de qualité de ses équipes et de position dans ses principales activités* ». De fait, la banque a annoncé, lundi, que son bénéfice avant impôt pour les *six premiers mois de l'année* fiscale était en hausse de 36 %, à 2,06 milliards de dollars (12 milliards de francs). Il a fait un bond de 70 % au seul deuxième trimestre. En 1998, Goldman Sachs a conseillé 40 % des opérations de fusions et acquisitions annoncées dans le monde. « *Les performances ont été très bonnes dans tous les secteurs et dans toutes les régions. Ces résultats records reflètent la puissance et la domination de la banque sur les marchés financiers mondiaux* », a affirmé John Thain, son directeur financier.

Sophie Fay

Les places boursières occidentales prennent peur devant les conséquences de la crise en Asie

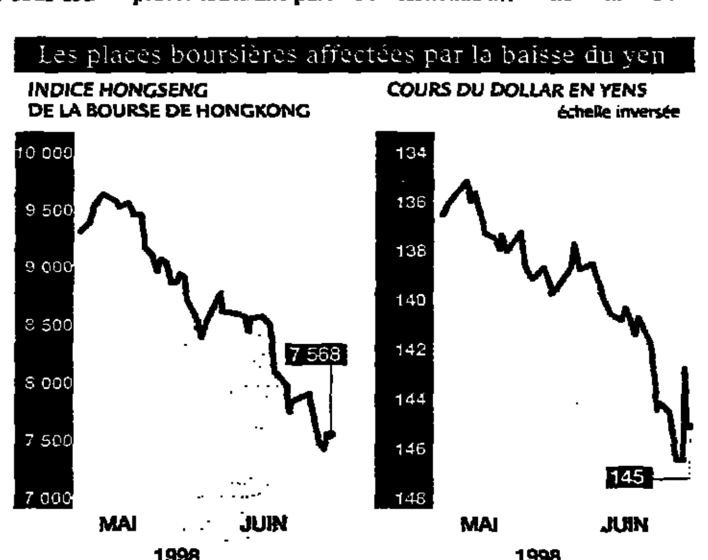
Wall Street a perdu 2,34 % lundi 15 juin, une de ses plus fortes baisses de l'année

Les marchés financiers craignent que les conséquences de la crise monétaire et boursière sur les économies asiatiques aient été sous-estimées et que la récession dans laquelle ces pays viennent d'entrer soit bien plus profonde que prévu. Toute une partie de l'économie mondiale se retrouve aujourd'hui en panne, avec des risques d'effondrement du système bancaire et financier dans cette zone.

LA CRISE *asiatique est-elle en* train de devenir mondiale, comme l'a affirmé, lundi 15 juin, à Bangkok, le secrétaire général des Nations Unies Koffi Annan ? Alors qu'elles avaient, jusqu'à présent, bien résisté au regain de tensions sur les marchés financiers du Japon et d'Asie du Sud-est, les Bourses occidentales *ont brusquement décroché lundi*. Wall Street a terminé la séance en baisse de 207,10 points, soit 2,34 %, sa deuxième plus forte baisse depuis le début de l'année. Les places européennes ont-elles aussi cédé du terrain en clôture (– 1,12 % à Paris, – 1,51 % à Amsterdam, – 2,56 % à Stockholm), après avoir enregistré des baisses nettement supérieures en milieu de journée (– 2,14 % à Londres, – 2,54 % à Paris et – 2,81 % à Francfort). Les marchés financiers *émergents ont, eux aussi, été sévèrement* touchés. La Bourse russe a perdu plus de 7 %, lundi, tandis que Sao Paulo reculait de 5,3 % et Mexico 3,95 %.

L'accélération de la chute de la devise japonaise a été à l'origine de ces importantes turbulences. Elle est tombée, lundi, jusqu'à 146,80 yens pour un dollar, son cours le plus bas depuis le mois d'août 1990. Selon un schéma désormais classique, le plongeon du yen avait provoqué un recul généralisé des monnaies et des Bourses dans toute la région (– 5,7 % à Hongkong).

Mardi matin 16 juin, la situation restait très tendue sur les places asiatiques. Malgré des rumeurs d'intervention de la Banque du Japon, le yen continuait à se montrer très faible, à 145,95 yens pour un dollar, tandis que la banque centrale chinoise était contrainte d'intervenir pour soutenir le yuan.



La Bourse de Hongkong a abandonné plus de 20 % depuis la fin du mois de mai, victime de la crainte d'une dévaluation du dollar de Hongkong dans la foulée de la chute du yen.

Confrontés à la brutale aggravation de la situation financière en Asie et n'apercevant pas d'issue rapide à cette crise, les opérateurs intervenant sur les marchés boursiers américains et européens prennent peur. Leurs inquiétudes sont de deux natures. Ils considèrent d'une part que les conséquences de la crise monétaire et boursière sur les économies asiatiques ont été sous-estimées et que la récession dans laquelle ces pays viennent d'entrer sera bien plus profonde que prévu : c'est toute une partie de l'économie *mondiale qui se retrouve aujourd'hui* en panne, avec des risques *d'effondrement du système* bancaire et financier dans cette zone. Les investisseurs boursiers jugent d'autre part que l'impact direct de la crise asiatique sur les économies occidentales sera plus fort que ne l'annonçaient les analystes et que ne l'affirmaient les gouvernements. Ils redoutent, dans ces conditions, que les profits des entreprises soient fortement amputés.

Lundi, le groupe américain de bureautique 3 M, l'une des trente valeurs vedettes qui composent l'indice Dow Jones de la Bourse de New York, a renforcé ce scénario en annonçant que ses résultats du 2e trimestre seront, en raison de la crise asiatique, inférieurs aux prévisions des anlaystes. Déjà les dirigeants de Compaq, Polaroid, Nabisco avaient fait au cours des dernières semaines des déclarations allant dans le même sens.

L'afflux de capitaux en provenance des places asiatiques et la détente des taux d'intérêt résultant du mouvement de « *flight to quality* » (fuite vers la qualité) vers les marchés d'emprunt d'Etat occidentaux – les taux américains à 30 ans ont reflué de 5,92 % à 5,57 % en trois semaines – avaient jusqu'à présent permis de préserver les Bourses américaine et européennes des conséquences négatives de la chute du yen. Mais ces deux éléments ne *paraissent plus aujourd'hui* en mesure de compenser les craintes de ralentissement de l'économie mondiale et de dégradation des comptes des entreprises occidentales.

PRISE DE CONSCIENCE

Les inquiétudes des investisseurs sont partagées par le premier ministre britannique. Tony Blair a estimé, lundi, devant ses partenaires de l'Union Européenne réunis en sommet à Cardiff (Pays de Galles) que la crise asiatique et la récession japonaise représentent « *le plus grand risque pour l'économie mondiale depuis vingt ans* ». « *Nos économies ne vont pas émerger de la tourmente sans être affectées* », a-t-il ajouté.

Les analystes espèrent *toutefois* que la prise de conscience des dirigeants occidentaux devant les risques de contagion de la crise asiatique à l'ensemble de l'économie mondiale va changer la donne monétaire internationale. La Maison Blanche, en particulier, qui a choisi pour l'instant de ne pas intervenir pour soutenir le yen afin de forcer le gouvernement japonais à changer de politique économique, pourrait se trouver contrainte de changer d'attitude si Wall Street se trouve durablement déstabilisée.

Pierre-Antoine Delhommais

Les banques baissent à l'unisson les taux de leurs livrets

EN ANNONÇANT la baisse du taux du Livret A et du Codevi de 3,5 % à 3 % le vendredi 5 juin, le gouvernement a rendu aux banques la liberté de fixer comme elles l'entendaient les taux des Livrets B – soumis à la fiscalité – et des Livrets jeunes qu'elles distribuent. A une nuance près : le taux du Livret jeunes ne peut être inférieur au taux du Livret A. Cette liberté offerte aux banques dans une phase de concurrence intense, voire destructrice, ouvrait une grande interrogation : allaient-elles l'utiliser pour baisser le coût des dépôts qu'elles collectent et améliorer leurs marges ou diminuer encore le taux de leurs *crédits*, ou allaient-elles se lancer dans une *guerre fratricide* pour attirer de nouveaux clients avec des taux d'épargne très avantageux dans une période d'inflation historiquement basse ?

Une semaine plus tard, les consommateurs ont la réponse : les banques ont décidé de jouer la prudence et de baisser leur taux en bon ordre, de manière quasi concertée. Le Crédit agricole, la première banque française pour les ménages, a donné le ton vendredi 12 juin, en annonçant qu'il diminuerait de 0,5 point le taux de son Livret B à 3 % et de 0,75 point le taux de son Livret jeunes ramené à 4 %. La BNP et les Banques populaires annonçaient une mesure équivalente presque au même moment. Lundi 15 juin, la Société générale, le Crédit du Nord, le CCF et le Crédit lyonnais enchaînaient.

LE TRÉSOR VEILLE

Toutes les banques redoutaient *une offensive de La Poste, souvent* audacieuse sur le plan de la tarification des services financiers, et craignaient qu'elle ne lance une nouvelle campagne d'acquisition de clientèle au détriment de son compte d'exploitation. La direction du Trésor a veillé à ce que ce ne soit pas le cas. Elle a imposé à La Poste de rester dans la norme des autres établissements bancaires : le taux de son Livret B a aussi été ramené à 3 %, comme celui du Livret A qu'elle distribue toujours, et celui de son Livret jeunes à 4 %. « *Tous les établissements bancaires ont retrouvé leur liberté, sauf nous* », s'indignait-on à La Poste !

L'établissement redoute que la *sagesse qui a conduit les banques* à réviser à la baisse les taux de l'épargne, autrefois réglementée, ne durera pas toujours. « *La liberté rendue par l'Etat aux banques est une formidable opportunité pour elles d'avoir une politique marketing plus fine et de proposer des conditions plus ou moins bonnes à différentes catégories de clients* », souligne un spécialiste. Les Caisses d'épargne auraient déjà commencé en proposant de rémunérer à 3,60 % les *Livrets B de certaines associations*...

S. F.

Le canadien Northern Telecom rachète l'américain Bay Networks

LE CONSTRUCTEUR canadien d'équipements de télécommunications Northern Telecom (Nortel) a annoncé, lundi 15 juin, le rachat de la société américaine Bay Networks, spécialisée dans les matériels destinés à équiper les réseaux de transmission de données. L'opération, évaluée à 7,27 milliards de dollars (environ 43,62 milliards de francs), se fera par échange d'actions.

Avec ce mariage, l'industrie des équipements de télécommunica*tions entre dans la troisième phase* de sa restructuration : celle du rap*prochement entre équipementiers* traditionnels, actifs sur les réseaux téléphoniques publics où le transport de la voix était prépondérant, avec les constructeurs issus du monde des réseaux d'ordinateurs, pour qui l'essentiel était de transporter des données, généralement au sein des entreprises.

CHASSE AUX SPÉCIALISTES

Avec l'essor d'Internet, les frontières entre le transport de la voix et celui des données se sont estompées. Constatant la forte pro*gression du trafic des données, qui* pousse les opérateurs à redimen*sionner leurs réseaux*, les équipementiers traditionnels se sont lancés dans la chasse aux spécialistes des réseaux de données.

L'américain Lucent a racheté Prominet et Livingston. Nortel a acquis Aptis. Les cibles étaient surtout d'acteurs de second plan. Avec Bay Networks, Nortel donne une nouvelle dimension à ces consolidations : le groupe cana*dien met la main sur le numéro* trois mondial (derrière Cisco et 3 Com) des équipements pour les réseaux de données.

L'annonce de ce rachat a cependant été saluée par une forte baisse des actions Nortel en Bourse (– 15 %). Les analystes jugent trop élevé le coût de l'acquisition. D'autant que Bay Networks est en perte de vitesse depuis plusieurs mois : baisse des ventes et des bénéfices, perte de parts de marché.

Philippe Le Cœur

Carrières internationales

Kontroler zarządzania
POLSKA

Jesteśmy dużą francuską firmą przemysłową. Nasze przedsiębiorstwo jest znane na całym świecie nie tylko dzięki powstawaniu nowych biur handlowych, ale również z powodu otwierania nowych zakładów produkcyjnych. Obecnie, kraje Europy Wschodniej znajdują się w centrum naszej uwagi. W Polsce, dla naszego zakładu przemysłowego, poszukujemy kandydata na stanowisko kontrolera zarządzania.

Zadanie : Pracując w zdecentralizowanej strukturze, z francuskim statusem osoby pracującej za granicą (expatrie), kandydat będzie odpwiedzialny za zorganizowanie pracy wydziału Kontroli Zarządzania. Głównym zadaniem wybranej osoby będzie kontrolowanie poprawności rachunków, zwłaszcza w dziedzinie zysków i ich transferu, ustalanie i przestrzeganie budżetu, kontroli inwestycji i kosztów produkcji. Miejscem pracy będzie zakład produkcyjny zatrudniający początkowo od 50 do 70 osób, a docelowo 300 / 400 osób.

Profil kandydata : wiek od 30 do 35 lat, wykształcenie wyższe księgowe lub dyplom Wyższej Szkoły Zarządzania, minimum 5 lat doświadczenia zawodowego ; szczególnie pożądane byłoby doświadczenie nabyte w dużej firmie audytorskiej. Kandydat powinien doskonale znać polską i francuską kulturę, biegle władać językiem polskim, francuskim oraz angielskim, posiadać faktyczne uzdolnienia menadżerskie.

Miejscem pracy będzie znajdowało się w Krakowie. Prosimy składać oferty (napisane odręcznie podanie, życiorys, aktualne zdjęcie i żądane wynagrodzenie) na adres naszego doradcy do spraw zatrudnienia : **Pierre Bizot, RH Partners,** 66, Cours de la Liberté, 69003 Lyon - FRANCE. Koperta powinna być opatrzona znakiem **RA1297C.**
http : //www.rh-partners.com

RH PARTNERS

BAYONNE, BELFORT, BESANÇON, BORDEAUX, CANTON, CLERMONT-FERRAND, DIJON, HONG-KONG, LYON, PARIS, POITIERS, QUIMPER, RENNES, ROUEN, SOPHIA ANTIPOLIS, TOULOUSE.

Doradca do spraw zatrudnienia
Polska

Ambitnym kandydatom, którzy zechcą podjąć wyzwanie, firma Valeo, dzięki swej strukturze, oferuje możliwości międzynarodowej kariery. Nasz Dział, specjalizujący się w projektowaniu i produkcji rozruszników postawił sobie za priorytetowy cel Absolutną Jakość i rozwój zdolności innowacyjnych. Nasz przyszły zakład w okolicach Krakowa poszukuje osoby na stanowisko odpowiedzialnego za rekrutację i zasoby ludzkie firmy.

Zadanie : Pracując w zdecentralizowanej strukturze, z francuskim statusem osoby pracującej za granicą (expatrie), kandydat będzie koordynował i przygotowywał wszelkie niezbędne działania zmierzające do zatrudnienia w zakładzie pracowników kompetentnych, skutecznych i z motywacją do pracy, na umowach krótko i średnioterminowych. Będzie odpowiedzialny za cały proces rekrutacji (pracowników, majstrów, inżynierów i kierownictwa). Uczestniczył w organizowaniu zakładu, realizacji programów szkoleniowych i w zarządzaniu ogółem pracowników. Miejscem pracy będzie zakład produkcyjny zatrudniający początkowo od 50 do 70 osób, a docelowo 300 / 400 osób.

Profil kandydata : wiek od 30 do 35 lat, wykształcenie wyższe prawnicze lub z dziedziny zarządzania zasobami ludzkimi. Wymagane jest minimun 5 lat doświadczenia zawodowego na podobnym stanowisku w branży przemysłowej. Kandydat powinien doskonale znać polską i francuską kulturę, biegle władać językiem polskim, francuskim oraz angielskim, posiadać faktyczne uzdolnienia meanadżerskie.

Miejscem pracy będzie znajdowało się w Krakowie. Prosimy składać oferty (napisane odręcznie podanie, życiorys, aktualne zdjęcie i żądane wynagrodzenie) na adres naszego doradcy do spraw zatrudnienia : **Pierre Bizot, RH Partners,** 66, Cours de la Liberté, 69003 Lyon, FRANCE z dopiskiem na kopercie : **RA1297D.** http : //www.rh-partners.com

http://www.valeo.com

Na rynku producentów wyposażenia motoryzacyjnego Valeo projektuje, produkuje i sprzedaje wyroby i nowoczesne systemy dla wszystkich producentów samochodów. Przy zatrudnieniu 38 tysięcy osób obrót firmy wynosi 34 miliardów franków francuskich, z czego 71% jest realizowane poza Francją.



WYPOSAŻENIE MOTORYZACYJNE

ERNST & YOUNG

recherche pour son bureau de **POINTE-NOIRE**, un

ÉCONOMISTE

■ La trentaine, de formation supérieure et de culture professionnelle anglo-saxonne, c'est un spécialiste de la filière exploration-exploitation pétrolière ayant une expertise fiscale et juridique de ce secteur.

■ Sa mission est axée sur le développement de l'activité auprès des compagnies implantées au Congo et la formation d'une équipe d'intervention.

■ Par ailleurs, cette première expérience réussie peut déboucher ensuite sur une mission plus large en Afrique Centrale.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence MDE à Joëlle Guignard, **ERNST & YOUNG** - Immeuble Ariane - 2, rue Jacques Daguerre - 92565 Rueil-Malmaison.

ERNST & YOUNG

TMP Worldwide

Carrières européennes en entreprises

PA Consulting Group
Partner of smart



Micro Compact Car, a joint venture of Daimler-Benz AG and SMH, isa young international company. We develop, produce and promote the smart, a new urban mobility concept for the next millennium. Our organisation works exceptionally team oriented, inspired by cost efficiency and the principles of modern project management. In ths multi-cultural environment our company can offer you challenging international positions in one of our locations - Biel / Switzerlnd, Renningen / Germany or Hambach / France. Would you like to be part of our Team?

International Sales Support Help Desk for our Sales Partners

We are currently looking for support of our smart Solution Centre in Renningen.

In your position you
- will work together with an international team supporting the operational sales network of MCC
- will be responsible for finding solutions to the questions and problems of our European sales partners
- will further develop and optimise the smart Dealer Management System.

You have
- a university degree in business, economics or industrial engineering
- sales experience in the automotive or supplier industry
- excellent knowledge of German, English and one other foreign language (French, Spanish, Italian or Dutch)
- IT knowledge of standard business software
- exceptional analytical and powerful communication skills.

If you are interested in worki[illegible] in a team-oriented, dy[illegible] and innovative environment we [illegible] to get to know you.

[illegible] applica[illegible] i[illegible] languag[illegible] luc[illegible] nd earl[illegible] da[illegible] ry) to [illegible] omp[illegible] C[illegible], Tea[illegible] S, In[illegible] es[illegible] D-71272 [illegible] ngen. an[illegible] ther q[illegible] ons[illegible] se c[illegible] t M[illegible] Wol[illegible] ++49 70[illegible] 90[illegible] 6.

L'automobile un enjeu international

INGENIEURS PROJETS ELECTRONICIENS
France/Allemagne

Vous avez acquis une expérience d'au moins 3 ans dans la conception, le développement et l'industrialisation de produits électroniques embarqués (automobile, aéronautique,...) et/ou grande série (High-Tech, Electroménager,...). Vous maîtrisez le travail en mode projet et appréciez un cadre de travail favorisant la responsabilisation et la recherche de la qualité.

Enfin, l'implication personnelle au travers d'une démarche pro-active tournée vers les aspects qualité/coût/délai est attendue.

Nous sommes très exigeants, vous l'êtes aussi.
Au-delà de ce point commun, nous vous proposons d'échanger plus longuement sur les postes suivants :
• Ingénieurs Conception Electronique Senior/Junior • Ingénieurs Conception Logiciel Senior/Junior • Ingénieurs Qualité Conception • Chefs de Projets Etudes Avancées • Chefs de Projets Véhicules

Formation Ingénieur
• Electronicien - Supelec - ISEP - ESIEE - ENSEA - ESEO...
Langues : Français/Allemand/Anglais (au minimum 2 langues).
Age : 25 à 35 ans de préférence.
Lieu d'habitation : • France/Ile-de-France. • Allemagne/Sud du Pays/Zone frontalière.

Pour en savoir plus, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis, rue Daru, 75378 Paris Cedex 08 sous réf. 617350/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval



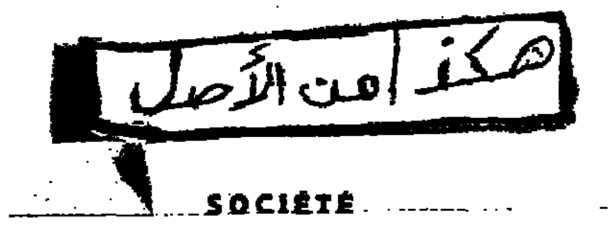
Retrouvez toutes les annonces du Monde :
INTERNET • http:/www.cadresonline • http:/www.lemonde.fr/emploi
MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

Pierre-Henri Amstam

Un hom

ESC Amiens





Pierre-Henri Arnstam hérite de la rédaction de France 2

Nommé par Xavier Gouyou Beauchamps pour succéder à Albert du Roy, le nouveau directeur de la rédaction va devoir améliorer l'audience du journal télévisé et régler la question du présentateur du 20 heures

LE PDG de France Télévision, Xavier Gouyou Beauchamps, a respecté le délai de dix jours qu'il s'était donné pour nommer un responsable de la rédaction de France 2. Lundi 15 juin, il s'est invité à la conférence de rédaction de l'après-midi pour annoncer aux journalistes le nom de leur nouveau patron : Pierre-Henri Arnstam, qui succède ainsi à Albert du Roy. Le nouveau « directeur général délégué chargé de la rédaction » prendra ses fonctions lundi 22 juin.

Plutôt homme de dossiers et d'appareil que chef de bande, Pierre-Henri Arnstam, qui était conseiller de la présidence de France Télévison depuis juillet 1996 et avait d'ailleurs œuvré, il y a un an, pour l'arrivée d'Albert du Roy, connaît par cœur la chaîne du service public. Cela lui permettra de faire l'économie de la période d'apprentissage et de découverte nécessaire à quelqu'un qui serait venu de l'extérieur. Il connaît l'outil télévisuel et la plupart des membres de la rédaction, à l'exception des plus récemment embauchés.

CONSIGNES PRÉCISES

Pour s'atteler à cette tâche – à laquelle il n'était pas candidat –, Pierre-Henri Arnstam a reçu des consignes précises de son PDG. Dans la lettre qu'il lui a adressée, Xavier Gouyou Beauchamps, qui sait que c'est sur l'information que se joue le renouvellement éventuel de son mandat en juin 1999, lui fixe plusieurs missions. *« Il faut que, sous votre impulsion, France 2 imprime sa marque à l'information télévisuelle »*, écrit-il, en lui donnant pour objectif 25 % d'audience au journal de 20 heures. Il souhaite que Pierre-Henri Arnstam conserve *« le projet rédactionnel ambitieux »* de son prédécesseur dans lequel *« la bonne hiérarchie des sujets (...) doit être conforme à nos valeurs et à notre identité propre »*.

Xavier Gouyou Beauchamps voudrait aussi consacrer *« plus de place dans les journaux à l'information internationale, notamment européenne, et à l'information économique »*. En ce qui concerne la rédaction, le PDG de France Télévision veut y *« favoriser l'innovation, mieux l'intégrer dans la chaîne et l'animer dans la cohésion »*. Enfin, il donne ce conseil à Pierre-Henri Arnstam : *« La conduite des actions, dans l'intérêt de tous, doit être ferme. »*

UN GALON DE PLUS

Pour conforter l'autorité du nouveau patron de la rédaction, Xavier Gouyou Beauchamps l'a gratifié du titre de directeur général délégué, ce qu'aucun patron de la rédaction n'avait obtenu auparavant. Dans l'organigramme de la chaîne, ce titre le place au même niveau que Jean-Pierre Cottet, directeur général chargé de l'antenne, ce qui signifie qu'en cas de conflit entre l'information et les programmes, c'est au PDG qu'il reviendra d'arbitrer.

Le PDG a expliqué à la rédaction qu'il avait pris cette décision, après avoir examiné d'autres hypothèses incluant des responsables de la presse écrite. Il a notamment discuté avec Noël Couëdel, directeur des rédactions du *Parisien* et artisan de sa relance rédactionnelle. *« Cela m'aurait intéressé, mais on me demandait une réponse trop rapide : je voulais plus de temps pour réfléchir »*, confirme ce dernier. Le PDG de France Télévision avait aussi sollicité Olivier Mazerolle, directeur de l'information de RTL. Après avoir refléchi et consulté pendant plusieurs jours, celui-ci a fini par décliner l'offre. *« D'abord je suis très bien à RTL*, indique-t-il. *Ensuite, j'ai constaté que, pour appliquer une politique éditoriale, il faut des moyens que le secteur public, qui est dépassé dans son mode d'organisation, ne donne pas. La convention collective donne une prime à ceux qui ne veulent rien faire. »*

Pour la rédaction de France 2, la nomination de Pierre-Henri Arnstam *ne constitue pas vraiment une* surprise. *« C'est une nomination de fin de mandat et la recherche du consensus »*, commentent les plus sévères. Plus indulgent, Philippe Rochot, président de la Société des journalistes, note : *« C'est courageux de prendre la direction de la rédaction après les propos qu'a tenus Albert du Roy. »* Certains s'interrogent toutefois sur la marge de manœuvre accordée à Pierre-Henri Arnstam par le PDG.

Les journalistes attendent les premières décisions. Quelques-*unes seront particulièrement sym*boliques, comme la présentation du journal de 20 heures, qui devrait être retirée à Daniel Bilalian. Le nom de Paul Amar est un des plus fréquemment cités pour lui succéder. Les adversaires de ce choix rappellent que Paul Amar fut critiqué pour avoir montré des gants de boxe et un sac de sport siglés, en introduction à un débat entre Bernard Tapie et Jean-Marie Le Pen, et qu'il avait touché des indemnités de départ en quittant la chaîne en 1994.

Françoise Chirot et Guy Dutheil

Un homme de dossiers et de projets

C'est un « enfant de la maison » que vient de nommer Xavier Gouyou Beauchamps, à la tête de la rédaction de France 2, mais aussi un homme dont le caractère, tout de pondération discrète, tranche sur la personnalité d'une équipe frondeuse.

PORTRAIT
Pierre-Henri Arnstam, déjà successeur d'Albert du Roy en 1985

La carrière de Pierre-Henri Arnstam, 52 ans, est double. Journaliste, il a aussi des talents d'organisateur. La connaissance d'une entreprise qu'il arpente depuis plus de trente ans fait dire de lui qu'*« il connaît à la fois l'outil télévision et les hommes qui la font »*, même si certains lui reprochent d'être *« introverti »*.

Entré à l'ORTF en 1965 à dix-neuf ans, après des études de philosophie, il s'occupe du journal télévisé de la nouvelle Deuxième Chaîne. L'organisateur perce déjà : il est chargé des journalistes étrangers aux Jeux olympiques d'hiver de Grenoble puis à la Conférence de la paix sur le Vietnam, en 1968. Gendre du photographe Robert Doisneau, ce passionné de musique (percussions) est licencié de l'ORTF pour avoir participé aux *grèves de mai-juin. Après un pas*sage par RMC et la production indépendante, il participe à la création du premier journal en couleurs de la Deuxième Chaîne puis à « Information première », sur TF 1, avec Pierre Desgraupes.

Pierre-Henri Arnstam rejoint ensuite Antenne 2 comme rédacteur en chef chargé de l'organisation de la rédaction et de la coordination en août 1981. Directeur adjoint de la rédaction trois ans plus tard, il succède – déjà – à Albert du Roy quand celui-ci quitte la direction de la rédaction, en 1985, *« pour convenances personnelles »*.

Doté du titre de directeur de l'information, Pierre-Henri Arnstam fait preuve d'autorité. Ce timide applique et explique la décision de licencier Bernard Langlois de « Résistances », défend l'indépendance des journalistes de l'audiovisuel contre les hommes politiques en apparaissant au journal de 20 heures, en mai 1986. Mis au placard par Claude Contamine avec le titre de directeur des opé*rations exceptionnelles, il participe* pourtant à la création de « Télé-Matin » et y impose William Leymergie, lance le premier Téléthon, s'occupe ensuite de la chaîne Emploi, embryon de la future Cinquième.

Membre de la direction de France 2 sous la présidence de Jean-Pierre Elkabbach, Pierre-Henri Arnstam était depuis 1996 conseiller de Xavier Gouyou Beauchamps en charge de divers dossiers comme le « reformatage » du journal télévisé de la chaîne francophone TV 5.

Yves-Marie Labé

Les audiences du Mondial à la télévision

■ **ANGLETERRE-TUNISIE** (lundi 15 juin, TF 1 à 14 h 30) : 3 465 464 téléspectateurs, 45 % de parts d'audience. A la même heure sur France 2 : 1 374 697, 17,9 % ; France 3 : 504 647, 6,6 % ; M 6 : 1 268 535, 16,5 % ; Cinquième/Arte : 278 488, 3,6 %.

■ **ROUMANIE-COLOMBIE** (France 2 à 17 h 30) : 3 338 957 téléspectateurs, 36 % de parts d'audience. A la même heure sur TF 1 : 1 730 591, 18,6 % ; France 3 : 1 971 510, 21,2 %, M 6 : 685 666, 7,4 % ; Cinquième : 294 967, 3,2 % ; Arte : 64 999, 0,7 %.

■ **ALLEMAGNE-ÉTATS-UNIS** (France 3 à 21 heures) : 6 487 242 téléspectateurs, 32,1 % de parts d'audience. A la même heure sur TF 1 : 5 911 145, 29,2 % ; France 2 : 2 711 129, 13,4 %, M 6 : 2 451 307, 12,1 % ; Cinquième/Arte : 543 890, 2,7 %. TF 1 et M 6, qui ne s'adressaient pas aux amateurs de football, rivalisent respectivement avec France 3 et France 2.

★ **Sources : Médiamat, Médiamétrie, Traitement Credome, auprès des individus de 15 ans et plus.**

DÉPÊCHES

■ ***PRESSE : l'allemand Axel Springer*** renonce au rachat du Mirror Group, un mois après avoir confirmé les spéculations sur une éventuelle tentative de rachat (*Le Monde* du 28 mai). Mirror édite le titre du même nom, deuxième tirage de la presse quotidienne britannique avec 2,3 millions d'exemplaires. – *(AFP).*

■ **FORMATION : Loïc Hervouet et Didier Tourancheau prennent la tête de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille. Président du** conseil d'administration de l'ESJ, directeur de *Centre-Presse*, le premier sera directeur général. Le second, directeur général adjoint, a été nommé directeur exécutif de l'ESJ.

Le CSA veut faire de la production audiovisuelle une priorité

LES PRÉROGATIVES du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) doivent-elles être renforcées ? Dans son projet de loi, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, répondait par l'affirmative. Elle souhaitait, malgré les critiques de juristes, élargir les compétences des neuf sages en matière de contrôle du pluralisme. Récemment, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée, a élaboré une proposition de loi visant à donner pleine et entière compétence au Conseil de la concurrence sur tout le secteur audiovisuel privé (*Le Monde* du 12 juin). Une manière de ramener l'audiovisuel dans le droit commun, mais aussi de réduire à néant les nouvelles ambitions du CSA. Dans ce contexte polémique et alors que trois de ses membres – Philippe-Olivier Rousseau, Monique Dagnaud et François Bonnemain – arriveront en fin de mandat en janvier 1999, le CSA devait rendre public mardi 16 juin son neuvième rapport annuel d'activité. Le président, Hervé Bourges, devait annoncer *« une priorité à la production »*. Selon lui, *« Le passage à l'ère du numérique et de l'abondance de l'offre des chaînes entraîne un accroissement des besoins en programmes et une internationalisation du marché des œuvres »*. Pour éviter une dégradation du déficit commercial avec les Etats-Unis dans le secteur audiovisuel, il préconise *« une diversification des financements et une politique résolue en faveur de la distribution des programmes »*.

SIMPLIFIER LA PROCÉDURE

N'ayant pas le pouvoir de modifier les textes existants, le CSA se borne, dans son rapport, à émettre des *« propositions »*. Certaines sont très pratiques, comme le désir de *« simplifier la procédure d'autorisation pour l'extension des zones de diffusion des chaînes nationales »*. D'autres sont plus économiques, le CSA réclame davantage d'informations *« lors des mouvements de capitaux des sociétés titulaires d'autorisation »*. Fidèle au projet de loi Trautmann, le CSA prône *« une société holding pour France Télévision, un rapprochement entre Arte et La Cinquième, une pluriannualité budgétaire pour les chaînes publiques, un allongement des mandats, de trois à cinq ans, pour les présidents des chaînes publiques »* et une obligation de diffusion de ces chaînes sur tous les bouquets numériques.

Pour pallier le sous-financement chronique des télévisions locales, le conseil suggère que la publicité du secteur de la distribution soit autorisée. Il propose, pour abaisser le coût de diffusion de ces chaînes, *« de créer un service universel de diffusion télévisuelle, ouvert aux opérateurs publics et privés (...) et financé par une caisse de péréquation gérée de manière indépendante »*. Ce qui reviendrait à financer des groupes comme Vivendi, avant que ce dernier ne rétrocède ses chaînes locales, éventuellement à la presse quotidienne régionale.

Dans le câble, le CSA souhaite notamment faciliter les changements d'opérateurs dans les communes ou aménager le régime conventionnel des chaînes communautaires et non européennes. Pour les bouquets numériques, il est proposé d'adopter un régime conventionnel, des sanctions pour les chaînes étrangères et une régulation du contrôle d'accès. Les neuf sages sont aussi favorables à un assouplissement du régime des radios, pour faciliter les changements de catégories.

Nicole Vulser

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **PRADA : le groupe d'habillement italien** a annoncé, mardi 16 juin, que sa participation dans le capital de Gucci est passée lundi à 9,5 % contre 5,05 % auparavant.

● **ALCATEL RÉSEAUX D'ENTREPRISES : la société veut céder à la société française** Marine Consulting son activité d'installation de petits et moyens systèmes, qui emploie 627 salariés sur environ 3 400 personnes. Les syndicats s'opposent à cette *« externalisation »*.

● **MICROSOFT : le fabricant américain de logiciels** met fin à ses activités de fournisseur d'accès à Internet en Allemagne. Microsoft Network (MSN), qui connectait 35 000 Allemands au Net, n'agira plus qu'en tant que pourvoyeur des seuls sites Microsoft.

SERVICES

● **CAP GEMINI : la SSII française** a créé une société commune de services informatiques (50-50) aux Etats-Unis avec le groupe américain de conseil Hagler Bailly, dont elle a par ailleurs acquis 5 % du capital.

● **DISTRIBUTION : les groupes français** Promodès (Continent) et Carrefour sont prêts à s'implanter en Indonésie dès cette année malgré la crise, a indiqué, mardi, le président de l'Association indonésienne des détaillants au journal *Indonesian Observer*.

● **CONVOYEURS DE FONDS : la fédération CFDT des transports** a appelé les convoyeurs de fonds, en grève depuis huit jours, à cesser leur mouvement à partir de mercredi. Les convoyeurs ont obtenu du ministère de l'intérieur l'ouverture d'une table-ronde sur les questions de sécurité.

● **SNCF : les principaux syndicats** appelaient à une manifestation nationale à Paris, mardi, pour protester contre la libéralisation du transport ferroviaire en Europe, deux jours avant un conseil des ministres des transports à Luxembourg. Le trafic ne devait pas être perturbé.

FINANCES

● **CRÉDIT LYONNAIS : la banque d'affaires britannique Schroders** a été choisie à l'issue d'un appel d'offres, qui réunissait sept banques, comme banque conseil du Crédit lyonnais dans le cadre de sa privatisation.

● **BANQUES : le groupement des cartes bancaires Carte bleue, Europay France et le consortium e-COMM** ont adopté une solution technique commune de sécurisation des paiements sur Internet. Elle consiste à utiliser la puce des cartes bancaires et le protocole SET (secure electronic transaction), déjà adopté par Visa, Europay et MasterCard.

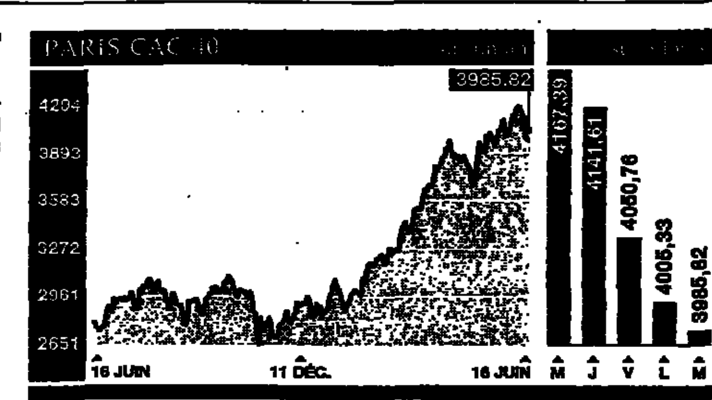
● **AGF : la compagnie d'assurances, désormais filiale de l'allemand Allianz,** a annoncé mardi la cession de son partenariat avec la Société générale. Sa filiale d'assurance-dommages sera contrôlée par Commercial Union (à 35 %) et la banque française (65 %).

● **BANQUE DE FRANCE : quatre syndicats** – la CFTC, la CGC, FO et le SIC (autonome) –, ont signé avec le gouverneur un *« relevé de conclusions »* portant sur l'organisation des caisses. *« Aucune caisse n'est fermée »* a indiqué FO qui relève que *« 375 emplois de jeunes agents sont créés »*.

RÉSULTATS

■ **BRITISH STEEL : le groupe sidérurgique britannique** a enregistré une chute de 30 % de son bénéfice imposable à 315 millions de livres (3,1 milliards de francs) au cours de son exercice clos le 28 mars, attribuée principalement au haut niveau de la livre sterling. Son chiffre d'affaires a régressé de 3,8 % à 6,947 milliards de livres.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*



Principaux écarts au règlement mensuel

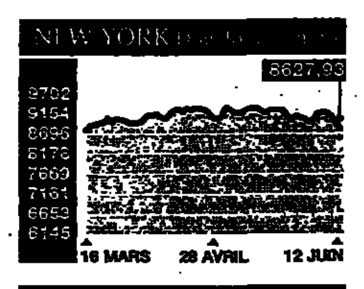
Hausses ▶	Cours 15/06	Var. % 12/06	Var. % 31/12
HAVAS ADVERTI	1226	+3,72	+58,63
VALEO	620	+3,27	+54,33
SCHNEIDER SA	425	+2,42	+48,40
OLIPAR	68,70	+2,23	+2,53
DE DIETRICH	407,40	+1,85	+46,54
DAMART	[illegible]	+1,78	+13,97
GROUPE GTM	536	+1,73	+44,68
ESSILOR INTL	2845	+1,73	+48,94
SIMCO	534	+1,58	+26,91
S.I.T.A.	1405	+1,57	+29,13

Baisses ▶	Cours 15/06	Var. % 12/06	Var. % 31/12
CAP GEMINI	895	−5,19	+88,96
CLARINS	564	−8,13	+19,91
NORBERT DENTR.	242	−5,09	+40,28
SFIM	931	−6	−6,90
GAZ ET EAUX	3150	−4,59	+28,72
MONTUPET SA	[illegible]	−4,58	+211,11
CRED.FON.FRAN	[illegible]	−4,39	+8,82
CHRISTIAN DIO	765	−4,30	+22,36
PECHINEY ACT	270	−4,26	+13,83
S.E.B.	925	−4,14	+10,25

Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 16/06	Var. % 15/06	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3985,82	−0,49	32,91
- SBF 120	[illegible]	−0,63	32,58
- SBF 250	...	—	—
- SECOND MAR.	...	—	—
- MIDCAC	...	—	—
LONDRES FT100	[illegible]	0,36	11,70
AMSTERDAM AEI	[illegible]	0,38	26,83
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,28	34,81
FRANCFORT D30	[illegible]	0,76	31,06
MADRID IBEX35	[illegible]	0,19	32,47
MILAN MIB30	[illegible]	0,02	34,03
SUISSE SMI	[illegible]	0,50	17,78
STOXX 666	[illegible]	−0,05	—
EURO STOXX 326	[illegible]	−0,12	—
STOXX 50	[illegible]	0,10	—
EURO STOXX 50	[illegible]	0,03	—

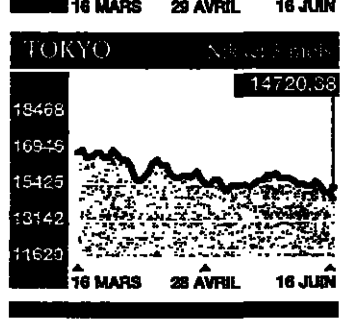
Monde ▶	Cours 15/06	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	−2,34	9,10
- SP 500	[illegible]	−1,99	10,96
- NASDAQ	[illegible]	−1,66	8,28
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	1,05	−17,59
JOHANNESBURG	[illegible]	−2,57	9
MEXICO BOLSA	[illegible]	−4,39	−26,23
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−3,49	−25,14
SAO PAULO BOU.	[illegible]	−5,33	−11,01
TORONTO FSE I.	[illegible]	−2,82	6,05
ASIE 10h15	16/06	15/06	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−3,49	−55,10
HONGKONG H.	[illegible]	0,86	−29,81
SÉOUL	[illegible]	−2,80	−28,61
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−0,79	−31,72
SYDNEY ALL O.	[illegible]	−1,66	−3,50
TOKYO NIKKEI	[illegible]	−0,71	−3,53



NEW YORK — 8627,93 — 16 MARS 28 AVRIL 12 JUIN

LONDRES — 5736,20 — 16 MARS 28 AVRIL 16 JUIN

FRANCFORT — 5569,22 — 16 MARS 28 AVRIL 16 JUIN



LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

MARDI 16 JUIN, le marché parisien a évolué de manière irrégulière, au gré des fluctuations de cours de l'action France Télécom, la plus importante capitalisation du marché français. A la mi-journée, le CAC 40 n'a reculé que de 0,03 %, à 4 003 points, dans un marché assez calme (3,8 milliards de francs échangés). Les opérateurs attendent l'ouverture de la Bourse américaine pour prendre des positions plus marquées. Eurotunnel a figuré parmi les plus fortes hausses après avoir annoncé une hausse de 30 % de son chiffre d'affaires sur les cinq premiers mois de l'année. Il a gagné 4,2 %, à 7,50 francs. Les titres Accor, Pinault-Printemps-Redoute, Usinor et Paribas ont également soutenu la cote. En revanche, des prises de bénéfices ont affecté la Compagnie des signaux, Valeo, Dassault systèmes et Norbert Dentressangle, qui ont déjà réalisé de beaux parcours depuis le début de l'année.

FRANCFORT

L'INDICE DAX a ouvert en baisse de 0,56 % mardi 16 juin à 5 548,68 points. Les principales valeurs de la cote ont abandonné du terrain en raison du recul du dollar. L'action Daimler Benz a été la principale victime avec une baisse de 1,20 %. Et l'ensemble des valeurs financières ont suivi le mouvement. La veille, la Bourse de Francfort avait abandonné 2,53 % durant la séance officielle.

LONDRES

LUNDI 15 JUIN, l'indice FT 100 de la Bourse de Londres avait abandonné 0,93 %, à 5 715,7 points. La place britannique avait été affectée par la glissade des marchés japonais et américain. L'action du sidérurgiste British Steel, qui avait présenté un résultat net 1997-1998 supérieur aux attentes du marché, avait progressé de 3 %. En revanche, les valeurs financières NatWest et Lloyds avaient perdu du terrain.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI a perdu 0,71 % mardi 16 juin, à 14 720,38 points, malgré l'intervention des fonds de pension publics. La Banque du Japon a dressé l'état de l'économie : la demande intérieure est faible, la production décroît, les investissements déclinent et les exportations vers les autres pays d'Asie baissent. Enfin, le chômage augmente.

NEW YORK

LA BOURSE américaine a chuté de 2,34 % lundi 15 juin, à 8 627,93 points. Les investisseurs s'inquiètent de l'impact de la crise asiatique sur les bénéfices des sociétés américaines. Une crainte renforcée par l'annonce du groupe 3M (bureautique) d'un profit inférieur aux prévisions pour le semestre. Les capitaux quittent le marché des actions pour se réfugier sur le compartiment obligataire, où le rendement des bons du Trésor à 30 ans a baissé.

Valeur du jour : Endesa baisse après sa privatisation

DANS LE SILLAGE de la Bourse de Madrid, l'électricien espagnol Endesa, qui vient d'être privatisé, a perdu 1,36 % lundi 15 juin. L'action qui a terminé à 3 270 pesetas se négocie sous son prix de vente aux particuliers de 3 372 pesetas (133,26 francs) annoncé une semaine auparavant, mardi 9 juin.

Ce recul s'inscrit dans un mouvement d'ensemble de baisse amorcé à la mi-avril. Malgré cet environnement défavorable, le premier groupe d'électricité espagnol qui assure près de la moitié de la production du pays, a achevé sa seconde tranche de privatisation. Après avoir cédé 25 % du capital en octobre 1997, l'Etat vient de se désengager totalement en se séparant des 41,9 % qu'il détenait encore. L'Espagne a ainsi réalisé la plus importante privatisation de son histoire qui lui a rapporté 1 600 milliards de pesetas (64 milliards de francs).



Le 18 mai, le coup d'envoi de la dernière tranche de l'offre publique de vente a été lancé (*Le Monde* du 16 mai). L'opération s'est décomposée en deux. Le mouvement principal a consisté à céder 33 % du capital en Bourse principalement aux particuliers aux prix de 3 372 pesetas. Les institutionnels ont pu acquérir des titres au prix de 3 400 pesetas. Simultanément, les 8,9 % restant sont rachetés par Endesa qui les amortira par le biais d'une réduction de capital.

La compagnie électrique a dégagé en 1997 un bénéfice net de 166,74 milliards de pesetas (6,64 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires d'environ 1 300 milliards de pesetas (51 milliards de francs). Le groupe possède 9 millions de clients en Espagne et 20 millions dans le monde entier, étant très implanté en Amérique latine.

La perspective de l'ouverture à la concurrence du secteur électrique en Europe, dès février 1999, a sans doute contribué à la baisse des cours. En effet, avant même l'échéance, le ministère de l'industrie a annoncé, le 11 juin, l'arrivée de l'américain Enron dans la péninsule. Le groupe est autorisé à vendre et à distribuer de l'électricité dans le pays, devenant ainsi le cinquième fournisseur et la première compagnie étrangère, derrière Endesa, Iberdrola, Union Fenosa et Hidroelectrica del Cantabrico. Enron devrait construire deux centrales dans le sud du pays, l'une d'une puissance de 800 à 1 200 mégawatts et l'autre de 750 mégawatts.

Malgré la baisse de l'action, la banque d'affaires Morgan Stanley Dean Witter a revu à la hausse sa recommandation en conseillant des achats vigoureux *« strong buy »*. A son niveau actuel, le titre serait sous-évalué, les analystes de cet organisme le voient atteindre 4 475 pesetas.

Dominique Gallois

Matières premières

En dollars ▶	Cours 15/06	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1645,5	0,79
ALUMINIUM 3 MOIS	1318	—
PLOMB 3 MOIS	532,5	0,09
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	−0,12
ZINC 3 MOIS	1024,5	0,84
NICKEL 3 MOIS	4405	0,34
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	—
PLATINE A TERME	[illegible]	—
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	278	0,18
MAÏS (CHICAGO)	232,75	—
SOJA GRAINE (CHG.)	539,5	0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.)	153,3	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1635	0,75
CAFÉ (LONDRES)	...	0,12
SUCRE BLANC (PARIS)	255,1	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 15/06	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,20	−1,69
WTI (NEW YORK)	11,04	0,89
LIGHT SWEET CRUDE	11,95	−3,96

Or

En francs ▶	Cours 15/06	Var % 12/06
OR FIN KILO BARRE	56250	+0,45
OR FIN LINGOT	57450	+1,68
ONCE D'OR LONDRES	295,35	−3,96
PIÈCE FRANCE 20 F	323	—
PIÈCE SUISSE 20 F	331	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	323	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	2740	+0,37
PIÈCE 10 DOLLARS US	1422,50	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	2120	+0,47

MONNAIES

● **Dollar** : à l'ouverture des transactions mardi 16 juin, le billet vert a reflué face aux devises européennes. Il se négociait sur la base de 1,806 mark et 6,05 francs.

● **Yen** : mardi en début de matinée, le yen regagnait quelques fractions face au dollar sur des rumeurs d'intervention des banques centrales. Mais la détente a été de courte durée, le billet vert a rapidement rejoint son niveau de la veille, à 145,97 yens. La dérive de la devise nippone inquiète les autres pays de la région. Le secrétaire aux Finances de Hongkong, Donald Tsang, a pressé le Japon et les Etats-Unis de prendre des mesures pour stabiliser le marché financier avant que l'Asie en soit encore plus touchée. En attendant, il a réaffirmé l'intention de Hongkong de défendre la parité entre sa devise et le dollar américain. De leur côté, les autorités chinoises ont répété qu'elles ne dévalueraient pas le yuan.

Cours de change

16/06 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,09	6,62	9,94	4,04	2,97	4,16	0,34	3,35	—
DM	1,80	1,97	2,96	1,20	0,89	0,12	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1771,10	1944,58	2912,58	1181,24	873,63	1225,06	—	985,16	293,74
YEN (100)	144,84	158,98	237,75	96,44	71,35	—	8,17	80,39	23,98
FLORIN	2,03	2,23	3,33	1,35	—	1,40	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,65	2,47	—	0,74	1,04	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,61	0,67	—	0,41	0,30	0,42	0,03	0,34	0,10
ECU	0,91	—	1,50	0,61	0,45	0,63	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,10	1,64	0,67	0,49	0,69	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 15/06 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,41	4,81	5,34
ALLEMAGNE	[illegible]	3,46	4,74	5,31
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,54	5,61	5,30
ITALIE	[illegible]	4,99	5,02	5,55
JAPON	[illegible]	0,41	1,45	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,11	5,38	5,62
SUISSE	[illegible]	1,77	3,01	4,08
PAYS-BAS	[illegible]	3,45	4,80	5,33

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 16/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	...	105,26	—
Pibor 3 mois JUIN 98	...	96,44	—

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 15/06	Achat 15/06	Vente 15/06
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,88	4,39
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,78	6,38
FINLANDE (100)	[illegible]	105	118
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,61	10,36
GRÈCE (100)	[illegible]	1,78	2,25
IRLANDE	[illegible]	8,05	8,89
ITALIE (1000)	[illegible]	3,16	3,66
JAPON (100)	[illegible]	3,99	4,34
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	71	81
SUISSE (100)	[illegible]	390	414

TAUX

● **France** : mardi 16 juin, le marché obligataire a ouvert sur une légère baisse. Sur le Matif, le contrat notionnel (mesurant la performance des emprunts d'Etat) a abandonné 2 centièmes à 104,67 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans s'est inscrit à 4,80 %. Malgré cette légère contraction, le marché obligataire sert de compartiment refuge pour les investisseurs inquiets de la chute des actions.

● **Allemagne** : le marché obligataire allemand a ouvert, mardi 16 juin, sur une légère contraction. Le contrat Bund (qui mesure la performance des emprunts d'Etat allemand) a baissé de 4 centièmes, à 108,50 points. Les obligations à 10 ans se sont négociées sur la base d'un rendement de 4,748 %.

● **Etats-Unis** : lundi 15 juin, alors que le marché des actions chutait, celui des obligations progressait. Le rendement des bons du Trésor à 30 ans, inscrivait un nouveau plancher historique à 5,57 %.

ÉCONOMIE

La crise asiatique est « le plus grand risque pour l'économie mondiale depuis vingt ans »

LE PREMIER MINISTRE britannique Tony Blair a estimé lundi 15 juin que la crise asiatique et la récession japonaise représentaient *« le plus grand risque pour l'économie mondiale depuis vingt ans »*, à l'occasion de la première journée du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne (UE) à Cardiff. *« Nos économies ne vont pas émerger de la tourmente sans être affectées »*, a-t-il ajouté, en précisant que les Etats-Unis et l'UE représentent *« deux piliers de stabilité grâce à des politiques économiques saines »*, basées sur la maîtrise des déficits et de l'inflation. Les Quinze ont demandé formellement au Japon de prendre des mesures pour juguler la crise, et exclu toute intervention extérieure. *« La clé de la solution au Japon est entre les mains des Japonais »*, a martelé Yves-Thibault de Silguy, commissaire européen chargé des finances. *(lire p. 2)*

■ **Le marasme économique en Asie est en train de s'étendre au** monde entier, a averti le secrétaire général des Nations unies, Koffi Annan, dans un message diffusé lundi à l'ouverture d'une conférence internationale sur la crise régionale à Bangkok.

■ **Le Secrétaire aux Finances de** HongKong, Donald Tsang, a pressé mardi le Japon et les Etats-Unis de prendre des mesures pour stabiliser le marché financier avant que l'Asie ne soit encore plus touchée par la crise financière. *« Le G7 doit intervenir »*, a ajouté M. Tsang. *« Nous devons demander aux principales économies, surtout le Japon et les Etats-Unis, de stabiliser la situation »*, a-t-il précisé.

■ **EUROPE : l'Union européenne a enregistré une croissance de 0,5 %** de son produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre de 1998 par rapport au dernier trimestre de 1997, a annoncé lundi l'office européen de statistiques Eurostat basé à Luxembourg.

■ **Les immatriculations d'automobiles** neuves ont progressé de 4,8 % à 1,2 million en Europe occidentale au mois de mai, annonce mardi l'Association des constructeurs européens.

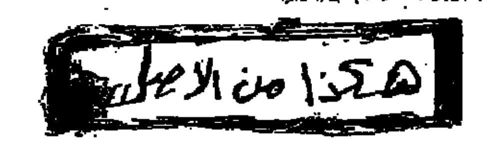
■ **FRANCE : les dépenses d'assurance maladie** ont enregistré une forte hausse de 0,5 % en avril, hors hospitalisation, et de 0,4 % tous secteurs confondus, a annoncé lundi la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM). Sur les quatre premiers mois de l'année, la progression est de 4 % par rapport aux quatre premiers mois de 1997.

■ **Plus de la moitié du patrimoine en France (53 %)** est détenu par 10 % des ménages, note lundi le Conseil des impôts qui souligne que la concentration des fortunes reste très forte, même si elle semble avoir diminué au cours des dix dernières années.

■ **RUSSIE : le Fonds monétaire international (FMI) réunira** jeudi son conseil d'administration pour discuter de l'octroi à la Russie de la tranche des 670 millions de dollars (4 milliards de francs) actuellement gelée. Ces 670 millions de dollars font parti d'un programme d'aide du FMI d'un total de 10 milliards de dollars qui avait été bloqué en janvier en raison du déficit budgétaire grandissant qui minait la crédibilité du marché financier russe.

■ **ETATS-UNIS : la crise financière en Asie et les prix élevés** atteints par les actions sur les marchés boursiers américains constituent des problèmes sérieux pour l'économie des Etats-Unis, estiment les économistes d'entreprises du pays. Quelque 19 % des 225 membres de l'Association nationale américaine des économistes d'entreprise (NABE) estiment que la crise asiatique constitue *« le problème le plus sérieux »* auquel ait à faire face l'économie américaine, selon un sondage publié lundi.

■ **PÉTROLE : seule une réduction de l'offre mondiale** de 1 million de barils par jour supplémentaires peut permettre au prix du baril de Brent (pétrole de référence de la mer du Nord) de se stabiliser autour de 14 dollars, a indiqué lundi le Centre for Global Energy Studies (CGES).



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 16 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,07 %
CAC 40 : 4002,45

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1060	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	964	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Renault (T.P.)	2850	2899	+ 1,71	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3036	[illegible]	—	106,28
Saint Gobain(T.P.)	1365	1361	− 0,29	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1012	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Accor	1632	[illegible]	+ 3,12	[illegible]
AGF	350,80	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Air Liquide	995	[illegible]	− 1,50	[illegible]
Alcatel Alsthom	1163	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Altran Techno. #	1221	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Atos CA	1251	[illegible]	+ 2,79	[illegible]
Axa	636	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Bail Investis	970	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Bazar Hot. Ville	732	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Bertrand Faure	500	[illegible]	—	[illegible]
CGIP	3110	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Chargeurs	472	[illegible]	− 1,48	[illegible]
Christian Dalloz	800	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Christian Dior	755	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Ciments Français	356,50	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Cipe France (Ly) #	230	[illegible]	—	[illegible]
Clarins	554	[illegible]	—	[illegible]
Club Mediterranee	550	[illegible]	—	[illegible]
Coflexip	759	[illegible]	− 0,79	[illegible]
Colas	1225	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Immeubl.France	493	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Infogrames Enter.	368,70	[illegible]	− 1	[illegible]
Ingenico	170	[illegible]	− 1,76	[illegible]
Interbail	165	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Intertechnique	1585	[illegible]	− 0,56	[illegible]
ISIS	784	[illegible]	− 1,40	[illegible]
Jean Lefebvre	460	[illegible]	− 2,17	[illegible]
Klepierre	1197	[illegible]	− 3,50	[illegible]
Labinal	2195	[illegible]	− 3,41	[illegible]
Lafarge	602	[illegible]	− 0,33	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Montant coupon (1)
T.D.K #	446,30	440	− 1,41	1,40
Telefonica #	265	268	+ 1,13	1,83
Toshiba #	23,30	23,05	− 1,07	0,70
Unilever #	478	488,80	+ 2,25	3,29
United Technol. #	522	521	− 0,19	1,82
Volkswagen A.G #	5400	5550	+ 2,77	29,69
Western Deep #	130,50	128,80	− 1,30	6,01
Yamanouchi #	120,90	117,50	− 2,81	0,80
Zambia Copper	10,35	10,90	+ 5,31	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 16 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,64	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,35	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	121,80	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,96	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,30	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,25	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	127,73	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,09	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	103	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	120,40	[illegible]
Financder 9%91-06#	127,61	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,31	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	100,15	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,04	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,60	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,40	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,80	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,25	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,06	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,40	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,21	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	—	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1090	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	50	[illegible]
Baccarat (Ny)	910	[illegible]
Bains C.Monaco	805	[illegible]
Bque Transatlantl.	266	[illegible]
B.N.P.Intercont.	1406	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
Centenaire Blanzy	585	[illegible]

(Publicité)

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Lucia		85	87,35
Monoprix	◆	494	494
Metal Deploye		414	414
Mors	◆	8	8
Navigation (Nle)		130	130
Optorg	◆	500	500
Paluel-Marmont ech	◆	450	450
Exa.Clairefont(Ny)		1075	1075
Parfinance		458,60	451
Paris Orleans		395	392
Promodes (CI)		2187	2279
PSB Industries Ly		688	688
Rougier #		373	372
Saga		190	190,20
S.I.P.H.		243,80	235
Sofragi	◆	5290	5290
Lloyd Continental	◆	10500	10500
Matussiere Forest		75	74
Moncey Financiere	◆	2920	2920
M.R.M. (Ly)		510	510
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	131	131
Poliet	◆	530	530
Sabeton (Ly)		799	799
Samse (Ly)	◆	1413	1413

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 16 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Assystem #	274	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	926	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	379	[illegible]
Bque Vernes	148,10	[illegible]
Beneteau CB#	850	[illegible]
B I M P	132	[illegible]
Boiron (Ly)#	450	[illegible]
Boisset (Ly) #	687	[illegible]
But S.A.	360,60	[illegible]
C.E.E #	196	[illegible]
Change Bourse (M)	229	[illegible]
CNIM CA#	275,40	[illegible]
Codetour	401	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	350	[illegible]
Conflandey #	340	[illegible]
C.A. Hte Normandie	335	[illegible]
C.A. Paris IDF	939	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	308	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns ◆	303	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	482,50	[illegible]
Expand s.a	1530	[illegible]
Factorem	832	[illegible]
Faiveley #	234	[illegible]
Finacor	37	[illegible]
Fininfo	1052	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	625	[illegible]
Gautier France	373,50	[illegible]
Gel 2000	39,60	[illegible]
GEODIS #	470	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 16 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		38,20	35,95
Belvedere		1240	1243
BVRP		416	416
Coil		399,90	393,90
Electronique D2		157	154
FDM Pharma n.	◆	115	115
Genset		625	610
Guyanor action B	◆	8,90	8,90
High Co.		321,10	371
Infonie		101,60	101,50
Joliez-Regol		93	93
Mille Amis	◆	59,95	59,95
Naturex		100	100
Olitec		1160	1160
Picogiga		245	246
Proxidis		21,50	21,50
R21 Santé		505	504
Stelax		5,70	5,70

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 16 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	1125	1125
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 15 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	169,14	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	156,19	[illegible]
BNP 3615 BNP		
Antigone Trésorie	910329	[illegible]
Natio Court Terme	14605	[illegible]
Natio Court Terme 2	396658	[illegible]
Natio Epargne ◆	2210,84	[illegible]
Natio Ep. Croissance ◆	4057,42	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine ◆	174,20	[illegible]
Natio Epargne Retraite ◆	210,58	[illegible]
Natio Epargne Trésor ◆	11675,96	[illegible]
Natio Euro Valeurs ◆	1450,25	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	95152,40	[illegible]
Oblig. tres caté.	293,57	[illegible]
CDC-GESTION Groupe Caisse des dépôts		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	1155,62	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2689,26	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2408,62	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	324,04	[illegible]
Patrimoine Retraite D	306,79	[illegible]
Sicav Associations C ◆	2476,75	[illegible]
CDC TRESOR Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20237,98	[illegible]
Mutuel. dépôts Sicav C	19888,77	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	387,13	[illegible]

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblilion	2360,89	2337,51
Sicav 5000	1001,64	982
Slivafrance	1728,19	1694,30
Slivam	676,86	663,59
Slivarente	268,87	263,60
Slivinter	959,57	940,75
Trilion	5119,79	[illegible]
Amplitude Pacifique C	75,65	73,80
Éancial France D PEA	266,75	260,24
Émergence Euro Poste	198,83	193,98
Géobilys C	712,49	701,96
Géobilys D	674,10	664,14
Kaleïs Dynamisme C	1334,55	1308,38
Kaleïs Equilibre C	1203,06	1179,47
Kaleïs Sérénité C	1127,02	1115,86
Latitude C	152,22	152,22

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Depuis son introduction accidentelle au large de Monaco en 1984, l'algue tropicale *Caulerpa taxifolia* n'a cessé de coloniser les fonds de la Méditerranée à une vitesse inconnue dans son milieu d'origine. ● EN 1997, entre vingt et trente nouveaux sites ont été signalés. De la France à la Croatie, en passant par les Baléares et l'Italie, pays le plus touché, *Caulerpa* occupe aujourd'hui 4 000 à 5 000 hectares. ● SELON le biologiste Alexandre Meinesz, *« une modification drastique des écosystèmes »* menace la Méditerranée. Depuis 1992, les scientifiques ont renoncé à l'idée d'éradiquer l'algue mais espèrent toujours endiguer sa progression. ● ARRACHAGE à la main, introduction de limaces exotiques voraces, intoxication par un textile échangeur d'ions cuivre, plusieurs techniques de lutte sont utilisées ou encore à l'étude, mais toutes ont leurs inconvénients.

L'algue « tueuse » poursuit sa colonisation de la Méditerranée

Introduite au large de Monaco en 1984, la « Caulerpa taxifolia » continue de menacer la flore et la faune marines. Depuis 1992, les scientifiques ont renoncé à l'idée d'éradiquer totalement cette espèce tropicale mais étudient les moyens de lutter contre sa progression

LA CORIACE *Caulerpa taxifolia* va entamer cet été sa quinzième année en Méditerranée. Introduite accidentellement au large de Monaco en 1984 et mieux connue depuis sous le surnom d'algue « tueuse », cette espèce tropicale s'est répandue avec une ardeur inconnue dans ses eaux d'origine, tant en dimension qu'en vitesse de croissance. Selon Alexandre Meinesz, directeur du laboratoire Environnement marin littoral (Université de Nice-Sophia Antipolis) qui suit officiellement, à l'échelle nationale, la croissance de *Caulerpa*, celle-ci occupe aujourd'hui *« entre 4 000 et 5 000 hectares »* de fonds marins. Ce qui représente l'équivalent de 6 000 terrains de football...

Selon les derniers chiffres connus, 120 kilomètres de côtes au total sont touchés. *« Plus de 90 % des surfaces colonisées se situent entre Toulon et Gênes »*, précise Alexandre Meinesz. Si le principal port d'attache de l'algue reste la Côte d'Azur, elle a aussi élu domicile dans les eaux des Pyrénées-Orientales. Transportés par le système d'ancrage des navires, ses rejetons ont émigré vers les Baléares, la Sicile et la Croatie. *Caulerpa* ne se montre ni difficile – tous les supports lui conviennent : sable, roche, vase, herbiers – ni frileuse – cette enfant des tropiques peut passer trois mois dans une eau à 10 °C. Que la mer soit polluée ne la dérange pas non plus. Mais surtout, cette algue vert fluo joue les Attila. Là où elle pousse, les autres ne repoussent pas. Le constat d'Alexandre Meinesz est dénué de toute marque d'optimisme : *« On a perdu la bataille. C'est fini. Ce qui nous menace, c'est une modification drastique de l'ensemble des écosystèmes comme la Méditerranée n'en a jamais connu en si peu de temps. »*

LUTTE BIOLOGIQUE

Pour couronner le tout, *Caulerpa* contient plusieurs toxines qui la protègent des prédateurs locaux. Puisqu'il ne faut pas compter sur la nature pour l'éliminer, seul l'homme pourra combattre ce loup qu'il a introduit dans la bergerie méditerranéenne. Mais qu'on ne s'y trompe pas, prévient Alexandre Meinesz, *« l'éradication totale est une utopie. Les scientifiques le disent depuis 1992. Il y a trop de* Caulerpa, *elle peut vivre jusqu'à 100 mètres de profondeur et on ne connaît pas tous les endroits qu'elle a colonisés. »* Même remises à jour chaque année avec l'aide des pêcheurs, plongeurs et plaisanciers qui signalent les sites où ils ont repéré l'algue (tél. : 04-92-07-68-46), les cartes du laboratoire Environnement marin littoral se révèlent de moins en moins précises.

Pour cette équipe de chercheurs, le seul véritable espoir pourrait venir de la lutte biologique. Depuis 1994 est ainsi étudiée une limace des Antilles dont *Caulerpa* semble être le seul aliment (*Le Monde* du 20 mars 1997).

4 000 à 5 000 hectares de fonds marins déjà colonisés

PRINCIPALES COLONISATIONS ET DATES DE DÉCOUVERTE DE LA CAULERPA TAXIFOLIA

Monaco 1984 – Nice 1992 – Théoule-sur-Mer 1993 – St-Raphaël 1992 – Le Lavandou 1991 – Porquerolles 1995 – Hyères 1992 – Toulon 1990 – Marseille – Mer Méditerranée – St-Cyprien 1991 – 30 km

LE CUIVRE, INSTRUMENT DE LUTTE

Bâche « chargée » en cuivre et posée sur les algues – Ion cuivre – Ions sodium

Le cuivre, lorsqu'il est présent sous forme d'ions (atomes "épluchés" de plusieurs électrons), est un poison pour la *Caulerpa taxifolia*. La bâche, d'une couleur bleu-vert, mise au point par le LMPM de Montpellier, se comporte dans l'eau de mer comme une membrane échangeuse d'ions. Pour deux ions sodium (Na^+) arrachés au sel de l'eau de mer, la membrane libère un ion cuivre (Cu^{++}) qui se dépose ensuite sur la plante et la fait ainsi dépérir. Deux autres techniques de destruction ont déjà été essayées : l'arrachage pur et simple et l'élimination par une limace.

Mais le risque n'est pas nul de voir ce prédateur s'attaquer à d'autres espèces autochtones... *« Le gouvernement n'est pas très chaud pour l'utiliser »*, commente Alexandre Meinesz, qui accepte parfaitement que le principe de précaution maximale s'applique. Dans les mois qui viennent, il devrait tester en aquarium le comportement d'une autre limace américaine, provenant du nord de la Floride.

Ces recherches prendront des années. Mais il y a urgence. Si l'élimination de *Caulerpa* est pour l'heure exclue, il faut en contenir la prolifération. Plusieurs techniques concurrentes sont utilisées, à commencer par l'arrachage systématique réalisé par des équipes de plongeurs. Pour ne pas prendre le risque de laisser de racines, il faut enlever le substrat. Le travail est long, coûteux et peut difficilement être efficace à 100 % si la zone à traiter dépasse quelques mètres carrés. Bénéficiant, à certaines périodes de l'année, d'eaux très calmes, les autorités croates font fixer sur les colonies de *Caulerpa* des bâches de plastique noir stoppant les rayons du soleil et, par conséquent, la photosynthèse de la plante. Malheureusement, ce procédé simple n'est transposable ni dans les eaux de la Côte d'Azur – plus agitées – ni sur des grandes superficies.

Fondée sur les propriétés algicides du cuivre sous forme d'ions cuivriques, une troisième technique, assez efficace, a été imaginée par le laboratoire des matériaux et procédés membranaires (LMPM, Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier/CNRS) de Montpellier. Ces chercheurs ont fait fabriquer par l'Institut textile de France (ITF) des bâches d'un non-tissé très particulier. Après avoir été bombardé par un faisceau d'électrons, ce textile composé de viscose et de polyester entre dans un état instable propice à l'« accrochage », à sa surface, de toute sorte d'ions (atomes ayant perdu ou gagné des électrons). Il suffit de le tremper dans un bain de sel de cuivre pour le transformer en une redoutable arme anti-*Caulerpa*. Les bâches ainsi traitées, d'une couleur bleu-vert intense, sont déposées sur l'algue et la chimie s'accomplit. Les ions sodium contenus dans le sel marin en très grande quantité prennent la place de leurs homologues cuivriques qui pénètrent dans la plante. Une fois tout le cuivre dispersé, le textile, devenu blanc, est récupéré puis replongé dans son bain initial où il se régénère en quelques heures pour une nouvelle utilisation.

Au cours des premiers essais effectués il y a quelques années, la plante jaunissait au bout de quinze minutes et dépérissait complètement dans les vingt-quatre heures. A cette époque, l'ITF greffait 30 grammes de cuivre par mètre carré de textile. *« Nous n'en sommes plus là*, explique Jacqueline Sandeaux, chercheur au LMPM. *Aujourd'hui, nous affinons les concentrations. Les temps sont plus longs et les bâches très peu colorées. Nous dosons actuellement le cuivre contenu dans les sédiments pour mesurer la pollution que nous amenons. »* Le procédé a l'avantage de s'adapter à toute sorte de reliefs sous-marins sans compter qu'il ne nécessite pas la présence continue de plongeurs.

Le combat contre *Caulerpa taxifolia* ne fait que commencer. Comme l'explique Alexandre Meinesz, même s'il est souhaitable de créer des « sanctuaires » marins, les sauvegarder serait *« un véritable tonneau des Danaïdes. Si on arrête un an, c'est perdu. Il faut une assurance de pérennité, une volonté d'Etat de vouloir protéger telle ou telle zone. Des financements doivent être prévus... pour toujours. »*

Pierre Barthélémy

L'Italie la plus touchée

Il y a désormais plus de *Caulerpa taxifolia* en Italie qu'en France. La côte de la Péninsule ne présente pas de baies fermées et les fonds descendent en pente douce. Dans ce milieu « ouvert » qui lui est favorable, les courants transportent assez vite l'algue d'un point à un autre. De plus, bien des pêcheurs – plus nombreux en Italie que sur la Côte d'Azur – ont, par le passé, attrapé des *Caulerpa* avant de les rejeter par-dessus bord, ce qui a favorisé l'expansion de leur aire de colonisation. Ces pratiques n'ont théoriquement plus cours aujourd'hui grâce aux campagnes d'information menées dans le bassin méditerranéen. Mais certains pêcheurs artisanaux italiens ont demandé à être considérés comme des victimes d'une catastrophe industrielle à cause de la *Caulerpa*. Tout d'abord, la flore et la faune ayant été modifiées par son action, certains poissons, comme le rouget, se font plus rares. De plus, cette algue a la mauvaise manie de se prendre dans les filets et de coller à la maille. De retour au port, les pêcheurs doivent mobiliser leurs familles pour l'enlever à la main.

Le Teramac ou l'art d'accommoder les restes en informatique

EN MICROÉLECTRONIQUE, le zéro défaut n'est pas de ce monde. Les puces, gravées de plus en plus finement sur des galettes de silicium (un quart de millième de millimètre), présentent parfois des anomalies malgré le prix exorbitant des usines où elles sont produites. La célèbre loi de Moore, l'un des fondateurs d'Intel, veut que la puissance des microprocesseurs double tous les dix-huit mois. Elle a son corollaire financier : le coût des « fabs » croît de façon exponentielle et certaines projections montrent qu'une seule unité de production (1 milliard de dollars d'investissement actuellement) sera trente fois plus chère en 2012 !

Rien ne dit que les industriels seront prêts à s'engager dans de telles voies. Aussi des chercheurs des laboratoires Hewlett Packard à Palo Alto (Californie) ont-ils eu l'idée de fabriquer un ordinateur expérimental *« tolérant aux défauts »*, bâti à partir de pièces de mises au rebut. Leur Teramac, présenté dans la revue *Science* datée du 12 juin, comporte 220 000 défauts de « quincaillerie ». Cette grosse armoire bourrée de câbles est cependant capable d'effectuer 10^{12} (1 suivi de 12 zéros) opérations élémentaires par seconde. Elle a pu produire des cartes en trois dimensions du cerveau à partir de données d'imagerie à résonance magnétique. Mais le plus étonnant concerne sa première configuration, qui lui a permis de localiser lui-même les défauts qui affectaient ses circuits, et de se réorganiser en conséquence.

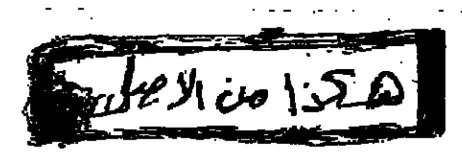
Teramac serait ainsi une porte ouverte sur l'« après silicium », lorsque les transistors seront si petits qu'il faudra considérer le mouvement individuel des électrons. Plusieurs candidats sont en lice pour succéder à la technologie actuelle des semi-conducteurs (CMOS). On évoque les transistors à un électron, ou encore l'électronique moléculaire, mais les chercheurs d'HP font le pari que ces composants seront auto-assemblés par synthèse chimique, et qu'eux aussi comporteront des défauts.

INVERSER LE PROCESSUS

Aussi proposent-ils carrément d'inverser le processus de construction d'un ordinateur. Traditionnellement, on commence par dessiner puces et circuits, on vérifie que tout fonctionne parfaitement et ensuite seulement on fait tourner les programmes. *« Le paradigme du Teramac*, expliquent ses concepteurs, *consiste à construire l'ordinateur (bien qu'imparfaitement), trouver ses défauts, configurer les éléments grâce à un logiciel, compiler le programme et le faire tourner. »* Tout cela grâce à une architecture reconfigurable, dite « en arbres élargis », qui permet de doter la machine d'applications particulières en utilisant un unique et immense « mot » de programmation de 300 mégabits. Ces solutions techniques ne sont pas nouvelles, mais les chercheurs californiens sont, semble-t-il, les premiers à les avoir poussées à leur terme.

« C'est un projet de recherche en architecture extrêmement intéressant, estime Daniel Etiemble du laboratoire de recherche informatique (URA 410) à Orsay. *Mais son extrapolation aux technologies futures paraît abusive. »* Les performances de Teramac sont difficiles à comparer à celles des PC actuels. André Seznec, de l'Institut national de recherche en informatique et automatisme (Inria) à Rennes, doute qu'on puisse intégrer le « paradigme Teramac » sur des chaînes de montage, ce qui impliquerait *« un changement complet du modèle industriel informatique »*.

Hervé Morin



Marée fraîche à Clichy

Chez Charlot, roi des coquillages, une bouillabaisse comme là-bas

PLACE DE CLICHY, drôle d'histoire. En son centre, un maréchal d'Empire, Adrien Jeannot de Moncey, duc de Conegliano, inspecteur général de la gendarmerie, dernier rempart contre les cosaques de *1814*, qui le submergent et saisissent en force le quartier par les hanches. Ce soir, le maréchal fait sergent de ville et tente de mettre de l'ordre dans la circulation de packs d'Ecossais émotifs qui lui montrent leur cul, manière de conjurer le sort et de s'élancer vainqueurs à l'assaut de la planète Brésil. Pas suffisant. Place de Clichy, rendez-vous de toutes les bizarreries de la ville, *de toutes ses* intrigues et de ses loucheries les plus avouées.

Avec ses riverains si minutieusement assouplis au danger, l'endroit en devient très sûr, mais que l'on ne vienne surtout pas en troubler les règles, ni essayer d'en promulguer d'autres. La morale apache, ou ce qui en tient lieu, ne connaît de jurisprudence que la sienne. Prudence. Ainsi en entrant un jour au Wepler, amicalement encombré d'un non-voyant – encore à l'époque qualifié d'aveugle, sorte *de lépreux sans crécelle* –, le personnel de ce Tournus de la restauration (haut sous voûtes) prenait des airs pincés comme s'il était indispensable aux infirmes de pénétrer dans la place coiffés d'un Borsalino. Œil noir des maîtres d'hôtel *et plus sombre encore celui des* chefs de rang qui allaient avoir à s'appuyer le service des deux barjos ; celui qui voyait trop et celui qui ne voyait rien et devinait tout.

Catastrophe. Olivier – il s'appelait Olivier, on l'avait débusqué sous la pluie sur un quai de gare, à Bezons, faisant de l'aquaplaning à l'arrière d'une petite foule compacte qui trottinait d'un pas revêche pour rentrer vite chez elle se mettre à l'abri dans ses banlieues –, Olivier était standardiste dans une poste du quartier des Batignolles et aimait le poisson, autant que la bicyclette, qu'il pratiquait le dimanche dans l'aspiration des épaules du copain de devant installé aux manettes du tandem. Une sorte de casse-cou. Plus tard, il allait se lancer dans un tour de Corse à vélo, mais pour le moment choisissait très sobrement une sole meunière. Gueule de la meunière, et des effrayés en charge de la servir. Le beau scandale.

Nous repensions à *ce minuscule* et remarquable fait divers, installé que nous étions en face du Wepler, justement, au premier étage de chez Charlot, roi des coquillages, autre et considérable édifice de la place. D'ambiance 1925, cette brasserie ne date que de 1948, année lourde où se réglaient encore les comptes ; en regardant bien, on pourrait presque voir des « Onze *légères » ou des « Quinze » sta*tionner devant la porte d'entrée. Il n'y a qu'un bref parterre de quémandeurs de cigarettes et de la clientèle toute fraîche et salivante qui s'élance sous la cascade de néons pour s'en aller consacrer ses noces avec le fruit de mer.

Le plateau en surcharge d'étrilles, d'huîtres, de crevettes, de langoustines et de tourteaux, doit toujours s'admettre dans un cadre qui en facilite l'accès et flatte la redondance. Il lui faut avoir, pourrait-on dire, les coudées franches. Son mangeur ne devra en aucune façon se sentir épié, surveillé, minuté. La mission à laquelle se lie l'amateur doit inspirer autant de respect que d'admiration, mais par-dessus tout réclame de la tranquillité. Ce travail de fouissage, de gobage, de rompage, ne peut être mené à bien que l'esprit libre. Les bonnes maisons versées dans la spécialité ne font intervenir leurs hommes que lorsque *le forcené en crustacés risque* l'ensevelissement sous les débris. Sinon, pas touche.

LE PARIS DES PARISIENS

Ici, chez le « roi », rien à craindre ; on protège à mort. C'est la grosse fête, la kermesse héroïque, de la joie pure pour qui aime se jeter dans la mêlée et se mesurer au crabe, à l'araignée ou *au homard – canadien.* Entre amis, entre confrères, dans une bonne humeur convaincante et sans petit doigt en l'air ; tout à la poigne et à l'éclat de rire. Le Paris des Parisiens, de ceux qui font des économies pour venir se mesurer à leur envie de bord de mer et de grandes marées frétillantes. Du monde très à l'aise, très nature.

Si le « plateau rouge », en pro*motion d'été, fait peur par ses dé*bordements, essayons la bouillabaisse. Elle est ici, dit-on, la seule et unique de la capitale à être accréditée par les restaurateurs marseillais signataires de la charte sur le respect patrimonial de ce plat tombé trop longtemps sous la coupe des turlupins mafieux du Vieux-Port. Mais allez savoir... Elle n'avait pourtant pas une mauvaise *tronche, c'est vrai, ni un mauvais* façonnage ; rouille correcte, poissons authentiques, soupe goûteuse, croûtons trop bénis d'huile, mais accréditant l'effort. Servie Chez Fonfon, au vallon des Auffes – Marseille saisie dans ses arrière-cours méditerranéennes –, elle passerait comme une lettre à la poste ; place de Clichy, c'est plus délicat.

Reste que l'endroit et son panorama rappellent que l'on aurait tort de ne pas s'enhardir à fréquenter plus souvent les vieux carrefours de la ville, et espérer que les grosses Bertha immobilières et marchandes ne tapent trop vite sur ce folklore approximatif mais encore debout. Comme le « Sébasto » et la « Bastoche », la « Cliche » a fait son temps ; la « Cliche », atrium d'un Pigalle re*bouté et promis à l'avenir le plus* rose. Mais c'est une autre histoire.

Jean-Pierre Quélin

★ Charlot, roi des coquillages, 12, place de Clichy 75009 Paris. Tél. : 01-53-20-48-00. Plateau : 228 F. Bouillabaisse : 186 F. Carte : 350 F.

DESSINS DESCLOZEAUX

Les fraises

Il y a quelques années, les fraises n'étaient plus que des petites boules de coton rose sans aucune saveur. A force de chercher à concocter des fruits robustes, on avait presque oublié que cet objet « bodybuildé » *devait aussi avoir du goût. Mme Tallien, qui,* en son temps, considérait que le fruit était surtout bon à remplir ses baignoires, n'aurait sans doute pas jugé ces fraises-là dignes d'adoucir sa peau. Depuis une décennie, les choses ont commencé à changer. Sous l'égide de « Fraises de France », une association qui regroupe aujourd'hui 3 000 fraisiculteurs, le fruit retrouve sa saveur. Et le résultat ne s'est pas fait attendre : en dix ans, la consommation des fraises a augmenté de moitié. Chacun d'entre nous mange aujourd'hui près de 4 kilos de ce petit fruit rouge par an. Grande star de ces fraises estampillées, la garignette, une fraise de printemps. Un petit format conique de couleur orangée qui possède une chair acidulée et bien *parfumée et rencontre* de plus en plus d'adeptes. La variété n'est pas toute jeune, puisqu'elle a été mise au point en 1977 par la station INRA de Montfavet, dans le Vaucluse, mais c'est seulement cette année, où la récolte a été superbe, que les ventes ont littéralement explosé. La saison de la *garignette est courte, et,* au moment où vous lisez ces lignes, il est presque impossible d'en trouver encore. On peut, en revanche, goûter actuellement une autre « Fraise de France », sans aucun doute la meilleure de toutes, la mara des bois.

C'est au début des années 90 qu'André Marionnet, un obtenteur, réussit à produire ce fruit unique ayant à la fois la couleur de la fraise, la taille de la fraise, mais le goût de la fraise des bois. Installée depuis un siècle et *demi dans le village de Soings, en Sologne,* la famille Marionnet s'est divisée en deux branches, l'une composée de pépiniéristes, l'autre de viticulteurs. Si le cousin Henry propose framboises, mûres, cerises et cassis, ce ne sont que les arômes que l'on trouve dans son étonnant gamay *« première vendange »*, celui qu'il met en bouteille sans chaptalisation aucune. Son cousin Jacques veille, quant à lui, sur 80 hectares de plants de fraisiers, dont la fameuse mara des bois, mise au point par son père au bout de dix-sept ans de recherches. Cette variété remontante porte un nom à consonance féminine comme les plus grandes fraises par le passé. la madame-moutot, la reine-d'août ou la vicomtesse-héricart-de-thury. On s'étonne même que ce fruit charnu et tout en rondeurs ait reçu de certains inventeurs de variétés des patronymes masculins et même guerriers, puisque le général Chanzy eut un temps une fraise à son nom. Attention, si la mara des bois au parfum incomparable est à la fois acidulée et fondante, elle n'est pas pour autant exempte de défauts. Fruit extrêmement fragile, elle doit être mangée *dans la journée qui suit son achat,* ce qui n'est pas le plus pénible... mais cette fraise de luxe se paie au prix fort, entre 80 F et 120F le kilo ! Vous ferez des économies en lui épargnant *le sucre. Quelques gouttes de* vinaigre balsamique peuvent, en revanche, fort bien l'accompagner.

Guillaume Crouzet

BOUTEILLE

AOC gigondas rouge 1995

Domaine les Goubert

On sait désormais que dans la formation de certains arômes du vin, la texture du bois de chêne joue un rôle éminent. La vinification est devenue une moderne alchimie qui met en valeur les éléments aromatiques, comme le faisaient les parfumeurs autrefois. Le vigneron est un révélateur d'aldéhydes, qui font que les vins acquièrent un goût de fruit rouge, ou bien d'abricot ou de pêche blanche. Depuis plusieurs années, Jean-Pierre Cartier mène l'enquête au pied des Dentelles de Montmirail, dans la Vallée du Rhône, et compare l'évolution de ses cuvées selon la provenance des pièces *de chêne merrain – bois des Vosges, de Nevers ou de la forêt de Tronçais* – qui ont servi à la confection des barriques. Son puissant gigondas – assemblage où dominent grenache, syrah et mourvèdre – est élevé à 40 % dans des pièces déjà utilisées. La cuvée Florence (1994 : 89 F), en revanche, ne connaîtra que le bois neuf. L'accent est mis sur l'absence de collage et de filtration. La cuvée régulière 1995, à la robe rubis profond, est déjà harmonieuse avec la fermeté et le fondu, la souplesse, la plénitude, et la touche de bois, qui sont la signature de Jean-Pierre Cartier. *« Un vin qui devrait attendre les bécasses »*, dit le vigneron. Au risque d'attendre longtemps !

★ Gigondas rouge 1995 : 50 F TTC la bouteille (par carton de 6 ou 12).
Jean-Pierre et Mireille Cartier, propriétaires-récoltants 84190 Gigondas. Tél. : 04-90-65-86-38. Télécopie : 04-90-65-81-52. http : //www. terre-net. fr/domaine-les-goubert

TOQUES EN POINTE

Bistrots

A et M

Les deux initiales sont celles de deux restaurants – Apicius et Marius – dont les propriétaires ont *décidé* de mettre leur talent au service d'un de ces néo-bistrots qui sont à la gastronomie ce que le prêt-à-porter est à la haute couture. En cuisine, c'est le jeune Benoît Chagny qui est responsable de la « griffe » de Jean-Pierre Vigato ; la salle est dirigée par Fabrice Dupin. Rémoulade de céleri aux copeaux de foie gras cru, pressé de volaille au petits légumes, ou bien foie de veau aux raisins et pommes purée, risotto moelleux ou encore tronçon de cabillaud rôti à l'huile d'olive à la biscaïenne ; ce sont quelques-unes des ressources d'une cuisine haute en goûts et saveurs, servie avec bonne volonté par une équipe tout juste rodée. Carte : 180 F (plus le vin).

★ Paris. 136, boulevard Murat (75016). Tél. : 01-45-27-39-60. Fermé samedi midi et dimanche.

LA CATALOGNE

La table, pour les Catalans, appartient aux valeurs essentielles dans lesquelles s'enracine la mémoire d'un peuple. Pour son ouverture à Paris, la Maison de la Catalogne a choisi d'ancrer son destin sur la Rive gauche, contre l'une des tours de l'enceinte de Philippe Auguste. Au rez-de-chaussée, l'on sert sans interruption les *tapas*, de 11 h 30 à 1 heure du matin. A l'étage, l'espace sobre, tranche *avec le menu qui se veut un aperçu des saveurs catalanes, à travers des plats par*fois quelque peu ingrats (fideus rossos). Les goûts, ici, (suquet à la sauce romesco), paraissent bien différents que ceux que l'on a pu connaître du côté de Figueras. Là réside toute la difficulté d'exporter les saveurs d'un terroir. Menu : 190 F.

★ Paris. 4-6, cour du Commerce-Saint-André (75006). Tél. : 01-40-46-86-14 et 01-40-46-85-28.

LA MAREE VERTE

Cette table discrète installée à la fin des années 70, avec le concours de Jacques Manière dont l'influence s'étendait alors de l'île Saint-Louis à la place Maubert, a connu une carrière moins prestigieuse mais plus longue que celle de son initiateur. Depuis neuf ans, les époux Thomas maintiennent sans déroger la formule d'origine, un unique menu-carte où les plats sont accessibles sans supplément (à l'exception du foie gras), seul l'appétit faisant la différence. Au déjeuner, intention louable, un petit menu (vin compris) essaie d'attirer les budgets modestes. Cuisine classique, savoureuse, sans surprise, utilisant des produits frais : c'est la terrine de queue de boeuf persillée au vinaigre de Xérès, la nage de moules et de coques au curry, le foie de canard maison, l'aile de raie frite, tapenade d'olives et de câpres aux pommes de terre rôties à la fleur de sel ou encore le délicieux rognon de veau aux deux pommes et sauce « calva. ». Menu : 95 F (1/4 de vin compris au déjeuner). Menu carte : 148, 168 et 188 F (vin compris).

★ Paris. 9, rue de Pontoise (75005). Tél. : 01-43-25-89-41. Fermé dimanche et lundi midi.

LE RESCATORE

Le jeune chef Franck Ruaz accommode avec talent le poisson pour les Versaillais, qui fréquentent en famille, depuis trois ans déjà, ce cadre classique discret. En entrée, une marinade de crustacés, fort généreuse, ou bien les ravioles de langoustines au jus d'étrilles précèdent les poissons : le tronçon de turbotin rôti en cocotte à l'ail et pommes de terre, jus de morille, le saumon gratiné au pistou, pâtes fraîches au basilic, un plat déjà estival. Et trois viandes pour le plaisir : le carré d'agneau dans son jus, la fricassée de volaille de Bresse, et le pavé de boeuf. Desserts gourmands, comme la feuillantine de chocolat blanc et framboise, ou bien le surprenant nougat *glacé à la* tomate et poivre de Sechuan, réduction de Montbazillac aux épices. Vin du Giennois, blanc ou rouge, (100 F). Menu 180 F. A la carte, compter 250 F.

★ Versailles. 27, avenue de Saint-Cloud. (78000). Tél. : 01-39-25-06-34. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Amélioration sensible

LES PRESSIONS remonteront lentement, mercredi, sur la France et un anticyclone viendra se centrer sur notre pays. Les perturbations seront rejetées vers les Iles britanniques et donneront des passages nuageux sur le nord de la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les passages nuageux se feront de plus en plus nombreux au fil des heures. Ils pourront donner quelques gouttes en Manche. Les pays de Loire auront toutefois un ciel plus lumineux. Le thermomètre indiquera 17 à 21 degrés.

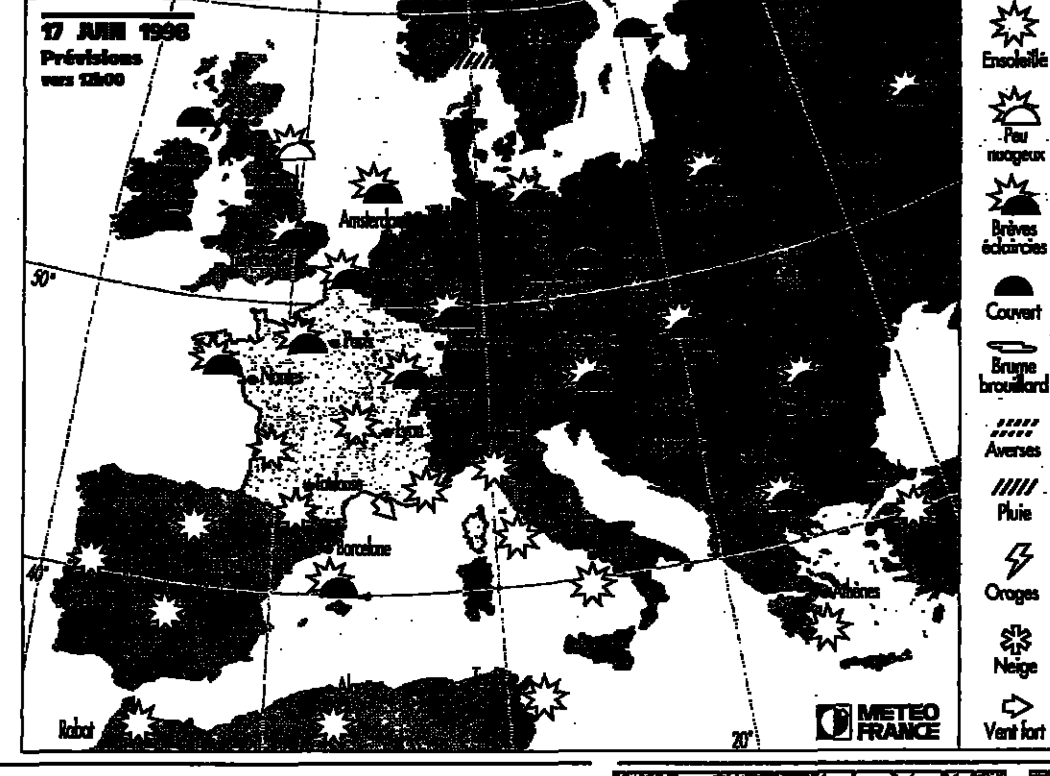
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel sera nuageux sur le nord de ces régions et plus ensoleillé au sud. En fin de journée, les nuages se feront plus nombreux sur les côtes de la Manche. Il fera 18 à 21 degrés du nord au sud de ces régions.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La matinée sera encore nuageuse avec des risques d'averses près des frontières. Au fil des heures les éclaircies se feront plus larges. Les températures seront en hausse et seront comprises entre 18 et 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Excepté quelques brouillards matinaux locaux sur l'Aquitaine, le ciel sera le plus souvent ensoleillé. Les températures gagneront 2 à 3 degrés pour se situer entre 20 et 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Après quelques brouillards matinaux locaux sur le Limousin, le ciel sera bien ensoleillé. Dans l'après-midi, des cumulus se développeront sur les Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– La journée sera bien ensoleillée, seuls des cumulus se développeront sur la Corse. Le vent de nord-ouest à ouest soufflera à 60 km/heure le matin puis faiblira un peu. Les températures seront en hausse entre 22 et 26 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRÈCE.** Un chauffeur de taxi a été arrêté récemment à l'aéroport international d'Athènes pour avoir installé dans son véhicule un mécanisme permettant d'augmenter le tarif de la course et de voler ses clients, principalement des touristes étrangers. Trois autres chauffeurs de taxi grecs ayant installé ce système, facile à mettre en place et peu onéreux (environ 400 francs), ont déjà été arrêtés.

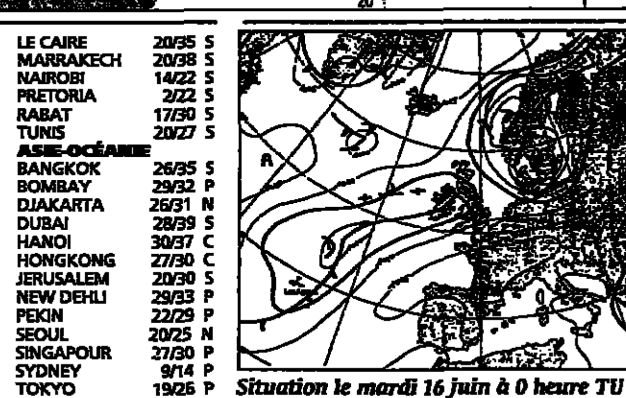
■ **LOCATIONS.** Spécialiste européen de la location de maisons et d'appartements de vacances, Interhome propose, sur une partie de sa gamme d'hébergement, et en fonction des disponibilités, une réduction de 30 % sur le loyer d'une semaine de séjour. Cette offre s'applique aux « ventes de dernière minute » (7 jours avant la date de début de séjour), la liste des disponibilités étant communiquée par téléphone : 01-53-36-60-00.

PRÉVISIONS POUR LE 17 JUIN 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.





Ville	min/max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	14/25	S
BIARRITZ	11/20	S
BORDEAUX	8/21	S
BOURGES	8/20	S
BREST	10/16	N
CAEN	12/16	N
CHERBOURG	11/15	N
CLERMONT-F.	8/21	S
DIJON	8/19	S
GRENOBLE	9/23	S
LILLE	10/18	S
LIMOGES	8/17	S
LYON	10/20	S
MARSEILLE	15/24	S
NANCY	9/19	S
NANTES	9/20	S
NICE	15/21	S
PARIS	9/21	S
PAU	10/21	S
PERPIGNAN	15/25	S
RENNES	8/21	S
ST-ETIENNE	9/18	S
STRASBOURG	10/18	S
TOULOUSE	10/22	S
TOURS	8/19	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/30	N
FORT-DE-FR.	26/30	N
NOUMEA	21/26	S
PAPEETE	22/27	N
POINTE-A-PIT.	25/30	P
ST-DENIS-RÉ.	20/26	S
EUROPE		
AMSTERDAM	11/15	S
ATHENES	21/31	S
BARCELONE	16/23	N
BELFAST	8/14	C
BELGRADE	15/23	P
BERLIN	11/18	S
BERNE	8/20	N
BRUXELLES	11/18	S
BUCAREST	16/29	S
BUDAPEST	14/24	S
COPENHAGUE	9/17	N
DUBLIN	9/15	C
FRANCFORT	9/18	N
GENEVE	10/20	N
HELSINKI	10/14	P
ISTANBUL	21/25	S
KIEV	17/26	P
LISBONNE	17/29	S
LIVERPOOL	11/16	N
LONDRES	10/17	S
LUXEMBOURG	8/18	N
MADRID	13/29	S
MILAN	16/23	S
MOSCOU	13/25	S
MUNICH	8/15	N
NAPLES	17/26	S
OSLO	8/10	P
PALMA DE M.	14/26	S
PRAGUE	9/16	C
ROME	15/24	S
SEVILLE	19/35	S
SOFIA	16/26	S
ST-PETERSB.	12/20	P
STOCKHOLM	10/13	C
TENERIFE	14/18	N
VARSOVIE	11/19	S
VENISE	17/22	P
VIENNE	13/20	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	13/28	C
BUENOS AIR.	5/15	S
CARACAS	25/28	P
CHICAGO	16/30	S
LIMA	17/22	C
LOS ANGELES	16/23	S
MEXICO	16/27	N
MONTREAL	18/23	P
NEW YORK	19/24	S
SAN FRANCIS.	17/24	S
SANTIAGO/CHI	6/10	P
TORONTO	13/21	S
WASHINGTON	20/27	N
AFRIQUE		
ALGER	12/26	S
DAKAR	23/27	S
KINSHASA	19/30	S
LE CAIRE	20/35	S
MARRAKECH	20/38	S
NAIROBI	14/22	S
PRETORIA	2/22	S
RABAT	17/30	S
TUNIS	20/27	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/35	S
BOMBAY	29/32	P
DJAKARTA	26/31	N
DUBAI	28/39	S
HANOI	30/37	C
HONGKONG	27/30	C
JERUSALEM	20/30	S
NEW DEHLI	29/33	P
PEKIN	22/29	P
SEOUL	20/25	N
SINGAPOUR	27/30	P
SYDNEY	9/14	P
TOKYO	19/26	P




Situation le mardi 16 juin à 0 heure TU



Prévisions pour le 18 juin à 0 heure TU

PRATIQUE

Attachez vos ceintures et n'ayez plus peur en avion

LES PASSAGERS avaient bouclé leur ceinture. Le Paris-Athènes s'apprêtait à prendre son envol. *« Ma voisine s'est signée, avant d'agripper mon bras gauche, tandis que Paul, mon mari, lui aussi en proie à la panique, broyait ma main droite »*, se souvient Hélène. Elle a persuadé Paul, appelé à voyager fréquemment pour son travail, de s'inscrire au stage anti-stress d'Air France.

Le jour venu, Paul s'est retrouvé en compagnie de trois autres stagiaires. Jean, qui venait d'arriver de Marseille en avion, était encore sous le choc. Son appréhension date d'un atterrissage en plein orage à Barcelone en 1991 : l'avion s'était retrouvé en travers de la piste, et il avait cru sa dernière heure arrivée.

Eric, informaticien, est empêché par sa phobie de l'avion de se rendre aux congrès et Salons aux Etats-Unis. Il situe sa peur au degré 7 sur l'échelle du stress aérien. *« Sur un vol Los Angeles - New York, les hôtesses ont dû m'allonger sur quatre sièges »*. Il ne cesse d'épier les bruits : *« Après le décollage, les moteurs faiblissent et on a l'impression que l'avion va piquer du nez. »* Pendant le stage, on lui a donné l'explication : on réduit le régime des réacteurs après le décollage, pour ménager les oreilles des riverains de l'aéroport.

Des pilotes répondent aux inquiétudes des participants. *« Ils se demandent comment un avion de 270 tonnes peut voler, mais oublient que l'air est un gaz pesant sur lequel on peut s'appuyer. La vitesse de l'écoulement de l'air sur les ailes crée une force, la portance. Avec les moteurs en panne à une altitude de 1 000 mètres, un DC-10 peut planer pendant 25 kilomètres, et, à 10 000 mètres, il planera sur une distance de 250 kilomètres »*, explique le commandant Alain Figeat.

A ceux qui ont peur que l'avion ne se casse en deux lorsqu'il est malmené par des turbulences, quelques notions de résistance des matériaux feront comprendre que les ailes sont souples et relativement flexibles. Le pilote expliquera également les différents types de turbulences dues au relief, à la température, aux nuages ou au sillage de l'avion précédent.

La principale cause d'angoisse tient aux pannes. Pour tenter de la dissiper, les stagiaires embarquent pour un vol de nuit à bord d'un simulateur. Le cockpit, celui d'un DC-10, est exigu et tapissé jusqu'au plafond de boutons et de voyants lumineux. Lucie, la quatrième stagiaire, affiche des signes de malaise : rougeurs, poignets crispés, souffle court. Sous ses yeux, la piste scintille dans l'obscurité.

A l'intérieur du simulateur, les sensations sont les mêmes que celles qu'on éprouve en avion. Le pilote tente un décollage ; Lucie, au bord des larmes, pousse un cri. Différentes pannes sont programmées. D'abord, un moteur en feu lors du départ : une alarme retentit. Le pilote ne s'affole pas : *« Comme on a dépassé la vitesse de décision (V1), on n'interrompt pas la manœuvre. Je rentre le train d'atterrissage et j'actionne la commande de l'extincteur pour étouffer le feu. Ensuite, en fonction de l'origine du problème, je déciderai de continuer ou de retourner me poser, éventuellement après avoir vidangé une partie du carburant pour atteindre le poids optimum : un Airbus A-340 de 270 tonnes au décollage doit peser au maximum 190 tonnes à l'atterrissage. »*

Les voyageurs de l'impossible traverseront ensuite des turbulences, tenteront un atterrissage automatique dans le brouillard, et un décollage à Hongkong face à la montagne, sur laquelle un damier lumineux signale la piste. Installée à la place du copilote, Lucie, absorbée à maintenir le cap et à exécuter les instructions, ne manifeste plus la moindre crainte. *« C'est comme si j'étais au volant de ma voiture »*, dit-elle.

La peur s'est-elle pour autant définitivement envolée ? Paul et ses compagnons ne sauraient le dire. Après avoir effectué trois stages – dont un avec Swissair –, Edouard G. a surmonté en partie son appréhension : *« Je ne peux pas encore m'installer à côté du hublot ; je préfère le couloir, où je me tiens prêt à bondir. Mais j'essaie de m'évader en liant conversation avec mes voisins. »* A chacun sa technique : faire des exercices respiratoires de relaxation, écouter de la musique, observer le paysage en essayant de se repérer sur la carte, s'absorber dans des mots croisés, méditer de petits problèmes de mathématiques, ou... corriger des copies.

« On ressent moins les turbulences à l'avant qu'à l'arrière de l'appareil, éloigné de 55 mètres du cockpit sur un Boeing 747 », indique Noël Chevrier, qui créa ce stage en 1993. Il conseille aussi de prendre ses marques : *« Un passager a réussi à sortir d'un avion envahi par la fumée parce qu'il avait compté le nombre de fauteuils qui le séparaient de l'issue de secours. »*

Certaines angoisses sont irrationnelles, mais il y a des craintes justifiées. Selon les statistiques, à l'aune du *« passager transporté au kilomètre »* (PKT), l'avion apparaît comme l'un des moyens de transport les plus sûrs. Mais, si l'on considère le risque annuel d'accidents par million de voyageurs, il ne figure plus qu'en troisième position derrière le train et l'autobus ; 64 % des accidents sont dus à des erreurs de pilotage et 28 % à une défaillance mécanique.

Le voyageur aérien vigilant préférera les transporteurs qui ne négligent pas l'entretien des apppareils et exigera de connaître le nom de la compagnie, surtout s'il s'agit d'un voyage dégriffé ou d'un charter. Selon un arrêt de la Cour d'appel de La Haye (19 juillet 1996), des passagers confrontés à une série d'incidents successifs peuvent refuser d'embarquer dans un avion jugé défectueux et être ensuite dédommagés.

Près de 400 personnes s'inscrivent à ce stage chaque année, pour l'essentiel des hommes d'affaires, car il coûte 2 500 francs. Pourtant, à Air France, on indique que cette activité est déficitaire, en raison du prix de l'heure en simulateur. A défaut de stage, on pourra lire avec profit l'ouvrage publié par ses concepteurs, *Vaincre sa peur en avion*.

Michaëla Bobasch

Pour en savoir plus

● **Stages :**
– Centre antistress aéronautique, centre d'instruction d'Air France, domaine de Vilgénis, 91300 Massy ; tél : 01-64-47-78-44. Stage de « Familiarisation au vol ». Prix : 2 500 francs la demi-journée.
– Trois jours, incluant un vol facultatif : « S'envoler sans s'affoler ». Swissair, marketing Suisse romande, case postale 316, 1215 Genève 15 ; tél : 022-799-33-59. Prix : 750 francs suisses.

● **A lire :** *Vaincre sa peur en avion* de Marie-Claude Dentan (Denoël, 306 p., 89 F).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98143

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III									■			
IV						■						
V			■							■		
VI						■						
VII					■						■	
VIII			■				■					
IX		■						■				
X						■						

HORIZONTALEMENT

I. Il lui arrive souvent de travailler comme un chef. – II. Prépare l'avenir. Allure un peu vieillie, sauf pour le bâtiment. – III. Etages supérieurs dans la Maison de Molière. Confirme le propos. – IV. Mis à sec. La maison des petits loups. – V. Bout de métal. Adhérences routières. Petit, petit grade. – VI. Prendre en mains. Atteindre le bon niveau. – VII. Attention de ne pas tomber dessus. Se lancera. – VIII. En piste. Personnel. Grand fournisseur d'huile médicinale. – IX. Bien dans le vent. Rejetât toute vérité. – X. Mordant et ironique. Sépare la Normandie de la Picardie.

VERTICALEMENT

1. Ancien spécialiste du commerce de détail. – 2. Bien soutenues. – 3. Atteint dans son honneur. En fonte. D'un auxiliaire. – 4. Rugissent-ils autant que la dizaine suivante ? – 5. Accepter. Division de la couronne. – 6. Sans division. Pas très militaire. – 7. Remises à leur place. Un peu d'ébriété. – 8. Faire partie de l'assemblée. – 9. Pour tracer sur la table. Souveraine disparue. – 10. Pour fixer à quai. Réseau organisé. – 11. On y soigne ses rhumatismes. Poème écrit à l'envers. – 12. Que l'on verra passer et repasser.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98142

HORIZONTALEMENT

I. Body-building. – II. Avises. Canoë. – III. Nao. Réa. Meus. – IV. Dicte. Guéret. – V. Ereinter. Tri. – VI. Vessie. Eve. – VII. Escrime. Ru. – VIII. DS. Uemri (mûrie). Pal. – IX. Epar. Emérite. – X. Oise. Sassées.

VERTICALEMENT

1. Bande vidéo. – 2. Ovaire. Spi. – 3. Diocèse. As. – 4. Ys. Tissure. – 5. Bérénice. – 6. Use. Termes. – 7. Age. Irma. – 8. Lc. Urémies. – 9. Dame. Vé. Rs. – 10. Inerte. Pie. – 11. Nouer. Raté. – 12. Gesticules.

SCRABBLE

PROBLÈME N° 74 ©

A la recherche du mot de six lettres

1. **Tirage : A D E L R T U**

a) En utilisant six lettres seulement de ce tirage, trouvez un coup de 97 points.

b) Avec le tirage complet, trouvez deux huit-lettres en vous appuyant, à deux endroits différents, sur une lettre placée sur la grille.

c) Trouvez le 4e meilleur coup, qui rapporte 35 points.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. **Préparation de la grille de la semaine prochaine.**

d) A D O R S U V. Trouvez un sept-lettres. A C E I I T V. Trouvez un sept-lettres rare. En utilisant trois lettres différentes du tirage précédent, trouvez trois huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 24 juin

Solutions du problème n° 73 paru dans *Le Monde* du 10 juin.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) PARIEUR, 15 D, 140, faisant GRECQUEE, *sciée avec une scie de relieur.* L'anagramme RUPERAI, *dévorerai* (helv.), perd 6 points.

b) RIPUAIRE, *riverain du Rhin*, 3 H, 70-PERDURAI, 4 F, 74-APURERAI, 5 C, 70-PRIEURAL, *qui concerne un prieur*, 6 B, 68-PRECUIRA, 11 E, 98-PARQUIER, ou parqueur, *qui s'occupe des huîtres d'un parc*, 12 E, 84-EPURERAI, 14 H, 74.

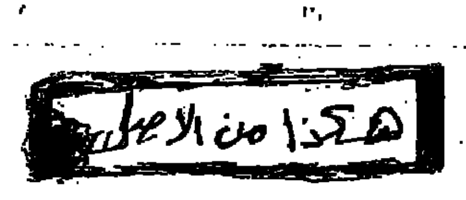
c) AUSTRAL-HOUSSAIE, SOUHAITE, HOUERAIS et SOUAHELI.

Michel Charlemagne



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A								P							
B		S	O	U	A		E	L	I						
C								A							
D								T			M				
E					M			R			A				
F				S	A		T	E	R		Z				
G					N			U			O				
H				B	I	G	E	S			U				
I					P		N	E			T				
J					E		J				E		R		E
K					S		O			M	E	N	A	I	
L							I								
M							G								
N							N		D	E	N	O	Y	A	I
O		I	N	V	E	T	E	R	E						

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CULTURE

CINÉMA L'implantation définitive du Palais du cinéma devrait être connue avant la fin de la Fête du cinéma (prévue du 28 au 29 juin), comme l'avait annoncé la ministre de la culture. Ce dossier est en souffrance depuis quatorze ans. ● LES REPRÉSENTANTS de la Cinémathèque française, de la Bibliothèque-filmothèque (BIFI) et les « sept cinéastes en colère » qui, en avril, avaient exigé que l'Etat honore sa parole, devraient être les premiers informés. ● LE CHOIX doit se faire entre l'ancienne Gaîté-Lyrique, dans le 3ᵉ arrondissement de Paris – qui nécessite un complet réaménagement – et le Centre américain, dans le 12ᵉ arrondissement, dont la structure n'implique pas de travaux aussi lourds. ● DANS l'entretien qu'il nous a accordé, le directeur de la Cinémathèque française souhaite que l'on reconnaisse le cinéma comme une discipline artistique.

La difficile mise en place du haut lieu de l'art cinématographique

Le Palais du cinéma, annoncé par six ministres successifs en quatorze ans, aura bientôt un lieu d'implantation. Deux sites sont en compétition. Il reste à trouver un sens à la future institution et à définir une politique culturelle qui puisse faire contrepoids aux tendances industrielles lourdes

LA MINISTRE de la culture, Catherine Trautmann, l'avait promis, on saurait bientôt où s'implanterait le futur palais du cinéma. Relayant l'exaspération croissante de la profession sur un dossier sans cesse repoussé et malmené par les pouvoirs publics, « sept cinéastes en colère » (et membres du conseil d'administration de la Cinémathèque française) avaient tapé du poing sur la table, exigeant que l'Etat honore enfin une parole donnée depuis quatorze ans (*Le Monde* du 3 avril). Et qu'ainsi il mette un terme à la situation indigne faite à la Cinémathèque française, confinée dans une petite salle des Grands Boulevards depuis l'incendie de Chaillot et la perte du Républic. Annonçant le 6 mai un train de mesures en faveur du cinéma, Mᵐᵉ Trautmann fixait à la Fête du cinéma (les 28, 29 et 30 juin) la date limite d'annonce de la future implantation.

Celle-ci devait être auparavant annoncée aux premiers intéressés, les représentants de la Cinémathèque et de la BIFI qui doivent l'occuper, ainsi qu'aux fameux « sept en colère ». Après avoir tenté d'accélérer le mouvement, prévoyant de dévoiler le site retenu dès mardi 16 juin, le cabinet de Catherine Trautmann a fini par freiner des quatre fers. Ce sont finalement deux emplacements, chacun disposant d'une surface utile d'environ 10 000 mètres carrés, qui devaient être soumis aux représentants des institutions et aux cinéastes.

Le premier d'entre eux est l'ancienne Gaîté-Lyrique, dans le 3ᵉ arrondissement de Paris, bâtiment appartenant à la Ville de Paris, dont la configuration exigerait un complet réaménagement – soit un coût global de l'opération évalué à 250 millions de francs, et une ouverture au plus tôt en 2002.

ÉCHELLE PLANÉTAIRE

L'autre option – dont, au vu des explications données par le ministère, on comprend mal pourquoi elle n'est pas déjà retenue – serait le Centre américain, dans le 12ᵉ arrondissement. Le bâtiment construit par Franck Gehry, rue de Bercy est, en l'état, beaucoup plus approprié à ce nouvel usage, l'opération ne coûterait plus que 200 millions de francs et le nouveau lieu pourrait ouvrir dès l'an 2000. Il se trouve, de surcroît, situé dans une zone de la capitale appelée à connaître un important développement, et le vis-à-vis de la Bibliothèque de France fournirait une heureuse symétrie. Selon le cabinet, le choix définitif de la Rue de Valois devrait être connu « *au plus tard dans dix jours* ».

Mais le choix du site ne suffira pas à lever toutes les interrogations qui pèsent sur une installation annoncée comme sûre par six ministres successifs (en comptant « Lang 1 » et « Lang 2 »). La Cinémathèque a besoin d'une maison digne d'elle, c'est une évidence. Il serait logique que la BIFI se trouve dans le même lieu. Pour autant, résumer le projet à « *une structure rassemblant la Cinémathèque française et la BIFI afin de créer une activité de promotion du patrimoine cinématographique* », comme le fait Marc Sadaoui, directeur du cabinet de Mᵐᵉ Trautmann, paraît un peu court.



GINIÈS/SIPA

Après l'incendie du 23 juillet 1997.

Dans un environnement de plus en plus dominé par des enjeux financiers à l'échelle planétaire et multimédiatique, où les films tendent à devenir un fétu économique, ce n'est pas seulement d'un lieu – fût-il dénommé « palais » – dont l'art du cinéma a besoin, mais d'une politique culturelle faisant contrepoids aux tendances industrielles lourdes. Au ministère, on se dit ignorant de la forme juridique – établissement public ou association – que pourrait adopter la future institution, ce qui rend opaque toute perspective de mise en œuvre d'un projet d'intérêt supérieur, fédérant mais dépassant les organismes appelés à se retrouver dans le palais.

De même, lorsque le conseiller spécial de la ministre, Pierre Encrevé, insiste sur la nécessité de faire prévaloir une approche universitaire dans la logique qu'il revendique avoir mise en œuvre lorsqu'il présidait la BIFI, tandis que le directeur de la Cinémathèque souhaite privilégier une approche cinéphile et esthétique, il apparaît indispensable que le ministère définisse l'ensemble des objectifs de ce palais tant attendu, et l'esprit dans lequel ils seraient mis en œuvre : c'est cela qu'il faut que la ministre explique, au plus tard, au moment de la Fête du cinéma.

Jean-Michel Frodon

Questions autour de la restauration et de la sauvegarde d'une formidable richesse patrimoniale

LA NOTION de patrimoine national, telle qu'on l'entend en France en matière artistique depuis la fondation de la République, définit l'ensemble des œuvres et monuments réquisitionnés ou acquis par l'Etat, dont il demeure garant à l'égard de la nation. Le cinéma, de par sa nature et son histoire, n'entrait pas aisément dans cette définition, ce qui explique les embarras suscités par l'établissement d'une politique du patrimoine cohérente en la matière. La conservation patrimoniale fut à l'origine le fait de quelques individus qui, tel Henri Langlois, ont constitué des collections en toute illégalité et dans l'indifférence générale, à commencer par celle des pouvoirs publics. Cet acte de recel a sauvé de véritables trésors d'une destruction programmée, constitué une des toutes premières collections au monde, celle de la Cinémathèque française. Du même mouvement, il prouvait que l'amour de l'art pouvait contribuer seul au patrimoine culturel de la nation.

Rétif depuis sa naissance, en tant qu'art populaire, aux principes qui déterminent la préservation et la divulgation de la haute culture, le cinéma devenait ainsi, de surcroît, le lieu privilégié d'une contre-culture cinéphilique hostile à toute officialisation, et elle-même déchirée en diverses chapelles. Le patrimoine cinématographique s'est ainsi longtemps conformé, en France, à l'étymologie : « l'héritage du père », avec, dans le rôle-titre Henri Langlois, et les enfants de la Cinémathèque française dans celui des héritiers. Cet héritage est en passe aujourd'hui d'être profondément remodelé sous l'effet, entre autres, du bouleversement du paysage audiovisuel. Au grand dam des pionniers qui ont contribué à la sauvegarde et à la dignité artistiques du cinéma, comme l'expliquent avec amertume Raymond Borde, fondateur de la Cinémathèque de Toulouse, et Freddy Buache, fondateur de la Cinémathèque de Lausanne, dans *La Crise des cinémathèques... et du monde* (L'Age d'Homme).

Sous l'influence grandissante de l'Etat et de son bras séculier, le Centre national du cinéma (CNC), l'heure est désormais à la systématisation de la restauration et de la sauvegarde (le plan nitrate, lancé en 1990, permet de sauver les films sur support inflammable fabriqués jusqu'en 1954 en France, en les transférant sur support acétate), à la rationalisation des méthodes d'inventaire et de catalogage et de mise à disposition des ressources, enfin à une plus grande transparence et à une collaboration effective entre les diverses institutions, comme en témoigne notamment cette vitrine commune du patrimoine cinématographique qu'est devenue depuis 1991 la manifestation annuelle CinéMémoire.

Quatre institutions dominent aujourd'hui le paysage du patrimoine cinématographique. Le Service des archives du film (SAF) est, parmi elles, la seule émanation directe de l'Etat. Créées en 1969 suite à la fameuse « affaire Langlois », elles disposent d'une collection de 130 000 titres, principalement français, et sont seules habilitées depuis 1992 à recevoir le dépôt légal des films produits en France.

Les trois autres sont des associations loi 1901, qui bénéficient à diverses hauteurs des subsides de l'Etat. Il s'agit de la Cinémathèque française, fondée en 1936 par Georges Franju, Henri Langlois, Jean Mitry et Paul-Auguste Harlé (30 000 titres catalogués, 10 000 dans les boîtes), de la Cinémathèque de Toulouse, fondée en 1954 par Raymond Borde (20 000 titres catalogués dont la moitié de courts métrages) et de L'Institut Lumière fondé en 1982 à Lyon par Bernard Chardère et Bertrand Tavernier (seulement 4 000 copies, mais une riche collection de huit cent cinquante appareils, et un privilège : la collection Lumière et l'implantation symbolique dans les anciens établissements des inventeurs du cinéma).

La conservation fut à l'origine le fait de quelques individus

Outre ces deux dernières, recensées par l'administration comme des « archives d'intérêt national en région », il faut encore citer un important réseau de cinémathèques régionales qui, sans bénéficier du label national, connaissent un réel développement et sont regroupées en une fédération.

D'importantes archives sont aussi détenues par les grands groupes de production, tels Pathé et Gaumont, sans parler de la passion persistante de certains collectionneurs privés, tels Serge Bromberg et Eric Lange qui ont réuni depuis 1985, avec la collection Lobster, un ensemble de 50 000 bobines. On ne saurait achever ce tour d'horizon sans mentionner la BIFI (Bibliothèque-filmothèque) créée en 1992 à partir de la réunion des archives « non film » de la Cinémathèque française, de la Femis et des Archives du film. Ouverte au public depuis 1996, elle constitue désormais une entité indépendante et son fonds (quelque 15 000 livres, 800 000 photos, 35 000 affiches, 550 fonds d'archives...) en fait une des plus grandes collections au monde.

Cette formidable richesse cumulée n'empêche pas que de multiples questionnements – d'ordre esthétique, politique ou juridique – subsistent aujourd'hui sur la façon de mener une politique patrimoniale cohérente en matière de cinéma, depuis le statut et l'organisation des diverses institutions qui en ont la vocation jusqu'à la propriété des films (mis en dépôt dans les archives publiques ou privées pour leur conservation, ils n'en continuent pas moins de relever du droit commercial pour ce qui concerne le tirage des copies et la programmation par le biais des ayants droit), en passant par les bouleversements survenant dans la vie, la connaissance et l'exploitation des films sous l'effet de la télévision et la vidéo.

Ce dernier phénomène, qui a redonné aux vieux films une valeur marchande susceptible de s'accroître considérablement avec les nouvelles techniques de diffusion (chaînes thématiques et paiement à la demande) constitue un tournant dans les pratiques culturelles. Conserver les films anciens, les restaurer, les cataloguer et en rendre possible la diffusion cesse de relever du service public classique pour devenir la gestion d'un bien. Vis-à-vis de la cinéphilie comme de l'industrie, la constitution massive d'archives privées appelle la redéfinition de la mission des archives publiques, tandis que se multiplient les âpres négociations avec les ayants droit.

Face à ce nouveau défi, Thierry Frémaux de l'Institut Lumière préconise « *l'édification d'une mégastructure culturelle comparable à celle du Grand Louvre ou à la Bibliothèque de France* », alors qu'en revanche Pierre Cadars, de la Cinémathèque de Toulouse, plaide pour « *la reconnaissance de la diversité des lieux et la circulation des œuvres basées sur une parfaite connaissance mutuelle de leurs collections* ».

Au CNC, où l'on partage du moins l'idée d'un lieu privilégié réunissant la Cinémathèque française et la BIFI, on aurait plutôt tendance à favoriser le rapprochement entre l'aspect patrimonial et commercial du cinéma, en rappelant, non sans raison, qu'une subvention destinée à la rétrospective d'un auteur dans le circuit art et essai (par exemple, récemment, pour Jean Eustache) peut être considérée comme une mesure en faveur du patrimoine. Quelle mission spécifique doivent dans ce cas assumer les archives du film ? Doivent-elles entrer dans le giron de l'Etat, au risque de renoncer à leur personnalité propre, ou avec l'avantage, au contraire, de ne pas avoir l'épée de Damoclès financière suspendue au-dessus de leur tête, comme ce fut encore le cas il y a moins d'un mois pour la Cinémathèque de Toulouse, qu'une partie de ses bailleurs de fonds menaçait de lâcher ?

Ces questions ont été cristallisées par les aléas qu'a connus le projet du Palais de l'image lancé dès 1984 par le ministre de la culture de l'époque, Jack Lang. Dix ans plus tard, c'est Paris qui semble s'être transformée en palais de l'image avec la création de multiples lieux de programmation qui se sont engouffrés dans la brèche (la Vidéothèque, le Musée du Jeu de Paume, le Musée d'Orsay, le Musée du Louvre, le Cinéma des cinéastes...), tandis que la Cinémathèque française se trouvait paradoxalement et symboliquement cantonnée dans une salle indigne de sa grandeur et de sa mission.

J. M.

TROIS QUESTIONS À

DOMINIQUE PAÏNI

1 Vous êtes directeur de la Cinémathèque française. Quelles sont les principaux acquis de la politique du patrimoine cinématographique en France ?

On ne peut pas véritablement parler de politique du patrimoine cinématographique en France. Il y a eu en revanche un acte considérable, la mise en place du Plan nitrate par le ministère de la culture, qui a permis de sauver pendant qu'il en était encore temps nombre de trésors voués à la disparition. C'est le seul plan étatique de ce type au monde en faveur du film, mais il se limite à la seule préservation matérielle.

2 Que préconisez-vous ?

Il faut que l'Etat dote le patrimoine cinématographique de structures similaires à celles dont bénéficient les arts plastiques, avec un projet muséologique, symbolique et scientifique fort. Le pouvoir de décision en matière d'acquisition et de restauration dépend encore trop d'une administration plus comptable que culturelle. Il faut en un mot qu'on reconnaisse le cinéma comme discipline artistique à part entière et qu'on délègue ce pouvoir à des autorités dont la connaisance et l'amour du cinéma sont la légitimité, comme c'est le cas dans les autres arts.

3 Compte tenu des évolutions rapides du paysage cinématographique et audiovisuel, quelles seraient les urgences de cette politique patrimoniale ?

Il faudrait ne pas craindre d'agir en faveur d'une extraterritorialité du cinéma vis-à-vis de sa part industrielle et commerciale ; travailler à la préservation et à la transmission des œuvres selon des critères de goût, les seuls qui fassent référence en histoire de l'art. Le lieu, que beaucoup appellent de leurs vœux, rassemblant la Cinémathèque et la BIFI devra connaître une programmation dont la finalité soit définie par les seules exigences de l'historiographie cinématographique et des valeurs engendrées par la cinéphilie. On peut toujours craindre qu'un tel lieu ne connaisse pas l'indispensable indépendance pour la mission culturelle et savante que le cinéma mérite.

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

Manu Chao, le globe-rocker

Perdu dans « la foire aux mensonges » de la fin du siècle, l'ex-leader de la Mano Negra prend des notes sur l'état du monde

A-T-ON LE DROIT à la paresse quand on est une star du rock alternatif ? Leader de la Mano Negra, le groupe de scène le plus énergique des années 80, Manu Chao, Galicien de Paris, a inversé l'hypothèse : peut-on jouer de la musique à danser, faire du cirque à Rio de Janeiro, provoquer des rencontres de poètes improvisateurs au fond du *sertao* brésilien et dix autres projets en parallèle quand on est fainéant ? La réponse est contenue dans *Clandestino*, premier album solo de ce voyou éduqué : la paresse économise les effets de manches, mais elle n'est pas l'antithèse de l'engagement.

Boire de la *cachaça*, l'alcool de canne, jusqu'à l'aube dans les replis de Santa Tereza, le vieux quartier de Rio planté entre deux favelas qui s'affrontent au pistolet automatique pour des histoires de drogue, implique que l'individu voulant garder la vie sauve évite de se lever afin de ne pas encaisser une balle perdue.

Si s'engager, c'est choisir son camp, Manu Chao, chanteur à la voix floue mais absolument présente, l'a fait depuis son enfance à Boulogne-Billancourt, puis à Sèvres, passée à jouer au foot avec les fils d'ouvriers de chez Renault, des Portugais, des Arméniens, à écouter de la musique latino-américaine, *Hasta Siempre*, Bob Marley, Carlos Gardel, Chuck Berry et les chants révolutionnaires espagnols avec son père, Ramon Chao, écrivain et journaliste rédacteur en chef du service Amérique latine à Radio France Internationale (RFI).

Clandestino, collage musical à la Douanier Rousseau, est la profession de foi, en espagnol, en anglais, en français d'un itinérant, Livingstone sans certitude, reporter justicier *« perdu dans le siècle »* et dans la vaste foire aux mensonges. « La feria de las mentiras » est d'ailleurs le titre que Manu Chao donnera au spectacle que lui a commandé la ville de Saint-Jacques-de-Compostelle, pour le soir où s'éteindra le millénaire.

Fouillis de première qualité, l'Amérique latine de Manu Chao est celle du Chiapas, du *« no estamos locas »* des mères argentines et des sambistes déchus. Ce tissu de révoltes décousues attire l'homme fort de la Mano Negra – la *« main noire »*, appellation mafieuse détournée – dont *Casa Babylon*, dernier album avant éclatement du groupe en 1994, dressait une cartographie imprécise.

> « Clandestino », premier album solo du voyou éduqué, est un collage musical à la Douanier Rousseau

Entreprise de voyage désorganisée, la Mano Negra revenait à l'époque d'un périple ferroviaire épique en Colombie, *El Expresso del Hielo* (« le train de glace »), faisant suite à la transhumance collective du Cargo 92, aux côtés du marionnettiste Philippe Genty et du Royal de luxe. Manu Chao et ses comparses, dont son frère Toni, trompettiste du groupe, avait alors complété son catalogue intérieur d'émotions fortes et de sueurs froides : la Mano joue gratuitement dans les quartiers à hauts risques de Bogota, dénonce la *« police d'extrême droite qui tire sur les mômes »*, auto-organise un concert parallèle dans une des favelas qui dominent les quartiers riches de Rio. La Mano Negra, *« globe-rockers »* au style planétaire (du merengue au hard-rock, du punk au ska) prend Manu Chao pour porte-parole. Inlassablement, le Galicien tout-fou raconte : les bas-fonds, les trafics, la bonne santé mentale des mal-aimés de la société marchande, le monde absurde des économies de croissance. Dès la séparation du groupe, Manu Chao disparaît dans les dédales de ce Sud qui doit beaucoup à sa terre d'origine, la Galice, *« un endroit où l'on sait encore faire la fête des jours durant »*.

En fritant du *chorrizo* avec papa dans la maison familiale de l'Ouest parisien, Manu Chao joue les amphitryons de cette version solo de *Casa Babylon*, déjantée et passionnante, langoureuse et séductrice. Ce voyage en solitaire, loin de ceux, asiatiques et pointilleux, de Gérard Manset, est un carnet de notes sans logique. *« Projet »* est le mot qui revient le plus souvent dans la bouche du fils de Ramon, exilé espagnol, admirateur de Carlos Onetti, écrivain argentin mort pauvre et célèbre à Madrid. Au garage, Manu Chao a installé un studio – *« el estudio clandestino »* – où, en partie, il a pu faire le tri de quatre ans de *« notes de voyage »*, enregistrées sur le vif à La Havane, Mexico, Bogota ou Rio. *« Correr es mi destino, para burlar la ley »* (« Courir est mon destin, pour tromper la loi ») chante le fondateur des Hot Pants, l'ancêtre de la Mano Negra, groupe fondateur du mouvement alternatif français (Garçons Bouchers, Négresses Vertes) qui voulut défier les multinationales du disque en y faisant de l'entrisme.

L'album est dédié à l'EZLN (l'Armée zapatiste de libération nationale) mexicaine, au mouvement galicien Galizia Bravu et à la Caravane des quartiers, imaginée par Madami Kherfi, un militant du quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie, pour que les cultures circulent de banlieue à banlieue, et soutenue depuis le début par Manu Chao. Egalement dans ces crédits du cœur, *« la familia Chao et Khelifa »*, la sienne et celle d'Anouk, jeune chanteuse arméno-algérienne de reggae-hip-hop. Anouk, brune liane, dialogue avec Manu, mat et ensoleillé, sur ce qui est la plus belle réussite de *Clandestino* : deux titres enchaînés en continu, *Bongo Bong* et *Je ne t'aime plus*, constat de rupture amoureuse. Deux mois après la sortie de l'album en France, *Bongo Bong* fait danser les mômes, il contient assez de naïveté pour cela, et réfléchir les grands sur l'inanité du rôle social : *« They say that I'm a clown, making too much dirty sound... »*, l'artiste sans couronne, le petit singe qui passe pour un clown bruyant ne voudrait pour rien au monde céder sa place de *« roi du Bongo bong »*.

Véronique Mortaigne

★ Clandestino, 1 CD Virgin 7243-8457832-9.


YOURI LENQUETTE

Manu Chao. Quartier de Santa Teresa à Rio.

Musique, théâtre et danse réunis sous une seule autorité

LE THÉÂTRE, le spectacle vivant, la musique et la danse seraient réunis, au mois de septembre, au sein d'une seule et même direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS), a indiqué, lundi 15 juin à Paris lors d'une conférence de presse, Dominique Wallon, directeur du théâtre et des spectacles et directeur de la musique et de la danse par intérim.

Annoncée le 10 juin par la ministre de la culture, Catherine Trautmann, cette refonte des deux directions (musique et danse, théâtre) a été voulue afin de décloisonner ces disciplines et de permettre la *« relance de la politique culturelle de l'Etat »* avec le souci d'une *« démocratisation de la culture »*. M. Wallon a proposé à la ministre *« la mise en commun des ressources administratives par grands domaines d'intervention de l'Etat, tout en ménageant l'identification de chaque discipline artistique »*.

La nouvelle direction, animée par un directeur et un directeur adjoint, sera composée de trois sous-directions : création et activités artistiques, enseignement et pratiques artistiques, formation professionnelle et entreprises culturelles. Des conseillers pour la musique et les musiques actuelles, pour la danse et pour le théâtre et trois comités permanents se joindront à eux.

RENFORCER L'ACTION DE L'ÉTAT

Les inspecteurs de la musique et du théâtre seront chargés de l'évaluation de la mission et du respect des conventions signées par l'Etat et les institutions culturelles. Un secrétariat général sera également créé. Sa compétence s'étendra à l'action régionale, à la déconcentration des crédits et des décisions, aux échanges internationaux, au contrôle de la gestion des institutions dont l'Etat a la tutelle, au dialogue avec les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), afin que l'ensemble des interventions de l'Etat soit coordonné.

Cette réforme devrait permettre, selon Dominique Wallon, d'aller *« au-delà d'une simple démarche de coordination. Il s'agit d'une réforme en profondeur, représentant une évolution radicale par rapport aux modes de fonctionnement précédents »*. Dressant un bilan positif de l'action des DRAC, dont la proximité avec le terrain a permis la prise en compte de disciplines nouvelles que *« l'administration centrale n'aurait pas pu aider car elle en était trop loin »*, M. Wallon veut tout mettre en œuvre pour que la nouvelle direction – à la tête de laquelle il sera probablement nommé – soit en mesure de renforcer l'action de l'Etat à un moment où la construction européenne impose une réflexion à long terme, dans les domaines juridique, artistique et humain, si l'on veut savoir défendre l'idée d'exception culturelle.

Alain Lompech

CORRESPONDANCE

Les vols dans les musées

*A la suite de la publication (*Le Monde *du 3 juin 1998) d'un article concernant les vols dans les musées, intitulé « Des précautions élémentaires qui ne sont pas prises », nous avons reçu de Jacques Sallois, ancien directeur des musées de France (DMF), de Françoise Cachin, actuelle responsable de la DMF, et de Maurice Gravaud, ancien responsable de la mission sécurité à la DMF, les lettres suivantes :*

C'est en juin 1990, immédiatement après ma nomination, et plusieurs vols, *écrit Jacques Sallois*, que le ministre de la culture de l'époque, Jack Lang, a obtenu de Pierre Joxe, alors ministre de l'Intérieur, la mise à la disposition des musées d'un inspecteur général de la police générale, Maurice Gravaud. Avec ce dernier, l'appui des responsables de la sécurité du Crédit lyonnais et des magasins du Printemps, et l'équipe technique de la direction, j'ai créé une « mission sécurité » qui a multiplié les diagnostics et les audits dans les musées appartenant à l'Etat ou aux collectivités locales. Son action a conduit à l'élaboration d'un manuel de la sécurité et à l'engagement de programmes d'investissement qui ont été, pendant quatre ans, au premier rang des priorités de la direction.

Je ne prétends pas pour autant avoir été le premier à mettre la sécurité au premier rang des préoccupations de la direction. En 1912, en effet, après le vol de la Joconde, Joseph Caillaux prit la décision, certes plus radicale, de placer à la tête des musées Pierre-Eugène-Louis Pujalet, inspecteur général de la police nationale... Il n'y resta qu'à peine deux ans.

Vous affirmez que la cellule de sécurité mise en place par mon prédécesseur au sein de la Direction des musées de France, « a été, de fait, dissoute en 1994 » (...), *précise Françoise Cachin*. Cette prétendue dissolution fait probablement allusion au départ à la retraite de l'inspecteur général de la police nationale Maurice Gravaud, chef de la « mission sécurité » de la DMF de 1990 à 1994. Je tiens donc à vous préciser que ce service, placé ensuite sous l'autorité du colonel Alain Raisson, de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris – mais par ailleurs expert en matière de sécurité contre le vol – a continué de fonctionner comme par le passé. (...).

La continuité de l'action de la mission sécurité ayant été assurée et même renforcée en 1996 par la nomination d'un officier de la police nationale, le commandant Yves Lacroix, parler de « rupture » et y rattacher implicitement, comme vous le faites, les vols survenus fin 1995 et en 1996 dans les musées nationaux des châteaux de Fontainebleau, Ecouen et Compiègne, relève de la pure affabulation. Ces derniers correspondent à l'émergence d'un mode opératoire nouveau, particulièrement violent, rapide et déterminé, que la mission sécurité a parfaitement analysé et identifié, mais qui suppose la mobilisation, nécessairement progressive, de moyens humains et techniques d'un poids financier considérable. Aussi bien, entre 1993 et 1998, 115 millions de francs ont-ils été affectés à l'amélioration des systèmes de sécurité des musées nationaux, hors musée du Louvre. Durant la même période, ce dernier a consacré 45 millions de francs, sur son budget propre, à la protection des œuvres et des espaces muséographiques, qui s'ajoutent au 400 millions de francs consacrés par l'établissement public constructeur, l'EPGL, aux investissements de sécurité sur la globalité de l'enveloppe Grand Louvre. Tout cela, d'évidence, interdit d'affirmer qu'en matière de prévention contre le vol, « les musées ont baissé les bras ».

Mon action de cinq années à la DMF, *ajoute notamment Maurice Gravaud*, m'a permis de constater combien l'attachement à l'intégrité des collections et des œuvres était grand, pour l'ensemble des responsables et des personnels, et pourtant quelles failles existaient – et existent encore – dans les systèmes de protection, permettant les actes de malveillance trop nombreux qui portent un préjudice indirect à l'établissement, au-delà de la valeur même de la perte.

Mes nombreux contacts avec des homologues du secteur privé ou d'institutions étrangères m'ont convaincu qu'il était possible d'adapter à la gestion des risques des musées les méthodes d'analyses et de schémas directeurs de la sécurité couramment utilisés, à condition de leur adjoindre une sensibilité esthétique et une dimension humaine liée aux flux considérables d'un haut lieu culturel. Cela implique, à mon sens, la mise en œuvre par une équipe extérieure et totalement indépendante d'une méthodologie expérimentée sur d'autres sites et une action par étapes à conduire en partenariat avec les responsables de l'institution, dans la perspective d'une sécurité globale, qui inclut mais dépasse la protection contre le vol, pour envisager tous les risques dus à la malveillance.

Le grand théâtre de Monica Passos trouve un lieu de délire idéal au Cabaret Sauvage

La troupe Oz Theaterland participe au spectacle de la chanteuse brésilienne installée en France

La Brésilienne Monica Passos chante Caetano Veloso, Vinicius de Moraes et les chansons qu'elle compose, habillée de plumes, de bustier avantageux. La troupe du Oz Theaterland donne au récital une ambiance proche de Fellini ou de l'*Orfeu Negro* de Marcel Camus. Loin des festivités ambiantes, le spectacle, qui marie les variétés, la musique et le théâtre, illustre la pensée labyrinthique de la fin de siècle.

MONICA PASSOS, « Les chiens aboient et la caravane Passos », avec la troupe du Oz Theaterland. Mise en scène de Didier Gary, direction musicale Marc Madoré. CABARET SAUVAGE, parc de La Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-La-Villette. 20 h 30, du 17 au 20 juin. Tél. : 08-03-07-50-75. 120 F.

Brésilienne dont on a souvent dit qu'elle avait des dimensions felliniennes tant au plan physique qu'artistique, Monica Passos est une chanteuse qui ne conçoit pas de chanter sans raconter des histoires. Des drôleries quotidiennes, ses aventures d'intermittente du spectacle, d'inscrite à la Sécurité sociale, ou d'étrangère au paradis des porteurs de carte de séjour. Aujourd'hui davantage installée en France, rescapée de la période noire des expulsions, Monica Passos ne garde pas moins du sentiment de l'exil des révoltes profondes qui la mènent vers un spectacle plutôt métaphysique malgré un titre en forme de jeu de mots : « Les chiens aboient et la caravane Passos ».

Avec ce récital, Monica Passos renoue avec le théâtre appris au Brésil aux côtés du metteur en scène contestataire Augusto Boal. *Les chiens aboient...*, monté avec la troupe du Oz Theaterland, trouve un lieu de délire idéal au Cabaret Sauvage – un Magic Mirror (des cirques ambulants de bois et de verre, qui sillonnaient les Flandres jusqu'au début du siècle) reconstruit à l'identique dans le fond du parc de La Villette par Méziane Azaïche, un passionné de cabaret et d'aventures collectives. Le propos de Monica est justement celui-ci : la passion. Forme cruelle et dénaturée de l'amour, dont *« l'antithèse est la peur, la peur de ne pas être à la hauteur, d'avoir du rouge à lèvres sur les dents »*, la passion, celle de l'art, meut la caravane Passos lancée contre, ou malgré, *« les chiens qui aboient »*. La fin de siècle scientifique n'aura évité ni la pensée labyrinthique, ni les retours aux sentiments mystiques, Dieu ou Guevara, *« tous barbus »*.

AU SEUIL DE L'ABSURDE

Monica Passos se moque, mais moins qu'avant (on se souviendra de fous rires au Café de la danse à Paris en 1992). Elle raconte son enfance avec une voix de gosse ou de baryton, se trimbale en robe moyenâgeuse, en bustier et hauts talons. Mais derrière cette foire à la rigolade, il y a l'adhésion profonde à la chanson de Vinicius de Moraes et Antonio Carlos Jobim, *Felicidade* : *« Tristeza nao tem fim, felicidade sim »* (« La tristesse n'a pas de fin, le bonheur oui »). Tout finit, comme mardi gras et le carnaval, en mercredi des Cendres. L'Oz Theaterland, une troupe basée à Nancy, oscille entre la performance et le théâtre de rue (leur dernier spectacle, cabaret techno futuriste, s'appelle *La Grande Tuerie* ») et transforme le récital en théâtre d'ombres, coulisses grouillantes, fumées infernales.

L'atmosphère se rapproche de celle d'*Orfeu Negro*, le film de Marcel Camus, où la mort, squelette déguisé, rôde dans l'antichambre de la fête. Dans leurs costumes de papier-journal, enveloppés de bandelettes, ombrés de lumières de cinéma – de vieux projecteurs les prennent pour écrans –, les acteurs cernent une Monica Passos emplumée à son habitude. Les chansons, les siennes, co-écrites avec Marc Madoré, celles de Caetano Veloso, d'Egberto Gismonti, Joao Bosco..., évoluent en profondeur. Elles sont parfois noyées dans les explications de texte. Paulista – de Sao Paulo, une ville dont elle ne cesse de dire le gigantisme, l'étrangeté, la vitalité intellectuelle et artistique –, Monica Passos flirte sans cesse avec la démesure. Parfois apeurée, la chanteuse s'arrête malheureusement au seuil de l'absurde. Elle s'assombrit quand elle devrait éclater.

Elle n'a pas perdu pour autant sa facilité à jouer avec les schémas débridés de la musique déjantée des nuits paulistes autant que des dissonances de Caetano Veloso ou de la simplicité paysanne de *Sonora Garoa*, chanson paysanne de Passoca. La voix est exceptionnelle, la présence si singulière... L'Oz Theaterland a sa bande-son, ses gongs chinois et ses patchworks technos. Monica Passos a son orchestre, chaque fois plus fin, chaque fois plus libre. Ils viennent de signer un contrat avec une multinationale du disque, Universal. *« Je ne sais pas ce qui leur a pris »*, commente en scène la Passos, rebelle, acerbe, et passionnément musicienne.

Véronique Mortaigne

Les voyages de Jean-Pierre Pincemin

JEAN-PIERRE PINCEMIN, Œuvres sur papier, Galerie municipale, 59, avenue Guy-Môquet, 94400, Vitry-sur-Seine. Du mardi au dimanche, de 14 heures à 19 heures, jusqu'au 5 juillet. Tél. : 01-46-82-83-22.

Sur papier, Jean-Pierre Pincemin peint, dessine et tire des gravures. Il lui arrive de reprendre à l'encre et à la gouache les gravures. Il lui arrive de peindre sur de vieux papiers déjà écrits. Les disciplines finissent par se confondre et il expose donc tous ces travaux récents ensemble. Décision d'autant plus logique qu'il ne change ni de références ni de manière en changeant d'instruments. Pour les références, il les prend du côté de l'imagerie populaire et des graveurs des alentours de 1500. Il regarde aussi vers les miniatures persanes et médiévales, tout en ayant en mémoire le XXe siècle. De temps à autre, il lui plaît de tenter la rencontre frontale de deux époques et deux styles – déflagration assurée.

Plus souvent, il procède à une fusion si complète qu'il devient impossible de distinguer les éléments qui l'alimentent. La suite de petites peintures *Les Amants séparés* en est la meilleure preuve. Il y a là seize tableaux sur feuilles de vieux cahiers qui font allusion à une histoire, la désignent avec ce qu'il faut de vague et d'indécis pour que l'imagination compose à sa guise un récit. Il y sera question de temples chinois, d'éléphants blancs, de loups, d'un marin, d'une alouette et des amants. Ils se séparent peut-être, à moins qu'ils fassent semblant. Pour ajouter au trouble, Pincemin a peint deux fois la plupart des motifs : deux amantes, deux éléphants, deux temples. D'abord, l'œil ne s'en aperçoit pas et jouit des couleurs tout en cherchant la distance critique pour bien voir. De trop près, l'image se brouille ; de trop loin sa netteté l'appauvrit. A 2 ou 3 mètres, elle flotte entre représentation et fantôme. Puis l'œil s'aperçoit de la répétition, entreprend des comparaisons, cherche des raisons – se perd dans les tableaux en somme.

Il en sort pour examiner tout autour de grandes planches, bestiaires et allégories. Une jeune fille fuit un squelette à tête d'âne et ailes d'ange, symbole de la mort sans doute. Elle est dessinée dans la manière de Bellange et des maniéristes nordiques, à longs traits fluides et serpentins. Il est à nouveau possible de comparer la version dessinée à la version gravée et la première n'est pas nécessairement la plus libre des deux, tant Pincemin maîtrise la technique de la gravure au sucre. Il en a fait son apanage et, grâce à elle, obtient des noirs un peu gras voluptueux.

Voilà. L'exposition n'est pas très longue, accrochée avec simplicité dans un bâtiment qui ne bouleversera pas l'histoire de l'architecture, dans un quartier qui fut pavillonnaire, à Vitry. Elle donne des nouvelles d'un artiste parmi les plus intéressants d'aujourd'hui. Il appartint jadis au groupe Support/Surface. De ce mouvement, Pincemin s'est échappé depuis longtemps et son voyage, à l'évidence, le conduit vers des contrées fabuleuses.

Philippe Dagen

INSTANTANÉ

YUTAKA SADO TRIOMPHE À PLEYEL

NAÎTRE en Suède prédispose-t-il à une bonne interprétation de la musique d'Edvard Grieg ? On pourrait le croire pour ce qui concerne les œuvres du maître norvégien nourries de folklore national mais certainement pas pour son célèbre *Concerto* empreint de romantisme universel. Débuter comme jazzman à l'âge de six ans ne paraît pas plus une expérience déterminante pour la maîtrise de cette page aux allures de standard des concerts « classiques ». On ignore donc quelles voies inhabituelles le jeune pianiste suédois Peter Jablonski (né en 1971) a empruntées pour réussir, salle Pleyel, le 12 juin, un parcours aussi remarquable de cet opus.

La prestation de Jablonski est de l'authenticité pure et simple ! La fermeté de son toucher rappelle... celle de Grieg, telle qu'on a pu l'apprécier grâce à des gravures du début du siècle. Il y a dans ce jeu du vécu personnel, recyclé avec talent de mouvement en mouvement. La musique s'affiche ainsi dans l'allegro initial comme la peau lisse d'un visage juvénile. Le piano en assure la qualité lumineuse et l'orchestre, la pigmentation. Ici, un trait de basson qui émerge comme une veine bombée ; là, un bouillonnement de cordes qui produit une coloration sanguine... Dirigé par Yutaka Sado avec le souci de donner à chaque instant un poids idéal, l'Orchestre philharmonique de Radio-France rejoint Peter Jablonski dans le ton juste, qu'il s'agisse de rêverie perlée ou d'engagement contrasté.

Admirable de sobriété dans le *Concerto* de Grieg, le chef japonais prend à bras le corps la partition de *Petrouchka* (version de 1947) et multiplie les prouesses d'enchevêtrement rythmique, de flamboyance sonore et de puissance dramatique. La suite de vignettes génialement entrecroisées par Igor Stravinski dans l'optique du ballet de 1911 claque sous la direction saillante de Yutaka Sado comme une série de fanions russes exposés à un vent de folie. Pour applaudir ce tressage d'enfer réalisé sans accroc par le Philharmonique de Radio-France, une salle Pleyel quasiment comble à l'heure même où l'équipe de France de football livrait son premier match de Coupe du monde. Voilà qui en dit long sur le crédit parisien de Yutaka Sado.

Pierre Gervasoni

SORTIR

PARIS

Teenage Wedding
Auteur contemporain américain, John Steppling a été récompensé par le prix PEN West en 1989 pour sa pièce *Teenage Wedding*. Produite par l'atelier de théâtre « Cirque minime » et mise en scène par Mick Collins, qui joue le rôle écrit pour lui, cette pièce montre l'autre face de l'Amérique, l'univers caché par Hollywood, des vies gâchées et des ambitions oubliées. S'exprimant d'une façon apparemment simple, les six personnages font vivre un contre-rêve américain à la fois brutal et déchirant, hanté par la drogue et la violence.
Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, Paris 6e. Mo Odéon. Du 16 au 27 juin, à 21 heures. Tél. : 01-46-34-61-04. 60 F et 80 F. Spectacle en langue anglaise.

Paco Sery Electric Six
Quand le batteur du groupe Sixun n'est pas en tournée avec Joe Zawinul (l'inventeur inégalé du jeu aux claviers électroniques, ancien membre fondateur de Weather Report), il fait la fête en club. Eric Legnini est au piano électrique, Jean-Pierre Taieb à la guitare (qui œuvre chez Captain) et le duo Stefano di Battista/Flavio Boltro, saxophone et trompette. Jazz et funk, ça pulse.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 16, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Eddie Henderson Quartet
Intelligence du jeu, expression exacte du phrasé, sonorité chaude, le trompettiste Eddie Henderson joue les codes du jazz, se fait poète dans les ballades. Au piano, Laurent de Wilde.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 16, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Nahawa Doumbia
Elle est, avec Oumou Sangaré, la plus connue des chanteuses du Mali. Dans son dernier album, *Yankaw* (Cobalt), elle fustige la médisance, proclame la joie de vivre comme ultime rempart contre la mort, prend parti pour les sans-papiers. Nahawa Doumbia dit les choses qu'elle pense devoir être dites, croque à pleines dents dans les tabous. Sans jamais se départir de son éclatant sourire.
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mo Oberkampf. Les 17 et 18, à 21 h 30. Tél. : 01-47-00-48-87. 50 F. Le 6 juillet au TGP de Saint-Denis (avec Susana Baca, Kamilya Jubran et Le Likembé Géant).

UZÈS

Festival de Nouvelle Danse
Jolie idée. En même temps que la parution aux éditions Marval de trois livres autour de la danse, l'un consacré à Dominique Bagouet par Isabelle Jarry (très réussi), l'autre à Isadora Duncan par Natacha de Pontcharra, le troisième à Jean Babilée par Philippe Minyana, des comédiens viendront donner lecture de ces œuvres : respectivement Pierre Santini, Judith Magre et Elsa Zilberstein (les 16, 18, et 20, à 20 heures, jardin de l'Evêché). Le 16, la soirée sera réservée à un florilège Daniel Larrieu (*Mikado, Jolie Môme, On s'aimera*, extraits de *Delta*). Le 17, à La Camionetta avec *Précipité*. Le 18, soirée Jeunes Chorégraphes avec Karine Ponties, Philippe Verièpe, Joël Borgès, Laurent Pichaud.
Festival de Nouvelle Danse d'Uzès, jusqu'au 20 juin. Tél. : 04-66-03-34-60.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Au cœur de la tourmente
de Beeban Kidron (Grande-Bretagne, 1 h 54).
Boca a boca
de Manuel Gomez Pereira (Espagne, 1 h 45).
C'est ça l'amour ?
de Carl Reiner (Etats-Unis, 1 h 44).
L'Etoile de Robinson
de Soren Kragh-Jacobsen (Danemark, 1 h 43).
L'homme qui en savait trop peu
de Jon Amiel (Etats-Unis, 1 h 33).
Le Jour où Sascha est revenu
de Goran Rebic (Autriche, 1 h 28).
Long crépuscule
d'Attila Janisch (Hongrie, 1 h 10).
Ombre sur la neige
d'Attila Janisch (Hongrie, 1 h 16).
Shooting Fish
de Stefan Schwartz (Grande-Bretagne, 1 h 44).
Simples secrets
de Jerry Zaks (Etats-Unis, 1 h 39).
Le Suspect idéal
de Jonas et Joshua Pate (Etats-Unis, 1 h 40).
Le Traité du hasard
de Patrick Mimouni (France, 1 h 35).
Wishmaster (*)
de Robert Kurtzman (Etats-Unis, 1 h 27).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Little Big Man
d'Arthur Penn, avec Dustin Hoffman, Faye Dunaway.
Américain, 1971 (1 h 45).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Ballet Cullberg
Mats Ek : *La Belle au bois dormant.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 100 F à 160 F.

Passionnément
de Messager. Ensemble orchestral de Paris, John Nelson (direction), Daniel Ceccaldi (narrateur, mise en espace).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 16, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 270 F.

Euphonia
De Michaël Levinas sur un texte de Berlioz. Solistes de l'Orchestre de Paris, Stéphane Denève (direction), Jean-Pierre Miquel (mise en scène).
Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-44-39-87-00. 160 F.

Enguerrand-Friedrich Lühl (piano)
Œuvres de Berlioz-Lühl, Chopin, Mendelssohn, Liszt, Liszt-Horowitz, Beethoven et Berlioz-Liszt.
Amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), 17, rue de la Sorbonne, Paris 5e. Mo Cluny-la Sorbonne. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-42-62-71-71. De 70 F à 110 F.

Les Talens lyriques
Jommelli : *Leçons de ténèbres*. Mozart : *Exsultate, Jubilate*. Pergolèse : *Stabat Mater*. Sandrine Piau (soprano), Laura Polverelli (mezzo-soprano), Christophe Rousset (direction).
Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis-Basilique. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-06-07. De 90 F à 250 F.

Janet Jackson
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mo Porte-de-Bercy. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-44-68-44-68. De 210 F à 270 F.

ANNULATIONS

Van Halen
A Tribe Called Quest
Son batteur Alex Van Halen s'étant blessé au bras, le groupe de hard-rock américain Van Halen annule la fin de sa tournée européenne. Le groupe devait notamment jouer le 17 juin au Zénith à Paris.
Le concert du groupe de rap américain A Tribe Called Quest prévu le 13 juillet au Zénith est également annulé.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Tél. : 01-42-08-60-00.

DERNIERS JOURS

20 juin :
La Noce chez les petits-bourgeois
de Bertolt Brecht, mise en scène de Georges Lavaudant.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.
Les Bonnes
de Jean Genet, mise en scène d'Alain Ollivier.
Studio-Théâtre, 18, avenue de l'Insurrection, 94 Vitry. Tél. : 01-46-82-40-17. De 50 F à 120 F.

EN VUE

■ **Charlotte Marchal,** 85 ans, ancienne gouvernante de De Gaulle, est morte, dimanche 14 juin, à la résidence Erckmann-Chatrian de Sarrebourg, où elle vivait depuis quinze ans avec ses souvenirs du temps de la Boisserie, en compagnie de *« Grigri »*, le chat du général, puis de *« Vicomte »*, son chartreux.

■ **Eric Tabarly,** invité en mai 1967 à déjeuner à l'Elysée avec le **général de Gaulle,** le jour de la mise à l'eau du *Pen-Duick III*, avait décliné l'invitation pour « cause de marées ».

■ Une jeune Norvégienne voulait imiter l'héroïne de *Titanic* en enjambant le bastingage à la proue d'un paquebot : elle a glissé dans la nuit. Les flots l'ont engloutie.

■ La société finlandaise Nokia vient de retirer ses affiches qui, en Allemagne, vantaient une gamme colorée de téléphones portables illustrée par les mots *« Jedem das Seine »* (à chacun ce qui lui revient) : l'agence publicitaire Gramm de Düsseldorf s'était inspirée du fronton du camp de Buchenwald où ils sont encore inscrits.

■ Après le tremblement de terre dans le nord-est de l'Afghanistan, les talibans distribueront des vivres aux victimes, qui, pourtant, *« ne subissent de grandes souffrances que pour avoir désobéi à Dieu, le tout-puissant »*.

■ En Autriche, tout croyant qui refuse de payer l'impôt religieux, créé en 1939 par le régime hitlérien, calculé en fonction des revenus, doit renoncer à sa confession. Depuis 1995, 114 000 catholiques ont préféré s'exempter, entraînant pour leur Eglise une perte de 140 millions de schillings (67,2 millions de francs).

■ Récemment, trois jeunes compagnons d'Emmaüs, sans ressources, découvrent en nettoyant un petit immeuble de Forbach 199 pièces en or derrière un meuble, 500 pièces en argent dans un vieux sac, un lingot et 300 napoléons sous une baignoire. Ils vont aussitôt déposer chez un notaire le *« trésor »*, qu'ils ont seulement fait couler entre leurs doigts.

■ Un jeune Egyptien d'Alexandrie a vendu contre un paquet de cigarettes à un brocanteur, qui depuis s'est volatilisé, le ventilateur détraqué où sa mère cachait les économies de toute une vie – environ 36 000 francs –, pour marier ses filles et se rendre en pèlerinage à La Mecque.

■ Le 14 mai, aux environs de Bytow, en Pologne, des voleurs ont emporté un pont métallique de 15 tonnes. Dans la nuit du 30 au 31, en Angleterre, des brigands ont dépavé toute une rue de Liverpool.

Christian Colombani

Les hooligans anglais à Marseille

La presse populaire britannique, au lieu de dénoncer comme d'habitude la police française, s'en prend aux supporteurs de l'équipe anglaise... qui sont aussi ses lecteurs

COMME PRESQUE tous les journaux britanniques, le *Daily Press* du pays de Galles a fait sa manchette, lundi 15 juin, sur les violences causées par les hooligans anglais à Marseille à la veille du premier match de leur équipe contre la Tunisie : « Folie à Marseille », a titré le tabloïd. « Les fans font honte à l'Angleterre », lit-on à la « une » de l'*Express*, « Nouvelle honte causée par les voyous » dans le *Daily Mail*. Car ce sont souvent les mêmes journaux populaires qui condamnent les débordements de leurs supporteurs et qui, depuis des semaines, « chauffent » leurs lecteurs jour après jour dans des articles débordant de chauvinisme, de titres à l'emporte-pièce et agrémentés de pin-up à la poitrine généreuse comme une paire de ballons de foot. « Notre destin se joue aujourd'hui » a titré le *Sun*, pour lequel *« les Anglais sont les meilleurs »*. *« Nous allons les enfoncer »*, *« Ohh laah laah..., nous sommes les vainqueurs de la Coupe du monde »*, écrit le *Daily Star*, publiant à la « une » la photo d'un chien portant un fez ; un symbole que les Tunisiens musulmans apprécieront.

« HONTE »

L'envoyé spécial du *Mail*, Ross Benson, a exprimé sa *« honte de voir ces voyous retourner leur haine contre une gamine de trois ans »* : *« La vue de cette petite Tunisienne hurlant de terreur alors que les bouteilles volaient à quelques centimètres de son visage restera dans ma mémoire. J'étais venu voir un match de foot, j'ai vu des énergumènes anglais s'en prendre à une enfant. Quelques instants auparavant, elle était heureuse, perchée sur les épaules de son père alors qu'ils dansaient avec un groupe de Tunisiens brandissant des drapeaux et battant des tambours. Ils étaient là pour s'amuser. Les Anglais, de leur côté, cherchaient la bagarre et, quand ils ne la trouvaient pas, ils la suscitaient. »* Pour une fois, les journaux anglais ne s'en prennent pas à la violence traditionnellement attribuée à la police française.

« Envahis par l'armée des poivrots », a écrit pour sa part James Lawton dans l'*Express*, décrivant l'un de ces hooligans : *« Il avait les cheveux teints en rouge, ne portait que des jeans qu'il baissait pour former une demi-lune* (en anglais, *mooning* signifie « montrer ses fesses ») *pour le plaisir de la foule et de quelques photographes. Il rejetait souvent sa tête en arrière en éructant* "Eng-er-land". *Il s'était peint la croix de Saint-Georges sur le torse. Il avait, inévitablement, une boîte de bière à la main. On ne savait pas s'il venait de se saouler ou s'il continuait d'arroser des célébrations qui ont duré jusqu'à 3 heures du matin et ont culminé avec des bagarres avec la police et des jeunes Nord-Africains. Il tenait à peine debout. »*

Les condamnations sont d'autant plus fermes que le scandale compromet les chances de l'Angleterre d'organiser la Coupe du monde en 2006, alors qu'elle y croyait à nouveau. En même temps, les *« hooligans du foot »* et les *« voyous buveurs de bière »* – ce sont souvent les mêmes – qui écument les stades britanniques et européens à la recherche d'une bagarre n'ont guère trouvé dans leurs tabloïds quotidiens d'appels à la modération. Bien au contraire. Par exemple, le *Sun* a appelé ses lecteurs à sécher le travail lundi à l'heure du déjeuner et les patrons à donner à leur personnel du temps libre pour voir le match Angleterre-Tunisie. Il a même publié un fac-similé d'arrêt-maladie à envoyer à son patron.

Le *Daily Star*, pour ne pas être en reste, a publié cet éditorial : *« Aujourd'hui, c'est le jour. La pendule égrène les secondes jusqu'au coup d'envoi pour les héros de Glenn Hoddle. A 13 h 30, les ouvriers rangeront leurs outils, les boutiques fermeront et les cours s'arrêteront. Tout le pays applaudira son équipe ? L'équipe anglaise a le cran et le talent pour aller jusqu'au bout. Si elle y parvient, cela coûtera, selon la City, 1 milliard de pertes de production à notre économie. Croyez-nous, cela en vaut la peine... »*

Patrice de Beer

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Il ne faut pas faire de mauvais procès. Edouard Balladur ne recherche ni alliance ni arrangement avec le Front national, il voudrait plutôt le neutraliser et le contourner. Comparer l'ancien premier ministre avec Charles Millon n'est donc pas juste. (...) En revanche, cela ne signifie pas qu'Edouard Balladur ait raison de soulever comme il le fait la question de la préférence nationale.

L'ancien premier ministre estime qu'aucun sujet n'est tabou et que tous gagnent à être discutés, éclairés, comparés. S'agissant de la préférence nationale, cela est contestable, puisqu'Edouard Balladur, personnage réfléchi, bon juriste de surcroît, sait parfaitement que nos engagements européens et que les décisions du Conseil constitutionnel sont extrêmemenmt précis et clairs là-dessus : il y a préférence nationale lorsque la souveraineté nationale est en cause, c'est-à-dire à propos du droit de vote politique et de la fonction publique ; pour le reste, les résidents étrangers (en situation régulière évidemment) qui acquittent leurs impôts et leurs cotisations sociales ont les mêmes droits que les nationaux. Comme Edouard Balladur ne l'ignore pas, c'est donc qu'il prend la pose vis-à-vis de l'électorat d'extrême droite.

Quant à son idée d'une commission réunissant des représentants de tous les partis, Front national inclus, pour en discuter, elle est assez saugrenue.

LE FIGARO
Pierre Rousselin

■ A Cardiff, l'Europe des nations marque des points face aux tenants du fédéralisme. La lettre commune que Jacques Chirac et Helmut Kohl ont présentée à Tony Blair va carrément dans ce sens. Elle confirme l'émergence d'un consensus d'autant plus significatif qu'il intervient à la veille du lancement de l'Union monétaire, le projet le plus fédérateur qu'ait connu depuis longtemps la construction européenne (...) Face aux craintes que suscitent les abandons de souveraineté en matière monétaire et après les cafouillages franco-allemands qui ont présidé à la mise en place de la Banque centrale européenne, voici que Paris et Bonn reprennent le rôle moteur qui est le leur dans le débat européen.

RFI
Jacques Rozenblum

■ Malgré la démonstration de force aérienne de l'OTAN, lundi, aux frontières du Kosovo, les déclarations martiales qui fusent de toutes parts contre la politique de la terre brûlée que Belgrade y poursuit, tout serait bon pour procurer aux Occidentaux un lâche soulagement. Dans cette affaire, les alliés sont empêtrés dans une insoluble contradiction : d'une part, ils menacent la Serbie d'une intervention militaire de l'OTAN, de l'autre, une telle intervention serait un appui de fait à l'indépendance du Kosovo, précisément ce que tout le monde veut éviter.

aum-internet.org/index.shtml

La secte Aum continue à s'exprimer et à recruter sur le Web

SI ELLE se fait désormais discrète dans le monde réel, la secte Aum Shinrikyo semble avoir trouvé dans le cyberespace un terrain d'expression idéal. Son site, qui a accueilli à ce jour près de 340 000 visiteurs, est un lieu de prêche, une agence d'information et un point de contact avec l'extérieur, facilitant le recrutement de membres et le retour au bercail des brebis égarées.

Ses auteurs ne semblent nullement ébranlés par les procès des adeptes accusés d'avoir pris part à l'attaque au gaz sarin dans le métro de Tokyo en 1995 : une page affiche des renseignements sur les lieux et dates des procès, et encourage les membres à y assister. L'un d'entre eux, au retour d'une audience où comparaissait le gourou Shoko Asahara, raconte l'émotion que lui a procurée la vision du Maître.

Le site abrite un *« service d'information donnant la vérité sur Aum, telle qu'elle n'apparaît pas dans les médias »*. Ainsi, une dépêche indique que des policiers sont venus prendre des photos dans l'appartement d'un membre, et que la secte n'a pas hésité à porter plainte. On apprend par ailleurs que la venue à Tokyo de la statue de la Liberté parisienne dans le cadre de l'année de la France au Japon fait partie de la *« cinquième machination »* : la statue new-yorkaise fut un don des francs-maçons français à leur homologues américains, et le prêt de la France au Japon est inspiré par des motivations similaires : *« Remarque bien que le socle est hexagonal, encore le chiffre 6 ! »*, dit le Maître.

SI TU TIENS VRAIMENT À REJOINDRE LA SECTE, AU MOINS PRENDS L'AUTOBUS.

PESSIN

Une rubrique spéciale est dédiée aux anciens membres : *« Pourquoi et comment revenir »*. Dans une séquence vidéo, un groupe de jeunes gens radieux invite les déserteurs à rentrer à la maison : *« Il n'y a pas de place pour vous dans le monde extérieur... Donnez votre nom et votre numéro de membre et contactez la succursale Aum la plus proche »*. Une autre séquence montre des marionnettes, puis un groupe d'adultes enthousiaste : *« Nous apprenons à manier des marionnettes, nous avons besoin de vous, venez nous aider ! »*.

Plus loin, la section « Enseignement virtuel » fait découvrir, grâce à des photos, une salle de méditation proche de Yokohama. Derrière la porte d'une société-écran, les visiteurs sont accueillis par un membre coiffé du fameux casque à électrodes. A l'intérieur, des adeptes prient devant une télévision, où l'on peut entendre un discours de Shoko Asahara. Enfin, Aum n'a pas oublié de doter son site d'une boutique virtuelle vendant divers objets ornés du nom de la secte ou de l'effigie du Maître.

Brice Pedroletti

SUR LA TOILE

JOURNALISTES CFDT

■ L'Union syndicale des journalistes (USJ) CFDT vient de se doter d'un site Internet. On peut y trouver la convention collective qui régit ce secteur, les articles du code du travail, presse écrite et audiovisuel, ainsi que le texte de la résolution générale adoptée lors du dernier congrès de l'union, qui s'est tenu à Roubaix en décembre 1997. D'ores et déjà, plus d'une centaine de pages (droits des pigistes, abattements fiscaux professionnels, conseils juridiques, etc.) sont accessibles au journaliste internaute. *www. usj-cfdt. fr*

PAIEMENT BANCAIRE

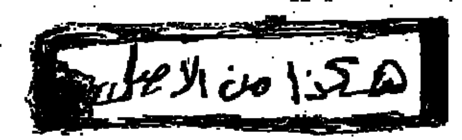
■ Les banques françaises, *via* le groupement des Cartes bancaires, vont développer en commun une solution technique unique pour sécuriser les paiements sur Internet. Celle-ci reprend le standard américain, SET (Secure Electronic Transaction), de paiement sur Internet, qui est enrichi, grâce à la carte à puce, d'un deuxième niveau de sécurité. La mise en place d'un tel système de paiement, via un lecteur de carte, adjoint à un ordinateur personnel, pourrait apparaître en mars ou avril 1999. – *(Reuter.)*

Lynchage en direct

par Alain Rollat

BRAVO à TF 1 ! C'est une trouvaille historique. Un scoop géant. La scène, filmée de nuit dans une rue de Marseille, ne dure que quinze secondes. Mais elle est d'une violence très spectaculaire. Un homme, torse nu, gît au milieu de la chaussée. Il s'est isolé de ses coéquipiers. L'autre camp s'acharne sur lui. Ils sont dix. Dix jeunes gens dans la force de l'âge. Peut-être plus. Agglutinés autour de son corps recroquevillé, ils lui assènent coups de poing, coups de pied, coups de trique. L'homme semble inconscient. Formant un cercle autour de lui, ils s'acharnent. Leurs ombres sautillent. On dirait un rituel macabre. Une sorte de messe noire. On devine que le sacrifice humain ne va pas tarder. La séquence impressionne d'autant plus qu'elle est presque silencieuse. Les officiants retiennent leur souffle. Le micro n'enregistre que leurs halètements sourds, quelques sons rauques. Soudain, dans le champ de la caméra, en gros plan, surgit un autre guerrier. On le voit s'élancer, comme à l'exercice. Il prend son appel du pied gauche, lève le genou droit, dans un beau geste de sauteur en hauteur ou de karatéka, bondit dans les airs. Et retombe au milieu du cercle. A pieds joints sur la victime terrassée. Il exprime sa jubilation en levant les bras comme au stade. Un à zéro ? La voix neutre de la commentatrice précise : *« Cela s'appelle un lynchage. »* Mais où est la balle ? On ne distingue aucune balle. L'homme piétiné ne l'avait peut-être plus sur lui. Rassasiée, la meute s'éloigne à la poursuite d'un autre adversaire.

Il s'agit bien là d'un document ethnologique dont la portée sociale n'échappera à personne. C'est en effet la première fois qu'une caméra de télévision confirme que, malgré les interdits officiels, certaines communautés urbaines continuent de pratiquer la soule, ce jeu sans loi ni règle qui se joue à deux camps, en général deux villages ou deux quartiers, et qui consiste à ramener chez soi une balle de chiffon ou une vessie de porc à la barbe des adversaires. Tous les coups étant permis pour parvenir au but, y compris les plus bas. La soule serait donc de retour alors qu'on la croyait disparue, depuis le Moyen Age, pour cause d'excès de violences. Car, jadis, le spectacle des membres brisés et des visages tuméfiés donnait lieu à de terribles manifestations d'hystérie collective. Ces images de TF 1 donnent même à penser que, entre clans autochtones et clans étrangers, certaines parties de soule se joueraient désormais sans ballon. Qu'attend donc l'Etat pour généraliser cette version codifiée, édulcorée, pacifiée et civilisée de la soule qu'est le football ?



هكذا من الأصل

MARDI 16 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

18.50 Madame porte la culotte ■■ George Cukor (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
19.00 Epouses et concubines ■■ Zhang Yimou (Chine - Taïwan, 1991, 120 min). Cinéstar 2
20.30 Conte de printemps ■■ Eric Rohmer (France, 1989, 105 min). Cinéstar 1
21.15 Lucky Jo ■■ Michel Deville (France, 1964, N., 90 min). Cinétoile
22.05 Dolores Claiborne ■■ Taylor Hackford (Etats-Unis, 1995, v.o., 130 min). Ciné Cinémas
22.30 ▶ 2001 : L'Odyssée de l'espace ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1968, v.o., 135 min). Paris Première
22.45 F comme Fairbanks ■■ Maurice Dugowson (France, 1975, 105 min). Cinétoile
23.00 Noir comme le souvenir ■■ O Jean-Pierre Mocky (France - Suisse, 1995, 95 min). France 2
23.45 Le Banni des îles ■■ Carol Reed (Grande-Bretagne, 1951, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
0.30 Judith Therpauve ■■ Patrick Chéreau (France, 1978, 130 min). Cinétoile
0.40 Le Mépris ■■■ Jean-Luc Godard (F, 1963, 95 min). Arte
0.50 Nous les femmes ■■ Alfredo Guarini, Roberto Rossellini, Luigi Zampa, Lucchino Visconti et Gianni Franciolini (Italie, 1954, N., 90 min). RTL 9

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Henry Fonda. Cary Grant. Paris Première
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
19.30 Nulle part ailleurs. Invité : Philippe Djian. Canal +
20.00 Temps présent. En attendant SWA. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invités : Marie-Christine Barrault ; Luc Plamondon ; J.-C. Casadesus ; Mimi Mathy. Paris Première
21.00 Enjeux - Le Point. Les nouveaux retraités en résidences motorisées. Accords de paix en Irlande. Lisbonne : Expo 98. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Maurice Druon. Paris Première
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Saint-Denis la rouge. Vie et mort du deutschmark. Histoire
23.30 Un siècle d'écrivains. Jean Giono. TV 5
0.20 Capital. Les jackpots de l'été. M 6

DOCUMENTAIRES

18.00 Terres insolites. Celui que Darwin éclipsa. La Cinquième
18.00 Un pont pas comme les autres. [1/2]. Odyssée
18.10 Les Enfants du bac. Autopsie d'un mythe. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Au pays des lemmings. La Cinquième
19.00 Le Tour du Pacifique. [2/20]. La réserve de Kronotski - Magadan - Vladivostok. Arte
19.25 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [1/3]. Les années eskimo. Odyssée
19.55 Alfred Schnittke. The Unreal World. Muzzik
20.10 Les Ailes expérimentales. [10/13]. Aux confins de l'atmosphère. Planète
20.45 La Vie en face. Infirmières. Arte
20.50 Monsieur Gainsbourg. France 3
20.50 Les Hommes du port. Odyssée
21.00 Churchill. [2/4]. Vaincre ou mourir - L'heure de gloire 1940-1942. Histoire
21.40 Chemins de fer. [2/12]. L'Australie en ligne droite. Planète
21.55 Le Trésor du San Diego. [1/2]. Odyssée
22.20 Grâce à la musique. Vivaldi. Muzzik
22.40 Patrick Henry, un procès capital. TSR
22.50 Annapurna. Planète
22.50 Dans la forêt des Pygmées. [2/2]. Le mariage d'Inono. Odyssée
23.25 Comedia. Passion impossible : Sept jours de S.O.S. pour l'Allemagne. Arte
23.40 Voyage aux pays des dieux. [4/13]. Australie, le temps du rêve. Odyssée
23.50 Skin. Violences racistes en Grande-Bretagne. Planète
0.20 La Case de l'Oncle Doc. Les Derniers Jours du baccalauréat ? France 3
0.40 Métamorphoses d'André Malraux. Planète

SPORTS EN DIRECT

2.05 Hockey sur glace. Stanley Cup (Match n° 4) : Washington Capitals - Detroit Red Wings. Canal +

MONDIAL 98

17.30 Ecosse - Norvège. Groupe A. France 3, Eurosport, RTBF 1, Canal +
21.00 Brésil - Maroc. Groupe A. TF 1, Eurosport, Canal +

MUSIQUE

18.00 Paolo Fresu Quintet. Muzzik
21.00 Neville Marriner. Muzzik
21.25 Repères. Un autre regard sur Schumann : *Concerto pour violoncelle en la mineur opus 129 et Symphonie n° 4 en ré mineur opus 120.* Mezzo
22.30 Keith Jarrett 1996. Mezzo

THÉÂTRE

21.35 Comedia. Gros messieurs en jupe. Pièce de Nicky Silver. Arte

TÉLÉFILMS

20.30 Albert Savarus. Alexandre Astruc. Festival
20.50 Regarde-moi quand je te quitte. Philippe de Broca. RTBF 1
21.35 La Juive du Château-Trompette. Yannick Andréi [1/2]. Festival
22.35 La Rivale. O William A. Graham. M 6

SÉRIES

20.55 Ally McBeal. Theme of Life (v.o.). Téva
22.25 Seinfeld. Le contrevenant. Canal Jimmy
22.30 Total Security. Look Who's Stalking (v.o.). Série Club
22.55 Perry Mason. Un éditorial de trop. TF1
23.40 Star Trek, next generation. Chasse aux sorcières (v.o.). Canal Jimmy
2.15 Absolutely Fabulous. La veillée funèbre (v.o.). Arte

NOTRE CHOIX

● **20.45 Arte**
La Vie en face

Infirmière, un métier qui ne s'écrit plus qu'au féminin. Infirmière *« comme bonne sœur, comme maman »*, dit avec humour l'une d'elles. Jenny Kéguiner, qui a elle-même exercé la profession avant de se tourner vers la réalisation, a filmé le service de réanimation de l'hôpital Laennec à Paris. Un univers de tuyaux et d'électronique, des malades au bord de la mort. Et ces infirmières que la caméra suit patiemment, pas à pas, dans l'ordinaire de leurs jours et de leurs nuit. Un ordinaire dans l'intimité de la souffrance et de la mort. *Infirmières* ne se contente pas de livrer, le portrait – sensible, pudique, et souvent gai ! – d'une profession. Au fil de sa narration simple et limpide, d'une lumineuse évidence, le documentaire pose aussi une certain nombre de questions essentielles sur le monde de l'hôpital et des soignants en général, et sur la relation trouble que notre société entretient avec la maladie et la mort.

● **21.15 Cinétoile**
Lucky Jo

Un mauvais garçon au grand cœur porte la poisse à ses amis. L'un d'eux ayant été, à cause de lui, arrêté pour complicité dans un hold-up alors qu'il n'y est pour rien, « Lucky Jo » (on l'appelle ainsi par dérision) va essayer de le faire innocenter. Au départ, un film de commande avec Eddie Constantine en vedette. A l'arrivée, une comédie policière et sentimentale dans le ton poétique alors propre à Michel Deville et Nina Companeez, une tristesse diffuse à la Musset apparaissant sous l'humour. Eddie Constantine très étonnant en héros romantique. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.30 Le Journal de la Coupe du monde.
20.35 Le Résultat des courses, Météo.
20.45 Mondial 98. Brésil - Maroc.
22.55 Perry Mason. Un éditorial de trop.
0.40 Le Cascadeur. Afghansty.

FRANCE 2

17.40 Friends.
18.10 Les Dessous de Veronica.
18.35 et 22.55 Un livre, des livres.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour, Météo.
20.55 Beauté volée ■ Film. O Bernardo Bertolucci.
23.00 Noir comme le souvenir ■■ Film. O Jean-Pierre Mocky.
0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.10 Mondial 98. Ecosse - Norvège.
19.35 19-20 national, Météo.
20.10 Benny Hill.
20.25 Tout le sport.
20.28 Le Journal de la Coupe.
20.50 Monsieur Gainsbourg.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 Le Club du Mondial.
0.20 La Case de l'Oncle Doc. Les Derniers Jours du baccalauréat ?
1.15 Musique graffiti.

CANAL +

17.30 Mondial 98. Ecosse - Norvège.
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.30 Nulle part ailleurs. Invité : Philippe Djian.
20.15 Le Journal de François Pécheux, Golden Foot.
20.45 Football.
21.00 Mondial 98. Brésil - Maroc.
23.00 Phénomène. Film. Jon Turteltaub.

ARTE

19.00 Le Tour du Pacifique. [2/20].
19.30 7 1/2. Emploi : la troisième voie. Les petits poucets de la Coupe du monde : l'Iran
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Infirmières
21.35 Comedia. Gros messieurs en jupe. Pièce de théâtre de Nicky Silver.
23.25 Comedia. Passion impossible. Sept jours de S.O.S. pour l'Allemagne.
0.40 Le Mépris ■■■ Film. Jean-Luc Godard.

M 6

18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 La Tour, prends garde ■ Film. Georges Lampin.
22.35 La Rivale. Téléfilm. O William A. Graham.
0.20 Capital. Les jackpots de l'été

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Eric Poindron (L'Almanach illustré de la Champagne)
21.00 Poésie studio. Valéry Larbaud, Gongora, Valente.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. L'été indien [2/2].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par L'Europa Galante, dir. Fabio Biondi : *La Cetra, op. 10 n° 3*, de Legrenzi ; *Passacaglia a quattro*, de Marini ; *Capriccio a quattro*, de Vitali ; *Sonata a due violini, basso e continuo*, de Mazzaferrata.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Garcin, Ligeti.
23.07 Le Dialogue des muses. En direct du Conservatoire d'Aix-en-Provence.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Maurizio Pollini. Œuvres de Liszt, Debussy, Chopin, Rossini, Beethoven, Brahms.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Stravinsky, Szymanowski, Martinu.

MERCREDI 17 JUIN

FILMS DU JOUR

13.45 Epouses et concubines ■■ Zhang Yimou (Chine - Taïwan, 1991, 120 min). Cinéstar 2
14.05 L'une chante, l'autre pas ■■ Agnès Varda (France, 1976, 110 min). Cinétoile
14.20 Prêt-à-porter ■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1994, 130 min). Cinéstar 1
15.55 Autant en emporte le vent ■■■ Victor Fleming (Etats-Unis, 1939, 215 min). Cinétoile
16.30 L'Horloger de Saint-Paul ■■ B. Tavernier (F, 1973, 105 min). Festival
19.10 La Seconde Fois ■■ Mimmo Calopresti (Italie, 1995, v.o., 80 min). Ciné Cinémas
19.30 Monty Python : La Vie de Brian ■■ Terry Jones (Grande-Bretagne, 1979, 90 min). Cinétoile
20.30 Le Grand Couteau ■■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1955, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
21.00 Bandits, bandits ■■ Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1981, 115 min). Cinétoile
22.20 La Bonne Année ■■ Claude Lelouch (France, 1973, 115 min). Ciné Cinémas
22.30 Shining ■■■ S. Kubrick (EU, 1980, 120 min). RTL 9
22.35 Les Trente-Neuf Marches ■■ Don Sharp (Grande-Bretagne, 1978, v.o., 100 min). 13ème Rue
22.40 Elmer Gantry, le charlatan ■■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1959, 155 min). TMC
22.55 Pauline à la plage ■■ Eric Rohmer (France, 1982, 95 min). Cinétoile
23.50 Madame porte la culotte ■■ George Cukor (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
0.30 Mean Streets ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1973, v.o., 110 min). Cinétoile
0.45 Strictement personnel ■■ Pierre Jolivet (France, 1985, 80 min). Canal +
2.10 Audrey Rose ■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1977, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 Des racines et des ailes. Les prisonnières de Kaboul. Le clown de l'espoir. Ados violents : le combat des familles. Avec Claudie André-Deshays ; Jean-Pierre Haignère ; Elisabeth Drévillon ; Céline Hue ; Miloud Oukili. TV 5
13.00 et 23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Bruno Cabanes ; Jean-Luc Allouche ; Jean Durry ; Pierre Milza. Histoire
15.00 Envoyé spécial, les années 90.. Vive la mariée. Les nuiteuses. Histoire
16.05 Saga-cités. L'amour foot. France 3
17.00 Le Gai Savoir. Maurice Druon. Paris Première
17.40 Le Club. Raoul Coutard. Ciné Cinéfil
18.00 Stars en stock. Lee Remick. Shirley MacLaine. Paris Première
19.00 De l'actualité à l'Histoire. Saint-Denis la rouge. Vie et mort du deutschmark. Histoire
19.30 Nulle part ailleurs. Invité : Manu Chao. Canal +
20.00 Comment ça va ? Dossier : Le diabète, avec ou sans sucre ? TV 5
20.00 20h Paris Première. Best of. Invités : Zabou ; Jacques Doillon ; Colin Serreau ; Jean-Charles Castelbajac. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans [6/6] : 1991-1997, enfin la paix ? Arte
20.55 Combien ça coûte ? Invité : Smaïn. TF 1
21.00 Au nom de la loi. Les fausses pistes de l'affaire Dutroux [2/2]. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Un jeu d'enfant. Urgences. Histoire
21.00 Paris modes. Spécial Prêt-à-porter printemps-été 1998. Paris Première
21.45 Inédits. La tristesse, la joie, l'aventure. RTBF 1
22.50 La Vie à l'endroit. Fous amoureux de la tour Eiffel. France 2
23.10 Le Droit de savoir. Chinois : le piège français : enquête sur les clandestins dont on parle le moins. TF 1
0.20 Le Canal du savoir. Paris Première
1.30 Saga-cités. L'amour foot. France 3

DOCUMENTAIRES

17.45 Les Deux Marseillaises. Notes sur les élections législatives de 1968, à Asnières. Planète
18.05 Les Iles sauvages. [1/3]. Un monde à part. Odyssée
18.30 Le Monde des animaux. Les Mangoustes rayées. La Cinquième
18.55 Masterclass Elisabeth Schwarzkopf. [3/5]. Muzzik
19.00 Le Tour du Pacifique. [3/20]. Sado (Japon) - Tokyo. Arte
19.00 Des animaux et des hommes. [2/6]. Sur les traces de l'ours argenté. Odyssée
19.30 Arctique. [12/13]. Une nouvelle destination. Odyssée
19.40 Les Enfants du bac. Autopsie d'un mythe. Planète
20.00 Les Animaux dans la ville. [2/3]. Chaleurs citadines. Arte
20.00 Un pont pas comme les autres. [1/2]. Odyssée
20.35 ▶ Amours fous. Planète
20.50 Monaco : amour, gloire et famille. M 6
20.55 Mémoires d'une princesse des Indes. Téva
21.00 Les Grands Compositeurs. [9/12]. Dvorak. Odyssée
21.25 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [1/3]. Les années eskimo. Odyssée
21.30 Le Monde en rythmes. [10/14]. Tex-mex. Mezzo
21.40 Merce Cunningham. Points in Space. Muzzik
21.45 Musica. L'Album souvenir d'Elisabeth Schwarzkopf. Arte
21.45 Les Ailes expérimentales. [10/13]. Aux confins de l'atmosphère. Planète
22.10 Les Pionniers de la radio aux Etats-Unis. [1/2]. Planète
22.20 Jean Dreville. Odyssée
22.45 Souffle de lames. Le new musette de Richard Galliano. Muzzik
22.45 Ces années-là. [7/8]. Coupe du monde. RTBF 1
22.50 Les Hommes du port. Odyssée
23.10 ▶ Profil. Frank Lloyd Wright. [1/2]. «Je suis un architecte de génie». Arte
23.10 Chemins de fer. [2/12]. L'Australie en ligne droite. Planète
23.55 Chasse aux sorcières à Hollywood. TSR
23.55 Le Trésor du San Diego. [1/2]. Odyssée
0.05 La Lucarne. Le Vieil Homme et la Chaumière. Arte
0.25 Annapurna. Planète
0.30 La Case de l'oncle Doc. La Vallée perdue. France 3

SPORTS EN DIRECT

15.15 Cyclisme. Tour de Suisse (2e étape) : Bienne - Villars. TSR et Eurosport

MONDIAL 98

17.30 Chili - Autriche. Groupe B, à Saint-Etienne. Eurosport, RTBF 1, France 2, Canal +
21.00 Italie - Cameroun. Groupe B, à Montpellier. France 3, Canal +

MUSIQUE

18.00 Birdmen & Birdsongs. Muzzik
19.25 Un autre regard sur Schumann. *Concerto pour violoncelle en la mineur opus 129 et Symphonie n° 4 en ré mineur opus 120.* Mezzo
21.55 Alanis Morissette. Paris Première
0.45 Dave Holland Quintet. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Cœur de cible. Laurent Heynemann. Festival
21.00 Notre petit ange. Andrea Frazzi et Antonio Frazzi. France 2
22.15 La Juive du Château-Trompette. Yannick Andréi [2/2]. Festival
22.35 Meurtre à Central Park. O John Herzfeld. M 6
23.30 Un ange passe. Guy Jorré. TV 5
0.15 Deadly Target. Charla Driver. 13ème Rue

SÉRIES

18.00 Ally McBeal. Theme of Life (v.o.). Téva
19.30 Dharma & Greg. Dharma's Tangled Web (v.o.). Téva
20.05 Les Moissons de l'océan. [1 et 2/4]. TSR
20.10 L'Instit. Temps mort. RTBF 1
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Chasse aux sorcières. Canal Jimmy
23.00 La Loi de Los Angeles. December Bride. Téva
0.10 NYPD Blue. Le fou, le flic et l'infirmière (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

22.50 France 2
La Vie à l'endroit

Un amour immense...

Du haut de ses 318 mètres coiffés d'un petit diadème, elle continue d'en faire chavirer plus d'un. Pointant sa silhouette élancée vers les cieux, elle fait figure de muse intarissable. Chaque année, près de cinq millions de visiteurs sont saisis de vertige à la vue de ses pieds majestueux.

Mireille Dumas a rencontré les inconditionnels de la dame de fer, ceux qui sont *Fous amoureux de la tour Eiffel*. L'équipe de la « La Vie à l'endroit » a escaladé les mille six cents marches pour découvrir un véritable village au cœur de Paris. Ici, au milieu des touristes, et séparés parfois par des centaines de mètres de poutrelles, on vit en famille : devenu chef de brigade, Christophe, le fils de la postière, a épousé la caissière, avant de faire venir son cousin (chargé du fonctionnement des ascenseurs) et sa cousine (préposée à l'entretien des toilettes).

La tour, objet de tous les ralliements et de tous les désirs ! Pour Roger, surnommé « l'amant de la tour Eiffel », l'engouement remonte à la plus tendre enfance ; il a rassemblé une collection de près de dix mille pièces, toutes consacrées à sa bien-aimée. *« Elle ne me quitte pas, elle me possède, je n'arrive pas à m'en défaire »*, dit-il en fixant un tableau accroché au-dessus de son lit. Cette obsession a pris tant de place dans sa vie qu'elle a été à l'origine de sa rupture conjugale. *« Mon épouse m'a demandé de choisir entre elle et la tour et j'ai bien sûr préféré me consacrer à ma passion »*, poursuit-il. *« On ne peut pas s'occuper de la tour si l'on ne la considère pas comme une femme »*, avoue le directeur de la société d'exploitation de la tour Eiffel.

Des alpinistes chevronnés, venus des Alpes ou des Pyrénées, ont renoncé à la montagne pour se consacrer à *« la belle girafe de dentelle »*, comme l'appelait Jean Cocteau. C'est avec une délicate et intense attention, qu'ils s'emploient à « choyer » son squelette de fer, protéger sa peinture et surveiller ses visiteurs. Le plus fou d'entre eux, c'est sans doute Alain Robert, dit l'homme-araignée, qui, au péril de sa vie, escalada la tour à mains nues le 31 décembre 1996.

Karine Nakache

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Les Vacances de l'amour.
15.40 Cinq sur 5 !
16.40 Extrême limite.
17.25 Beverly Hills.
18.15 et 1.00 CD Tubes.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.55 Combien ça coûte ? Invité : Smaïn.
23.10 Le Droit de savoir. Chinois : le piège français : Enquête sur les clandestins dont on parle le moins.
0.25 Minuit sport.
1.05 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.55 Le Renard.
14.55 Dans la chaleur de la nuit.
15.50 La Chance aux chansons.
16.40 Un livre, des livres.
16.45 Coupe du monde.
17.30 Mondial 98. Chili - Autriche.
19.25 Football.
19.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.50 Tirage du Loto.
19.55 et 20.50 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
21.00 Notre petit ange. Téléfilm. Andrea et Antonio Frazzi.
22.50 La Vie à l'endroit. Fous amoureux de la tour Eiffel.
0.25 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.20 Va savoir.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 et 1.30 Saga-cités. L'amour foot.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.10 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.45 Consomag.
20.50 Mondial 98. Italie - Cameroun.
23.20 Soir 3.
23.40 Le Club du Mondial.
0.30 La Case de l'oncle Doc. La Vallée perdue.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.25 C+ Cléo.
16.10 Surprises.
16.30 Coupe du monde.
16.45 Football, du rêve à la réalité.
17.30 Mondial 98. Chili - Autriche.
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Le Journal de François Pécheux, Golden Foot, Football.
21.00 Mondial 98. Italie - Cameroun.
23.00 Anna Karenine. Film. Bernard Rose.
0.45 Strictement personnel ■■ Film. Pierre Jolivet.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.35 D'ici et d'ailleurs.
14.30 La Cinquième rencontre... Famille. 14.35 ▶ Le Crépuscule des pères. 15.15 Entretien avec Alain Bruel.
16.00 L'Etoffe des ados.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.30 Le Monde des animaux. Les Mangoustes rayées.
19.00 Le Tour du Pacifique. [3/20].
19.30 7 1/2. Silicon Valley : Les Français à la conquête de l'Ouest. Les petits poucets de la Coupe du monde : Le Japon.
20.00 Les Animaux dans la ville. [2/3]. Chaleurs citadines.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans (6/6) : 1991-1997, enfin la paix ?
21.35 Les Cent Photos du siècle. *Les époux Rosenberg*, anonyme, 1950.
21.45 Musica. L'Album souvenir d'Elisabeth Schwarzkopf.
22.45 Musicarchive. Elisabeth Schwarzkopf.
23.10 ▶ Profil. Frank Lloyd Wright. [1/2] «Je suis un architecte de génie».
0.05 La Lucarne. Le Vieil Homme et la Chaumière.

M 6

13.35 M 6 Kid. Expo 98 à Lisbonne.
16.15 Le Saint. Casse-tête australien.
18.05 Models Inc.
18.50 Open Miles.
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Monaco : amour, gloire et famille.
22.35 Meurtre à Central Park. Téléfilm. O John Herzfeld.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. A capella. [3/5]. Jouer.
20.30 Agora. Gérard Rondeau (*Marelle-mémoire en Champagne-Ardenne*).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. Trois contes de Maupassant : La Peur ; Apparition ; La Main.
23.00 Nuits magnétiques. Le parler bruxellois.
0.05 Du jour au lendemain. François Vigne (*Les Compagnons du verre à soif*).

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.35 Prélude.
20.00 Concert. Antoine Hervé, piano solo : Thelonious Monk, une relecture.
22.30 Musique pluriel. Quantique musique, œuvre électro-acoustique.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Hommage à Marcel Moyse, flûtiste, avec Philippe Bernold et Raymond Guiot, flûtes. Œuvres de Debussy, Bach, Haendel, Mozart.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. *Undine*, opéra de Hoffmann, par le Chœur de la Cathédrale Sainte Hedwige de Berlin et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Bader, Laki (Undine), Hermann (Huldbrand).
22.30 Les Soirées... (suite). *Ballades*, de Loewe, Fischer-Dieskau, baryton, Demus, piano ; Ensembles vocaux, de Schubert, par le Chœur Arnold Schoenberg, dir. Ortner.

Le Monde
MERCREDI 17 JUIN 1998

Les gens de mer rendront hommage à Tabarly dimanche 21 juin

ALORS QUE le chasseur de mines *Cassiopée* poursuivait, mardi 16 juin, ses recherches au large des côtes du pays de Galles pour retrouver le corps d'Eric Tabarly, disparu samedi 13 juin, la marine nationale a annoncé que les honneurs militaires lui seront rendus dimanche 21 juin à Brest. Le communiqué précise qu'en liaison avec Jacqueline Tabarly, son épouse, la marine *« rendra hommage au capitaine de vaisseau Eric Tabarly lors d'une cérémonie en rade de Brest à laquelle l'ensemble de la communauté maritime et du monde de la voile est invité à prendre part dans le recueillement et la sobriété »*. Après une messe à 11 heures dans le hall d'honneur de l'Ecole navale de Lanvéoc, dont il a été l'élève, la cérémonie militaire débutera à 12 h 30 en rade de Brest. *(Lire aussi la chronique de Bertrand Poirot-Delpech page 16.)*

Le projet de loi sur la parité soumis au conseil des ministres

LE PROJET DE LOI destiné à inscrire la parité entre les hommes et les femmes dans la Constitution sera soumis au conseil des ministres du mercredi 17 juin. Cette réforme constitutionnelle, qui fait l'objet d'un accord entre le président de la République et le premier ministre, propose de modifier l'article 34 en précisant que *« la loi ou la loi organique peut fixer des règles favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques, professionnelles ou sociales »*.
Lors de sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, le 19 juin 1997, Lionel Jospin avait souhaité l'inscription de la parité dans la Loi fondamentale. Saisi d'un projet de loi en ce sens au début d'avril, le chef de l'Etat a exprimé son accord de principe en recevant, le 28 mai, une délégation de femmes, dont la philosophe Elisabeth Badinter, la députée Roselyne Bachelot (RPR) et l'avocate Gisèle Halimi, dans le cadre de ses consultations sur la modernisation de la vie politique.

Jean-Christophe Mitterrand a été salarié d'une fondation financée par Elf

« JEAN-CHRISTOPHE MITTERRAND talonné par l'affaire Elf », titre, dans son édition du 16 juin, *Le Parisien*. Le quotidien évoque le recrutement, en 1995, par une fondation partiellement financée par Elf, le Centre de recherche entreprises et sociétés (CRES), dont le siège est à Genève, du fils de l'ancien président de la République. *« Je ne savais pas qu'Elf faisait partie des bailleurs de fonds de cette fondation*, a déclaré au *Parisien* M. Mitterrand. *J'étais consultant extérieur et, même si je n'étais pas dans l'organigramme, je participais aux travaux de la fondation comme à l'organisation de colloques (...) J'affirme évidemment qu'il ne s'agissait pas d'un emploi fictif. »*

Trois anciens skinheads incarcérés huit ans après la mort d'un Mauricien

TROIS anciens skinheads ont été mis en examen pour empoisonnement et écroués dans le cadre d'une enquête sur la mort d'un Mauricien, en juin 1990, au Havre. Un quatrième homme a été placé sous contrôle judiciaire. Cela porte à six le nombre d'anciens skinheads, tous âgés de trente à trente-trois ans, mis en examen par le juge Christian Balayn dans cette affaire non élucidée depuis huit ans. Les hommes du SRPJ de Rouen en auraient remonté la piste grâce à la récente profanation d'un cimetière dans le sud-est de la France.
James Dindoyal, âgé de vingt-quatre ans, avait été agressé sur une plage du Havre le 18 juin 1990. Contraint d'avaler un mélange de bière et de soude caustique, il avait été jeté dans un bassin du port. Parvenu à regagner la berge, hospitalisé, il était mort trois semaines plus tard des suites de ses brûlures.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : après les candidats du bac général, ceux du bac technologique** ont passé, lundi 15 juin dans l'après-midi, leur épreuve de philosophie, identique pour toutes les séries et affectée d'un coefficient 2. Sujets : 1) L'opinion a-t-elle nécessairement tort ? 2) Y a-t-il des règles de l'art ? 3) Commentaire d'un texte de Kant sur la morale, assorti de trois questions, dont : *« Etre moral, est-ce contrarier ou suivre sa nature ? »* Dès la fin des épreuves, les candidats peuvent consulter les corrigés ou évaluer leur copie sur le 3617 LMPLUS, l'un des services télématiques du *Monde*. Ce service (3,48 francs la minute) ne revêt aucun caractère officiel.

■ **JUSTICE : un ancien élève-éducateur a été condamné,** lundi 16 juin, par la cour d'assises de Colmar (Haut-Rhin), à vingt ans de réclusion criminelle pour des viols et abus sexuels commis sur des enfants de huit à douze ans. Agé de trente-huit ans, José Pinto, de nationalité portugaise, a été condamné aussi à une interdiction définitive du territoire français.

■ **VIOLENCE : la mairie de Chevilly-Larue (Val-de-Marne) a porté plainte,** lundi 15 juin, suite à l'agression dont deux élus MDC et PCF, âgés de quarante et de cinquante-cinq ans, ont été victimes, jeudi 11 juin. Ils étaient intervenus contre une quarantaine de jeunes venus de Villejuif qui, armés de battes de baseball et de barres de fer, détruisaient des voitures.

■ **LOGEMENT : une trentaine de personnes représentant des familles parisiennes mal logées ont occupé,** lundi 15 juin, le hall d'accueil du ministère de l'Equipement, à Paris, afin de dénoncer le refus de la société HLM « la Sablière », de les reloger. Reçus par un conseiller du ministre, avec un représentant du bailleur, les manifestants ont obtenu la mise à disposition de cinq logements supplémentaires.

Tirage du *Monde* daté mardi 16 juin 1998 : 506 441 exemplaires 1

L'ancien président du Mexique porte plainte contre un juge français qui enquête sur ses avoirs

Carlos Salinas, réfugié en Irlande, dément avoir bénéficié d'argent sale

MEXICO
de notre correspondant

L'ancien président du Mexique, Carlos Salinas, a annoncé lundi 15 juin, par l'intermédiaire de ses avocats, qu'il a déposé une plainte devant les tribunaux mexicains pour *« violation du secret de l'instruction judiciaire »*. Il réagit à la publication dans la presse mexicaine d'informations attribuées au juge d'instruction parisien Patrick Fiévet. Les avocats de M. Salinas, qui fut président du Mexique de 1988 à 1994, reprochent au magistrat français d'avoir divulgué des informations confidentielles extraites du témoignage de leur client dans le cadre de l'enquête sur l'origine des fonds déposés en France par deux des trois frères de Carlos Salinas.

En fait, citant des *« fonctionnaires français liés à l'enquête »*, l'un des principaux quotidiens de Mexico, *El Universal*, rapporte dans ses éditions des 5 et 10 juin que le juge Fiévet a effectué un voyage au Mexique au début du mois, au cours duquel il aurait confirmé à ses collègues mexicains qu'il dispose de *« preuves solides pour inculper les trois frères Salinas de blanchiment d'argent d'origine illicite »*.

Cette enquête a été ouverte en février 1996, à la suite de l'arrestation, un an plus tôt, du frère aîné de l'ancien président, Raul Salinas, soupçonné par les autorités helvétiques d'avoir déposé en Suisse 132 millions de dollars (790 millions de francs) *« provenant du trafic de drogue »*. Raul Salinas, qui est aussi accusé par la justice mexicaine d'être le commanditaire de l'assassinat d'un dirigeant politique, assure qu'il est en mesure de prouver que ces fonds sont d'origine licite.

Le juge Fiévet a été chargé, en juillet 1997, d'un deuxième dossier qui, selon la presse mexicaine, confirmerait l'existence de *« circuits financiers »* mis au point par la famille Salinas pour blanchir d'importantes sommes détournées au détriment d'Aeromexico et de Mexicana, les deux principales compagnies aériennes mexicaines, dont le capital est partiellement détenu par l'Etat.

L'ancien président du consortium aérien, Gerardo de Prevoisin, qui bénéficie de la double nationalité et a trouvé refuge en France, aurait détourné *« entre 70 et 80 millions de dollars »* aux dépens de la société mixte. Une partie de ces fonds (environ 8 millions de dollars) aurait servi à alimenter la caisse de la formation au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), pour financer la campagne de son candidat à l'élection présidentielle de 1994.

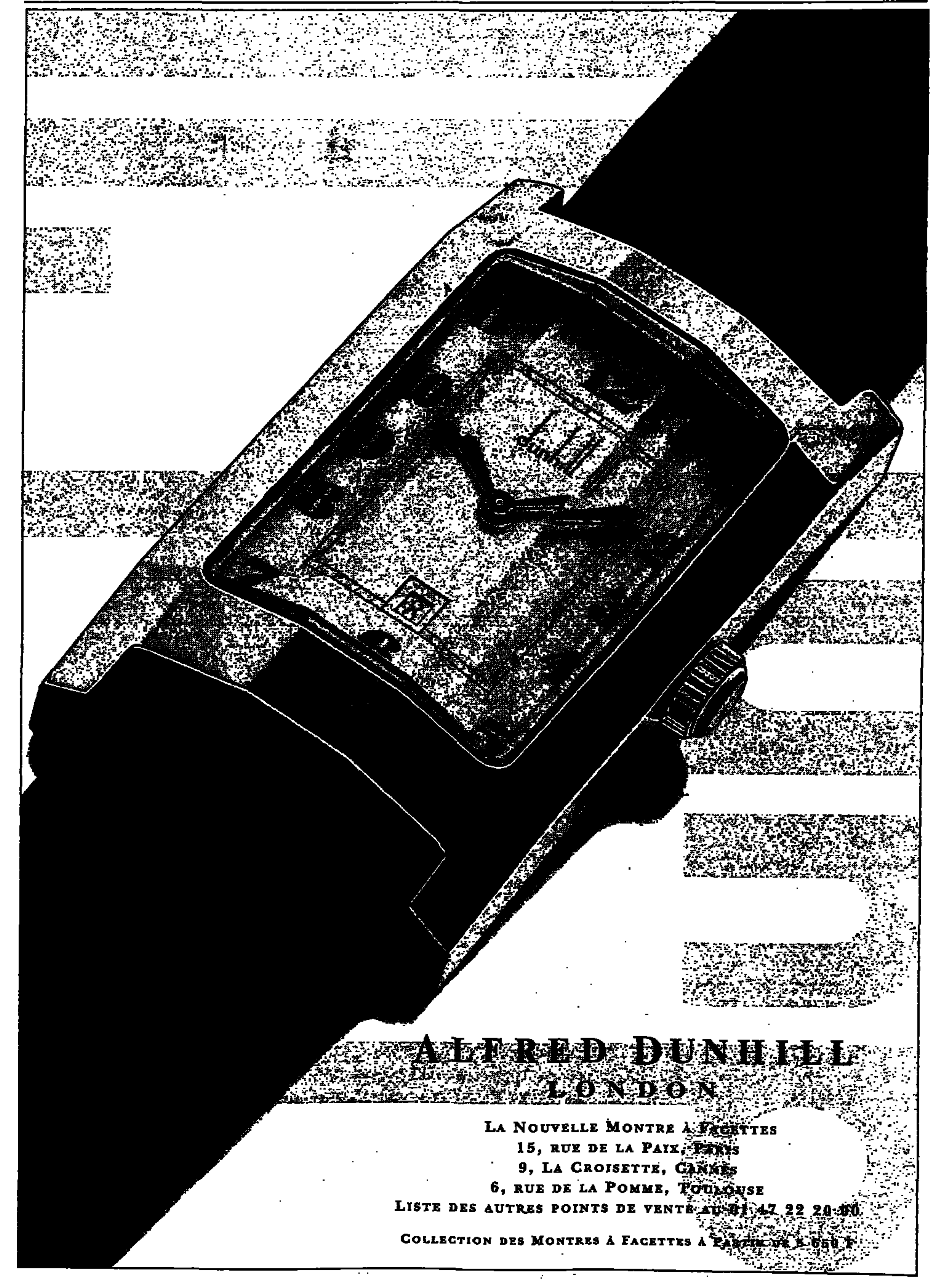
DISCRÉDITER LES TÉMOINS

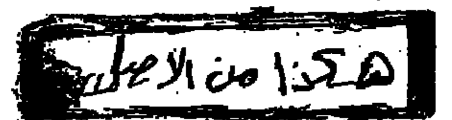
Rompant le silence qu'il s'est imposé depuis son exil volontaire à Dublin (Irlande), l'ancien président Salinas rejette en bloc les informations qui l'accusent. S'agissant de l'affaire Aeromexico, il soutient qu'il n'est *« absolument pas intervenu »* dans la contribution de M. de Prevoisin au PRI et que celle-ci était conforme à la législation en vigueur en matière de financement électoral. Quant aux révélations prêtées au juge Fiévet, qui s'était déplacé à Dublin, au début du mois de mars, pour recueillir sa déposition, M. Salinas ne se prononce pas sur le fond, mais considère qu'elles constituent *« une atteinte au principe du secret en vigueur au Mexique, en France et en Irlande »*.

La riposte de M. Salinas ne semble pas seulement dirigée contre les autorités judiciaires françaises et helvétiques. Elle viserait aussi à discréditer les témoins, pour la plupart des truands ou d'anciens policiers corrompus emprisonnés aux Etats-Unis, sur lesquels s'appuient les enquêteurs pour prouver l'existence de liens entre les Salinas et les cartels colombiens de la drogue.

Au premier rang de ces témoins à charge figure l'ancien trésorier du cartel de Cali, Guillermo Pallomari, qui a récemment déclaré, dans le cadre d'un procès à Miami, que son organisation avait versé 80 millions de dollars, entre 1990 et 1992, à plusieurs hauts fonctionnaires mexicains et au président de la République de l'époque, Carlos Salinas.

Bertrand de la Grange





هكذا من الأصل

rte plainte
sur ses avoirs
l'argent sale





Le Mondial

TRAJECTOIRE. Le superbe but que l'Anglais Paul Scholes a infligé au gardien tunisien Chokri El Ouaer

IUNDT/SYGMA/TEMPSPORT

LES TEMPS FORTS

● **1 NANTES**
Le **Brésil**, tenant du titre, rencontre le **Maroc**, mardi 16 juin, à 21 heures, au stade de la Beaujoire. La Seleçao est en tête du groupe A. Le 10 juin, elle avait battu l'Ecosse (2-1) quand les Marocains et les Norvégiens avaient fait match nul (2-2).

● **2 BORDEAUX**
L'Ecosse, dernière du groupe A, tente de rester en course contre la **Norvège**, mardi 16 juin, à 17 h 30, au Parc Lescure.

● **3 MONTPELLIER**
Dans le groupe B, mercredi 17 juin, l'**Italie**, entraînée par Cesare Maldini *(ci-dessus)*, rencontre le **Cameroun** de Claude Le Roy (21 heures au stade de la Mosson). Lors de leur premier match, les Lions avaient obtenu *le nul* contre l'Autriche (1-1).

● **4 SAINT-ÉTIENNE**
Le **Chili** emmené par Marcelo Salas, l'auteur des deux buts contre l'Italie, dispute son deuxième match contre l'**Autriche**, mercredi 17 juin, au stade Geoffroy-Guichard, à 17 h 30 (groupe B).

● **5 TÉLÉVISION**
Mardi 16 juin,
Ecosse-Norvège (17 h 30) sera retransmis par Eurosport à partir de 17 h 15 et par France 3 et Canal Plus à 17 h 30. Brésil-Maroc (21 heures) est sur TF 1 et Eurosport à partir de 20 h 45 et sur Canal Plus à 21 heures.
Mercredi 17 juin,
Chili-Autriche (17 h 30) est retransmis sur France 2 et Canal Plus à 17 h 30 et sur Eurosport à partir de 17 h 15. Italie-Cameroun (21 heures) est diffusé sur France 3 et Canal Plus à 21 heures.

Deuxième acte, malheur aux perdants

ON AVAIT FINI par les oublier, ces Allemands. Les enterrer même. On les disait vieux, usés, tiraillés par les querelles, jouant à un train de sénateur. Ils n'avaient pas leur place dans un début de compétition qui fait la part belle à la nouveauté, à la fraîcheur et aux visages inconnus. Mais ils sont champions d'Europe en titre. Avec des joueurs dans le circuit depuis quinze ans et plus, dont Lotthar Matthäus, qui commence sa cinquième Coupe du monde – record pour un joueur de champ –, l'équipe entraînée par le sévère Berti Vogts a ressurgi, comme toujours, lundi 15 juin au Parc des Princes, pour s'imposer tranquillement 2-0 face aux Etats-Unis. Et rappeler, à *la fin du premier acte de ce* Mondial, qu'elle comptait aller au bout de la pièce. Pour preuve, le journal populaire *Bild Zeitung* a publié en couverture la photo d'une belle blonde en tenue (allemande) de foot qui promet d'enlever un vêtement à chaque victoire de la Mannschaft : *« Donnez tout ce que vous avez les gars, et moi je vous montrerai tout. »*

Au soir de cet Allemagne - Etats-Unis, et après six jours de compétition, les trente-deux équipes se sont toutes exprimées. La surprise ne vient pas des résultats. Les favoris ont gagné ou fait match nul. Elle vient de la qualité du jeu, bien meilleure qu'aux Etats-Unis il y a quatre ans. Il y a eu de belles envolées – si l'on excepte le frileux Belgique - Pays-Bas – et des buts. Ce qui fait de cette Coupe du monde *« l'une des plus ouvertes de tous les temps »*, a commenté Pelé.

L'heure n'est pas encore aux pronostics, mais aux coups de coeur : le retour de Baggio l'Italien ; Prosinecki, qui a marqué en phase finale de Coupe du monde pour deux pays différents – la Yougoslavie en 1990, la Croatie le 15 juin ; le Camerounais Pierre Njanka, inconnu il y a quelques semaines, et qui marque un but décisif ; les Nigérians qui déboussolent l'Espagne. Coup de coeur pour les « petits pays » qui ont donné le ton à ce premier tour. Le Maroc, la Jamaïque, la Tunisie, le Cameroun, le Chili, le Japon, la Corée du Sud, ont de bons joueurs mais surtout de formidables supporteurs qui ont fait, dans un premier temps, de ce Mondial une fête.

DÉBUT PROMETTEUR

Des supporteurs, parlons-en. Qu'ils soient floués ou auteurs *de violences*. Ce prometteur début de tournoi a été gâché par le scandale quotidien de la billetterie, qui donne lieu à de multiples procès – ce qui devrait permettre de dégager les véritables responsabilités – et par le retour des hooligans.

Personne ne voulait croire que ces « supporteurs » anglais, placés sous contrôle dans le royaume, pourraient ressurgir en France, comme ils l'ont fait dimanche 14 juin à Marseille. Des Anglais, qualifiés par Tony Blair de *« déshonneur total »*, ont encore été au centre de violences, lundi 14 juin. Dix-neuf personnes ont été interpellées et seize autres blessées, au cours d'incidents qui ont eu lieu non pas dans le stade, qui a vu l'Angleterre battre la Tunisie (2-0), mais aux alentours et surtout sur la plage du Prado, où était installé un écran géant, dans un décor estival et familial.

Trois supporteurs anglais ont été condamnés, lundi 15 juin, à des peines de deux et trois mois de prison ferme et à un an d'interdiction du territoire français par le tribunal de grande instance de Marseille. Une quarantaine de personnes sont *« potentiellement déférables en comparution immédiate »*, dit-on au ministère de la justice, tandis que le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a envisagé publiquement des *« mesures d'expulsion en urgence absolue »*.

Michel Platini n'a cessé d'annoncer que le maître mot de ce Mondial était la fête. La fête du football et du public. Est-ce encore possible ? Les quatre semaines qui viennent risquent d'être délicates. *« La fête est gâchée »*, déplorait-on à la mairie de Marseille, contrainte d'annuler toutes les festivités et les retransmissions des matches sur écran géant. Jean-Claude Gaudin, le maire, demande le *« renforcement »* d'une sécurité déjà lourde. Dans quelle ambiance aura lieu le match de l'Angleterre contre la Roumanie, lundi 22 juin, à Toulouse ? Le préfet de la région Midi-Pyrénées, Alain Bidou, a annoncé *« un renfort de deux unités de police »*. Le maire, Dominique Baudis, souhaite, lui, reporter la Fête de la musique, qui doit avoir lieu le 21 juin, pour ne pas *« cumuler les risques »*. Drôle de fête en perspective...

D'autant que le phénomène pourrait s'étendre à d'autres équipes. Des incidents ont eu lieu à Paris, autour du Parc des Princes, dans la soirée du 15 juin, avant le match Allemagne - Etats-Unis. Cinq des vingt personnes interpellées, dont la nationalité n'est pas précisée, ont été mises à la disposition de la police judiciaire. Face au problème, Sepp Blatter, le patron de la FIFA, est fataliste : *« On doit s'attendre à de tels débordements car le football soulève tant de passions fortes qu'il faut toujours s'y préparer. »*

Reste à savoir si la deuxième série de seize matches, qui peuvent permettre de se qualifier pour les huitièmes de finale ou renvoyer une équipe à la maison, redonnera la priorité au jeu. Brésil-Maroc, du mardi 16 juin, devait en constituer la brillante ouverture. Le Brésil, parce que c'est le Brésil, le Maroc parce qu'il a produit le plus séduisant football de cette première semaine.

Michel Guerrin



MICHAEL URBAN/REUTERS

Retour gagnant pour l'Allemand Jürgen Klinsmann.

LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

La cruauté du dompteur

BON, c'est la fin du premier tour. Enfin plutôt du premier tour du premier tour. Compliqué ? Non exténuant. Seize matches en six jours ! Les cadences infernales, début d'après-midi, fin d'après-midi, soirée, football à tous les menus. Plat unique. Et hooligans au dessert. Autant dire que les troupes, non pas celles qui jouent, mais celles qui suivent, ou ne suivent pas – allez, courage, plus que 48 stations à votre calvaire ! –, ne sont plus fraîches. Selon le bon vieux principe : trop de football tue le football ! N'ayant pas manqué un match – si un, Angleterre-Tunisie, en manière de rétorsion ! – on peut le dire ici sans le moindre bleu à l'âme : il n'y a rien de bien nouveau sous le soleil. Pas l'ombre d'une surprise. Pas l'esquisse d'une découverte. Aucune *terra incognita* découverte par les navigateurs de la planète ronde.

FLIBUSTE

C'est drôle un premier tour. Les doux stratèges du Café du commerce y enfoncent rituellement les portes ouvertes : il n'y a plus, Monsieur, de petites équipes ! Ils partent comme, naguère, jésuites en Chine, à la découverte des bons sauvages. Ils imaginent un monde du football où la glorieuse incertitude du sport autoriserait la surprise et l'insurrection contre les grands de cet univers-là. Ils chantent par anticipation les mérites extrêmes, le caractère exotique, et la vertu désordonnée et gourmande des *humbles et des sans-grade*.

Quelle flibuste ! Ou quelle démagogie de régisseur pour faire durer le spectacle ! L'ordre règne sur Mondial-planète. Comme il règne ailleurs. L'ordre des plus forts, une sorte de G7, ou G10 ou G12, dicte sa loi au monde du football. Tranquillement, sans trop forcer leur talent, ni trop tirer sur les réserves, sans trop dévoiler leur stratégie ni user prématurément leurs vedettes, les grosses équipes ont assuré l'essentiel, leur essentiel étant de gagner.

Le reste ne fut que mouron jeté aux moineaux. Miettes laissées aux aspirants. Jamaïque, Japon, Corée du Sud, Etats-Unis et quelques autres étaient dans le rôle aimable du faire-valoir et du sympathique outsider. C'est un joli rôle, celui du dupe ou de l'aspirant gagnant au Loto, qui s'échine, transpire, joue à fond de ballon, à fond la caisse, pour finir en définitive le nez dans le gazon. Battus de peu, mais battus. Presque toujours battus. Et avec des regrets en prime.

Il n'y a guère qu'au cirque, et encore pas tous les soirs, que le lion boulotte le dompteur. Au football, presque jamais. Tout l'art et toute la cruauté consistent à donner à penser au plus faible qu'il va terrasser le plus fort, le tondre sur le gazon. La force des tyrans étant de laisser croire au peuple asservi qu'il l'est pour sa liberté, la force des grandes équipes est d'autoriser vaguement leurs adversaires à rêver. C'est beau, un vain rêve de victoire. Et puis cela donne des ailes aux prétendants, du piment au châtiment et du spectacle à la galerie !

L'ordre du football règne donc sur les classements. Le *désordre du football* triomphe dans les rues. Passons au deuxième acte, à la seconde tranche de seize matches. Il y en aura, encore, pour tout le monde !

LE CHIFFRE DU JOUR

8

C'est le nombre de téléviseurs installés dans les salles communes de la prison centrale de Yaoundé par le directeur de l'établissement, Pong Moni. Celui-ci a dans le même temps suspendu les travaux forcés durant la période de la Coupe du monde afin de permettre aux détenus de suivre les exploits des Lions indomptables. Parmi les 674 bénéficiaires de la mesure figure Vincent Onana, président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot), qui est emprisonné pour avoir vendu frauduleusement des billets pour la Coupe du monde. Le Cameroun, qui a fait match nul contre l'Autriche dans son premier match du groupe B, affronte l'Italie, mercredi 17 juin.

LES ARBITRES

ITALIE-CAMEROUN
Edward Lennie arbitrera le match Italie-Cameroun, mercredi 17 juin à 21 heures, à Montpellier. L'Australien sera assisté de l'Argentin Claudio Annibal Rossi et du Vanuatan Lencie Fred.

CHILI-AUTRICHE
La rencontre Chili-Autriche sera arbitrée, mercredi 17 juin à 17 h 30, à Saint-Etienne, par l'Egyptien Gamal Ghandour. Il sera assisté du Sri-Lankais Muhamad Wickeramatunge Samarathna et de l'Espagnol Fernando Tresaco Gracia.

Le duo d'attaquants contre nature dont rêve l'Italie

Italie-Cameroun. Roberto Baggio et Alessandro Del Piero pourraient être tous deux titulaires

ON OSE à peine y croire. Trop beau, sans doute. Et tellement contre nature. Et pourtant, l'Italie tout entière semble prête à le jurer sur la Bible : Cesare Maldini, l'entraîneur de la Squadra azzurra, oubliera, mercredi 17 juin à Montpellier, sa réserve d'usage. Et, miracle des miracles, il alignera sur le même terrain, à la pointe de l'attaque, les deux plus élégants buteurs de son effectif : Roberto Baggio d'abord, trente et un ans, l'archange du passé, appelé en sélection à l'heure du couvre-feu, à la fin du mois de mai, mais élevé depuis au rang de sauveur national pour avoir marqué face au Chili, mardi 11 juin, le but de l'égalisation ; et Alessandro Del Piero, vingt-trois ans, la merveille du moment, un avant-centre court sur pattes et réputé insaisissable, désigné successeur du premier à la Juventus et en équipe nationale.

En début de Mondial, un seul regard dans les carnets de route de l'entraîneur aurait suffi à chasser l'idée même d'une telle association. Roberto Baggio et Alessandro Del Piero se partageaient la même page. Le premier n'était là, assuraient les experts, que pour remplacer le second, mal en point et claudiquant depuis sa blessure à la cuisse en finale de la Coupe d'Europe des champions.

On les disait interchangeables, mais sûrement pas complémentaires. Toujours est-il que l'humiliant résultat nul obtenu par l'Italie face aux joueurs chiliens a renversé ces fragiles certitudes. Baggio et Del Piero, main dans la main sur une même feuille de match : l'idée a germé tellement vite dans l'esprit de l'entraîneur que la presse italienne veut bien jurer, la paume sur le cœur, l'avoir entendue pousser !

L'Italie ne contient plus son impatience. Elle rêve tout haut, les yeux brillants, de cette paire de rois que la rumeur lui annonce certaine. Elle en vient à penser que sa Squadra ne lui a plus proposé pareil régal depuis le Mundial mexicain en 1970 et le numéro de virtuoses, aujourd'hui légendaire, composé à l'époque de Gianni Rivera et Sandro Mazzola. Le président du conseil italien, Romano Prodi, n'a pas laissé les supputations se priver de sa voix. Il a osé un avis, depuis Rome, en appelant de ses vœux la réunion des deux buteurs. A Senlis, le site d'entraînement des Italiens pour le Mondial, Cesare Maldini a semblé apprécier ces déclarations seulement du bout des lèvres. « *N'y voyez pas la moindre offense*, a-t-il suggéré dans un étroit sourire, *mais notre premier ministre est surtout, à ma connaissance, un expert en cyclisme.* » Puis l'entraîneur a abrégé la discussion d'un geste ferme de la main et, discrètement autoritaire, recommandé à ses vingt-deux joueurs de se concentrer désormais uniquement sur le ballon.

POLÉMIQUE SUR UNE GRIMACE

Seul ennui, mais de taille, pour Cesare Maldini : un vent de polémique, venant des rangs de la presse, menace son équipe. Et perturbe une ambiance qu'il souhaitait plus sereine. Au lendemain de la rencontre Italie-Chili, la télévision italienne a diffusé l'image d'un Alessandro Del Piero saluant d'une grimace, du banc des remplaçants, le but marqué par Roberto Baggio... Au pays, le public a semblé ne pas comprendre. Entre les deux buteurs, l'entente serait-elle si peu cordiale ? Furieux de camper sur la touche, le plus jeune des deux craindrait-il pour sa place ?

Pressés de s'expliquer, les deux hommes ont choisi une tactique inverse. Baggio, l'ancien, a refusé l'obstacle et offert, malin, un sourire de façade comme unique réponse. Del Piero, plus jeune et présumé moins sage, a foncé dans le mur au mépris du danger. « *Tout est faux, cela n'est que machination, l'image était truquée !* », a hurlé le Turinois. Avant de préciser les faits et de certifier sur l'honneur que son rictus austère avait été filmé « *au moins quatre minutes* » après le but de son aîné et sournoisement glissé dans le compte rendu télévisé, au montage, avec l'intention malsaine de mettre l'équipe en désordre. « *Mais que pouvais-je faire*, a soupiré Del Piero. *Je n'allais tout de même pas sauter de joie sans m'arrêter et garder les bras levés au ciel pendant cinq bonnes minutes...* »

Vrai ou faux, peu importe. Seul compte l'essentiel, ces deux profils fiers et audacieux que l'Italie attend de voir à l'œuvre, mercredi, sur un même carré de pelouse. Vexée dans son orgueil par un premier match nul, la Squadra azzura a prévenu le Mondial que sa deuxième rencontre, face aux Lions indomptables du Cameroun, la verrait changer d'allure. Baggio plus Del Piero. Et peut-être, qui sait, le luxe d'un troisième attaquant, Christian Vieri, pour forcer sans relâche les portes du succès. L'Italie a choisi les grands moyens. Mais elle l'a fait, diraient certains, par force plus que par envie.

A. M., à Chantilly


REUTERS
Alessandro Del Piero, à gauche, et Roberto Baggio, à droite, à l'entraînement à Senlis.

TROIS QUESTIONS À...

PAOLO MALDINI

1 Le match nul 2-2 concédé contre le Chili, lors du premier match, a-t-il entamé la confiance de l'équipe d'Italie, dont vous êtes le capitaine ?

Pas du tout. Nous avons l'habitude de ces départs un peu difficiles. L'Italie, par tradition, a besoin d'un match ou deux avant de trouver la bonne allure. Cela ne nous inquiète plus. L'ambiance du groupe reste très bonne, nous sommes confiants et solidaires. Et puis nous avons aussi l'habitude des critiques. En 1994, nous avions débuté de la même façon, un peu poussive, la World Cup aux Etats-Unis. La presse ne nous avait pas ménagés. Mais nous avions su faire face et aller jusqu'en finale. Nous avons concédé un match nul difficile face au Chili, c'est vrai, mais l'Italie reste l'un des favoris.

2 On parle beaucoup du projet de Cesare Maldini, l'entraîneur de la Squadra azzurra, d'aligner en même temps Roberto Baggio, Alessandro Del Piero et Christian Vieri, soit trois vrais buteurs, mercredi 17 juin, face au Cameroun. Cette rumeur est-elle fondée ?

Je ne sais pas. Cesare Maldini est mon père et je suis le capitaine de la Squadra, mais j'ignore encore tout de la composition de l'équipe pour le match contre le Cameroun. Et, d'ailleurs, je n'y prête pas une grande attention. Ce sujet m'intéresse même nettement moins que la presse italienne. Notre groupe compte vingt-deux joueurs, qui possèdent tous le talent pour être titulaires. Il existe bien une hiérarchie, mais Cesare Maldini n'est pas l'homme d'une seule idée et d'une seule tactique. Il aime le changement, il aime aller de l'avant. Et il est peut-être dans son intention de débuter la partie selon un certain schéma tactique, par exemple trois attaquants, puis de modifier l'équipe en cours de match. J'ai pleinement confiance dans ce groupe et dans cet entraîneur.

3 Que pensez-vous de l'équipe du Cameroun, votre prochain adversaire ?

Ce match s'annonce difficile. Il nous faut absolument le gagner pour conserver nos chances dans ce Mondial. Et le Cameroun possède une équipe solide physiquement et en gros progrès sur le plan technique. Ses attaquants sont redoutables. Il faut les surveiller de très près. Mais je pourrais dire la même chose de toutes les équipes de la compétition. Depuis le début du Mondial, nous avons pu vérifier qu'il n'existe plus le moindre adversaire facile. Nous pouvons battre tout le monde, et tout le monde peut nous battre.

Propos recueillis par Alain Mercier, à Chantilly



L'ANALYSE TECHNIQUE
DE RAYMOND DOMENECH

Le regard du gamin

NOUS, TECHNICIENS, sommes très sollicités en ce moment par la grande fête mondiale et les médias. L'auteur tient ici à préciser que, d'une part, « technicien » est un terme généraliste qui caractérise une profession. En aucun cas il ne suggère une notion de supériorité sur le quidam moyen non spécialiste de football. L'auteur tient encore à préciser que « nous » est la première personne du pluriel, englobant tous les entraîneurs recensés à ce jour – et non le « nous » royal qu'utilisaient quelques-uns de nos ancêtres pour se qualifier eux-mêmes. Pour nous, techniciens, donc, ce Mondial est un laboratoire.

Dans ce grand champ, nous disséquons les actions pour reconstruire la démarche, la pensée du créateur. Il nous faut extirper l'âme de l'équipe. Cette âme impalpable que personne ne peut expliquer. Pour cette tâche, il faut, bien sûr, connaître tous les joueurs, toutes les organisations, tous les systèmes, toutes les subtilités technico-tactiques. Mais cela ne suffit pas.

L'observation – attention ! – est capitale. Nous (les mêmes) ne pouvons pas nous contenter des effets produits sans chercher les causes. Dans un premier temps, il est impératif d'observer la disposition des joueurs avant le coup de sifflet de l'arbitre. C'est le cadre. Les joueurs aiment sentir leur place sur le terrain. Ensuite, le plus important, c'est de se débarrasser de ses préjugés sur les équipes, oublier tout ce que l'on sait pour voir, enregistrer tous les chemins utilisés par le ballon et les joueurs. Découvrir la clé, l'esprit qui prédomine.

La première étape est l'organisation défensive (en zone individuelle, comme l'équipe de France ou Auxerre). La deuxième, l'organisation offensive. Combien d'attaquants ? Quelles positions ? La troisième étape est plus délicate : quels sont les liens, c'est-à-dire qui fait quoi et comment ? Quel est le scénario dominant ? Qui tire les ficelles ? Y a-t-il des failles psychologiques à exploiter ? L'équipe parle sur un terrain, elle se confesse, nous devons être les confesseurs. Après avoir rassemblé ces éléments, se pose la question fatale : et si j'étais l'entraîneur, que ferais-je ?

Rassurez-vous, parfois nous ne trouvons pas de réponse, l'équipe n'a pas d'âme. Et le plaisir dans tout cela ? Pour « nous techniciens », c'est celui du gamin qui reçoit pour Noël une belle voiture de course miniature et se précipite pour la démonter. Les techniciens sont de grands enfants, dites-vous ? Normal. Le jeu reste le domaine de l'enfance.

« La question fatale est : et si j'étais l'entraîneur, que ferais-je ? »

Camerounais par choix et par la grâce d'un retourné

IL Y A des ascensions plus fulgurantes que d'autres. Celle de Joseph-Désiré Job, attaquant-joker de l'équipe nationale du Cameroun, en est une. Il y a un peu plus d'un an, le jeune homme gracile enchaînait ses dribbles aériens sur les terrains pas toujours engazonnés du championnat de National 2 (l'équivalent de l'ancienne quatrième division) ou en division d'honneur. Réserviste à l'Olympique lyonnais (OL), Joseph-Désiré Job n'était alors qu'un élève parmi d'autres du centre de formation du club. Peu avant le début de la « grande aventure », il se souvient d'avoir joué contre le club de Vénissieux, la ville dont il est originaire, dans la banlieue lyonnaise.

La suite tient du rêve de cour de récréation. Jeudi 11 juin, Joseph-Désiré Job a participé à son premier match de Coupe du monde, en jouant les vingt-cinq dernières minutes de Cameroun-Autriche (1-1). Si les circonstances le veulent, il pourrait à nouveau faire son entrée contre l'Italie, mercredi 17 juin à Montpellier. Sous le maillage de ses fines tresses africaines, le garçon balance entre joie et soupir : « *Tout est allé si vite. Ça n'a pas été facile d'assumer tout ce qui s'est présenté devant moi. Je ne connaissais rien de ce monde du football professionnel. J'ai appris, depuis, qu'il faut prouver sa valeur, match après match. Si vous n'avez pas un caractère de fer, impossible de réussir.* »

JOSEPH-DÉSIRÉ JOB

L'itinéraire de Joseph-Désiré Job aurait sans doute été moins vertigineux si, en octobre 1997, il n'avait eu à faire face à un choix des plus cornéliens. Lancé dans le grand bain de l'équipe première de l'Olympique lyonnais, en remplacement de blessés, Job avait marqué trois buts, dont un retourné acrobatique, contre l'équipe polonaise d'Odra, en Coupe Intertoto. Souvent, il n'en faut pas plus pour que naisse une star.

Alors que son club, qui l'a formé depuis l'âge de douze ans, s'empresse lui faire signer son premier contrat professionnel, Joseph-Désiré Job devient un sujet de convoitise entre deux fédérations nationales. Né en France de parents immigrés camerounais, le surdoué va devoir trancher. D'un côté, le sélectionneur de l'équipe de France Espoirs, Raymond Domenech, lui demande de venir rejoindre ses rangs. La perspective n'est pas mince : si elle n'est pas une antichambre obligatoire à l'équipe de France A, la sélection des « Bleuets » reste un excellent tremplin. Mais, de l'autre côté, la Fédération camerounaise lui fait miroiter un horizon autrement plus attrayant : la Coupe du monde, au sein des Lions indomptables.

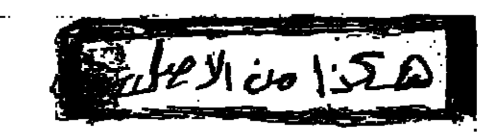
Il y a environ une douzaine d'années, Roger Boli, le frère aîné de Basile, s'était trouvé face au même dilemme. Il avait alors préféré l'équipe de France Espoirs. Le joueur devait le regretter toute sa vie : quinze minutes jouées, en tout et pour tout, sous le maillot bleu allaient le priver d'une éventuelle carrière avec l'équipe nationale de Côte-d'Ivoire.

Joseph-Désiré Job ignorait l'histoire de Roger Boli. « *C'est en regardant la Coupe du monde 1990 devant la télévision que je me suis mis à rêver de devenir moi-même un Lion indomptable. Je n'étais qu'un enfant et l'idée de rejoindre l'équipe du Cameroun s'est installée dans mon inconscient* », raconte-t-il. Encouragé par Rigobert Song, le Camerounais du FC Metz, et « conseillé » par Roger Milla, le joueur-phare de l'équipe de 1990, l'enfant des Minguettes bondit sur l'occasion en octobre 1997 : il sera Lion indomptable, au grand bonheur de ses quatre frères, de sa mère et de son père, ancien ouvrier à Rhône-Poulenc.

C'est là que les problèmes vont commencer. Au retour d'une Coupe d'Afrique des nations décevante, qui lui permettra de découvrir un continent qu'il ne connaît pas, Job est mis à l'écart de son club. L'OL a peu apprécié le fait de se retrouver avec cet « étranger », qu'il faudra laisser partir pour les matches internationaux. L'attaquant ne joue plus, ou peu. Et perd la confiance. Difficile, dès lors, de convaincre le nouveau sélectionneur du Cameroun, le Français Claude Le Roy.

Joseph-Désiré voulait fuir la concurrence au sein de l'équipe de France. Il en trouve une, inattendue, avec les Lions indomptables. « *Mais je n'ai pas le droit de me plaindre*, confie-t-il. *Même si je perds ma place, un jour ou l'autre, avec le Cameroun, j'aurai eu la satisfaction de participer à un Mondial. Si j'avais choisi la France, je n'aurais peut-être jamais la chance d'en faire une.* »

Frédéric Potet, à Béziers



هكذا من الأصل

Les maillots ne se mouillent plus

● **HISTOIRE.** Tous les joueurs de football caressent le même rêve : porter un jour le maillot de l'équipe nationale. En Coupe du monde, lorsque le footballeur s'apprête à fouler le pré vert, il a à cœur d'honorer les couleurs de son pays. Pour la France, la tenue bleue frappée du coq remonte au match Belgique-France, en 1919. A l'époque, les footballeurs *affichent un certain style* : ils se disputent le ballon vêtus d'un pantalon et d'une chemise en flanelle. A partir des années 50, les fabricants appliquent au maillot les révolutions vestimentaires de la matière.

● **MATIÈRES PREMIÈRES.** Après la flanelle et la pure laine (insoutenable en été et perméable en hiver), c'est au tour du coton de faire son apparition sur les torses tricolores. La matière, plus résistante et souple que ses prédécesseurs, répond difficilement aux sollicitations calorifiques des joueurs. Au Mondial 1958, la bande à Kopa subit, impuissante, les assauts de la chaleur suédoise.

● **PROGRÈS.** 1970, année charnière, les footballeurs arborent sur la poitrine la marque du sponsor. Sur 10 cm² (maximum), les trois bandes Adidas investissent la tenue des Bleus, pour un bail jusqu'à présent ininterrompu. Depuis, l'équipementier déploie une énergie considérable pour améliorer le confort des joueurs, comme le souligne Fabrice Marcillac, ingénieur technique chez Adidas : *« Le maillot 1998 de l'équipe de France est en polyester amélioré. Ses microfibres véhiculent l'humidité à l'extérieur du tissu. Le confort du sportif est assuré tout au long de la rencontre. »*

● **NUMÉRO RÉGLEMENTAIRE.** Conformément au règlement de la Fédération internationale (FIFA), chaque équipe dispose de deux jeux de maillots qui, médiatisation oblige, indiquent au dos le nom de son heureux bénéficiaire. Le numéro, d'une hauteur comprise entre 25 et 35 centimètres derrière et 10 à 15 centimètres au niveau de la poitrine, complète l'identification du footballeur. Un tirage au sort désigne l'équipe autorisée à jouer sous ses couleurs traditionnelles. L'autre formation s'adapte. Une première épreuve pour les superstitieux du ballond rond.



Raymond Kopa en 1958 et Laurent Blanc en 1998. D.R.

Cédric Ryan

Chiliens d'Europe et du pays derrière « Za-Sa »

Chili-Autriche. Le sélectionneur Nelson Acosta compte toujours sur Ivan Zamorano et Marcelo Salas, ses « goleadores » d'exception, pour accéder aux huitièmes de finale

LE CHILI venait de faire un calamiteux match nul à domicile contre l'une des équipes les plus faibles d'Amérique du Sud, le Venezuela, quand on l'a appelé à la rescousse. Ayant viré l'Espagnol Xavier Azkargorta, la Fédération chilienne confia l'équipe nationale à Nelson Acosta. Objectif : qualifier le pays pour le Mondial français, seize ans après sa dernière participation, en 1982, en Espagne. Nelson Acosta l'a fait. De justesse certes, mais il l'a fait. Et, maintenant, il espère bien amener l'équipe nationale en huitièmes de finale. Après le glorieux match nul obtenu contre l'Italie qui a révélé son équipe au monde, le 11 juin à Bordeaux, tout est possible dans le groupe B.

La situation n'est pas mauvaise pour les joueurs de la cordillère. Contre les Autrichiens, ils seront favoris et bénéficieront de la cote d'amour que leur a valu cette injustice italienne. *« Tranquilo »*, répète ce sage de cinquante-quatre ans. Ne pas s'emballer. *« C'est vrai, maintenant on nous voit terminer devant. Mais ce n'est pas un bon sentiment de se sentir favori. »*

Quand on lui demande s'il est surpris des bons résultats obtenus par les dites « petites équipes » face aux grosses armadas, il répond simplement : *« Avec un groupe bien organisé, et bien préparé physiquement, on peut compliquer la tâche de n'importe qui. »* Prenons le Japon, par exemple. *« Sur le papier c'était du 4-0 en faveur de l'Argentine, non ? Mais regardez : les Japonais étaient bien disposés sur le terrain, déterminés psychologiquement et en grande condition physique. Finalement, ce fut un petit 1-0 pour les Argentins. Ce n'était pas un miracle. »* C'était du boulot.

Et cela fait un an qu'il bosse et qu'il fait bosser ses gars, cet ancien joueur uruguayen devenu entraîneur au Mexique et au Chili, où il exerce depuis vingt ans. Bien sûr, on dira qu'il possède deux joueurs de classe mondiale dans son effectif et que ça aide. Du désormais célèbre duo Zamorano-Salas il s'agit. Certains disent que privée de « Sa-Za », l'équipe chilienne serait bien banale. *« Bien sûr*, répond-il, *ce sont deux "goleadores" d'exception. Mais on sait bien que cela ne suffit pas. Toute l'équipe joue selon un schéma bien défini. La différence ne se fait pas avec deux hommes, elle se fait avec le jeu. »* Le sien propre et celui des adversaires. Pour cela il faut travailler encore, disséquer, analyser. L'Autriche ? *« Elle a beaucoup changé son style. Elle a gardé le même noyau de joueurs, mais Prohaska, son entraîneur, la fait évoluer différemment. L'équipe est plus compacte, plus sérieuse. »* Le Cameroun, qui sera l'adversaire du Chili le 23 juin à Nantes ? *« Difficile à jouer. Ils sont rapides et athlétiques. Très forts dans les duels. »* Il a tout prévu, Nelson Acosta, mais il sait que ce sera dur.

Il sait aussi que là-bas, du côté de Santiago, le pays entier rêve, prie, souffre, espère avec son équipe. Et qu'ici, dans les tribunes des stades, des milliers de Chiliens exilés en Europe accompagnent ses garçons de cris d'amour. Après tant d'années de plomb, c'est tout un peuple, de l'intérieur et de l'extérieur, qui retrouve, grâce à la bande d'Acosta, des raisons d'être, aux yeux du monde, fier enfin d'être chilien. Il le sait, et c'est bien.

J. B., à Mérignac

Le Chilien Marcelo Salas (à gauche) et son compère Ivan Zamorano, radieux devant l'Italie. SYGMA/TEMPSPORT

Un penalty qui a provoqué un drame de famille



Le penalty qui a permis à l'Italie, jeudi 11 juin au Parc Lescure de Bordeaux, d'égaliser contre le Chili a provoqué la mort d'un jeune Chilien au cours d'une discussion animée avec son oncle dans le village de Glorias Navales de Vina del Mar, à 110 km à l'ouest de Santiago.

Selon la police, Leopoldo Oses Lagunas, âgé de vingt-trois ans, a été tué d'un coup de couteau par son oncle, Mauricio Lagunas Navarrete, âgé de vingt-huit ans. Le drame s'est produit alors que les deux passionnés de football suivaient le match à la télévision tout en étanchant leur soif. Rendu fou furieux par la décision controversée de l'arbitre, le meurtrier a également provoqué d'importants dégâts dans sa maison. Il a été arrêté par la police.

« Tranquilo ». Serein il l'est, l'entraîneur chilien, à deux jours d'un match décisif que son équipe va livrer aux Autrichiens, mercredi 17 juin, à Saint-Etienne. *« Tranquilo y triste »*. Amer aussi, parce que les Chiliens sont passés, à un maudit penalty près, à côté d'une victoire historique sur l'Italie. Cette main fatale de Ronaldo Fuentes, Nelson Acosta l'a vue et revue au magnétoscope. *« Le caractère volontaire de la faute n'est pas évident. Fuentes se tient les bras écartés et on voit bien que sa main recule sous l'impact de la balle. S'il avait voulu l'intercepter, il l'aurait gardée ferme. Mais bon… à quoi cela aurait-il servi de protester ? On ne revient pas sur une décision d'arbitrage. Sans doute eût-il fallu un arbitre un peu plus expérimenté. Sans doute, si le score avait été de 2-1 en faveur de l'Italie, et non l'inverse, n'aurait-il pas sifflé. Mais l'Italie, c'est une grande nation du foot. Elle impressionne. Peut-être faudra-t-il se résoudre à faire appel à la vidéo pour arbitrer des matches de cette importance… »*

INJUSTICE NATIONALE

Là-bas, au pays, cette affaire de « péno » a tourné au drame. Un mort à l'issue d'un différend familial sur l'opportunité de la décision arbitrale *(lire ci-contre)*. Et tout le pays crie à l'injustice. Mais ici, à Mérignac, lieu de résidence des Chiliens, c'est déjà de l'histoire ancienne. Il faut chasser ce mauvais souvenir des mémoires à la veille d'affronter les solides Autrichiens. Les joueurs ? *« Ils n'ont pas trop encaissé le coup. Ça va bien. »*



« Toutes les équipes ont de bons attaquants »

Herbert Prohaska. L'entraîneur autrichien, un ancien joueur de légende peu prolixe

FIGURE historique du football autrichien, avec 83 sélections dans l'équipe nationale, Herbert Prohaska a longtemps formé un redoutable duo avec Hans Krankl. A quarante-deux ans, cet ancien joueur de l'Austria Vienne, de l'Inter Milan et de l'AS Roma dirige depuis 1993 une équipe nationale toujours à la recherche de sa gloire passée. Dans un groupe où l'Italie a manqué son départ, le premier match de l'Autriche, contre le Cameroun, où elle a évité la défaite grâce à un but de dernière minute d'Anton « Toni » Polster, n'a pas effacé ses doutes.

« Quel bilan tirez-vous à l'issue du premier tour dans votre groupe ?

– Eh bien, tout le monde se retrouve au point de départ, non ?

– Et alors ?

– Alors maintenant la pression est la même pour tous. Personne n'est rassuré. Il faut gagner maintenant, il n'y a plus d'autre choix.

– Le match nul obtenu par le Chili contre l'Italie n'était pas prévu au programme… ***Le Chili*** **se révèle un adversaire avec lequel il faut compter.**

– Ce n'est pas une surprise pour moi. Les Chiliens ont fait une série de très bons résultats en matches amicaux. Ils ont deux attaquants très dangereux. *Tout* cela, *on* le savait.

– Justement, pour ces deux-là, Zamorano et Salas, avez-vous prévu un dispositif spécial pour les neutraliser ?

– Toutes les équipes ont de bons attaquants, ceux-là sont comme les autres…

– Parlons sérieusement. Ceux-là sont un peu à part…

– D'accord, et ils l'ont encore prouvé jeudi dernier. Nous avons effectivement réfléchi à la question. Et si nous parvenons à les museler, eh bien, une bonne partie du travail sera fait.

– N'êtes-vous pas inquiet après le difficile match nul arraché in extremis par votre équipe contre le Cameroun ?

– Non. Tous les matches sont difficiles dans une telle compétition, et le football est de grande qualité. Beaucoup croient pouvoir emporter le titre.

– Vous comptez la vôtre ?

– Qualifions-nous d'abord pour les huitièmes de finale. On peut ensuite entrer en quarts. Après, ce sera quand même difficile pour nous. Mais allez savoir !

– Vous avez vu Italie-Chili bien sûr. Que dites-vous du penalty accordé aux Italiens ?

– Très dur.

– D'après vous, y avait-il penalty ?

– Non, il n'y avait pas penalty.

– Etes-vous favorable à un arbitrage assisté par la vidéo ?

– Non. L'arbitre perdrait toute son autorité et ce serait impraticable. *Restons comme ça malgré* les erreurs. C'est la vie.

– Pensez-vous qu'après son match difficile contre le Chili, l'Italie fait toujours partie des favoris ?

– Oui.

– Pourquoi ?

– On ne peut pas se faire une idée de la compétition après avoir joué seulement un match. L'Italie possède d'excellents joueurs. Et puis, souvenez-vous en 1982, la Squadra avait fait trois matches nuls laborieux et s'était sortie par miracle du premier tour. A l'arrivée, elle était championne… »

Propos recueillis par Jacques Buob, à Bordeaux

La « fête », malgré la défaite à Yssingeaux

EN DÉPIT de la défaite de l'Iran contre la Yougoslavie, le 14 juin, c'est la fête à Yssingeaux (Haute-Loire), reconvertie en havre persan depuis le début de la compétition. C'est, en tout cas, ce qu'assure la chanson *La Ola des supporteurs ! que la municipalité, soutenue par* les principaux commerçants de la ville, a commandée à l'injustement méconnu Tony Tabbi. Les haut-parleurs installés dans la ville et la station radio locale FM 43 se font l'écho du *« délire populaire »* qui saisit, selon ce chanteur visionnaire, *« Yssingeaux en fête »*. Les inconditionnels peuvent se procurer l'inestimable refrain *« Ola ! Ola ! Olaolala ! »* à La Poste ou à la boutique de la Coupe du monde ouverte à deux pas de l'église pour la somme modique de 40 francs, avec une présentation avantageuse d'Yssingeaux, *« secret sublimé par toutes ses richesses naturelles »*, ainsi qu'une version instrumentale audacieusement présentée comme relevant de la *house*. – (*Gilles Paris, à Yssingeaux.*)

Les soldats thaïlandais ont la permission de minuit

LES DIRIGEANTS de l'armée thaïlandaise ont autorisé les conscrits à dépasser l'heure de coucher réglementaire – 21 heures – afin de regarder les matches du mondial à la télévision. Il est cinq heures de plus dans ce pays, par rapport à la France : les rencontres de 14 h 30 sont donc diffusées à 19 h 30 et celles de 17 h 30 à 22 h 30. En revanche, les soldats ne pourront pas rester debout toute la nuit pour regarder les matches de 21 heures en France, qui seront néanmoins enregistrés. L'armée thaïlandaise estime que la compétition va permettre d'établir de bonnes relations entre les conscrits et leurs officiers. – *(Reuters.)*

Les Colombiens rendent hommage à Andres Escobar

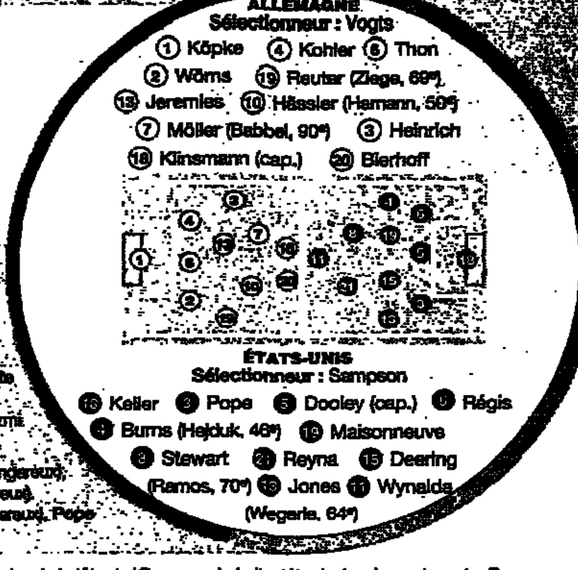
UN GRAND PORTRAIT en couleurs d'Andres Escobar a été accroché, lundi 15 juin, au stade Gerland à Lyon, par les supporteurs colombiens à l'occasion de la rencontre Roumanie-Colombie. Dix jours après le Mondial 1994 où il avait marqué un but contre son camp qui avait entraîné l'élimination de son équipe, le défenseur de l'équipe colombienne avait été assassiné le 2 juillet à Medellin. A Lyon, les supporteurs ont également installé dans les tribunes plusieurs panneaux sur lesquels ils avaient écrit : *« Colombie unie pour la paix »*.

● **INCENDIE : le parquet d'Evry a ouvert lundi une information judiciaire** après l'incendie dans l'hôtel Mercure du Coudray-Montceaux (Essonne), le 7 juin, jour d'arrivée de l'équipe de Bulgarie sur les lieux. Le rapport d'expert parvenu au parquet, lundi 15 juin, fait état de traces qui pourraient provenir de résidus de matériel plastique ou de combustible. Des expertises plus poussées ont été ordonnées, mais la thèse de l'incendie accidentel n'est pas abandonnée. Le sinistre, survenu à l'aube, rapidement maîtrisé, n'avait pas remis en cause l'accueil de l'équipe bulgare.

ALLEMAGNE - ÉTATS-UNIS 2-0

GROUPE F - LUNDI 15 JUIN
21 heures, Parc des Princes, à Paris
- Temps frais.
- Terrain en bon état. Pelouse correcte.
- Ambiance animée.
- 48 000 spectateurs.

Arbitre : M. Saïd Belqola (Maroc), assisté de MM. Mansri (Tunisie) et Nilsson (Suède)



COMMENTAIRE Rencontre de niveau moyen, entre une équipe se contentant d'assurer la victoire et une autre ne pouvant que limiter les dégâts. Plus audacieux en seconde période, les Américains n'ont jamais pu déséquilibrer les Allemands, rigoureux et compacts. Individualités de valeur dans toutes les lignes respectant toujours le collectif, maturité tactique, utilisation permanente des couloirs pour créer le surnombre : les Allemands ont confirmé, sans jamais forcer leur talent, qu'ils figuraient parmi les grands favoris de la compétition.

AVERTISSEMENTS ALLEMAGNE : Jeremies (29e, jeu dangereux), Hamann (77e, jeu dangereux) ; Heinrich (84e, jeu dangereux).
ETATS-UNIS : Hedjuk (51e, jeu dangereux), Pope (86e, jeu dangereux).

BUTS ALLEMAGNE : Möller (9e, sur une remise de la tête de Klinsmann à droite, tête de 4 m à gauche entre Burns, sur sa ligne, et le poteau gauche à mi-hauteur) ; Klinsmann (65e, amorti de la poitrine à 11 m à gauche du but, suivi d'une frappe de l'intérieur du pied droit au ras du poteau droit).

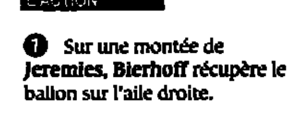
OCCASIONS ALLEMAGNE : 52 positions d'attaque dans les 30 m (25 + 27) dont 6 occasions (4 + 2) ; 11 tirs (5 + 6) dont 2 contrés (2 + 0) et 2 parés (1 + 1) par Keller.
ETATS-UNIS : 46 positions d'attaque dans les 30 m (18 + 28) dont 3 occasions (0 + 3) ; 10 tirs (2 + 8) dont 1 contré (1 + 0) et 3 parés.

ARRÊTS DE JEU **En faveur de l'ALLEMAGNE** : 17 coups francs (10 + 7) dont 3 hors-jeu (1 + 2), 5 corners (3 + 2).
En faveur des ETATS-UNIS : 19 coups francs (9 + 10) dont 1 hors-jeu (1 + 0), 6 corners (1 + 5).

HOMMES-CLÉS ALLEMAGNE : Jürgen Kohler est un défenseur rare. Impitoyable au marquage, sachant anticiper parfaitement, comme l'exige le système défensif allemand à trois éléments, il n'hésite pas à créer le surnombre au milieu. A 32 ans et 102 sélections, il reste irremplaçable malgré la profusion de jeunes talents dans la Mannschaft.

ETATS-UNIS : David Regis s'est beaucoup démené en défense centrale face à Klinsmann et Bierhoff, sans parvenir à les maîtriser. Malgré ses qualités physiques, le défenseur de Karlsruhe a souffert devant les qualités de percussion des Allemands. Volontaire mais limité techniquement, à l'image de toute son équipe.

L'ACTION



LE SECOND BUT DE L'ALLEMAGNE à la 65e minute

❶ Sur une montée de **Jeremies, Bierhoff** récupère le ballon sur l'aile droite.

❷ Il voit l'appel de balle de **Klinsmann**, qui entre dans la surface en courant dans le dos de **Dooley**, et lui adresse un long centre aérien. Klinsmann réalise un contrôle de la poitrine, lui permettant d'éliminer Dooley.

❸ Klinsmann laisse rebondir le ballon devant lui avant de tirer, à 10 m du but. Sa frappe de l'intérieur du pied droit entre dans les filets à mi-hauteur, au ras du poteau droit.

— Passe / Tir / - - - Déplacement avec la balle



L'attaquant Jürgen Klinsmann, déjà à l'origine du premier but allemand, réussissait à la 65e minute un contrôle de la poitrine parfait et plaçait une frappe qui laissait Keller, le gardien américain, pantois.

REUTERS

Avec l'âge, les Allemands ont appris la sagesse

Paris. Le champion d'Europe a écarté la sélection américaine en douceur

UN BUT par mi-temps pour un succès (2-0) sans émotions. L'Allemagne, le dernier des favoris à entrer en compétition, lundi 15 juin, a écarté la sélection américaine en douceur. Les 40 000 spectateurs du Parc des Princes n'ont pas été emballés par la démonstration du champion d'Europe. Le contraire eût surpris, tant la *Nationalmannschaft* a déposé le modèle des triomphes façonnés dans la douleur et la zizanie. Les Allemands ont exploité un court-circuit de la défense américaine dès la 10e minute. Andreas Möller a eu tout loisir de détourner de la tête une remise de Jürgen Klinsmann. Après la pause, l'équipe de Berti Vogts a essuyé, l'espace d'un quart d'heure, un vent mauvais avant de se rétablir grâce à un petit chef-d'œuvre de Klinsmann (65e). Les Américains ont mis une mi-temps pour se délivrer de leurs inhibitions. *« Quand on a commencé à jouer au football, il était trop tard »*, a constaté le sélectionneur Steve Sampson.

La légende veut que l'Allemagne se fortifie dans le conflit interne. Elle en tirerait la substantifique moelle de ses conquêtes. On est loin de tout cela. La composition du conseil d'équipe, qui négocie les primes et édicte les règles de la vie commune, témoigne du climat apaisé. Andreas Köpke, Thomas Helmer et Jürgen Kohler sont des apôtres convaincus du consensus mou. Quant à Jürgen Klinsmann, il se concentre en priorité sur l'amélioration de son rendement, dont la baisse lui a valu d'être contesté dans son grade de capitaine-titulaire. Et le libéro Olaf Thon a le profil pour briguer la charge, mais le port du brassard ne l'intéresse pas.

BILAN FLATTEUR

Berti Vogts, le sélectionneur, profite de cette pacification pour se camper un peu plus dans la posture du commandeur avec les médias. Son bilan plaide pour lui. Sous sa direction, l'Allemagne a disputé 96 rencontres, elle en a gagné 63 et perdu 11. Le champion du monde de 1974, piloté par le directeur de la communication Wolfgang Niersbach, mène son affaire avec doigté en soignant ses relations médiatiques. Après la victoire face aux Etats-Unis, le sélectionneur a délecté les journalistes de quelques blagues bien grasses.

Aux joueurs, en revanche, Vogts réserve un traitement plus cinglant. Invité à commenter l'entrée en matière des siens, il a commencé par grincer des dents : *« Je ne peux et je ne veux pas être satisfait. Après un bon début, il n'y avait plus d'ordre dans notre jeu. Notre manque de discipline a permis aux Américains de revenir dans la partie. Je ne suis content que du résultat. Nous ne sommes pas encore dans le rythme. »* En son temps, Franz Beckenbauer ne procéda pas autrement pour amener son équipe au titre de champion du monde en 1990. Berti Vogts se sentirait-il promis à un destin de Kaiser ? Il ne craint pas en tout cas de critiquer son prestigieux prédécesseur interpellé sur le plateau d'une télévision allemande parce que le Bayern Munich qu'il préside n'aurait pas mis au repos le défenseur Thomas Helmer alors qu'il souffrait d'une cheville.

Elie Barth

Shearer, le buteur, est de retour

Marseille. L'attaquant anglais a ouvert le score face à la Tunisie

LES JOUEURS de la sélection anglaise sont-ils aussi percutants et agressifs que certains de leurs compatriotes supporteurs, qui ont, trois jours durant, semé la panique dans les rues de Marseille ? A l'issue d'une entrée en matière bien maîtrisée, lundi 15 juin, dans un Stade-Vélodrome ensoleillé et face à une équipe tunisienne maladroite, la confiance règne. Avec Glenn Hoddle aux commandes, cette équipe d'Angleterre joue juste et s'applique désormais à changer de rythme, tout en continuant à imposer sa loi sur le plan athlétique. Le célèbre *kick and rush*, qui avait déjà tendance à disparaître sous le règne de Terry Venables, n'est plus qu'un mauvais souvenir.

Désormais, le milieu de terrain est une zone interdite et les internationaux anglais peuvent étaler leurs qualités techniques, qui sont réelles. Même en l'absence de Paul Gascoigne, resté au pays. Et, plus étonnant, sans David Beckham, laissé sur le banc de touche. Ambitieux, les Anglais le sont. Lorsque l'on a la chance de posséder dans ses rangs un joueur d'exception comme Alan Shearer, tout devient plus facile. On le sait, les grandes équipes participant au Mondial 1998 disposent presque toutes de ce fameux buteur, capable, sur un exploit, de faire basculer une rencontre. Oliver Bierhoff pour l'Allemagne, Gabriel Batistuta pour l'Argentine, Ronaldo pour le Brésil, sont là pour le prouver.

MORAL À TOUTE ÉPREUVE

Grièvement blessé à la cheville, Alan Shearer a passé près de six mois loin des terrains. De retour à la compétition depuis le 17 janvier, l'attaquant de Newcastle aborde ce Mondial avec un moral à toute épreuve et un sens du but toujours intact. Face à la Tunisie, il a suffi d'une occasion pour qu'il ouvre la marque, à la 43e minute de la première période, d'un coup de tête rageur. Une occasion, un but, c'est à cela que l'on reconnaît les très grands.

La présence d'Alan Shearer est le premier élément qui permet à Glenn Hoddle d'être ambitieux. Le deuxième, c'est le fait de pouvoir compter sur un effectif riche et de qualité. Pour s'en persuader, il suffisait de constater la présence sur le banc de touche lundi au Stade-Vélodrome de joueurs aussi doués que Steve McManaman, Michael Owen ou Les Ferdinand. Face à la Tunisie, Hoddle avait donc choisi Paul Scholes pour diriger la manœuvre. Le petit rouquin de Manchester United, âgé de vingt-trois ans, l'a remercié à sa façon, en réalisant un grand match.

Vif, clairvoyant, accrocheur, Paul Scholes, qui ne comptait que six petites sélections, a donné raison au sélectionneur national. Et son but superbe inscrit à la 90e minute a clôturé de belle façon cette entrée anglaise dans la compétition. A tel point que Tony Blair, qui s'est tenu au courant du déroulement de la rencontre quart d'heure par quart d'heure pendant le sommet européen de Cardiff, a salué dans un communiqué ce *« fantastique résultat »*. Enthousiasme peut-être excessif, mais peu importe : l'équipe d'Angleterre a bien débuté. Reste maintenant à régler le problème de ses supporteurs. Et ça, même Alan Shearer n'en est pas capable.

Alain Constant

ANGLETERRE-TUNISIE 2 - 0

ANGLETERRE
Sélectionneur : Hoddle

Seaman • Southgate ; Adams ; Campbell • Anderton ; Batty ; Ince Scholes ; Le Saux • Sheringham (Owen, 85e) ; Shearer (cap.).

TUNISIE
Sélectionneur : Kasperczak

El Ouaer • H. Trabelsi (Thabet, 80e) ; Badra ; Boukadida ; S. Trabelsi (cap.) ; Clayton • Chihi ; Souayah (Baya, 46e) ; Ghodbane • Ben Slimane (Ben Younes, 66e) ; Sellimi.

Gr. G - lundi 15 juin
14 h 30
Stade-Vélodrome, à Marseille
- Temps ensoleillé et chaud.
- Terrain en très bon état. Pelouse sèche.
- Ambiance animée.
- 55 000 spectateurs

Arbitre : M. Masayoshi Okada (Japon), assisté de MM. Jeon (Cor. Sud) et Dante (Mali)

COMMENTAIRE Match engagé et de qualité moyenne, pauvre en enchaînements techniques. Les Anglais n'ont pas brillé dans le jeu, misant essentiellement sur leur valeur athlétique et les passes aériennes. Les Tunisiens, trop craintifs et limités offensivement, ont rarement été dangereux, malgré de belles séquences en passes courtes. L'absence de milieux créateurs, côté anglais, explique leur jeu laborieux.

BUTS ANGLETERRE : *Shearer* (43e, sur un coup franc de Le Saux, tête en extension au deuxième poteau qui heurte la base du poteau gauche après rebond) ; Scholes (90e, sur une passe d'Ince dans l'axe du but, frappe « enveloppée » de l'intérieur du pied droit de 20 m qui termine au ras du poteau droit à mi-hauteur).

AVERTISSEMENTS ANGLETERRE : Campbell (88e, jeu dangereux).
TUNISIE : Clayton (48e, jeu dangereux), Ben Younes (70e, jeu dangereux), Ghodbane (87e, jeu dangereux).

OCCASIONS ANGLETERRE : 59 positions d'attaques dans les 30 m (29 + 30), dont 9 occasions (5 + 4) ; 14 tirs (6 + 8) dont 4 contrés (1 + 3) et 6 parés (3 + 3) par El Ouaer.
TUNISIE : 31 positions d'attaque dans les 30 m (13 + 18) dont 3 occasions (1 + 2) ; 9 tirs (3 + 6) dont 2 contrés (1 + 1) et 2 parés (2 + 0) par Seaman.

ARRÊTS DE JEU **En faveur de l'ANGLETERRE** : 23 coups francs (11 + 12), dont 1 hors-jeu (0 + 1), 10 corners (4 + 6).
En faveur de la TUNISIE : 14 coups francs (6 + 8), 3 corners (1 + 2).

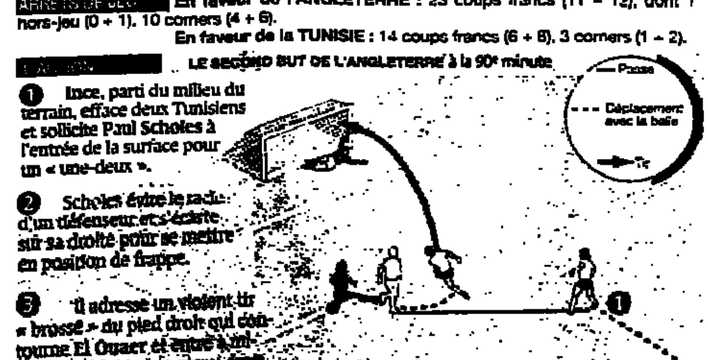
L'ACTION

LE SECOND BUT DE L'ANGLETERRE à la 90e minute

❶ Ince, parti du milieu du terrain, efface deux Tunisiens et sollicite Paul Scholes à l'entrée de la surface pour un « une-deux ».

❷ Scholes évite le tacle d'un défenseur et s'écarte sur sa droite pour se mettre en position de frappe.

❸ Il adresse un violent tir « brossé » du pied droit qui contourne El Ouaer et entre à mi-hauteur le long du poteau droit.



Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidi

ROUMANIE-COLOMBIE 1 - 0

ROUMANIE
Sélectionneur : Iordanescu

Stelea • Petrescu ; Gh. Popescu ; Ciobotariu ; Filipescu • Munteanu ; Hagi, (cap. Marinescu, 78e) ; Galca • Ga. Popescu (Stanga, 68e) ; Ilie ; Moldovan (Niculescu, 41e).

COLOMBIE
Sélectionneur : Gomez

Mondragon • Santa ; Bermudez ; Palacios ; Cabrera • Lozano ; Serna ; Valderrama (cap.) ; Rincon ; Aristizabal (Valencia, 46e) • Asprilla (Preciado, 85e).

Gr. G - lundi 15 juin
17 h 30
Stade Gerland, à Lyon
- Temps couvert, puis ensoleillé.
- Terrain en bon état. Pelouse glissante.
- Public coloré et enthousiaste.
- 37 000 spectateurs

Arbitre : M. An-Yan Lim Kee-Chong (île Maurice), assisté de MM. Al Musawi (Oman) et Hamid (Malaisie)

COMMENTAIRE Rencontre vivante, mais d'un niveau technique inégal. Les Roumains ont exprimé beaucoup plus de qualités collectives et individuelles que les Colombiens, désordonnés. Grâce aux permutations en attaque, les Roumains se sont souvent retrouvés en position de frappe. Les offensives colombiennes, essentiellement des raids personnels, ont été éteintes par une solide défense roumaine.

BUT *ROUMANIE* : Ilie (45e, après un dribble de 8 m à gauche, tir « piqué » de l'extérieur du pied droit qui trouve la lucarne droite).

AVERTISSEMENTS *ROUMANIE* : Filipescu (52e, jeu dangereux), Munteanu (70e, jeu dangereux), Petrescu (79e, jeu dangereux).
COLOMBIE : Santa (47e, jeu irrégulier).

OCCASIONS ROUMANIE : 49 positions d'attaques dans les 30 m (29 + 20) dont 9 occasions (7 + 2) ; 21 tirs (15 + 6) dont 5 contrés (4 + 1) et 6 parés (5 + 1) par Mondragon.
COLOMBIE : 44 positions d'attaque dans les 30 m (12 + 32) dont 5 occasions (1 + 4) ; 14 tirs (7 + 7) dont 3 contrés (3 + 0) et 4 parés (1 + 3) par Stelea.

ARRÊTS DE JEU **En faveur de la ROUMANIE** : 27 coups francs (12 + 15) dont 2 hors-jeu (1 + 1), 5 corners (3 + 2).
En faveur de la COLOMBIE : 25 coups francs (11 + 14) dont 5 hors jeu (2 + 3), 1 corner (1 + 0).

L'ACTION

LE BUT DE LA ROUMANIE à la 45e minute

Passe / Déplacement avec la balle / Déplacement sans la balle / Tir

❶ Ilie sollicite un « une-deux ». Un Colombien prolonge involontairement la talonnade de Hagi.

❷ Entré dans la surface, Ilie évite le tacle d'un défenseur d'un crochet et s'avance jusqu'aux 6 mètres.

❸ Sa frappe, de l'extérieur du pied droit, trouve la lucarne droite de Mondragon.

Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidi

Duel de vétérans entre Hagi et Valderrama

Lyon. La Roumanie a battu la Colombie 1 à 0

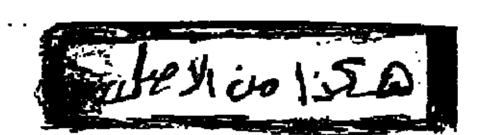
TOUS les deux portent le n° 10, comptent plus de cent sélections et disputent leur dernière Coupe du monde : Carlos Valderrama, le Colombien, a près de trente-six ans, Gheorghe Hagi, le Roumain, trente-trois ans. Leur réputation de gloires finissantes est toutefois imméritée. Au stade Gerland, lundi 15 juin à Lyon, on les a revus dans un rôle de meneur de jeu qu'ils connaissent sur le bout du doigt. Hagi se déplace de droite à gauche comme un essuie-glace, Valderrama est plus statique, autour du rond central. Tous les deux ont gardé l'art de se démarquer, d'aimanter les ballons, de s'engouffrer dans les espaces, de distribuer le jeu d'un coup de pied hier qualifié de magique.

Les deux hommes s'étaient déjà rencontrés il y a quatre ans aux Etats-Unis, et la Roumanie, alors en pleine gloire, l'avait emporté contre la Colombie sur un score plus sévère qu'à Lyon (3-1). Bien sûr, l'âge aidant, il y a du déchet dans leur jeu. Hagi, le *« Maradona des Carpates »*, qui a joué dans les clubs les plus huppés (Steaua Bucarest, Real Madrid, Barcelone), a été battu dans nombre de duels avec les géants colombiens (Freddy Rincon ou Mauricio Serna). Quant à Carlos Valderrama, il a gardé sa grosse tignasse blonde, mais il ralentit désespérément le jeu d'une équipe colombienne autrefois plus rapide avec un Asprilla plus vif et des ailiers de débordement, comme Luis Herrera ou Leonel Alvarez, qui ont disparu de la sélection.

Mais les deux vétérans roumain et colombien sont jugés indispensables par leurs entraîneurs, Anghel Iordanescu et Hernan Gomez. A Gerland, Hagi s'est montré aussi rageur qu'autrefois, houspillant ses partenaires, contestant l'arbitre : *« L'entraîneur le garde parce qu'il stimule l'équipe et fait peur à l'adversaire »*, commente un journaliste roumain. Quant à Valderrama, son expérience ne suffit plus à faire gagner une équipe qui s'est montrée plutôt pâle. Le but vainqueur de la Roumanie, plus soudée et plus technique, a été marqué à la fin de la première mi-temps par l'attaquant de loin le plus remuant, Adrian Ilie, vingt-quatre ans, qui joue à Valence et que Hagi a déjà désigné comme son successeur.

Henri Tinca





هكذا من الأصل

ands

américaine en douceur

retour

ore face à la Tunisie

vétérans

gi et Valderram

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE A

10/6	Brésil-Ecosse	2-1
10/6	Maroc-Norvège	2-2
16/6	Ecosse-Norvège	
16/6	Brésil-Maroc	
23/6	Brésil-Norvège	
23/6	Ecosse-Maroc	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Brésil	3	1	1	0	0	2	1
2 Maroc	1	1	0	1	0	2	2
- Norvège	1	1	0	1	0	2	2
4 Ecosse	0	1	0	0	1	1	2

GROUPE B

11/6	Italie-Chili	2-2
11/6	Cameroun-Autriche	1-1
17/6	Italie-Cameroun	
17/6	Chili-Autriche	
23/6	Chili-Cameroun	
23/6	Italie-Autriche	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Chili	1	1	0	1	0	2	2
- Italie	1	1	0	1	0	2	2
3 Autriche	1	1	0	1	0	1	1
- Cameroun	1	1	0	1	0	1	1

GROUPE C

12/6	Danemark-Ar. saoudite	1-0
12/6	France-Afr. du Sud	3-0
18/6	Danemark-Afr. du Sud	
18/6	France-Arabie saoudite	
24/6	Afr. Sud-Ar. saoudite	
24/6	France-Danemark	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 France	3	1	1	0	0	3	0
2 Danemark	3	1	1	0	0	1	0
3 Ar. saoud.	0	1	0	0	1	0	1
4 Afr. Sud	0	1	0	0	1	0	3

GROUPE D

12/6	Bulgarie-Paraguay	0-0
13/6	Espagne-Nigeria	2-3
19/6	Espagne-Paraguay	
19/6	Nigeria-Bulgarie	
24/6	Espagne-Bulgarie	
24/6	Nigeria-Paraguay	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Nigeria	3	1	1	0	0	3	2
2 Bulgarie	1	1	0	1	0	0	0
- Paraguay	1	1	0	1	0	0	0
4 Espagne	0	1	0	0	1	2	3

GROUPE E

13/6	Mexique-Corée du Sud	3-1
13/6	Pays-Bas-Belgique	0-0
20/6	Belgique-Mexique	
20/6	Pays-Bas-Corée du Sud	
25/6	Pays-Bas-Mexique	
25/6	Belgique-Corée du Sud	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Mexique	3	1	1	0	0	3	1
2 Belgique	1	1	0	1	0	0	0
- Pays-Bas	1	1	0	1	0	0	0
4 Cor. du S.	0	1	0	0	1	1	3

GROUPE F

14/6	Iran-Yougoslavie	0-1
15/6	Allemagne-Etats-Unis	2-0
21/6	Allemagne-Yougoslavie	
21/6	Etats-Unis-Iran	
25/6	Allemagne-Iran	
25/6	Etats-Unis-Yougoslavie	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Allemagne	3	1	1	0	0	2	0
2 Yougo.	3	1	1	0	0	1	0
3 Iran	0	1	0	0	1	0	1
4 Etats-Unis	0	1	0	0	1	0	2

GROUPE G

15/6	Roumanie-Colombie	1-0
15/6	Tunisie-Angleterre	0-2
22/6	Colombie-Tunisie	
22/6	Roumanie-Angleterre	
26/6	Colombie-Angleterre	
26/6	Roumanie-Tunisie	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Angleterre	3	1	1	0	0	2	0
2 Roumanie	3	1	1	0	0	1	0
3 Colombie	0	1	0	0	1	0	1
4 Tunisie	0	1	0	0	1	0	2

GROUPE H

14/6	Jamaïque-Croatie	1-3
14/6	Japon-Argentine	0-1
20/6	Japon-Croatie	
21/6	Argentine-Jamaïque	
26/6	Argentine-Croatie	
26/6	Japon-Jamaïque	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Croatie	3	1	1	0	0	3	1
2 Argentine	3	1	1	0	0	1	0
3 Japon	0	1	0	0	1	0	1
4 Jamaïque	0	1	0	0	1	1	3

CLASSEMENT DES BUTEURS. 2 buts : Hernandez (Mexique), Salas (Chili). 1 but : Adepoju (Nigeria), R. Baggio (Italie), Batistuta (Argentine), Cesar Sampaio (Brésil), Collins (Ecosse), Dugarry (France), Earle (Jamaïque), Eggen (Norvège), Ha Seok-Ju (Corée du Sud), Hadda (Maroc), Hadji (Maroc), Henry (France), Hierro (Espagne), Ilie (Roumanie), Klinsmann (Allemagne), Lawal (Nigeria), Mihajlovic (Yougoslavie), Möller (Allemagne), Njanka (Cameroun), Oliseh (Nigeria), Pelaez (Mexique), Polster (Autriche), Raul (Espagne), Prosinecki (Croatie), Rieper (Danemark), Scholes (Angleterre), Shearer (Angleterre), Stanic (Croatie), Suker (Croatie), Vieri (Italie). Buts contre leur camp : Boyd (Ecosse), Chippo (Maroc), Issa (Afrique du Sud).

STRATÉGIES
LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DES ENTREPRISES

Le coup du chapeau vu par McDonald's

Les restaurants offrent à l'auteur de trois buts au cours du même match une prime ensuite reversée en faveur de l'enfance maltraitée

SURVEILLEZ les buteurs et comptez un, deux, trois ! Si vous voyez Ronaldo ou Zidane marquer trois buts lors d'un même match, sachez qu'un joli chèque sera accroché à leurs chaussures. Alors hurlez *« McGoal, goal, goal ! »* Les restaurants McDonald's régalent.

En tant que membre du club très fermé des partenaires officiels de la Fédération internationale de football association (FIFA), McDonald's a décidé de récompenser chaque « coup du chapeau » (trois buts par un même joueur) en espèces sonnantes et trébuchantes. L'entreprise de l'Illinois va verser à chaque joueur « en grâce » la somme de 150 000 francs s'il réalise sa performance lors d'un match du premier tour, 600 000 francs pour un triplé en quarts de finale et jusqu'à 6 millions de francs en finale.

Avec McGoal, goal, goal ! McDonald's soutient l'association humanitaire « officielle » de la FIFA. L'organisation internationale s'est engagée en 1994 à aider Villages Enfants SOS en sensibilisant l'opinion à sa cause et en collectant des fonds. Car l'argent gagné au fond des cages ne restera pas dans les poches des footballeurs. Le pactole, qui a vocation à grossir au fil des phases éliminatoires, est destiné aux 371 villages SOS qui accueillent dans 128 pays des enfants maltraités ou abandonnés. Ces enfants sont accueillis dans une maison SOS et confiés à une *« mère de substitution »* formée par l'association. Ils sont pris en charge par les jardins d'enfants, l'école, le centre médical de l'association, qui espère, ainsi, leur offrir une vie (presque) normale.

McDo deviendrait-il un pur philanthrope ? Pas vraiment, même si Denis Hennequin, le PDG de McDonald's France, affirme que la communication de son groupe *« n'est pas uniquement à but commercial : elle correspond aux engagements de McDonald's, qui œuvre activement pour le bien-être des enfants »*. Pendant un mois, l'état-major met en sourdine la promotion de ses « Big Mac » et de ses frites, même si des opérations « Coupe du monde » sont organisées par les 23 000 restaurants. Le fait que le géant américain ait été promu *« restaurant officiel »* de la Coupe du monde par la FIFA agace les gastronomes français. Qui oserait reconnaître en ce « vendeur de sandwiches » le fer de lance de l'art culinaire hexagonal ? Alors M. Hennequin temporise – *« on n'a pas la prétention de se substituer à la gastronomie française, mais la Coupe du monde n'est pas événement franco-français »* – et préfère parler du chèque de 300 000 francs que ses franchisés ont d'ores et déjà remis à l'association pour la création de ses villages en France.

Une belle opération d'image, en somme, qui pourrait ne pas coûter grand-chose à McDonald's, puisqu'il y a fort à parier que les « coups du chapeau » ne courront pas les stades. Il y en a eu quarante-quatre depuis 1930 *« à raison de trois en moyenne par Coupe du monde »*, se souvient Just Fontaine, l'auteur d'un doublé lors de la Coupe du monde en Suède, en 1958. *« C'est une bonne initiative, mais ce sera dur »*, affirme-t-il en rappelant que, pour réaliser un coup du chapeau, *« il faut d'abord être dans une bonne équipe, ensuite être en forme et puis avoir un peu de réussite »*. En 1966, l'Anglais Geoff Hurst a été le seul à signer un triplé lors d'une finale de Coupe du monde. Aujourd'hui, il *« regrette que son exploit n'ait pas servi la cause d'enfants défavorisés »*, dit-il dans un film promotionnel McDonald's. *« Cette opération doit être prise au sérieux »*, clame de son côté Paolo Rossi. L'attaquant italien avait réalisé un triplé pour l'Italie en 1982. Et, sur le terrain, les joueurs Thomas Helmer (Allemagne) et Alexi Lalas (Etats-Unis) seront les ambassadeurs de la cause SOS.

McDonald's, qui a pour la première fois exposé ses panneaux publicitaires autour des terrains lors de la Coupe du monde aux Etats-Unis, apprend vite. Habituellement engagés dans le basket au côté de la NBA, dans le hockey avec la NHL ou dans les Jeux olympiques, les franchisés entrent aujourd'hui en force dans l'univers du football. Pour *« un engagement durable »*, selon le patron des restaurants français. Certains d'entre eux soutenaient depuis quelque temps à titre individuel la section foot d'Orvault Sports à Nantes, l'association Droit de cité Méditerranée à Marseille, qui organise des tournois de football dans la banlieue nord de la citée phocéenne, ou encore les pupilles « Toulouse Fontaine »,...

Florence Amalou

Festival brésilien au Parc

Rai fera à nouveau vibrer le Parc des Princes, le 1er juillet, en devenant le meneur de jeu... du *« plus grand festival brésilien jamais organisé »* à l'étranger. Ex-capitaine du PSG, Rai a présenté lundi 15 juin, aux côtés des maires de Paris et de Rio de Janeiro, Jean Tiberi et Paulo Conde, le programme de ce festival de plus de trois heures qui réunira *« toutes les tendances musicales en vogue au Brésil »*. Avec un invité de marque : Johnny Hallyday.

Nike change ses affiches publicitaires

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a obtenu gain de cause. *« Nike a décidé d'arrêter sa campagne d'affichage »*, a annoncé, satisfait, Mouloud Aounit, le secrétaire général du MRAP, à l'issue de sa rencontre, lundi 15 juin, avec les dirigeants de Nike France. L'association avait demandé l'arrêt de la campagne publicitaire du « Nike Park », estimant que les affiches de l'équipementier évoquaient *« par leur esthétique totalitaire une certaine idéologie : celle de la France de Vichy, de l'Europe des fascismes »*. L'une d'elles, notamment, présentait, affublée du profil d'Eric Cantona, des similarités dérangeantes avec une affiche de propagande mussolinienne (*Le Mondial* daté dimanche-lundi 15 juin). La campagne, qui devait initialement s'interrompre mardi soir pour reprendre dans une semaine, se poursuivra, mais à la *« parodie totalitaire »* succédera une série de portraits de joueurs sous contrat avec Nike (Ronaldo, Vieri...).

● **BILLETS : François Siméoni, conseiller régional Vert d'Ile-de-France,** a demandé lundi, dans une lettre ouverte au président du conseil régional d'Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, de lui indiquer *« sur justificatif de factures le nombre exact, le coût financier ainsi que l'utilisation de plusieurs centaines de billets achetés pour le Mondial »*.

● **PHILATÉLIE :** une exposition-vente itinérante de produits philatéliques a été inaugurée par La Poste, lundi 15 juin, à Pau, dans un chalet démontable qui fera ensuite le tour de diverses communes du département des Pyrénées-Atlantiques jusqu'à la fin de la Coupe du monde. L'exposition-vente itinérante intéresse le grand public ainsi que les collectionneurs, qui pourront s'y procurer les produits philatéliques du Mondial 98.

SUR LES ÉCRANS DU MONDE
UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

Sur la BBC, la victoire fait oublier les hooligans

DÈS LE COUP DE SIFFLET final d'Angleterre-Tunisie, Jimmy Hill, l'un des commentateurs attitrés de la BBC, apostrophe David Ginola, le Français de Tottenham, à propos de Paul Scholes, l'auteur du second but anglais : *« Excusez-moi, David, d'être franc, mais avec tous ces joueurs étrangers disputant le championnat anglais, cela fait plaisir d'avoir enfin un vrai talent local, nourri du foot de ce pays. »* Oubliés les hooligans de Marseille dont la sauvagerie a occupé la matinée sur le petit écran. Balayés le ton navré du ministre de l'intérieur ou le visage contrit de Tony Blair. L'Angleterre a gagné sa première rencontre et, en cette fin d'après-midi, même la BBC, libre, intelligente et belle, n'a pu échapper à une flambée de ferveur patriotique.

Jimmy Hill, le chroniqueur footballistique préféré de l'Angleterre, a même porté pour l'occasion un noeud papillon aux couleurs de la croix de saint Georges, blanc et rouge. Face à l'attaque chauvine, David Ginola, dont la maîtrise de la langue de Shakespeare laisse à désirer, s'est contenté de répliquer avec un petit rire contraint cachant fort mal son agacement.

« Avec cette victoire, Grande rime avec Bretagne », déclarait Margaret Thatcher à l'issue du conflit des Malouines, en 1982. C'est un peu dans le même registre que la BBC avait promis *« la couverture la plus ambitieuse et globale jamais réalisée »*. A regarder la télévision outre-Manche, on a parfois l'impression que la patrie du ballon rond est bien plus mobilisée par le Mondial 1998 que le pays organisateur. Il faut dire que le service public n'a pas lésiné sur les moyens pour couvrir *« ce qui est tout simplement l'événement sportif le plus grand et le plus spectaculaire jamais vu »* : quatre-vingts heures de football sur BBC 1, 160 personnes mobilisées, un budget de 80 millions de francs, une brochette d'animateurs chevronnés, des joueurs à l'antenne, des variétés, des informations en quarante-trois langues sur BBC World Service, des leçons de français pour les 2 millions de supporteurs avec la participation du milieu de terrain originaire des îles Anglo-Normandes, Graeme Le Saux, le tout assaisonné d'un jingle français : l'air de la *Pavane pour une infante défunte*, de Maurice Ravel, chanté par les chœurs de Wimbledon.

Face à la concurrence des chaînes payantes – en particulier Sky Sports –, la BBC s'est associée avec son rival de toujours, la chaîne privée ITV, pour se partager les retransmissions. La BBC diffusera au total en direct vingt-trois rencontres de la phase préliminaire. ITV aura le premier choix pour les matches de la seconde phase et la BBC pour les quarts de finale. Seules les demi-finales et la finale pourront être diffusées sur les deux chaînes en même temps.

Patrice de Beer et Marc Roche, à Londres

INTERNET
http ://www.fsa.org.uk/msgboard/wwwboard.html

FAUT-IL exclure l'Angleterre des compétitions internationales de football jusqu'à l'éradication du phénomène hooligan ? La question est posée sans détour sur ce forum de discussion britannique où interviennent des supporteurs anglais. La plupart des intervenants sont outragés par la conduite de leurs compatriotes, qu'ils traitent d'*« idiots »*. De là à interdire l'équipe nationale de compétition internationale, comme l'ont été les clubs anglais après le drame du Heysel, il y a une marge que personne ici ne veut encore franchir. D'autant que, en toute mauvaise foi, l'idée d'un complot des forces de police continentales contre des supporteurs anglais, certes soiffards mais pour la plupart paisibles, est distillée dans les échanges.

★ Tous les textes du *Mondial* sont en ligne dès 10 h 30 sur le site *Le Monde* (www.lemonde.fr/mondial98/), où est ouvert un forum.

PAROLES DE ZINC
LUC ROSENZWEIG

Apprentis diplomates

EN DÉPIT des apparences, et pour couper court à toute interprétation malveillante, précisons que le locataire temporaire de cette chronique semi-circulaire ne limite pas son activité quotidienne à la fréquentation salariée de quelques estaminets bruxellois. Il a – mais oui – des obligations mondaines qui l'amènent parfois à délaisser les « salons du pauvre » pour honorer, dans la tenue vestimentaire et l'état d'esprit adéquats, quelques vrais salons bien cossus où virevoltent diplomates et hommes politiques.

C'était le cas lundi 15 juin, où l'on nous pria d'honorer de notre présence un cocktail organisé à l'occasion d'une visite à Bruxelles de la dernière promotion de l'école des diplomates allemands. Une petite bande bien sympathique, légèrement moins arrogante que nos énarques, et en tout cas soucieuse de représenter au mieux un pays qui ne brille pas par une particulière délicatesse dans l'exercice de l'art de Talleyrand.

Nous les soumîmes, perversement, à une épreuve qui devrait désormais être inscrite à chaque concours : parler football moins de deux heures avant un match, en l'occurrence Allemagne - Etats-Unis. Ces jeunes gens et jeunes filles, estimant que ces pauvres Américains n'avaient pas le quart du logarithme d'une chance devant la *Mannschaft* de Berti Vogts, s'efforçaient cependant de laisser croire que rien n'était joué. *« Nous aurions tort, nous Allemands, de nous laisser entraîner par l'arrogance de ceux qui se croient les plus forts. On sait où un telle attitude nous a menés dans le passé »*, expliquent-ils. Mission accomplie. Mais, plus l'heure avance, plus on sent que la courtoise décontraction du groupe d'apprentis diplomates subit les assauts d'une angoisse montante. Des conciliabules se nouent dans les coins : *« Arriverons-nous à temps à Bonn pour voir le match ? »*

Au moins deux heures et demie de route avant de rejoindre la capitale fédérale, l'affaire n'est pas dans le sac. D'autant plus que le chauffeur du minibus qui les véhicule n'est pas, selon des sources concordantes, un amateur de football. Quelques réalistes proposent alors la tactique inverse : faire en sorte que le cocktail se prolonge assez longtemps pour qu'une cellule de crise fasse adopter la solution d'une remise du départ au lendemain.

Pour faire diversion, on parle musique. *« Savez-vous que* Ce soir on vous met le feu *est une adaptation à peine modifiée d'une rengaine de la fête de la bière de Munich ? »*, nous explique un mélomane francophile du groupe. On ne perd jamais tout à fait son temps dans les mondanités, puisque nous étions persuadés jusque-là que cette mélodie était un démarquage de *Frida Oumpapa* d'Annie Cordy.

« On sait où l'arrogance nous a menés, nous Allemands, dans le passé »

Des joueurs sages comme des images

Introduits en France au début des années 70, les albums de vignettes à l'effigie de footballeurs ne séduisent pas que des enfants. La société Panini espère vendre 300 millions de pochettes pour l'album « France 98 »



FOOTBALL EN ACTION



L'album 71-72 (ci-contre, la couverture et la page sur le FC Nantes) est considéré comme le meilleur, grâce aux photos « dans l'action ». Avec l'album « France 98 » (à gauche, ci-dessus et ci-dessous), Panini espère connaître un succès inégalé.





DR

IL faut avoir eu dix ans dans les années 70. Avoir vécu dans l'impatience de la cloche sonnant l'heure de la récréation. Avoir marchandé, sous le préau et selon les règles du négoce, un Georges Lech contre un Salif Keita, un Oswaldo Piazza contre un Jairzinho. Mickaël Hervé a connu tout cela. Ce « grand enfant » de trente-huit ans, livreur de pneus dans la banlieue parisienne, pense être aujourd'hui *« le plus grand collectionneur d'albums de vignettes sur le foot »* que compte l'Hexagone.

Le ton est donné sitôt franchie la porte de son petit appartement de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Sur le mur du couloir, juste à côté de la Déclaration des droits de l'homme, sont accrochés trois posters de ses joueurs préférés, le Français Maxime Bossis, le Bosniaque Vahid Halilhodzic et l'Allemand Klaus Augenthaler. Sur chacun d'eux, des images de la marque Panini ont été collées, les représentant à différents âges, sous différents maillots, avec différentes coupes de cheveux.

Mickaël Hervé est un nostalgique transi. *« Le foot n'est plus ce qu'il était »*, regrette-t-il, en feuilletant au hasard l'encyclopédie de toute son existence : ces 300 albums remplis de vignettes, venant pour la plupart d'Europe et d'Amérique du Sud. Le chasseur d'images se les est procurés en chinant à droite et à gauche, et grâce à son réseau de correspondants, selon le principe toujours valable de l'échange. Foisonnante banque d'images. Où apparaît, ici, un Johan Cruijff jouvenceau. Là, un Michel Platini sortant de l'adolescence. Et, partout, plusieurs dizaines d'anciens joueurs que l'on connaît aujourd'hui en tant qu'entraîneur ou président de club, les rides en plus.

Le virus a pris Mickaël Hervé quand il était pensionnaire au lycée de Rostrenen (Côtes-d'Armor). *« L'album de la saison 1971-1972 a été le détonateur*, se souvient-il. *Je ne m'intéressais pas particulièrement au foot, je jouais dans la cour d'école et je n'étais pas très doué. Mais collectionner les vignettes est tout de suite devenu une passion. Il y a des jeunes qui ratent leurs études à cause de la pratique du foot. Moi, j'ai raté les miennes à cause des vignettes. Mes parents étaient éleveurs de cochons en Bretagne. Cela a été le drame de leur vie. »*

Si le cas de Mickaël Hervé n'est pas banal, les collectionneurs fous sont plus nombreux qu'on ne le croit, notamment dans les pays où l'adoration pour le ballon rond n'a plus aucune limite. L'historien Pierre Lanfranchi, spécialiste du football italien, a pu l'observer : *« Continuer à collectionner des images alors qu'on est devenu un adulte est un moyen de montrer l'importance de sa passion pour tel club »* ou pour le football en général. Une étude réalisée récemment en Italie par la société Panini estimait ainsi à 25 % le nombre de ses clients ayant plus de quatorze ans.

Il est vrai que, de l'autre côté des Alpes, les albums appelés *Calciatori* (« les footballeurs ») ont toujours été l'objet d'un culte particulier. La première édition originale proposée par Panini, datant de la saison 1960-1961, est actuellement cotée 2 millions de lires (6 800 francs) sur le marché. En Italie, les collectionneurs se sont regroupés au sein d'une association nationale. Et certains d'entre eux se rendent plusieurs fois par semaine au siège de la maison mère, à Modène, afin de se procurer quelques raretés encore en vente.

MAIS le phénomène est loin d'être l'apanage de quelques illuminés. En 1995, le quotidien communiste *L'Unita* avait eu l'heureuse initiative d'offrir à ses lecteurs des réimpressions des albums complets : plusieurs semaines durant, ce fut une véritable razzia dans les kiosques à journaux. Cette *« iconolâtrie sportive »*, comme diraient les spécialistes, ne date pas d'hier. Les premières « cartes » représentant des footballeurs sont apparues vers 1889 en Angleterre, à l'intérieur des paquets de cigarettes de la marque J. Baines & Son. Aujourd'hui encore, il n'est pas rare de trouver des autocollants de footballeur dans des boîtes de fromage à tartiner ou de céréales.

Un virage important sera pris en Europe, au tout début des années 60 grâce à deux frères italiens, marchands de journaux à Modène. Giuseppe et Benito Panini (bientôt rejoints par leurs cadets Umberto et Franco) ont imaginé un nouveau principe sous la forme de vignettes à acheter, indépendamment de toute marque, et glissées dans des pochettes cachetées. Le succès est immédiat. Chaque pochette contient deux images et coûte 10 lires. Il s'en vendra trois millions en 1961 et quinze millions l'année suivante.

L'idée va mettre dix ans pour parvenir jusqu'en France, par l'intermédiaire d'un concurrent espagnol, Fuentes, ayant revendu les droits à Hachette. Marcel Zamfiresco, qui a été joueur de bon niveau dans son pays d'origine, la Roumanie, jette alors son dévolu dans le projet. *« Nous avons créé une société et je suis allé voir l'Union nationale des footballeurs professionnels pour leur demander l'autorisation de photographier les joueurs de première division*, se souvient le pionnier, aujourd'hui âgé de soixante-dix-huit ans. *Cela m'a coûté 10 000 francs de l'époque, pour la première saison. »*

La mise sera largement récupérée. Quarante-deux millions de pochettes – à 50 centimes l'unité – sont vendues en 1971. C'est à ce moment-là qu'arrivent les premières lettres d'indignation. *« Grâce à Dieu, nous savons désormais où va l'argent de poche de notre fils »*, écrira un parent après avoir découvert, sous le lit de son bambin, un butin d'images. Rien n'y fera. Quatre-vingt-treize millions de pochettes sont vendues au terme de la saison suivante, 1971-1972, qui restera, aux yeux de tous, comme l'édition du plus bel album.

« Grâce à Dieu, nous savons désormais où va l'argent de poche de notre fils »

Non seulement, cette année-là, les joueurs sont saisis en pleine action – ce qui donne à un jeune gardien de but nommé Jean-Paul Bertrand-Demanes une posture de catcheur –, mais de courts commentaires ont été rédigés. Raymond Domenech, arrière moustachu de l'Olympique lyonnais, consultant du *Monde* à l'occasion du Mondial 1998, est décrit comme un *« joyeux drille* [...] *farfelu sympathique »*. Quant au Niçois René Fioroni, *« l'un des rares footballeurs français portant lunettes »*, on apprend aussi qu'il est *« clerc de notaire »* hors des terrains.

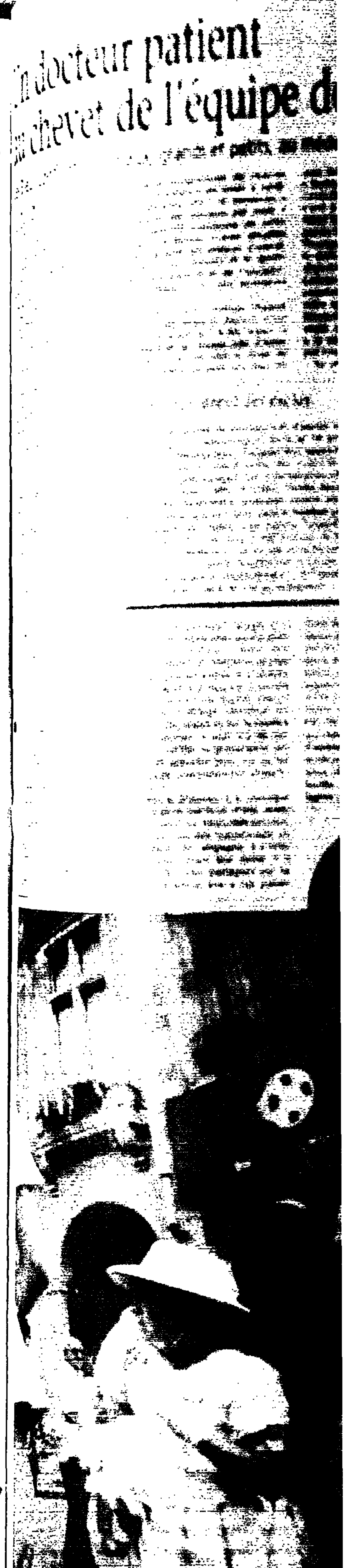
Lorsque Panini parvient à s'introduire sur le marché français, en 1976, un progrès fondamental accompagne le mouvement : les vignettes sont désormais autocollantes. Calamité à l'école ! Des Carlos Bianchi fleurissent sur les pupitres, des Dominique Rocheteau émaillent les tableaux noirs. Proviseurs et femmes de ménage ne sont pas au bout de leur peine : la marque italienne est devenue extrêmement populaire grâce à la Coupe du monde, qu'elle vient d'inscrire à son catalogue. Les albums *München 1974* et *Argentina 78* deviennent des outils indispensables pour qui veut suivre l'événement à la télévision.

L'exercice se compliquera néanmoins avec les années et avec l'importance prise par l'argent dans le football. On peut le constater dans l'édition *France 98*, sortie à la mi-avril. L'équipe d'Iran est absente de l'album, les négociations n'ayant pu aboutir. Du côté de l'Angleterre, trois joueurs importants – Tony Adams, Robbie Fowler (finalement non sélectionné) et Les Ferdinand – ont failli ne pas être là, leurs managers ayant fait monter trop haut les enchères. Quant aux Espagnols, leurs vignettes sont bien présentes, mais elles ne sont pas autocollantes, pour des raisons de droits à payer.

La société d'Emilie-Romagne espère vendre au minimum 300 millions de pochettes pour la Coupe du monde. Bien que ballottée depuis une dizaine d'années après avoir changé plusieurs fois de propriétaire (Maxwell, Bain Gallo-De Agostini, Marvel), Panini n'en finit pas de séduire petits et grands. *« A l'heure du jeu vidéo, il est étonnant de constater que nous sommes toujours présents. Je crois que cela est dû à l'effet de surprise procuré par les pochettes que l'on déchire »*, indique Antonio Allegra, le responsable des collections sportives.

L'intuition des frères Panini était bonne. Et si plusieurs générations d'amateurs de ballon rond leur en sont aujourd'hui encore reconnaissants, certains footballeurs professionnels n'oublieront jamais, eux non plus, les petites icônes à leur effigie. *« De nombreux joueurs italiens des années 80 m'ont confié qu'il était important pour eux de figurer dans l'album Panini*, raconte Pierre Lanfranchi. *Cela a été particulièrement vrai pour les jeunes remplaçants. Avoir une vignette à son effigie est une consécration. C'est comme devenir un "vrai" footballeur. »*

Frédéric Potet



هكذا من الأصل



Un docteur patient au chevet de l'équipe de France

Les Bleus confient leurs maux, grands et petits, au médecin qui les suit depuis maintenant cinq ans

C'EST LUNDI à Clairefontaine, le jour des fleurs. Tinh Deriez, une habitante du bourg, est venue changer les bouquets de la résidence de l'équipe de France. Tinh est une Thaïlandaise qui s'est mariée à un Français rencontré en Asie. Elle met dans son art une touche orientale et dans les pots d'Anduze des notes joyeuses. Le changement hebdomadaire des couleurs rompt un peu la monotonie des jours. Dans le défilé indifférent des semaines, quand les dimanches ressemblent aux lundis, le rituel fleuri est un point de repère précieux.

Jean-Marcel Ferret, le médecin de l'équipe de France, doit apprécier cette variation, même infime, de la vie. Il a dû également remarquer, au début, les tableaux de Robert Combas et de François Boisrond accrochés dans le grand salon et la toile d'Emmanuel Pereire suspendue au-dessus de la table de ping-pong, dans le hall. La Fondation Cartier pour l'art contemporain a prêté les œuvres au Centre technique national. Cela mettait un peu de nouveauté, d'originalité. Puis le docteur et les autres sont passés devant sans plus regarder. L'attente d'un match à Clairefontaine ressemble à celle de l'ennemi improbable décrite par Dino Buzzati dans *Le Désert des Tartares* : l'existence s'écoule, uniforme, avec les mêmes rites sans cesse répétés.

Pour le médecin, l'ordonnancement des journées est immuable. Mais, depuis bientôt cinq ans qu'il soigne les petites et grandes misères des Bleus, ce protocole ne lui a jamais paru une routine. *« Je dois être sur le qui-vive en permanence »*, sait-il. Un mauvais coup est si vite arrivé et une infirmerie si vite remplie. Une semaine de compétition ne s'est pas écoulée que déjà trois joueurs – Stéphane Guivarc'h, David Trezeguet et Frank Lebœuf – traînent tristement la patte. La Coupe du monde du docteur Ferret est déjà écrite dans un imposant fascicule que l'encadrement garde jalousement. Sur ce document est détaillé heure par heure le programme de chacun pour les trente-trois jours à venir. Depuis avril 1997, le médecin a consacré une semaine par mois à l'élaboration commune de cette bible. Les menus y sont détaillés jour par jour, les séances d'entraînement décortiquées et le quotidien des joueurs et de l'encadrement établi dans ses moindres détails.

Lundi 15 juin, comme chaque jour, Jean-Marcel Ferret s'est donc réveillé à 7 h 30, dans la chambre 16, qui jouxte celle d'Aimé Jacquet. Il a retrouvé le reste de l'encadrement au petit déjeuner. En avalant ce premier repas, il a conseillé quelques séances d'entraînement spécifiques pour des joueurs blessés ou simplement plus fatigués que les autres. Il a ensuite accompagné la troupe sur le terrain pour l'exercice du matin, essuyé avec elle le déluge, distribué ses conseils physiques et ses bouteilles d'eau minérale. A midi, il a filé aux cuisines vérifier la préparation des repas et apporter pour tel ou tel quelques compléments alimentaires.

Après le déjeuner, il a convoqué une réunion médicale d'une demi-heure avec les kinésithérapeutes. Dans sa chambre transformée en ambulance de campagne, il a revu les joueurs avant leur sieste. Il a allongé les plus patraques sur sa table d'examen, leur a fait passer une échographie, observant les « bobos » sur son écran. Avant l'entraînement de l'après-midi, il s'est à nouveau entretenu avec Aimé Jacquet sur certains amendements individuels à apporter. David Trezeguet s'est retrouvé à vélo dans le parc, Stéphane Guivarc'h a été dispensé d'effort tandis que Frank Lebœuf reprenait le tronc commun. Une nouvelle bordée de soins après la douche, une nouvelle réunion technique, un dîner vite avalé, un vague match entr'aperçu à la télévision : l'homme ne s'est pas couché avant minuit.

Sa pharmacie tient difficilement dans deux grandes malles et une pleine armoire. Lors des matches, le médecin en emporte une partie dans une cantine à roulettes et entasse le matériel de première urgence dans sa valise de terrain. *« Ces jours-là sont paradoxalement moins chargés pour nous*, explique-t-il. *On coupe un peu. »* Les heures qui précèdent l'événement, il s'agit d'apaiser les angoisses plus que les douleurs. C'est le moment des « ça vous chatouille ou ça vous grattouille », des pommades qui soulagent les appréhensions, des mots qui réconfortent comme un baiser de maman.

A cinquante ans, le docteur Ferret maîtrise son art. Vingt et un ans au chevet de l'Olympique lyonnais et un long bail à prendre le pouls des Bleus lui ont pourtant appris les limites de sa science. *« Lors de l'Euro 96, les joueurs étaient un peu plus fatigués après chaque match,* se souvient le médecin. *On allait dans le mur et je ne pouvais rien faire. Finalement, contre la République tchèque, en demi-finales, l'équipe a craqué. »* De ce demi-échec, Jean-Marcel Ferret et Aimé Jacquet ont tiré les enseignements.

RÉCUPÉRATION FACILITÉE

Depuis un an et demi, le médecin a établi par touches successives le profil biologique de chaque joueur. Régulièrement, il procède à des prises de sang et à des tests puis consigne sur son ordinateur et dans des dossiers l'évolution physique de ses patients. Il peut ainsi juger objectivement l'état de forme de chacun. Outre les blessés, il surveille Zinedine Zidane et Didier Deschamps, les deux Turinois lui étant apparus singulièrement fatigués pendant les stages de préparation. Dimanche 14 juin, les deux joueurs avaient été exemptés d'entraînement, se contentant d'un bref footing de récupération. Lundi, le capitaine des Bleus trottinait encore à part.

Le tempo plus lent de la compétition facilite la tâche du médecin. Pour la première fois, six jours séparent chaque match, au lieu de trois traditionnellement. *« En trois jours, un joueur ne récupérait pas pleinement. Il faut entre quatre et cinq jours pour y parvenir, selon les organismes. »* Dans cette Coupe du monde, Jean-Marcel Ferret va donc encore apprendre, peaufiner sa connaissance de la mécanique du champion. La curiosité de l'homme ne s'est jamais émoussée avec les années. *« Pour moi,* dit-il, *les athlètes resteront des êtres surprenants. »*

Benoît Hopquin, à Clairefontaine

Un France-Brésil des exclus

Des associations de chômeurs et d'exclus organisent, mercredi 17 juin, au stade Jules-Ladoumègue, dans le 19e arrondissement de Paris, un tournoi de football pour marquer leur opposition au *« foot-fric »*, avec en point d'orgue un match entre des *« sans-terre »* brésiliens et des militants associatifs français. Les « partenaires officiels » de cette manifestation – AC !, Apeis, MNCP, CDSL, Droits devant !!, DAL, Droit de cité – entendent notamment protester contre les sommes d'argent, jugées exhorbitantes, qui circulent dans le football professionnel. Selon Philippe Villechalane, de l'Apeis, *« en France, l'argent public versé au foot professionnel en 1997 s'est élevé à 480 millions de francs. Il y a là un problème d'échelle au moment où on discute de la loi contre l'exclusion »*. *« Il ne faut pas que les luttes soient étouffées par la Coupe du monde »*, a, de son côté, estimé l'association Droits devant !! A l'issue de la journée, une *« Coupe de la solidarité »* sera remise au vainqueur.

La photographie d'Hugues de Wurstemberger

Juin, mois du Mondial... mois des mariages. Monsieur le maire de Saint-Denis continue à officier sous les auspices du ballon rond.

« Lors de l'Euro 96, je m'étais tout tapé. C'était une erreur, j'en ai trop fait, j'y ai perdu en lucidité »

Général en chef

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

DEPUIS qu'il y a élu domicile, le 8 juin, le Centre technique national du football de Clairefontaine n'est plus seulement le lieu de travail d'Aimé Jacquet, c'est son royaume. Levé tôt, couché tard, il y règne sans partage, imposant ses cadences à tout son entourage. Malgré le cadre bucolique, aucun des vingt-deux joueurs de l'équipe de France ne peut avoir l'illusion d'être en vacances. Pour le patron des Bleus, le domaine est un sanctuaire *« réservé au jeu »* (comprenez : réservé au travail). Rien à voir avec le Moulin de Vernègues, où les épouses ont été admises, le temps d'un week-end, après la soirée victorieuse de Marseille.

Afin de bien faire comprendre la différence à ses hommes, Aimé Jacquet leur a proposé, lundi 15 juin, *« une journée assez pleine »*. En matinée, un travail athlétique musclé afin de maintenir la forme de l'équipe ; ce que Jacquet appelle *« une piqûre de rappel »*. L'après-midi, à huis clos, des jeux *« avec projection sur l'organisation tactique »*. A trois jours du match contre l'Arabie saoudite, Aimé Jacquet s'est dit *« très attentif aux entraînements »*. Il laisse entendre que leur qualité et le comportement des joueurs pourraient avoir une incidence sur la composition de l'équipe.

AIMÉ JACQUET

La veille, il avait dû se fâcher tout rouge, au beau milieu d'un exercice à base de jeu de tête. Le dilettantisme de certains l'avait mis en pétard : *« Si vous ne voulez pas jouer sérieusement, on peut aller courir. »* Une menace suffisante pour rétablir sur-le-champ une atmosphère studieuse. Les séances sans ballon ne sont pas les préférées des joueurs. Aimé Jacquet en a confié l'animation à Roger Lemerre, recruté tout exprès. Sifflet au bec et enthousiasme de sous-officier d'active, ce dernier s'occupe aussi de ceux qui ont besoin d'un programme personnalisé.

« Lors de l'Euro 96, je m'étais tout tapé, se souvient Aimé Jacquet. *C'était une erreur, j'en ai trop fait, j'y ai perdu en lucidité. »* Pour la Coupe du monde 1998, il délègue ; à Roger Lemerre pour le travail physique ; à Philippe Bergeroo pour l'entraînement des gardiens de but. Le plus souvent, le patron se contente de superviser les programmes qu'il a lui-même conçus. Il intervient de temps à autre pour suggérer une modification lorsqu'un exercice ne donne pas le résultat escompté. *« Je suis plus disponible pour parler avec les joueurs »*, se félicite Aimé Jacquet. Le chef de commando de naguère s'est promu général en chef. A ce titre, il s'est réservé le meilleur : *« Tout ce qui est tactique et mise en place du jeu m'appartient. »*

Christian Karembeu, remplaçant heureux

DERRIÈRE chaque remplaçant sommeille un homme désabusé, dit le dicton footballistique. Alors, pourquoi Christian Karembeu ferait-il exception ? Au nom de ses racines kanaks qui nourrissent le feu de sa vie intérieure ? De ce totem secret qui trace sa ligne de vie dans l'île de Lifou ? Le milieu de terrain de l'équipe de France cultive le mystère, s'amuse à guider l'interlocuteur sur un chemin de traverse. Prié de confesser ses frustrations, il saute joliment les obstacles. Quand les questions sur son triste sort se font un peu plus insistantes, un reflet mélancolique voile le regard. *« Bien sûr que j'aimerais disputer un ou deux matches »*, finit-il par admettre avant de se reprendre.

Le 20 mai, Karembeu brandissait le trophée de la Ligue des champions, la plus prestigieuse des Coupes d'Europe. Un conte de fées pour ce joueur qui a toujours rêvé de porter le maillot immaculé du Real Madrid. Il a sacrifié un an de sa carrière pour satisfaire l'obsession. Le débarquement sur la « terre promise » après une impitoyable guerre de tranchées avec son ancien club, la Sampdoria Gênes, lui a coûté beaucoup d'énergie. Trop peut-être pour enchaîner avec une Coupe du monde, qui réclame une mobilisation sans faille.

STRAPONTIN

Christian Karembeu dément toute démobilisation et se saisit d'une envolée d'Aimé Jacquet pour réfuter l'hypothèse. Le sélectionneur aurait établi son équipe type *« depuis des lustres »*. Il n'est pas interdit d'en douter sauf à considérer le patron des Bleus comme un visionnaire puisque Thierry Henry était encore, voilà peu, en panne de confiance. *« Après mon inactivité forcée à la Sampdoria, j'ai réintégré la sélection trop tardivement pour reconquérir une place de titulaire »*, estime Christian Karembeu.

Ravalé au rang de doublure de Lilian Thuram au poste d'arrière droit, il n'est même plus en piste pour un strapontin au milieu de terrain alors qu'il évolue à ce poste depuis plusieurs saisons. Lors des matches de France B destinés à dérouiller les jambes des remplaçants, il renoue avec ses débuts à Nantes. L'introspection est vivifiante, affirme-t-il. L'adversaire – fruste – et le cadre – champêtre – cultivent l'humilité, *« cette qualité que m'a enseignée mon père »*. De crainte de manquer à la solidarité du groupe, il n'hésite pas à béatifier sa destinée. Christian Karembeu évoque un banc des remplaçants *« très fort techniquement, physiquement et mentalement »*, la complicité « inouïe » qui unit les exclus de l'herbe verte, de ces chants *« qui mobilisent l'énergie »*. *« Sur le banc, je suis l'élément régulateur, je rassure les anxieux et je calme les extravertis. Il ne sert à rien de gueuler pour conseiller un copain. Sur le terrain, tu n'entends rien. »* Dans son numéro accompli de coéquipier modèle, il va jusqu'à conseiller au sélectionneur de *« reconduire contre l'Arabie saoudite les vainqueurs de l'Afrique du Sud, car rien ne justifie l'éviction d'un titulaire »*.

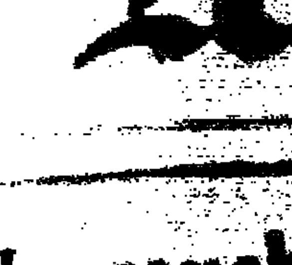


CHRISTIAN KAREMBEU

Le Kanak se défend d'être un adepte de l'autoflagellation. *« Je m'adapte, c'est tout. Je dispute ma Coupe du monde face à des équipes amateurs. Après être monté très haut, je descends un peu, mais je suis très positif. C'est une bonne expérience. »* Chez lui, à Lifou, le ton est moins feutré. L'incompréhension se mêle au dépit. Aimé Jacquet ne s'est pas fait que des amis. *« La déception est grande en Nouvelle-Calédonie,* commente sobrement Christian Karembeu. *Les amis m'envoient des fax ou me téléphonent. Ils aimeraient me voir à l'écran. »*

Le soutien des siens lui permet d'aérer l'esprit, d'égrener les souvenirs d'enfance, *« quand je faisais des rallyes à onze ans ou quand je sautais d'arbre en arbre »*. L'audace, le risque l'ont toujours accompagné. *« Aujourd'hui, je rêve d'avoir le vertige, cette sensation que je n'ai jamais éprouvée. J'ai envie de faire du saut à l'élastique, de plonger dans un gouffre. »* Le programme d'Aimé Jacquet est plus classique. Christian Karembeu s'est fait une raison. *« Je connais mon programme. Samedi, j'ai joué face à Arles. On a gagné. Vendredi prochain, au lendemain de France-Arabie saoudite, je remets ça, cette fois contre une sélection de policiers... »*

Elie Barth, à Clairefontaine



Les supporteurs anglais quittent Marseille



De nouveaux heurts se sont produits sur les plages du Prado et dans la cité phocéenne entre jeunes des quartiers, hooligans et forces de l'ordre



PHILIPPE LAURENSON/REUTERS

Les forces de l'ordre s'interposent entre ces supporteurs de la Tunisie et les hooligans.

POUR LA DEUXIÈME journée consécutive, Marseille a été le théâtre de nombreux affrontements entre supporteurs anglais, jeunes de la ville et forces de l'ordre, lundi 15 juin. Trente-six blessés, dont un grave, avaient été dénombrés, la veille. Lundi, jour du match Angleterre-Tunisie, seize blessés supplémentaires ont été secourus. Si aucune de ces nouvelles victimes n'était dans un état jugé sérieux, une atmosphère de « guérilla » urbaine a régné dans la cité phocéenne à partir de la mi-journée et jusqu'aux premières heures de la nuit.

Afin de « canaliser » une partie des 12 000 supporteurs anglais attendus, les autorités locales avaient eu l'idée de les éloigner du centre-ville dès leur arrivée à Marseille. Un concert de rock, organisé par la BBC et diffusé en direct en Grande-Bretagne, était proposé gratuitement, dès 9 h 30, sur les plages du Prado, situées à environ 1,5 km du Stade-Vélodrome. Sitôt le spectacle terminé, les fans munis de billets pour le match pourraient se rendre jusqu'au stade à pied ou par un système de navettes ; les autres resteraient sur place et suivraient la rencontre sur un écran géant.

A en croire l'organisateur, le concert des groupes The Lightning Seeds, Space, Dusty Junkies, s'est tenu dans de bonnes conditions, même si la fouille effectuée par le service d'ordre n'a pas pu empêcher l'introduction de canettes de bières dans un espace où, en théorie, seuls les sodas et l'eau minérale étaient mis en vente.

LA PAIX POUR 42 MINUTES

A ce moment-là, en fin de matinée, la ville est encore tranquille. Les spectateurs affluent vers le stade. Des vendeurs à la sauvette proposent des billets au marché noir à 1 500 francs l'unité. Les deux « camps » de supporteurs, tunisiens et britanniques, se tiennent de part et d'autre du boulevard Michelet, sans policiers pour les séparer. Vers 13 heures, cependant, la tension monte d'un cran. Divers projectiles, lancés par des Marseillais qui soutiennent la Tunisie, atterrissent chez les Anglais. Ceux-ci répliquent aussitôt en chargeant à plusieurs reprises. Les hooligans sont peu nombreux. Une grosse centaine tout au plus. Comme la veille, sur le Vieux-Port, la masse des fans anglais ne les suit pas dans leur « contre-attaque ».

Résignés à ne pas avoir de billets, certains supporteurs se dirigent alors vers les plages du Prado où la retransmission sur écran géant a commencé. Environ 3 000 personnes ont trouvé place, dont 1 000 sont assises sur une tribune démontable. Fans anglais, facilement reconnaissables à leurs tatouages, et jeunes Marseillais, portant des tee-shirts aux couleurs de la Tunisie, sont mélangés. Pacifiquement. En tout cas, pendant 42 minutes. Lorsque Alan Shearer inscrit le premier but pour l'équipe de Glenn Hoddle, des canettes partent de la tribune à destination du parterre où sont installés *« entre 500 et 700 Anglais »*, selon un organisateur. La réplique est immédiate : des bouteilles « anglaises » volent dans l'autre sens.

Un sentiment de panique se propage lorsque quelques Britanniques commencent à s'approcher de la tribune où une cinquantaine de jeunes gens se retrouvent coincés, comme pris au piège. L'intervention des CRS mettra fin à l'affolement. Les grenades lacrymogènes envoyées à destination des Anglais feront surtout pleurer les jeunes des « quartiers », en raison d'un violent coup de mistral. La retransmission sur l'écran géant s'arrête. Plus loin, au même moment, le Stade-Vélodrome commence à se vider sans incidents majeurs. L'Angleterre a gagné par 2 à 0, mais la victoire est vite oubliée.

Qu'ils aient pu ou non assister à la rencontre, les Anglais vont alors être confrontés à un seul et même problème : quitter Marseille. Tandis que les violences se multiplient ici et là et que, sur la Canebière et le Vieux-Port, deux drapeaux britanniques ont été brûlés, les forces de l'ordre ne savent pas comment orienter les petits groupes d'Anglais vers la gare Saint-Charles.

Il est 21 heures. La violence se déplace vers le secteur de la gare. Boulevard Dugommier, une cinquantaine d'Anglais buvant en terrasse rentrent à leur tour dans la ligne de mire de ceux qu'ils appellent les « Tunisiens ». Les clients d'un premier café ripostent en projetant des chaises en direction de leurs agresseurs, si jeunes qu'ils pourraient être leurs fils. Pendant ce temps, ceux d'un second café se sont précipités à l'intérieur de l'établissement, rideau de fer baissé. Ils resteront là plus d'une demi-heure. Certains d'entre eux, masquant difficilement leur peur, demanderont aux CRS de les escorter jusqu'à la gare située à 300 mètres de là.

« RENTREZ CHEZ VOUS ! »

Combien d'Anglais sont-ils encore en ville alors que la nuit est tombée sur Marseille ? Très peu, probablement. Ou alors ils se font discrets. Des sirènes se font néanmoins entendre de temps en temps. Les brigades anticriminalité continuent d'œuvrer. Mais plus question, comme la veille, de taper sur des supposés « hooligans ». Ce sont les jeunes des cités qui, plutôt épargnés la veille, tombent, ce soir, dans les filets tendus par les forces de l'ordre. Plusieurs interventions sont particulièrement musclées.

Il est 23 heures passées quand le calme semble s'installer sur Marseille. Epuisés par une journée harassante, quelques policiers adressent leurs derniers avertissements aux adolescents qui galopent dans la nuit : *« Rentrez chez vous ! »*

Frédéric Potet, à Marseille

Cinq personnes en garde à vue à Paris

Cinq des vingt personnes qui ont été interpellées lundi 15 juin à Paris, avant le match Allemagne - Etats-Unis du Mondial, ont été mises à la disposition de la police judiciaire, selon la préfecture de police de Paris. Aucune précision n'a été fournie sur la nationalité des personnes gardées à vue. *« Les incidents mineurs qui ont eu lieu avant la rencontre ont très rapidement cessé et aucun affrontement n'a été constaté dans la capitale durant le match »*, qui s'est achevé vers 23 heures, indique un communiqué. La préfecture a ajouté que *« plusieurs centaines de supporteurs considérés comme dangereux »* et d'autres démunis de billets se trouvaient près du Parc des Princes avant le match. Les 1 500 policiers déployés aux abords et à l'intérieur du stade ont procédé à des interpellations *« dès que les premiers supporteurs enivrés ont tenté d'accéder au stade et d'effectuer des dégradations »*.

Un dispositif défaillant

Les incidents de Marseille ont mis en évidence les lacunes du dispositif de sécurité prévu pour la venue de 12 000 supporteurs anglais dans cette ville.

● **Des policiers débordés.** Dimanche 14 juin, la situation a échappé à tout contrôle pendant plusieurs heures, dans les quartiers Belsunce et Saint-Charles (*Le Mondial* du 16 juin). Ces défaillances expliquent en partie l'ampleur des incidents. Or 2 000 policiers et gendarmes avaient été mobilisés autour du match mais ils semblaient, en fait, beaucoup moins nombreux en ville, en particulier dimanche soir. D'où cette impression d'impuissance face à des scènes de guérilla urbaine. Le lendemain, le déploiement massif de CRS et la fermeture des débits de boissons du Vieux-Port ont permis de limiter les dégâts.

● **Une intervention tardive.** La plupart des interventions ont eu lieu à contretemps, alors que les casseurs, anglais ou marseillais, étaient déjà loin. De plus, les policiers des brigades anti-criminalité (BAC), formés pour agir en milieu urbain, ont fait preuve d'une extrême nervosité. Plusieurs personnes, interpellées à tort, ont été frappées à coups de pied alors qu'elles étaient plaquées au sol. Enfin, très peu de ces policiers parlaient anglais, ce qui aurait permis d'établir un dialogue avec les fans non violents.

● **La canalisation des Anglais.** Des milliers de supporteurs, souvent dépourvus de billets, échappaient à tout contrôle. Leur présence était difficile à éviter, mais contrairement à ce qui s'était passé en 1990 en Italie, rien n'avait été prévu, dimanche, pour les éloigner du centre-ville. Livrés à eux-mêmes, ils ont donc été pourchassés par les jeunes des cités. Il a fallu attendre lundi soir pour assister à de telles « évacuations ».

● **Les meneurs hooligans.** La présence de policiers de Scotland Yard aux côtés des Français a permis d'identifier quelques chefs de file, mais sans obtenir les résultats escomptés. De nombreux hooligans, parmi les 150 à 200 personnes réellement impliquées dans les actes de violence du côté britannique, se sont faufilés entre les mailles du filet. C'est un échec pour les polices des deux pays, même si les Britanniques exploiteront sans doute les films vidéo tournés en France.

● **La réaction des Marseillais.** Que ce soit en ville, dimanche soir, ou aux abords du stade, lundi après-midi, les forces de l'ordre ont souvent donné l'impression d'hésiter sur la conduite à tenir face aux jeunes des cités.

Philippe Broussard

« Il faudrait que le maire leur interdise la ville »

LES « SUPPORTEURS TUNISIENS » qui ont participé plus ou moins directement aux bagarres avec les supporteurs anglais sont pour l'essentiel des jeunes gens des quartiers défavorisés du nord de la ville ; les Tunisiens venus du pays qui ont assisté au match ont, eux, passé une journée – et un match – tranquille. Au sociologue qui a enquêté sur ces jeunes gens avant le Mondial, il avait été dit : *« On ira là où se trouve la meilleure ambiance »* (*Le Monde* du 2 juin). Ils ne sont donc pas restés devant le grand écran de Mourepiane, spécialement installé à leur intention au pied des quartiers nord, mais simple transposition en plein air de la télévision domestique. Ces gamins qui savent depuis longtemps que l'accès au stade leur est, de fait, impossible ont cherché à *« participer »* de façon plus active.

Vendredi, après la victoire de « Zizou », ils étaient nombreux, venus devant l'écran des plages du Prado, fort marris de l'annulation du concert du groupe Massilia Sound System pour cause de mistral. Leur dépit se traduisit par un chahut bon enfant sur les voitures qui passaient. Pas question pour eux, descendus en ville sans un sou en poche, de terminer la soirée dans les cafés proches. En revanche, les bagarres de dimanche soir ont pris une dimension symbolique terrible : le refus de céder les seuls espaces qui leur étaient en quelque sorte autorisés grâce au Mondial aux Anglais, tous assimilés aux hooligans, envahisseurs méchants, racistes.

« ILS VIENNENT NOUS NARGUER »

« C'est des enculés, ils ont fait des centaines de morts et ils viennent nous narguer », criait un jeune homme, lundi soir, face à un petit bataillon de supporteurs anglais venus les provoquer alors que la tension était à peu près retombée. *« On est chez nous ici, on est à Marseille »*, hurlait un autre. L'expression est d'autant plus frappante que, précisément, le Vieux-Port n'est pas exactement l'endroit où ces jeunes gens sont considérés tout au long de l'année comme étant chez eux. Dit autrement, la bataille contre les hooligans et les Anglais semblait servir de revanche contre la discrimination spatiale, réelle ou symbolique, qui marque profondément la ville. D'ailleurs les spectateurs engagés et verbalement vindicatifs des incidents étaient nettement plus nombreux que les acteurs réels des batailles : *« Il faudrait que le maire interdise la ville à tous les Anglais »*, lançait l'une, approuvée par un voisin qui proposait que le président de la République prenne la même mesure.

Lorsqu'un dernier bataillon de supporteurs anglais, ceux-là vindicatifs, fut dûment encerclé par la police et embarqué dans un bus de la RTM, un tout petit noiraud arrêta son ami qui cherchait une pierre à lancer avec cette formule : *« Déconne pas, c'est le 97, c'est notre bus, c'est celui qu'on prend pour rentrer tout à l'heure ! »* Car les réjouissances passées, il faudra bien rentrer à la maison, là-haut dans les quartiers. Il disait assez bien qu'il ne se sentait pas tout à fait chez lui en occupant l'espace central de la ville.

Michel Samson, à Marseille

Le gouvernement favorable à des mesures d'urgence

● **Elisabeth Guigou** a déclaré, lundi 15 juin, à Lille, qu'elle avait donné pour consignes de *« privilégier la convocation en temps réel et la comparution immédiate devant la justice »* des auteurs de violences en marge de la Coupe du monde de football. *« C'est d'ailleurs ce qui a été fait à Marseille dans les incidents très graves de dimanche soir »*, a ajouté la garde des sceaux au cours d'une conférence de presse. Trois supporteurs anglais ont, en effet, été condamnés, lundi, à des peines de deux et trois mois de prison ferme et à un an d'interdiction de territoire français par le tribunal de grande instance de Marseille.

● **Jean-Pierre Chevènement**, ministre de l'intérieur, s'est prononcé pour *« des mesures d'expulsion en urgence absolue comme la loi m'y autorise face à des menaces graves à l'encontre de l'ordre public »* en cas de nouvelles violences.

● **Marie-George Buffet**, ministre de la jeunesse et des sports, a déclaré, lundi 15 juin, sur France 2 : *« Ceci démontre que le problème des hooligans n'est pas réglé. »*

● **Le gouvernement britannique** a averti, lundi, les hooligans reconnus coupables en France de violences qu'ils risquaient d'être punis à leur retour en Grande-Bretagne. Conformément à un accord signé avec Paris avant le début de la Coupe du monde, ceux qui *« ont été reconnus coupables de violences par la justice française peuvent se voir imposer des mesures restrictives quand ils rentreront en Grande-Bretagne »*, a expliqué le porte-parole du premier ministre Tony Blair, en marge du sommet européen de Cardiff.

● **Le président de la Fédération anglaise de football**, Graham Kelly, a indiqué, tout en condamnant les violences, que l'Angleterre n'envisageait pas de se retirer de la compétition. *« Il ne servirait à rien de dire que les incidents n'ont pas été graves. Ce qui s'est passé hier était écœurant* (...) *Nous ne laisserons pas ces gens ruiner le football anglais. »* Graham Kelly faisait notamment allusion aux possibles effets négatifs des débordements de supporteurs anglais sur la candidature de l'Angleterre à l'organisation de la Coupe du monde 2006.

Londres envisage enfin de dédommager la France pour les dégradations subies à Marseille. Interrogé, lundi, à la Chambre des communes, le ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, a déclaré : *« J'ai pris des arrangements pour que ce sujet soit discuté de toute urgence avec le ministre français de l'intérieur. » – (avec AFP.)*

● **LA PHRASE DU JOUR**

« La FIFA n'a pas de forces de police. Lors d'une Coupe du monde, l'ordre public relève du comité organisateur et des autorités locales. *On doit s'attendre à de tels débordements* [ceux de Marseille], *car le football soulève tant de passions fortes qu'il faut toujours s'y préparer. Les comités organisateurs le savent.* »

Sepp Blatter, nouveau président de la FIFA, dans un entretien donné le 15 juin à l'agence d'informations sportives allemande SID.

COUPS DE SIFFLET

LA REVUE DE PRESSE

EVENING STANDARD (Grande-Bretagne)

Le football a été l'étincelle qui a déclenché ces émeutes. Mais il ne canalise pas les sentiments de violence, il les enflamme. C'est un jeu de mufles exploité aujourd'hui à leur profit par le *big business* et les politiciens (...). Si les jeunes veulent jouer entre copains, taper le ballon sur les pelouses des villages, qu'ils le fassent. Mais cette excitation parfaitement organisée d'hystérie internationale à propos de la Coupe du monde se devait d'avoir des conséquences calamiteuses (...) en raison des profits massifs réalisés par les organisateurs et les chaînes de télévision qui ont retransmis les matches. Nous pouvons vivre sans le football. L'Europe serait un endroit plus heureux, plus calme et bien meilleur à vivre si le football était aboli.

THE MIRROR (Grande-Bretagne)

Ces voyous crétins et méprisables humilient notre pays au point de le rendre faible aux yeux du monde. Tony Blair doit écraser ces brutes malades. Car le match de football proprement dit a donné le spectacle de l'Angleterre dont tout le monde pouvait être fier. Notre équipe a battu la Tunisie avec verve, courage et talent. Mais notre nation n'a pas lieu d'être fière. Elle est humiliée et honteuse à la face du monde. Les actes de vaillance de notre équipe nationale ont été éclipsés par le comportement révoltant de certains supporteurs.

THE GUARDIAN (Grande-Bretagne)

Le noyau pourri du football ! Attrapons les chefs d'orchestre clandestins. S'il ne s'agissait que de voyous éméchés, ce serait plus simple. Mais bien que l'alcool joue un rôle important, d'autres éléments plus compliqués et moins savoureux entrent en jeu. Parlant de la vague de vandalisme insensé à Marseille, un responsable de la sécurité anglaise, dépêché sur place pour aider ses collègues français, a parlé de violence orchestrée, d'individus identifiés qui recherchent des supporteurs dans les bars et manipulent les troubles (...). Ceux-ci ont coïncidé, dimanche, avec l'arrivée d'un bus à impériale, sponsorisé par le *Sun*, jouant l'hymne national et distribuant des chapeaux melon. Symboliquement, dans le film *Orange mécanique* dans lequel Stanley Kubrick radiographiait la violence comme moyen d'expression, les gars des classes populaires portaient un melon (...). Les liens entre les groupes d'extrême droite et la violence ne sont pas nouveaux. Ces liens datent de soixante ans. Ils étaient alors orchestrés par Oswald Mosley, le fasciste britannique.

THE INDEPENDENT (Grande-Bretagne)

Comment arrêter les hooligans ? Devons-nous nous retirer de la Coupe du monde ? La triste vérité est que nous avons tout essayé pour arrêter le hooliganisme, et que nous avons échoué. Le comportement de certains jeunes fans anglais à l'étranger est si fondamentalement douteux que le temps est venu d'imposer la sanction ultime : nous devrions nous retirer de la Coupe du monde, éviter à la France de nouvelles violences et à notre nation une nouvelle humiliation ! A long terme, l'approche la plus utile pourrait être d'écraser dans l'œuf ce chauvinisme en abolissant l'équipe d'Angleterre...

BILD ZEITUNG (Allemagne)

Les titres de « une » : Début-éclair au Mondial ! 2-0 contre les Etats-Unis. Möller a marqué dès la 9e minute.



هكذا من الأعلى